

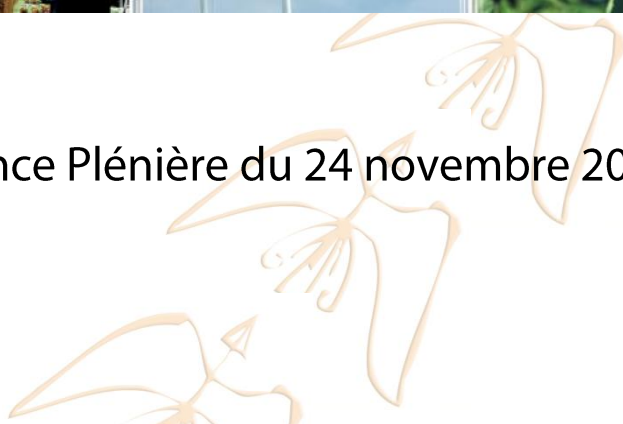


SITUATION ECONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA LORRAINE 2008 2009

La Lorraine secouée par la crise
*Renforcer son identité au service de nouvelles
dynamiques de développement*



Séance Plénière du 24 novembre 2009



Depuis plusieurs années, le Conseil Economique et Social de Lorraine élabore un rapport annuel sur la situation économique et sociale de la région.

Cet exercice s'accompagne d'un objectif de synthèse : il n'entend pas être exhaustif de l'état des lieux de tous les secteurs qui composent le tissu économique et social. Il propose, année après année, des éclairages plus détaillés sur certains d'entre eux.

Le nouvel éclairage que le CESL a décidé d'apporter cette année concerne la situation environnementale de la Lorraine. La volonté ici affichée est d'intégrer de manière pérenne dans notre diagnostic la notion de développement durable, qui nous impose dans la mesure de la performance d'un territoire de prendre en compte ses dimensions économique, sociale et environnementale.

La mesure de la performance économique a toujours fait l'objet d'un débat fort, débat qui a par ailleurs été relancé cette année à l'occasion de la restitution des conclusions du « rapport Stiglitz ». Le CESL souhaite continuer à intégrer la notion de développement durable dans ses travaux, et s'efforce de rassembler des données parfois trop difficilement disponibles sur les indicateurs de santé, de pauvreté, d'environnement,... qui sont autant d'éléments de mesure de la performance économique réelle et du développement humain.

Le but de ce rapport est d'enrichir un diagnostic régional, de livrer le regard des socioprofessionnels lorrains sur les évolutions de celui-ci et de proposer un éclairage à la construction de l'action publique.

Ce travail constitue enfin une mise en perspective d'un ensemble d'enjeux régionaux et représente à ce titre le « fil rouge » de la réflexion et des travaux de notre Assemblée.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité par le Conseil Economique et Social de Lorraine, en Séance Plénière du 24 novembre 2009

Composition du groupe de travail

Président du groupe de travail : Gilbert KRAUSENER

Membres du groupe de travail :

Jean-Paul BAILLY	Daniel JACQUOT
Raymond BAYER	Michel JUBERT
Olivier CAYLA	Pascal KNEUSS
Roger CAYZELLE	Patrice LOMBARD
Pierre CHARLES	Robert MERTZ
Daniel CILLA	Marguerite MESSENET
Pascale COMBETTES	Patrick MEYER
Annie DRANT	Nicole MULLER-BECKER
Frantz EURLACHER	Bernard NICOLLE
Pascal FEVOTTE	Daniel SCHWARZ
Lucien GASTALDELLO	Pierre STREIFF
Maurice GRUNWALD	Michaël ZENEVRE
Bernadette HILPERT	

Coordination et suivi : Vincent HEIN, Chargé de Mission

Ainsi que l'ensemble du Secrétariat Général du CESL:

Marc HOVER, Secrétaire Général
Sophie SCHWARZ-KOEHLER, Directrice de l'Administration Générale
Brice JEANDIDIER, Chargé de Mission
Claude MASSON, Chargée de Mission
Jean-François PATRICOLA, Chargé de Mission
Christine PEPPOLONI, Chargée de Mission
Michèle WAGNER, Chargée de Mission

Le Conseil Economique et Social de Lorraine tient également à remercier les différents organismes qui, par leur accueil, leurs exposés ou leurs études, ont largement contribué à la réflexion du présent rapport. (INSEE, Valoris Lorraine, ADIELOR, DRTEFP, URSSAF, DRCE, CRA, Pôle emploi, STATEC, Banque de France, CAF, APEC, APCE, CRMA, 3i Lorraine, Altarès, Douanes, AFII, ORT2L, DRE, VNF, Conseil Régional de Lorraine, GESUP, MEN-MESR, DIRDA, DRIRE, ADEME, DIREN, DRAF, UNEDIC, CRT, AMNL, ...)

I. Synthèse des enjeux : **Face à la crise, la Lorraine en mouvements** [p5]

Introduction [p6]

Incertitudes, avancées, mouvements... [p8]

II. Éléments de diagnostic : **Situation économique, sociale et environnementale de la Lorraine à l'automne 2009** [p11]

1. **Conjoncture nationale et internationale** - Quelle Convalescence ? [p12]
2. **La démographie** - Au cœur des défis [p16]
3. **L'emploi en Lorraine** – Une croissance trop faible pour une réelle attractivité du territoire [p24]
4. **L'emploi en Lorraine face à la crise** - Le chômage à son plus haut niveau [p36]
5. **L'emploi frontalier** – Plus de 95 000 frontaliers lorrains, des évolutions à surveiller [p40]
6. **PIB et contributions à la valeur ajoutée** – Recul continu de la Lorraine dans la contribution à la valeur ajoutée nationale [p45]
7. **Démographie des entreprises** – La Lorraine sur une forte dynamique de création [p48]
8. **Construction** – Recul des mises en chantier et de l'emploi [p54]
9. **Le commerce extérieur** – Spécialisation industrielle et concentration des débouchés peu favorables en période de crise [p56]
10. **Investissements internationaux** – Avec plus d'un emploi industriel sur trois, la Lorraine reste une terre d'accueil des capitaux étrangers [p60]
11. **Economie de la connaissance** – Des signes positifs [p63]
12. **Pauvreté, précarité, exclusion** – Plus de 300 000 Lorrains sous le seuil de pauvreté [p69]
13. **Situation environnementale de la Lorraine** – Alerte à l'artificialisation des sols : une accélération préjudiciable à la biodiversité [p74]
14. **Agriculture lorraine** – Pour une agriculture durable [p82]
15. **L'économie sociale** – Toujours dans une dynamique de croissance [p86]
16. **Tourisme en Lorraine** – Un enjeu central d'attractivité et d'image de la région [p89]
17. **Mobilités, transports** – La Lorraine, exemplaire dans le transport durable [p92]
18. **Indicateurs territoriaux** [p101]

III. Cinq leviers pour avancer : **Le développement dans la différenciation** [p120]

1. **Le fait métropolitain** – Entre utopie et pragmatisme [p121]
2. **L'enjeu transfrontalier** – Au cœur du développement de la Lorraine [p126]
3. **Développement économique et industriel** – La Lorraine face au défi de ses mutations [p129]
4. **L'Université de Lorraine en marche** – Une construction pour de nouvelles dynamiques [p132]
5. **Transports, logistique** – Multimodalité et intermodalité, affirmer la performance [p134]

I. Synthèse des enjeux

**Face à la crise,
la Lorraine en mouvements**



Face à la crise, la Lorraine en mouvements

Nous le pressentions déjà en novembre 2008 : **la Lorraine a subi durement la crise qui a affecté l'économie mondiale** au cours des quinze derniers mois. Une fois de plus, comme il était prévisible, elle a souffert plus que d'autres dans de nombreux secteurs de son économie. Sa proximité avec le Grand Duché du Luxembourg, qui reste un atout considérable, n'a pas permis cette fois d'amortir le choc, notre voisin connaissant lui aussi de sérieuses difficultés. **Cette réalité économique n'est évidemment pas sans conséquence sur le plan social.** Un taux de chômage élevé notamment chez les plus jeunes, combiné à une très faible dynamique d'emploi, n'est évidemment pas de nature à inverser le mal récurrent dont souffre la Lorraine : une **atonie démographique** désespérante due à un solde migratoire défavorable depuis plus de quarante ans. Faut-il rappeler une nouvelle fois que depuis 1968 chaque année il y a davantage de Lorrains qui quittent la région que de nouveaux habitants qui viennent s'y installer ? C'est également dans ce contexte que la région va prochainement être affectée par d'importantes restructurations militaires.

A la fin de cette première décennie du nouveau siècle, **la situation empire.**

Dans ces conditions, la Lorraine ne bénéficie que d'une **très faible dynamique dans le domaine des services.** Une démographie stagnante ne favorise à l'évidence ni le commerce, ni les services à la personne.

Dès lors **la tentation du repli** et la montée du découragement pourraient progressivement s'imposer. Fort heureusement ils ne font partie ni de la culture, ni du tempérament lorrains qui se caractérisent par **un fort volontarisme. Mais celui-ci ne saurait suffire à redresser la barre.** Un affichage délibérément -et artificiellement- optimiste cherchant à ne pas regarder la réalité et se contentant de formules toutes faites ne permettrait guère plus d'inverser la tendance, pas davantage que **des réponses au coup par coup, fussent-elles opportunes.**

Pour dessiner un avenir plus engageant, la Lorraine a besoin de **faire face à sa propre réalité** sans complaisance, avec la ferme volonté de progresser autour **d'objectifs clairement affichés.** La Lorraine reste aujourd'hui une région mal identifiée dans de nombreux domaines (économique, culturel, touristique...).

Elle souffre d'une image trop souvent brouillée même si nombre de nos compatriotes français ou européens connaissent le sérieux et le volontarisme de ses habitants.

*Repenser les
facteurs de son
attractivité*

La question d'une nouvelle attractivité lorraine devient dès lors essentielle pour notre région. Celle-ci a été une terre d'immigration, marquée par l'arrivée régulière de nouveaux habitants, qui au fil du temps se sont intégrés dans le creuset lorrain. Ce mouvement s'est inversé il y a maintenant une quarantaine d'années. Il faut tenter de le relancer dans les années qui viennent faute de quoi la Lorraine deviendra une région anodine.

Est-ce mission impossible ? Oui si aucune impulsion nouvelle n'est donnée. Non si **la Lorraine trouve en elle les capacités à dégager des éléments de différenciation qui donnent à d'autres l'envie de venir créer,** travailler et vivre en Lorraine. Elle est dès lors condamnée à recréer **des facteurs de visibilité** qui l'**identifient** et lui donnent une **nouvelle attractivité.**

Cela nécessite de la part des décideurs lorrains un effort important pour **repérer les nouveaux leviers de développement** et les soutenir de **manière continue** en recherchant d'abord **les effets de réseaux** plutôt que de concurrence.

Cinq leviers pour avancer

Au fil de ses travaux, le CES a progressivement mis en évidence **ces leviers de développement dans la différenciation**. Dans son rapport sur la situation économique et sociale de novembre 2008, il les identifiait clairement. Ils sont de nature à faire entrer la Lorraine dans un véritable processus de rattrapage et de différenciation.

Par ailleurs, ces éléments ont fait l'objet d'une contribution du CES à l'élaboration du rapport du Préfet Hubert Blanc, dont on ne peut que regretter l'absence de communication des éléments dans le débat actuel sur l'avenir de la Lorraine et du grand Nord-Est.

Les cinq leviers ainsi identifiés sont présentés dans la troisième partie de ce rapport :

1 Le fait métropolitain

Entre utopie et pragmatisme [p121]

2 L'enjeu transfrontalier

Au cœur du développement de la Lorraine [126]

3 Développement économique et industriel

La Lorraine face au défi de ses mutations [129]

4 Université de Lorraine en marche

Une construction pour de nouvelles dynamiques [132]

5 Transports, logistique

Multimodalité et intermodalité, affirmer la performance [134]

Incertitudes, avancées, mouvements

Au-delà du constat brut, qui reste préoccupant, **où en est exactement la Lorraine** à la fin de la première décennie du nouveau siècle ? A-t-elle pris **la mesure des grands enjeux** qu'elle doit maintenant nécessairement affronter ? Exprime-t-elle une **volonté puissante et coordonnée** pour le faire ? Prend-elle les **bonnes directions** ? A-t-elle **les moyens** de résoudre les principales questions qui lui sont posées et qui tournent autour de son **attractivité renouvelée** ?

Ces interrogations appellent aujourd'hui des **réponses certes nuancées** mais qui laissent entrevoir **plusieurs raisons d'espérer**.

Bien sûr, la Lorraine continue à être affectée par des processus de **division** et de parcellisation, qui engendrent trop souvent de l'inefficacité et qui **brouillent l'image** d'une région réellement mobilisée autour de projets et plus encore **autour d'un objectif commun et partagé**.

Dans ce contexte, notre région peine toujours à redéfinir **une vision cohérente de son espace**. Alors que le développement de la Lorraine s'est réalisé tout au long du siècle dernier autour des richesses de son sous-sol il faut aujourd'hui repenser la place de chaque bassin, ainsi que l'articulation entre les villes et les territoires plus excentrés. **Cet effort collectif n'est pas réalisé**. Dès lors la région navigue encore trop à vue et tend à s'enliser dans des visions trop floues ou trop exclusives. Rappelons une nouvelle fois que la **Lorraine n'a jamais su adopter un schéma régional d'aménagement du territoire** et qu'elle est une des rares régions françaises dans cette situation.

Mais dans le même temps **il serait inexact de considérer que la Lorraine demeure statique face à son avenir**. Les réflexions à ce sujet se multiplient, de nombreux projets sont à l'œuvre, nombre d'élus prennent l'initiative. Sur plusieurs sujets essentiels **les choses bougent**.

C'est sans doute au niveau de **la construction métropolitaine** que se perçoivent les évolutions les plus marquantes. D'Epinal à Thionville, en passant par Nancy et Metz les villes du **Sillon Lorrain** continuent de s'affirmer et de se mettre en réseau. Elles améliorent de plus en plus nettement leur qualité de vie, imaginent de nouvelles formes de démocratie locale, renforcent leurs potentiels touristique et culturel.

Au fur et à mesure **le réseau d'agglomération du Sillon Lorrain se met en place**. La construction progressive d'une « **Métropole multipolaire** » que le CES appelait de ses vœux dès 2008, devient une réalité. Elle est évoquée par le Président de la République dans son discours de Saint Dizier en octobre 2009. La Lorraine peut progressivement prétendre à **la mise en œuvre d'une métropole originale** qui ne soit pas nécessairement marquée par un continuum urbain, mais qui se caractérise par une très grande qualité de vie dans les domaines de l'environnement, des loisirs de la culture, de la santé, de la formation, de la recherche....

Metz et Nancy, qui sont enfin sorties d'une trop longue période de rivalités stériles ont **un rôle de moteur** dans cette construction. La qualité de leurs **équipements culturels** et des acteurs qui les animent (renforcée par la création du nouveau **Centre Pompidou**) constitue un atout essentiel. L'annonce récente de la mise en œuvre de **deux éco-cités** sur l'emplacement de la BA 128 à Metz et à Esch-Belval ainsi que d'un **éco-quartier** dans le secteur Nancy-République renforcent la visibilité de la future métropole.

Par ailleurs, dans un contexte de mise en œuvre progressive du Grenelle de l'environnement, la Lorraine se doit d'être une région encore plus volontariste dans la prise en compte de l'**impact écologique des projets de développement**. Ce mode d'action présente un double avantage dans la mesure où il permet de diminuer les contraintes de l'activité sur l'environnement tout en représentant un fort potentiel de création d'emplois.

Dans ce contexte, l'émergence d'une **Université Lorraine** forte et visible est une autre étape du redéveloppement lorrain. Elle s'inscrit à l'évidence dans le **processus dynamique** qui vient d'être décrit et s'appuie sur la forte **volonté de nos Présidents d'Université** qui, sans confondre vitesse et précipitation, sont fondamentalement d'accord sur l'objectif et les étapes nécessaires pour y parvenir.

Qui peut nier que les douze derniers mois qui précèdent la rédaction du présent rapport (novembre 2009) ont été marqués par des **avancées considérables** avec l'adoption du **plan Campus** et la création d'un **PRES lorrain**.

La Lorraine peut dès lors imaginer un nouvel avenir autour de ces premiers vecteurs de développement, tant le **fait urbain est aujourd'hui un puissant vecteur d'attractivité**. Elle ne doit pas pour autant abandonner ses **autres bassins** de vie et d'emploi mais au contraire imaginer pour eux des objectifs de croissance qui soient spécifiques et qui s'articulent avec le développement des villes. Une réflexion plus approfondie doit être menée sur **l'avenir du monde rural**, au delà des soutiens ponctuels.

Les situations dans les zones d'emploi en Lorraine sont très contrastées. Certains territoires connaissent en effet de graves difficultés (taux de chômage, destruction d'emploi, décroissance démographique déjà entamée). Par exemple, **la situation dans le Bassin Houiller** nécessite une approche plus globale de revitalisation et un soutien particulier dans sa recherche de construction métropolitaine transfrontalière.

Enfin la Lorraine doit **affronter plus sereinement la question luxembourgeoise** et s'inscrire réellement dans la construction d'une **Grande Région** située au cœur de L'Europe et non pas restreinte à des initiatives limitées de coopération transfrontalière.

Dans ce domaine les choses bougent également. Les **élus du Nord lorrain** sont sans nul doute de plus en plus sensibilisés et prennent des initiatives, notamment en matière de transport. Les contacts et les rencontres se multiplient et un sentiment de confiance réciproque s'installe.

Il devient indispensable de s'appuyer sur ces **nouvelles dynamiques** pour renforcer enfin **l'architecture institutionnelle de la Grande Région** et pour mettre en synergie le développement de ses composantes. Dans ce domaine, il faut le souligner, **bien du chemin reste à faire** tant il est vrai que cette question -pourtant essentielle- n'est traitée par les décideurs que de façon trop lointaine et trop imprécise.

La création effective d'un **GECT à la frontière sarroise**, l'hypothèse d'un **GECT au niveau franco-luxembourgeois**, le projet **Métroborder** initié par le Grand Duché du Luxembourg, sont autant de points d'appui qui peuvent permettre de passer à l'acte.

Surtout l'annonce par le Président de la République, lors de sa venue en Lorraine en octobre, d'une **opération d'intérêt national** autour de Belval, est l'événement important. Tout reste certes maintenant à construire mais **le pilotage va enfin pouvoir s'organiser** auquel les élus locaux et régionaux doivent être associés.

Constructions métropolitaines, émergence d'une **Université lorraine**, mises en **synergies transfrontalières**... Autour de ces **nouvelles lignes forces**, la Lorraine dispose aujourd'hui de nouveaux outils de développement, ceux-là même qui lui faisaient défaut il y a deux ou trois ans à peine.

Cette nouvelle dynamique est renforcée par **la prise en compte, à bras le corps, des grands enjeux d'infrastructures**. Dans ce domaine également 2009 a été marquée par de **fortes avancées** : prolongement du **TGV vers l'Est**, engagement résolu de traiter rapidement **la question de l'ouverture ferroviaire vers le Sud** en conciliant les intérêts locaux et régionaux, poursuite des études au sujet du **Canal Saône Moselle**, émergence progressive **d'un projet de grand port multimodal lorrain**.

Certes des débats demeurent, des divergences subsistent, mais celles-ci tendent à se réduire. Un consensus doit absolument se dessiner sur la nécessité d'une A31 "optimisée" intégrant à la fois les aménagements à 2x3 voies et les contournements des villes. Au-delà des querelles, on se dirige également vers un processus décisionnel sur la question **de la gare d'interconnexion du TGV en Lorraine**, qui pourrait enfin permettre de sortir d'une dispute qui n'a que trop duré.

Reste enfin **la question de la reconversion industrielle et économique de la Région**. Elle dépend à l'évidence des éléments qui viennent d'être longuement décrits et plus encore de l'évolution de la situation mondiale. Mais elle doit également s'appuyer sur **une stratégie régionale soutenue par l'Etat**.

Aujourd'hui force est de contester qu'en matière de développement économique la Lorraine est une nouvelle fois **au milieu du gué**. Elle connaît de très importantes **difficultés** dans de nombreux secteurs industriels. Mais, on l'a vu, **de nouveaux projets d'investissements** sont à l'œuvre. Certains sont annoncés (PSA à Trémery) d'autres pourraient se profiler (ULCOS,.....) De leur mise en œuvre dépend en partie l'avenir économique de la Lorraine.

Un nouveau paysage industriel pourrait dès lors prendre forme, prenant appui sur les **pôles de compétitivité** existants et à venir. Ils sont eux aussi de nature à redessiner l'image économique de notre région. C'est autour de ces mutations que celle-ci pourra reconvertir son économie et **la diversifier autour de secteurs nouveaux** à l'exemple du tourisme.

De quoi l'avenir de la Région sera-t-il fait ? Nul ne peut prétendre répondre avec précision à cette question. Notre avenir dépend à l'évidence d'une série de **paramètres nationaux ou internationaux** que nous ne maîtrisons pas. Mais nous savons que la Lorraine doit aussi, et peut être d'abord, compter sur ses propres forces et poursuivre l'effort pour entamer son **rattrapage**, développer **du mouvement** vers davantage de **visibilité** et de **différenciation** C'est de cette capacité de mise en mouvements que dépend aujourd'hui la réponse à **sa problématique centrale : l'attractivité**.

II. Éléments de diagnostic

Situation économique, sociale et environnementale de la Lorraine à l'automne 2009



1 — Conjoncture nationale et internationale

Quelle convalescence ?

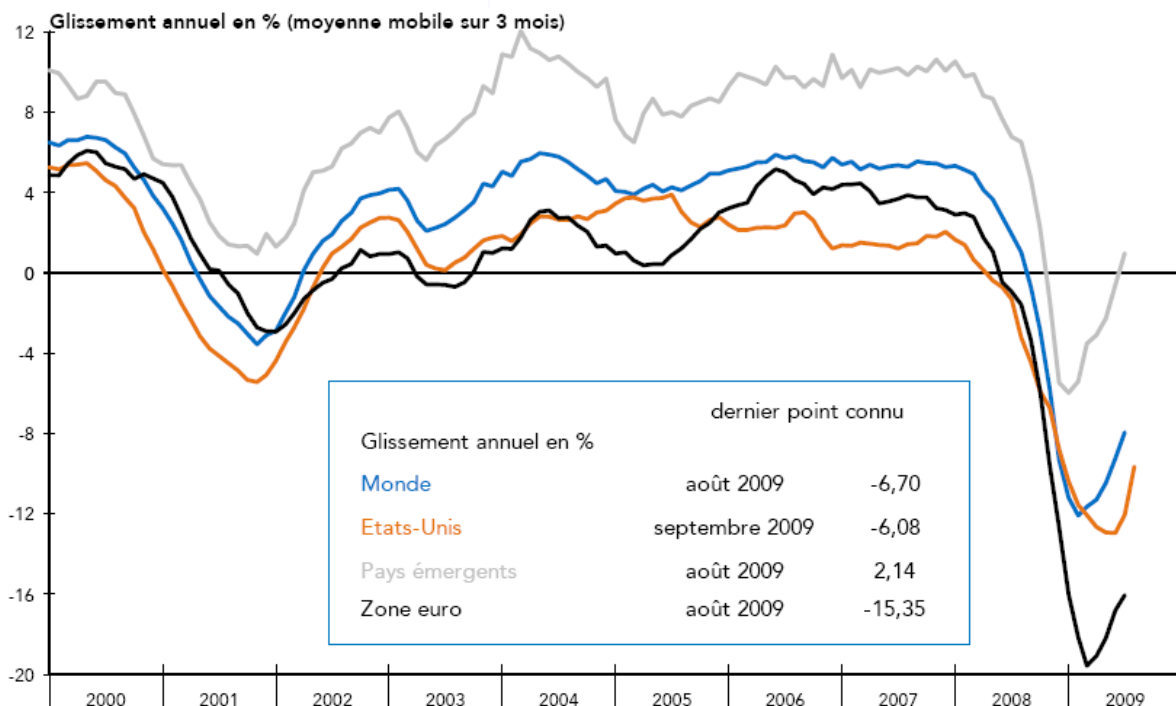
Notre analyse: la fin du premier semestre 2009 connaît un frémissement de la conjoncture internationale. Pour l'heure, il est difficile de faire la part des choses entre un rebond technique et les grandes tendances de fond de l'économie mondiale.

- Parmi les facteurs techniques de reprise, on note tout d'abord la comparaison statistique avec des données d'une économie déjà déclinante il y a un an. Le rôle des cycles des stocks ne doit également pas être sous-estimé : après avoir déstocké massivement, les industries reconstituent leurs stocks. Combinés, ces phénomènes contribueraient très vraisemblablement à une sortie apparente de récession dès l'automne 2009.
- Concernant les grandes tendances de fond, elles ne seront pas visibles avant 2010-2011. La plupart des économistes tablent sur une reprise lente, dans la mesure où la finance mondiale n'est pas encore totalement assainie.

La question des conditions de l'arrêt des relances budgétaires (quand ? comment ? à quelle vitesse?) et des effets attendus est désormais posée.

L'emploi, qui va subir la crise plus durablement, et les mutations économiques accélérées sont des enjeux centraux de cette sortie de crise. Ces deux éléments vont également marquer l'économie de la région dans les prochains mois.

1. Rebond mondial de la production industrielle

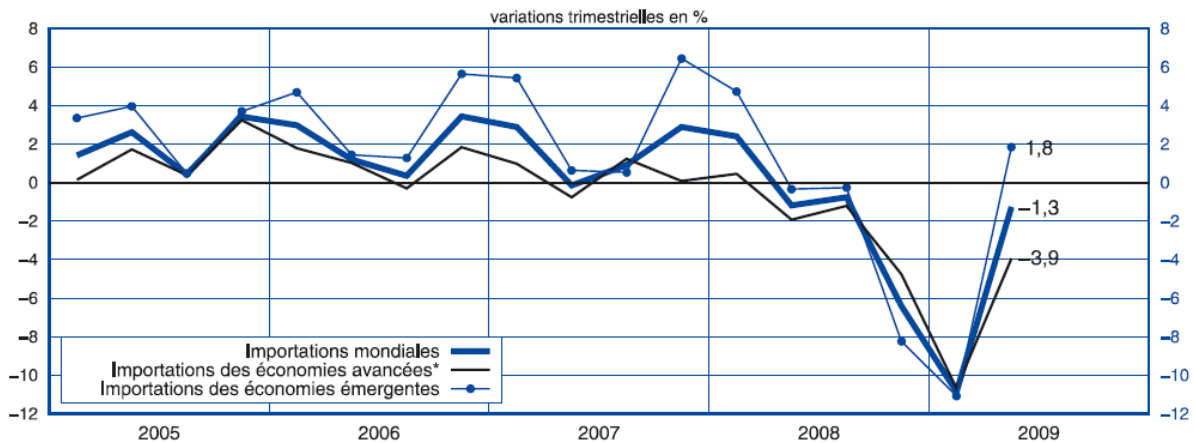


Evolution de la production industrielle mondiale (Graphique : Coe-Rexecode)

Rebond technique. Le second semestre 2009 est marqué par un rebond de la production industrielle mondiale. Le rôle de la fin de la dynamique de déstockage n'est cependant pas à sous-estimer dans cette reprise. En effet, le premier trimestre 2009 a vu la production industrielle chuter plus fortement que la

demande de produits. **La reprise de la production industrielle est donc plutôt à qualifier de rebond technique et doit être confirmée.**

Rétablissement du commerce mondial. Si la situation s'est nettement moins contractée dans les économies avancées qu'il était encore prévu en juin 2009, c'est notamment grâce à la forte reprise de la demande dans les pays émergents et particulièrement en Chine (efficacité du plan de relance du gouvernement chinois). Le commerce mondial, qui s'était effondré au tournant de 2009, s'est quasiment stabilisé au deuxième trimestre, tiré par les importations des pays émergents. Cette hausse de la demande profite en premier lieu aux pays fortement exportateurs comme le Japon et l'Allemagne.

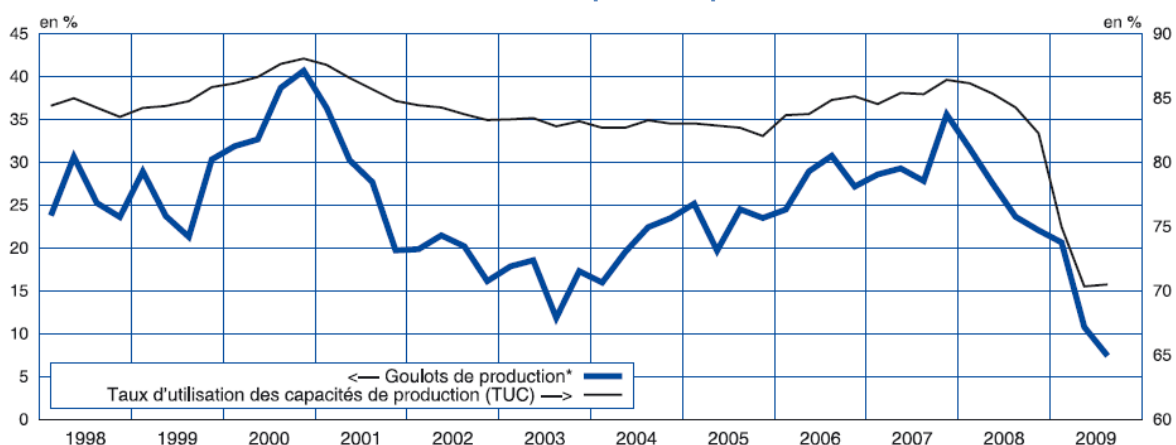


* OCDE hors Turquie, Corée, Mexique et pays d'Europe centrale.
Source : Centraal Planbureau

Commerce mondial, importations des économies émergentes et avancées
(Graphique INSEE, Point de conjoncture, octobre 2009)

Relances keynésiennes à l'œuvre. L'effet des plans de relance dans la stimulation de la demande intérieure a également joué un rôle notable dans ce début de reprise. A titre d'exemples, les impacts des plans de relance allemand et japonais sur la consommation privée illustrent le succès à court terme des relances keynésiennes, centrées sur la demande (prime à la casse, crédits d'impôts,...).

2. France : vers une sortie de récession au 2nd semestre 2009



* Proportion d'entreprises qui, si elles recevaient plus de commandes, ne pourraient pas produire davantage avec leurs moyens actuels..
Source : Insee, enquête trimestrielle sur l'activité dans l'industrie

Evolution du taux d'utilisation des capacités de production et des goulots de production
(Graphique INSEE, Point de conjoncture, octobre 2009)

Rebond oui, mais quid de la reprise ? On devrait assister à un rebond de la création de richesse en France. Il convient de ne pas confondre rebond et reprise, car les perspectives de reprise de la demande et de l'activité sont encore très floues. Ainsi, l'évolution du PIB pourrait confirmer la sortie de récession avec une

croissance de 0,5% aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2009. Au total, cela correspondrait à une baisse du PIB de -2% sur l'ensemble de l'année.

Comme décrit pour l'industrie au niveau mondial, la chute vertigineuse de la production industrielle française a été bien plus importante que celle de la demande effective (déstockage dès l'automne 2008 jusqu'au printemps 2009). Une reconstitution des stocks va donc être à l'origine d'une reprise technique de la production. Il est probable que l'effet de ce rebond soit particulièrement marqué dans le secteur des biens intermédiaires.

Demande intérieure durablement atone. Une des conditions pour transformer ce rebond technique en reprise pérenne serait de voir la demande repartir à un niveau plus élevé de façon durable. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle, avec une baisse de -1,2% entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009. Les perspectives ne sont guère plus encourageantes, et ce pour plusieurs raisons.

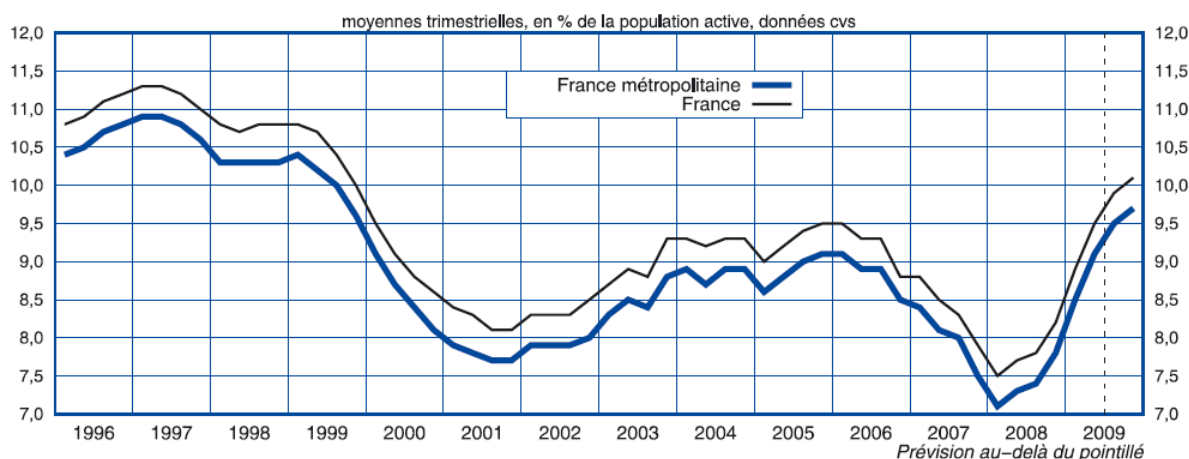
Tout d'abord **les perspectives d'évolution du pouvoir d'achat ne sont pas favorables** à une reprise de la demande. La stagnation des salaires, la poursuite des destructions d'emplois et la hausse du chômage devraient continuer à peser sur les revenus. La fin progressive des mesures de relance conjoncturelle ainsi que la reprise envisagée de l'inflation impacteront également le pouvoir d'achat en 2010.

Une **hausse du taux d'épargne** due aux anticipations des ménages face à la fiscalité et à la situation sociale est également à attendre.

Enfin, bien que les perspectives d'**investissement des ménages** dans l'immobilier laissent penser à une reprise prochaine, les délais habituels de construction repoussent à terme la hausse des investissements privés des ménages. Le repli devrait continuer au second semestre 2009, mais à un rythme moins important.

Emploi & chômage. Au vu du délai d'ajustement du marché de l'emploi à la conjoncture, le second semestre 2009 devrait voir l'emploi continuer de décroître. Le retour de la croissance serait cependant un frein à cette dynamique de destruction. Sur l'ensemble de l'année 2009, l'INSEE table sur un recul de l'emploi de 420 000 postes, dont 140 000 sur le second semestre. Les plus fortes contractions sont attendues dans l'industrie, la construction et les services marchands.

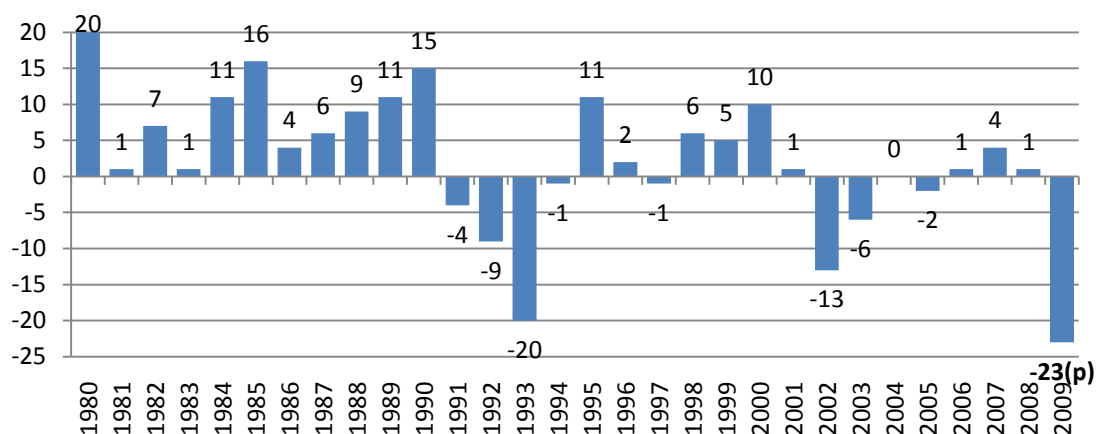
Après avoir atteint un point bas de 7,1% début 2008, le chômage français a nettement progressé pour atteindre 9,1% à la mi-2009. Les prévisions laissent penser que la hausse de ce taux devrait se poursuivre pour atteindre 9,7% à la fin de l'année.



France = France métropolitaine + Dom
 Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus
 Source : Insee, enquête Emploi

Taux de chômage (%)
 (Graphique INSEE, Point de conjoncture, octobre 2009)

Recul de l'investissement en 2009. La prévision pour 2009 de l'évolution de l'investissement dans les entreprises fait état d'un recul de -7,1%. De nombreux projets semblent avoir été mis en veille suite à la crise. Dans l'industrie manufacturière ce recul de l'investissement atteindrait en 2009 -23% selon l'INSEE.



Evolution annuelle en valeur de l'investissement dans l'industrie manufacturière
(Source INSEE et mise en forme CESL)

Environnement très incertain. Un rebond technique ayant été repéré au second semestre dans un climat très incertain, les caractéristiques structurelles de la crise restent d'actualité.

- L'endettement des pays de l'OCDE atteint des niveaux dangereux qui ne sont pas favorables aux marchés qui anticipent des hausses de la pression fiscale à venir. La situation budgétaire de l'Etat français est à ce titre peu encourageante, d'autant que les prévisions en la matière de son principal partenaire, l'Allemagne sont meilleures pour les années à venir.
- La création monétaire ne doit pas devenir excessive dans la mesure où les taux d'intérêt proches de zéro risquent de créer dès à présent des nouvelles bulles tant financières que dans l'immobilier.
- La compétitivité des entreprises de la zone euro souffre à l'export d'une valeur relativement forte de l'euro face au dollar.
- Le niveau des matières premières, artificiellement tiré par la surchauffe asiatique permanente, est un élément qui risque d'handicaper la reprise dans l'OCDE.
- Enfin, élément récurrent, le manque de coordination des politiques budgétaires européennes n'est pas favorable à la reprise française.

Notre analyse : dès 2011, la Lorraine devrait connaître le début du recul de sa population, ce qui en fera une des premières régions de France à perdre des habitants (seule, avec Champagne-Ardenne). Malgré un solde naturel positif, c'est le solde migratoire qui renverse la tendance. Cette évolution place la population active dans une dynamique de repli depuis 2006, symbole de la perte d'attractivité du territoire dont les départs touchent essentiellement une population de jeunes actifs, en couple et diplômés. Ce phénomène est d'autant plus inquiétant qu'il prive la région d'une partie de son potentiel de développement et a, d'ores et déjà, des conséquences sur la structure de la population. L'impact particulièrement fort de la crise économique en Lorraine va très certainement amplifier ces phénomènes menaçants.

Le centre de gravité de la Lorraine s'est déplacé ces dernières années vers le nord du sillon mosellan et la frontière luxembourgeoise : ce potentiel transfrontalier est une spécificité à exploiter dans un projet de territoire fort et visible et constitue un des défis majeurs du développement de notre région.

[Note : Les chiffres de ce chapitre sont exprimés au 1^{er} janvier]

1. le décrochage par rapport à la tendance nationale se confirme

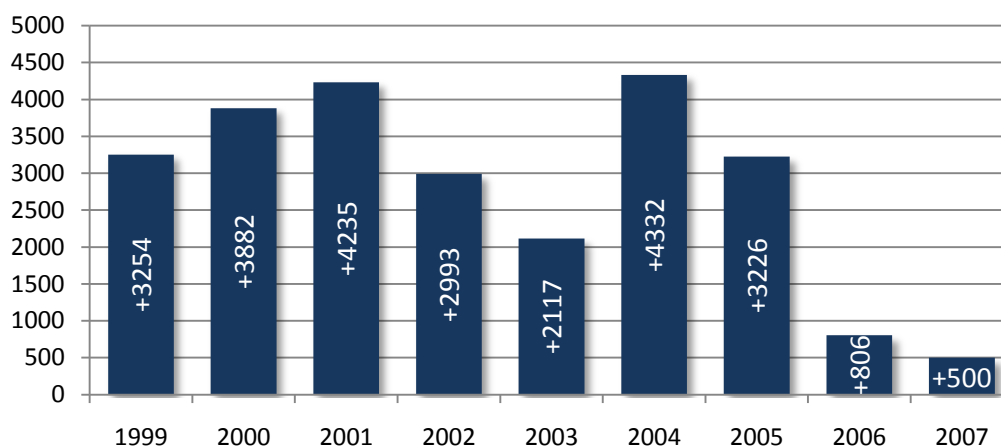
- *Une progression de seulement 500 habitants en 2008 pour la Lorraine*

	Population					Evolution 2007-2008
	1975	1999	2006	2007	2008 (p)	
Lorraine	2 330 900	2 311 655	2 335 694	2 336 500	2 337 000	+ 500
Moselle	1 006 373	1 023 400	1 036 700	1 037 500	n.p.	
Meurthe et Moselle	722 693	713 800	725 300	726 000	n.p.	
Vosges	397 957	381 000	380 000	379 500	n.p.	
Meuse	203 799	192 200	193 700	193 500	n.p.	
France métropolitaine	52 590 000	58 518 400	61 399 500	61 771 000	62 106 000	+ 335 000
Part Lorraine	4,43%	3,95%	3,80%	3,78%	3,76%	0,15%

Source : INSEE – Bilan économique 2008 Economie Lorraine (estimation au 1^{er} janvier)

Comme le rapport 2008 sur la situation économique et sociale le soulignait déjà, le positionnement de la Lorraine par rapport à la population métropolitaine a du mal à se stabiliser (la part dans la population métropolitaine de la région est de 3,8% depuis deux ans et la tendance n'est pas dynamique, s'orientant plus à la baisse qu'à la hausse).

La progression 2007-2008¹ (500 habitants supplémentaires) est presque quatre fois inférieure au rythme national (335 000 habitants supplémentaires, soit + 0,64% en France métropolitaine).



Evolution annuelle de la population lorraine - données au 31 décembre
(Source INSEE et mise en forme CESL)

- **Tendances longues : les écarts se confirment**

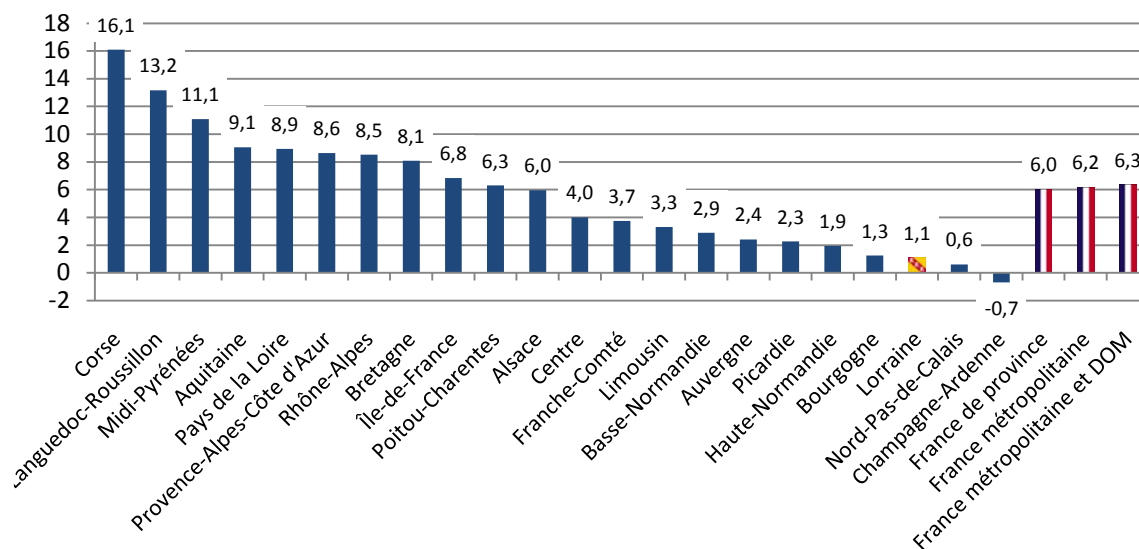
Sur des tendances plus longues, les écarts sont toujours importants pour 1999-2008 (+1,1% en Lorraine contre + 6,2% en France) et 1975-2008 (+ 0,3% contre + 18,1%...).

	1975 - 1990		1990 - 1999		1999 - 2008		1975 - 2008	
Lorraine	-26 609	-1,1%	+7 364	+0,3%	+25 345	+1,1%	+6 100	+0,3%
France Métropolitaine	+3 987 000	+7,6%	+1 919 613	+3,4%	+3 609 387	+6,2%	+9 516 000	+18,1%
Part de l'évolution Lorraine dans la croissance nationale	-0,7%		0,4%		0,7%		0,1%	

Source : INSEE – Bilan économique 2008 Economie Lorraine (estimations au 1^{er} janvier)

Certes, depuis le recensement de 1999, le taux de progression a bel et bien continué à augmenter. Mais si l'on intègre les estimations au 1^{er} janvier 2008, on note également que **la Lorraine continue à décrocher de la dynamique démographique nationale sur la longue période (1975-2008)**. La contribution lorraine à la croissance nationale a tendance à s'améliorer mais elle est très faible sur la longue période (0,1% de 1975 à 2008) ce qui explique la baisse du poids de la Lorraine dans la population française métropolitaine. La Lorraine, classée depuis 2005 au 11^{ème} rang des régions de France par rapport au poids démographique, demeure au 20^{ème} rang dans les évolutions de population depuis 1999 avec un gain de 1,1% soit 25 345 habitants supplémentaires, uniquement suivie par le Nord Pas de Calais (+0,6%), et la Champagne-Ardenne (-0,4%) qui est la seule région en évolution négative.

¹ Estimation au 1^{er} janvier



Accroissement de la population dans les régions de 1999 à 2008 (%) (Source INSEE et mise en forme CESL)

- Projections de population : déclin démographique et vieillissement**

	Population au 1er janvier	part de la Lorraine en France	Proportion % des									
			0-19 ans		20-59 ans		60 et +		80 et +		Age moyen	
			Lor	Fr	Lor	Fr	Lor	Fr	Lor	Fr	Lor	Fr
2005	2 333 504	3,84%	24,7	24,9	54,9	54,3	20,4	20,8	4,0	4,5	38,9	39,0
2010	2 335 100	3,75%	23,5	24,3	54,1	53,0	22,4	22,7	4,9	5,2	40,0	39,8
2015	2 321 990	3,67%	22,8	24,0	52,4	51,3	24,8	24,7	5,7	5,8	41,1	40,6
2020	2 298 056	3,57%	22,3	23,6	50,6	49,9	27,1	26,5	6,0	6,0	42,1	41,4
2025	2 264 549	3,48%	21,5	22,9	49,1	48,9	29,4	28,2	5,9	6,0	43,1	42,2
2030	2 224 643	3,38%	20,9	22,3	47,8	47,9	31,3	29,8	7,2	7,3	44,1	42,9

Projections de population en Lorraine et France Métropolitaine (Source INSEE, modèle OMPHALE - scénario central de projection)

D'après les prévisions de l'INSEE (modèle OMPHALE), un déclin de la population lorraine devrait s'amorcer dès 2011. On remarque également un vieillissement de la population avec un âge moyen qui passerait selon ce scénario de 38,9 à 44,1 ans entre 2005 et 2030. La part des 0-19 ans passerait de 24,7% en 2005 à 20,9% en 2030 et la part des 60 ans et + gagnerait plus de 10 points sur la période en passant de 20,4% à 31,3% de la population totale.

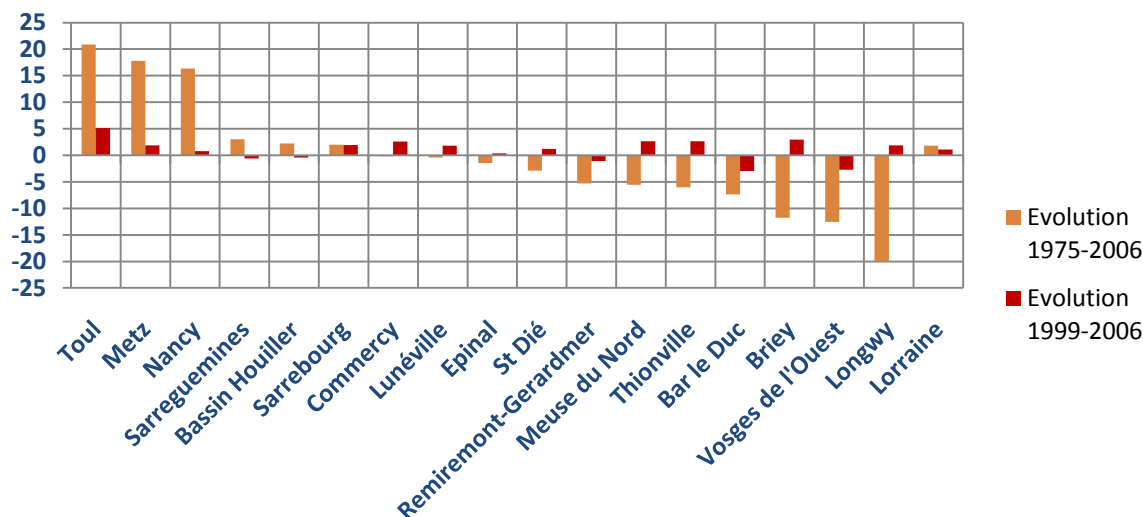
- Caractéristiques démographiques de la Lorraine en 1990, 1999, et 2005**

	Fécondité (ICF)			Espérance de vie à la naissance (hommes)			Espérance de vie à la naissance (femmes)			Solde migratoire annuel en 2005
	1990	1995	2005	1990	1995	2005	1990	1995	2005	
Lorraine	1,76	1,68	1,76	71,7	73,7	75,4	80	81,6	82,6	-3 785
France métropolitaine	1,78	1,79	1,9	72,8	75	76,8	81	82,5	83,8	95 170

Lecture : la fécondité est exprimée en nombre d'enfants par femme, l'espérance de vie à la naissance en années, le solde migratoire annuel en nombre de personnes.

Source INSEE, modèle Omphale

2. Des évolutions contrastées dans les zones d'emploi

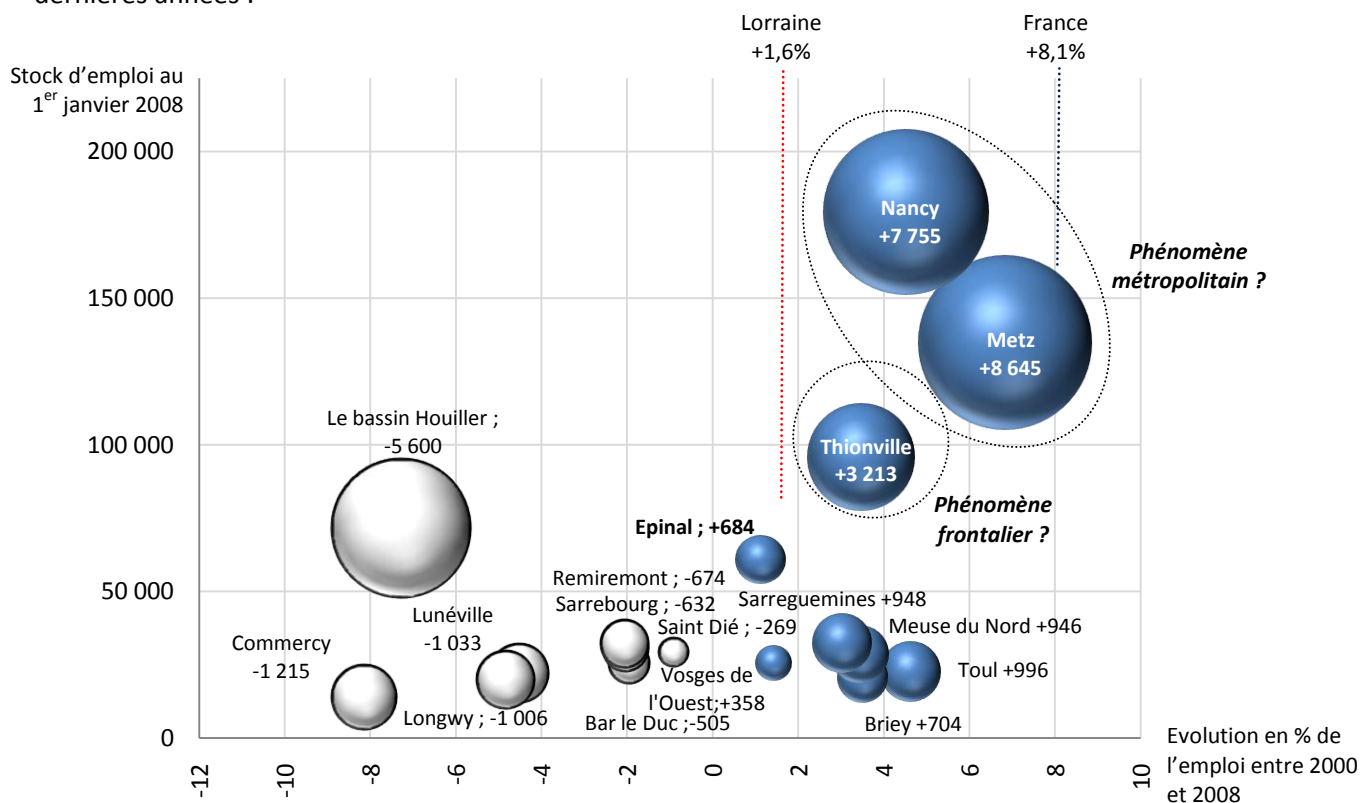


Evolution (en %) de la population dans les zones d'emploi et en Lorraine (Source INSEE et mise en forme CESL)

Les zones d'emploi lorraines ont connu entre 1975 et 2006 des évolutions très contrastées avec un écart de plus de 40 points entre la zone ayant gagné le plus d'habitants (Toul, +20,9%) et celle en ayant perdu le plus (Longwy, -20,0%).

Les zones d'emploi de Metz et Nancy ont bénéficié d'un fort développement démographique ces trente dernières années, illustration de **l'attrait auquel la Lorraine n'a pas échappé pour les territoires à dominante urbaine, fortement créateurs d'emplois.**

Illustration de ce phénomène, l'emploi s'est plus fortement développé autour du Sillon Lorrain ces dernières années :



Stocks d'emplois au 1^{er} janvier 2008 (ordonnées) et variation 2000-2008 de l'emploi des zones d'emplois (En % en abscisse et en nombre d'emplois dans la bulle) (Source INSEE, graphique CESL)

La zone d'emploi de Toul semble bénéficier d'une attractivité particulière car elle connaît depuis 1975 la plus forte augmentation de population en Lorraine. **Il conviendra de surveiller ses évolutions futures qui seront un bon indicateur de la capacité de résilience de ce bassin².**

Les anciens bastions sidérurgiques lorrains ont connu sur 30 ans des pertes démographiques importantes, conséquence inévitable de leur désindustrialisation. Cependant, ils bénéficient sur les 7 dernières années d'un regain d'attractivité, qui illustre très bien le **déplacement récent du centre de gravité de la Lorraine vers le nord du sillon lorrain et le Luxembourg**. Ainsi, les zones d'emploi de Thionville, Longwy et Briey gagnent 12 000 habitants entre 1999 et 2006 (**soit 47% de l'évolution régionale concentrée sur ces trois zones d'emploi**).

	1975	1982	1990	1999	2006	Evolution 1975-2006 (%)	Evolution 1999-2006 (%)
Toul	56 317	60 559	63 303	64 758	68 078	21	5
Metz	235 258	248 173	259 719	271 962	277 129	18	2
Nancy	359 639	404 024	411 713	415 045	418 352	16	1
Sarreguemines	81 800	83 033	82 705	84 809	84 274	3	-1
Bassin Houiller	258 939	268 535	270 653	265 735	264 652	2	0
Sarrebouurg	85 773	84 975	84 699	85 805	87 486	2	2
Commercy	45 079	44 213	44 349	43 853	44 995	0	3
Lunéville	78 474	78 731	77 608	76 763	78 137	0	2
Epinal	159 067	158 464	157 350	156 216	156 759	-2	0
St Dié	86 305	84 460	82 652	82 818	83 803	-3	1
Remiremont-Gerardmer	83 865	84 447	81 461	80 281	79 395	-5	-1
Meuse du Nord	91 264	87 645	85 020	84 004	86 211	-6	3
Thionville	343 987	322 621	313 848	314 888	323 180	-6	3
Bar le Duc	67 434	68 311	66 897	64 404	62 490	-7	-3
Briey	86 723	79 188	75 562	74 346	76 522	-12	3
Vosges de l'Ouest	68 613	68 498	64 861	61 693	60 018	-13	-3
Longwy	105 251	94 586	84 062	82 643	84 213	-20	2
Lorraine	2 293 788	2 320 463	2 306 462	2 310 023	2 335 694	2	1

Evolution de la population dans les zones d'emploi et en Lorraine (Source INSEE et mise en forme CESL)

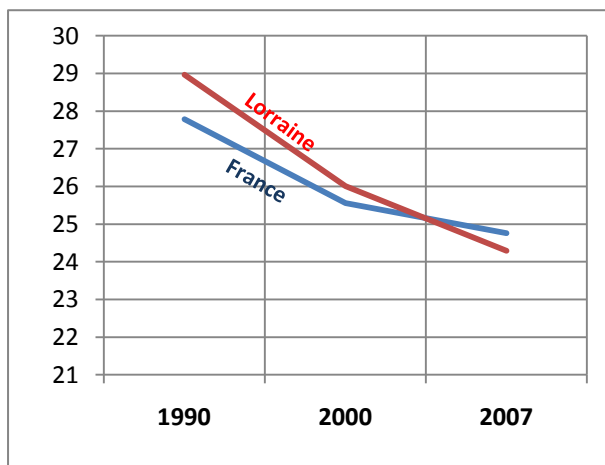
3. Evolution en structure de population : de moins en moins de jeunes

La faible dynamique démographique régionale ne permet pas de relever les tendances lourdes d'évolution de la structure par âge de la population lorraine induite par les effets de la crise des industries de base des années 80.

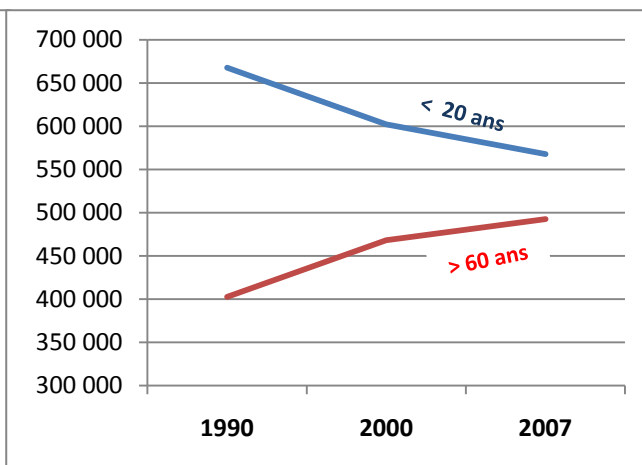
Dans l'absolu, **la Lorraine a perdu 100 000 jeunes de moins de 20 ans depuis 1991**, soit -15 % contre -2,7 % pour la France métropolitaine. A noter qu'une perte plus accentuée de cette classe d'âge se poursuit et aurait même tendance à se différencier avec les résultats observés au niveau national, puisque sur la période 2000-2007 la Lorraine perd 5,7 % des moins de 20 ans alors qu'on observe une progression de 2,7% pour la France métropolitaine.

² Voir le rapport du CES du 17 novembre 2008 « Quel avenir pour le bassin de Toul ? »

	1991		2000		2007	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%
moins de 20 ans	657 873	28,5%	602 261	26%	567 596	24,3%
de 20 à 59 ans	1 234 999	53,6%	1 245 659	53,8%	1 276 215	54,6%
60 ans et plus	411 842	17,9%	468 429	20,2%	492 689	21,1%
Total population lorraine	2 304 714	100%	2 316 349	100%	2 336 500	100%



Part en % des moins de 20 ans dans la population lorraine et de Métropole (source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de moins de 20 ans et des plus de 60 ans en Lorraine (source INSEE et mise en forme CESL)

Les migrations résidentielles, illustration du manque d'attractivité pour les jeunes³

La Lorraine fait partie des régions qui perdent le plus d'habitants au travers du phénomène de migrations résidentielles en occupant la 4^{ème} position derrière l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne et le Nord-Pas-de-Calais. Ce phénomène deviendra très vite préoccupant dans la mesure où il concerne en premier lieu une population âgée de 25 à 39 ans (49% du déficit migratoire contre 21% de la population), majoritairement cadres et professions intermédiaires (50% du déficit contre 15% de la population), essentiellement des couples (avec ou sans enfants, ils cumulent 70% du déficit).

Les effets de ces migrations amplifient les impacts démographiques et sociaux déjà inquiétants en Lorraine sur la structure de la population. Entre 1999 et 2006, la région a perdu 6% de couples avec enfant. Cette question met en lumière, une fois de plus, le problème de l'attractivité de notre région qui doit impérativement améliorer son potentiel à fournir des opportunités d'emplois pour les catégories jeunes, diplômées et en couple si elle ne veut pas voir le déclin de sa population active s'accroître.

³ Données issues de : Economie Lorraine INSEE N°179, *Migrations résidentielles : la Lorraine peu attractive pour les jeunes actifs qualifiés*, Juillet 2009

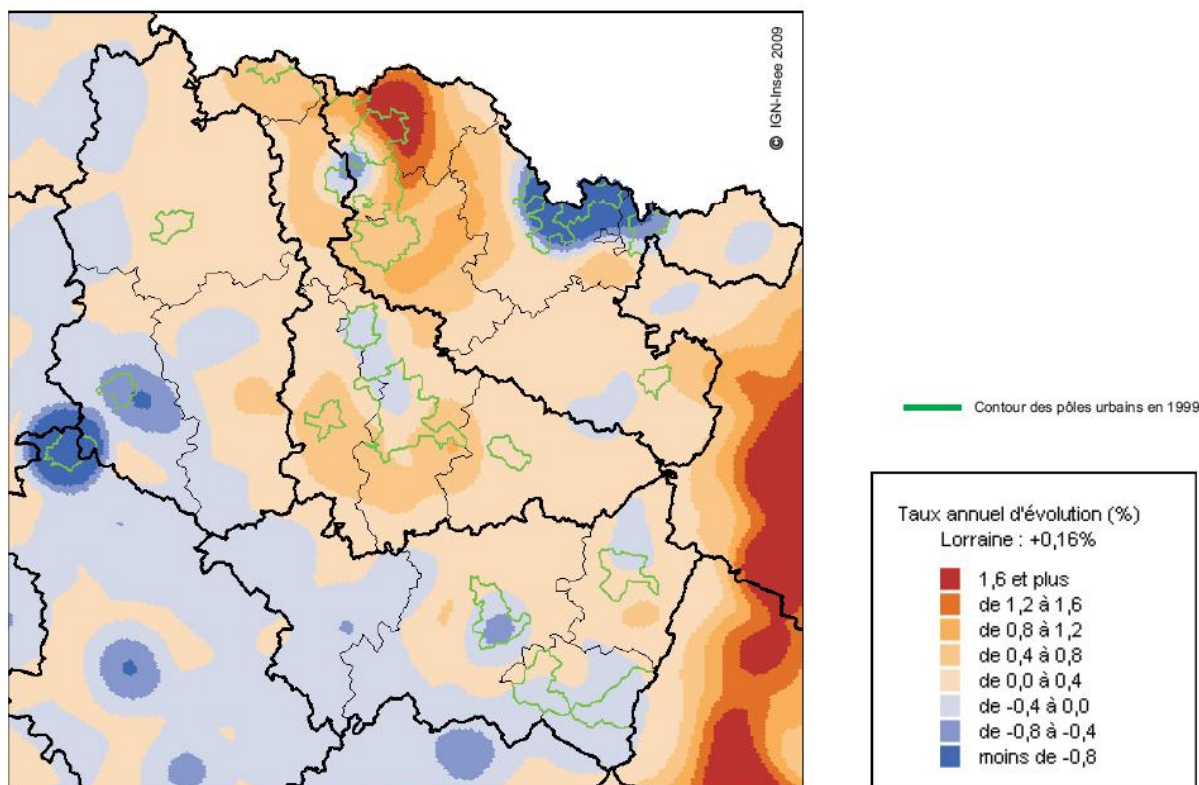
La baisse déjà entamée de la population active⁴

L'INSEE table sur une baisse de la population active de 7,4% d'ici à 2020, soit une perte de 80 000 actifs en 15 ans. En Lorraine, les effets démographiques⁵ ont un impact négatif précoce sur la population active (dès 2006) en raison d'un solde de migration des actifs autour de -3 300 par an entre 2006 et 2010. En France métropolitaine ces effets démographiques sont encore positifs sur cette période en raison d'un meilleur taux d'activité.

Là encore, on ne peut que constater un décrochage de la Lorraine par rapport à la France métropolitaine qui devrait voir sa population active augmenter de 700 000 individus d'ici à 2015 pour se stabiliser ensuite autour de 28,3 millions.

4. Un déplacement du centre de gravité lorrain vers le nord : « l'effet Luxembourg »

L'attractivité du Luxembourg se confirme dans les résultats du recensement de population de 2006. **Les 20 dernières années ont très nettement vu le centre de gravité démographique lorrain se déplacer vers le Nord.**



Taux annuel d'évolution de la population lorraine entre 1999 et 2006 (Source INSEE⁶)

⁴ Economie Lorraine INSEE (et CES) N°178, *La Population active lorraine à l'horizon 2020 : Des inflexions à soutenir pour enrayer une baisse engendrée dès 2006*, Juillet 2009

⁵ Effet des migrations et effet de la pyramide des âges

⁶ Economie Lorraine INSEE N°153, *Recensement 2006 : une croissance faible et limitée aux espaces périurbains*, Janvier 2009

Une étude de l'INSEE⁷ se concentrant sur l'analyse de la répartition des revenus lorrains illustre cette tendance. **Les revenus des frontaliers lorrains travaillant au Luxembourg** représentent 7% des revenus régionaux totaux et **dépassent les 50% dans certains cantons** (Cattenom, Fontoy et Villerupt).

Ainsi, la population active lorraine se concentre-t-elle de plus en plus sur le nord du sillon lorrain et l'espace frontalier. Les zones d'emploi de Thionville, Metz, Bassin-Houiller, Sarreguemines, Longwy, Briey et Meuse du Nord concentrent 51,2% des actifs en 2006 contre 48,9% en 1990.⁸

La Lorraine ne peut envisager son développement futur sans avoir conscience des spécificités liées à l'évolution de sa population et de ses déplacements. D'une part, sa place dans la Grande Région et plus particulièrement ses relations avec le Luxembourg, d'autre part, le développement autour de ses aires urbaines le long du sillon lorrain sont des éléments essentiels à analyser de ce point de vue.

⁷ Economie Lorraine INSEE N°154, *Les revenus des ménages du nord lorrain : boostés par les salaires frontaliers*, Janvier 2009

⁸ Economie Lorraine INSEE (et CES) N°178, *La Population active lorraine à l'horizon 2020 : Des inflexions à soutenir pour enrayer une baisse engendrée dès 2006*, Juillet 2009

3 — L'emploi en Lorraine

Une croissance trop faible pour une réelle attractivité du territoire

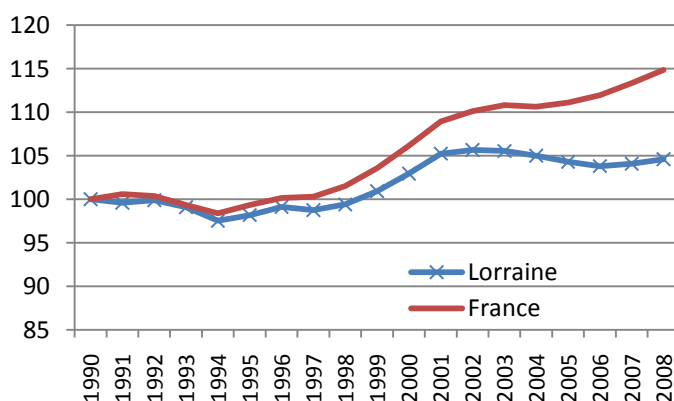
Ce chapitre s'attache à décrypter les évolutions de l'emploi en Lorraine (champ INSEE 1990-2008)⁹ avant la crise économique. Le chapitre suivant est consacré à l'analyse de l'impact sur l'emploi lorrain (champ URSSAF) de la crise économique.

Notre analyse : bien que la Lorraine ait créé 4 139 emplois (soit +0,49%) entre janvier 2007 et janvier 2008, l'analyse à moyen terme des évolutions laisse paraître un décrochage par rapport au national (la contribution de notre région à la création d'emploi totale en métropole est de 0,7% seulement entre 2000 et 2008, alors qu'elle était de 1,1% entre 1990 et 2008). L'analyse sectorielle présente une forte désindustrialisation de l'emploi lorrain, sans que pour autant un autre secteur porteur de dynamique positive ne soit clairement identifié. Cette évolution joue sur la disparition progressive de la spécificité de région industrielle que pourrait encore amplifier la crise jusqu'à une perte totale d'identité.

Les conséquences du choc de 2001 se sont traduites par un décrochage des dynamiques de l'emploi global (dans les services, le commerce et la construction). L'importance de l'industrie dans l'activité économique au sens large reste donc très visible dans notre région.

1. Bilan 2000-2008 de l'emploi Lorrain : une croissance bien trop faible pour améliorer l'attractivité régionale

Depuis le début de 1990, la Lorraine gagne 5 % d'emplois alors que la progression en France métropolitaine est de 15 %. Sur la période 2000-2008, 13 315 emplois ont été créés en Lorraine, ce qui représente 0,7 % des emplois créés en France métropolitaine. Sur ce champ INSEE (emploi total tous secteurs), la part de la Lorraine est en recul sur l'ensemble des secteurs (industrie, commerce, construction, services). On note un décrochage très net de la dynamique d'emploi lorraine à partir de 2001, année à partir de laquelle la région a commencé à détruire des emplois avant d'en recréer courant 2006.



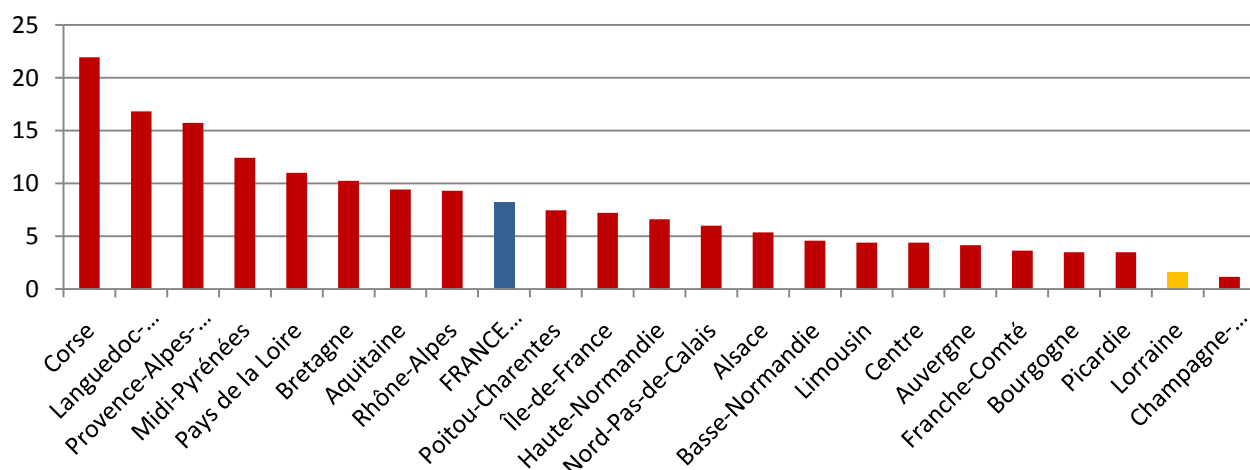
Evolution de l'emploi total au 1^{er} janvier, base 100 en 1990 (Source INSEE et mise en forme CESL)

Création d'emplois	1990-2008	2000-2008
Lorraine	37 091	13 315
France Métropolitaine	3 305 393	1 935 935
Part de la Lorraine dans la création d'emplois	1,10%	0,70%

Source INSEE

⁹ La globalité du champ de l'emploi (emploi salarié des secteurs marchand et non marchand + emploi non salarié) ne peut s'appréhender qu'au regard des statistiques de l'INSEE mais ne sont disponibles que pour l'année n-2 au 31/12 (ou n-1 au 01/01). Les données UNEDIC et URSSAF ne couvrent que le champ de l'emploi salarié du secteur marchand mais permettent néanmoins une approche conjoncturelle importante, développée dans le chapitre suivant.

En comparaison avec les autres régions métropolitaines, la Lorraine affiche des performances très médiocres puisqu'elle apparaît à l'avant dernier rang des régions sur la période allant de janvier 2000 à janvier 2008.



Evolution de l'emploi total (%) dans les régions de janvier 2000 à janvier 2008 (source INSEE et mise en forme CESL)

La Lorraine représente 3,30% de l'emploi total national alors que sa population contribue à hauteur de 3,76% de la population française.

Structurellement, l'équilibre sectoriel de l'emploi lorrain s'est largement redéfini. Les éléments les plus significatifs concernent bien entendu la chute de l'emploi industriel qui perd près de 10pts depuis et passe sous la barre des 20 % à partir de 2003 (en 2008, la Lorraine compte plus de 18% d'emplois industriels contre 15% en France). Autre élément significatif, la montée en charge relative des services qui représentent désormais près de 60 % des emplois lorrains contre 62% dans la métropole. Malgré cette tertiarisation de l'emploi lorrain, on note toujours une forte spécialisation industrielle dans les biens intermédiaires et l'automobile de notre région au regard des chiffres moyens français.

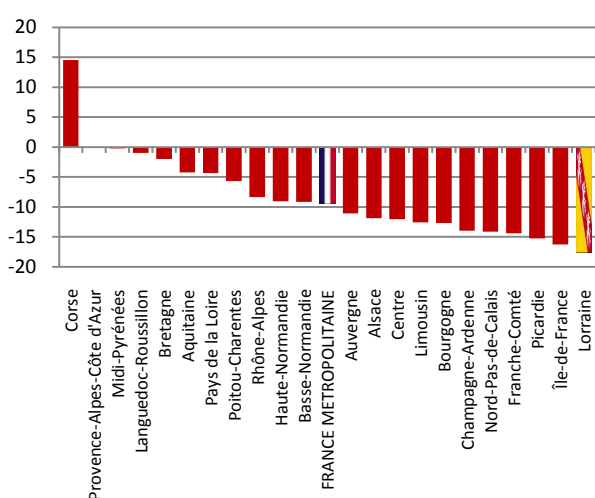
	Lorraine			France	% Lorraine
	1990	2000	2007	2007	2007
Emploi total	803 328	844 884	843 375	25 342 362	3,30%
Emploi salarié	724 735	790 332	807 121	23 316 676	3,50%
Emploi total industrie	222 018	188 604	154 344	3 843 774	4%
Emploi salarié industrie	215 598	183 102	148 676	3 674 503	4%
% industrie dans l'emploi total	27,6	22,3	18,30%	15	
Emploi total agriculture	28 790	22 236	21133	878 088	2,40%
Emploi salarié agriculture	5 595	7 605	6 531	344 626	1,90%
% agriculture dans l'emploi total	3,6	2,6	2,5	3	
Emploi total construction	56 190	51 781	57 801	1 730 487	3,30%
Emploi salarié construction	48 481	46 597	50 560	1 468 637	3,40%
% construction dans l'emploi total	7	6,1	6,8	7	
Emploi total commerce	102 827	109 405	112 250	3 460 388	3,20%
Emploi salarié commerce	87 557	98 767	101 638	3 087 208	3,30%
% commerce dans l'emploi total	12,8	12,9	13,3	14	
Emploi total services	393 203	476 858	499 716	15 712 091	3,20%
Emploi salarié services	367 031	454 558	475 337	14 741 702	3,20%
% services dans l'emploi total	48,9	56,4	59,2	62	

Evolution sectorielles de l'emploi (Source INSEE et mise en forme CESL)

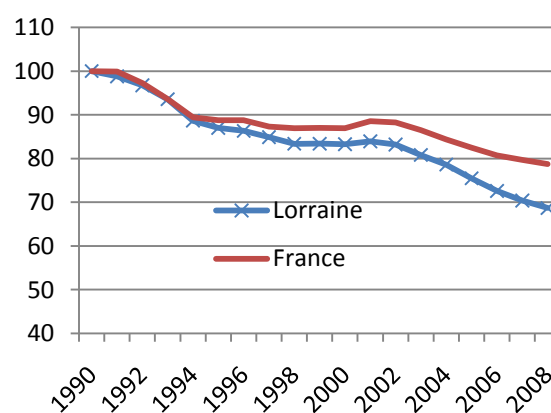
2.1 Industrie : une évolution toujours très préoccupante. La Lorraine perd sa spécificité de région industrielle

Avec 154 344 emplois dans l'industrie, la Lorraine représente (au 1^{er} janvier 2008) 4 % des emplois industriels de la France métropolitaine (contre 4,6% en 1990). Après avoir occupé en 1990 le 6^{ème} rang pour le nombre d'emplois dans l'industrie, la Lorraine se situe au 10^{ème} rang début 2008, ce qui place désormais notre région dans une « moyenne » alors qu'elle était identifiée comme une des régions les plus industrialisées.

En l'espace de huit ans (du 1^{er} janvier 2000 au 1^{er} janvier 2008), la Lorraine a perdu 17,5% d'emplois industriels, ce qui équivaut à 32 795 postes. Si l'on note pour l'emploi total lorrain un décrochage autour de 2001, c'est dès le milieu des années 1990 qu'il s'est produit pour l'industrie. De 2000 à 2009, 40 000 emplois industriels ont été perdus, ce qui représente 1 emploi industriel sur 5.



Evolution de l'emploi industriel dans les régions de janvier 2000 à janvier 2008 (source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de l'emploi industriel base 100 en janvier 1990 (source INSEE et mise en forme CESL)

La métallurgie et la transformation des métaux sont le secteur d'activité le plus présent en Lorraine avec 26 349 salariés en janvier 2008, suivis de l'industrie automobile (19 987 personnes) et des industries agroalimentaires (18 250 personnes).

Depuis janvier 2000, la quasi-totalité des secteurs d'activités industriels a détruit des emplois à l'exception de la pharmacie (+4,1 %) et de la construction navale (+13,8 %), mais ces deux secteurs représentent moins de 3 000 emplois. Les pertes ont été particulièrement sévères dans la production de combustible (avec l'arrêt de la dernière mine de charbon), dans l'habillement et cuir, le textile et les industries des équipements du ménage.

Malgré le fort développement du secteur automobile entre 1990 et 2000 (+18% d'emplois), le modèle de ré-industrialisation lorrain est encore bien timide. Aucune grande dynamique motrice de l'emploi industriel ne s'est fait sentir lors de la dernière décennie, ce qui place désormais la Lorraine en milieu de tableau des régions en termes d'emploi industriel.

¹⁰ Données au 1^{er} janvier

<i>Secteurs de l'industrie</i> <i>Données au 1^{er} janvier</i>	Nombre d'emplois en Lorraine 2008	Evolution 1990-2008 (%)		Evolution 2000-2008 (%)		Part de la Lorraine (%) en 1990	Part de la Lorraine (%) en 2008
		Lorraine	France	Lorraine	France		
Métallurgie et transformation des métaux	26 349	-44,6	-22,2	-17,4	-9,2	9,1	6,5
Industrie automobile	19 987	18,0	-16,6	-0,7	-4,3	5,2	7,4
IAA	18 250	-17,0	0,6	-8,9	-1,5	4,0	3,3
Industrie des équipements mécaniques	14 689	-12,2	-9,7	-12,7	-3,8	3,6	3,5
Chimie, caoutchouc, plastiques	12 405	-9,9	-17,9	-13,4	-10,8	3,7	4,0
Industrie du bois et papier	10 528	-12,5	-27,7	-11,3	-12,3	5,5	6,6
Eau, gaz, électricité	8 668	0,0	-1,8	-1,7	-3,5	4,2	4,3
Industries des produits minéraux	7 576	-31,2	-28,0	-11,1	-7,6	5,1	4,9
Industrie des équipements du foyer	6 348	-58,2	-39,7	-43,0	-25,3	5,6	3,9
Edition, imprimerie, reproduction	5 269	-25,0	-23,5	-16,3	-15,5	3,0	2,9
Industries des équipements électriques et électroniques	4 720	-16,7	-17,8	-16,6	-12,4	2,2	2,2
Industrie textile	4 214	-62,7	-58,4	-44,8	-40,9	6,6	6,0
Industrie des composants électriques et électroniques	3 857	1,3	-0,2	-13,3	-7,4	2,2	2,2
Pharmacie	2 146	19,7	2,7	4,1	9,1	1,2	1,4
Habillement, Cuir	1 494	-83,4	-70,6	-63,3	-45,1	3,2	1,9
Production de combustibles et de carburants	1 362	-90,8	-61,5	-81,0	-21,8	21,0	5,0
Construction navale	814	10,4	-25,5	13,8	-0,3	0,4	0,6
Total	148 676	-31,3	-21,3	-17,5	-9	4,6	4,0

(Source INSEE et mise en forme CESL)

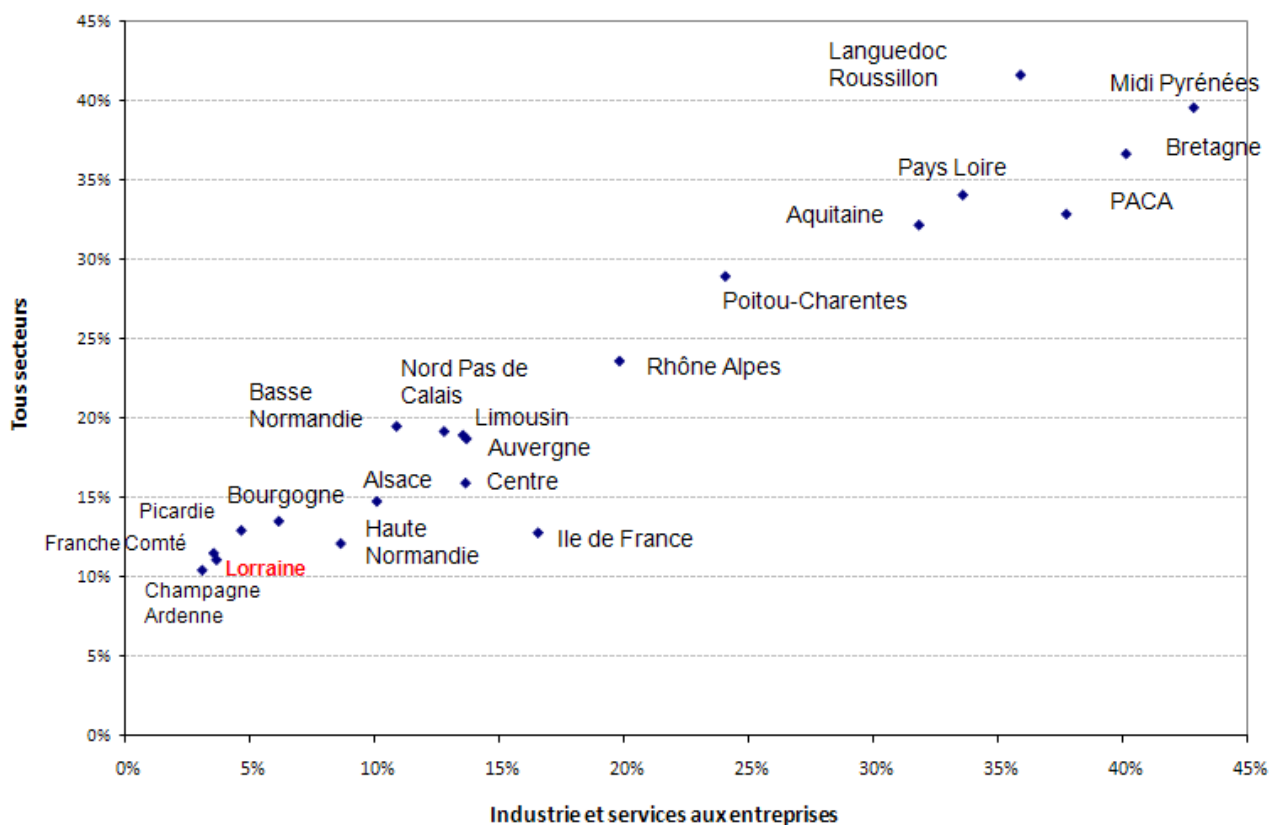
Notre région a plus que jamais besoin de construire un véritable projet industriel, innovant, lisible et générateur d'emplois, y compris dans les services. C'est notamment sur les pôles de compétitivité que repose cet enjeu de construction de l'identité industrielle de la Lorraine, un des leviers de l'attractivité régionale.

Cette question est d'autant plus vitale que la ré-industrialisation se place dans la plupart des grands enjeux du développement d'une région, qu'il s'agisse de l'emploi de service, de l'économie de la connaissance, de l'attractivité du territoire, du développement durable.

- **L'industrie au cœur des dynamiques d'emploi**

Une étude du cabinet Revery¹¹ et de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble donne une nouvelle confirmation du **moteur important que constitue l'industrie sur la dynamique globale de l'emploi**. En agglomérant, au sein du potentiel d'emploi industriel, les emplois de services aux entreprises (notamment la logistique, l'intérim, les bureaux d'études, la comptabilité...) et en prenant donc en compte le phénomène d'externalisation de services qui demeure étroitement attaché à l'activité industrielle, **il est alors possible de conclure à une dynamique positive de l'emploi industriel « au sens large »**. Les régions françaises ayant connu le plus fort développement de l'emploi au cours de ces dernières années sont aussi celles dont l'industrie a été la plus dynamique. Mais même **si l'on élargit ainsi le périmètre industriel, la Lorraine se présente en avant dernière position des régions françaises en termes d'évolution globale de l'emploi et d'évolution de l'emploi « industrie et services aux entreprises » depuis 1993**.

¹¹ Dont il est fait état dans le journal Alternatives Economiques (N° 266 février 2008)

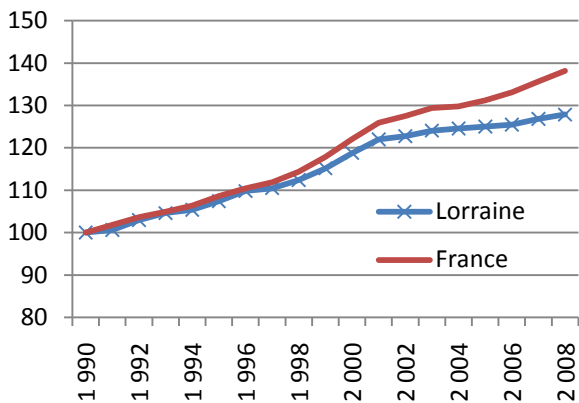


Evolutions de l'emploi total et de l'emploi dans les secteurs industrie et services aux entreprises entre le 1^{er} janvier 1994 et le 1^{er} janvier 2007 (Source INSEE et mise en forme CESL)

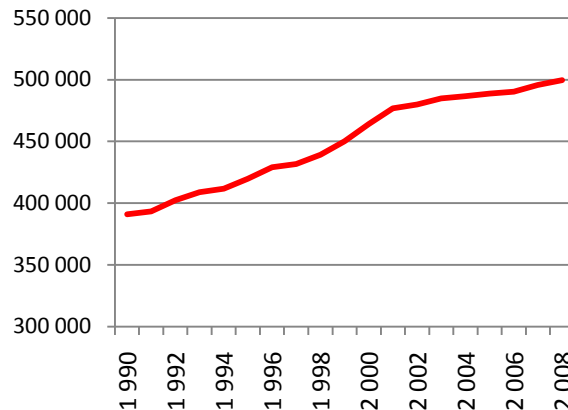
2.2 Services : une dynamique lorraine de création d'emplois trop faible

Au 1^{er} janvier 2008 la Lorraine compte 475 000 emplois dans les activités de service, dont le tiers est occupé par l'éducation, la santé et l'action sociale. Depuis 1990 les emplois dans les services n'ont cessé de progresser en Lorraine mais à un rythme nettement inférieur à celui observé en France métropolitaine. **La part de la Lorraine dans les emplois de services de la France métropolitaine était de 3,5 % en 1990 et est en recul, s'élevant à 3,2 % en janvier 2008.** Seuls les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale se situent au dessus du poids démographique de la Lorraine (3,76%), tous les autres secteurs sont en dessous. On note même un poids inférieur à 2% pour la recherche développement, les activités récréatives, culturelles et sportives.

C'est à partir de 2001 que l'on note le décrochage de la dynamique lorraine de création d'emploi de services par rapport à la dynamique nationale. Ce phénomène est à mettre en lien avec ce que le CESL a déjà identifié comme étant le deuxième choc industriel lorrain et illustre parfaitement le postulat selon lequel **l'industrie reste le moteur de la création d'emploi, y compris dans les services.**



Evolution de l'emploi dans les services base 100 en janvier 1990 (source INSEE et mise en forme CESL)



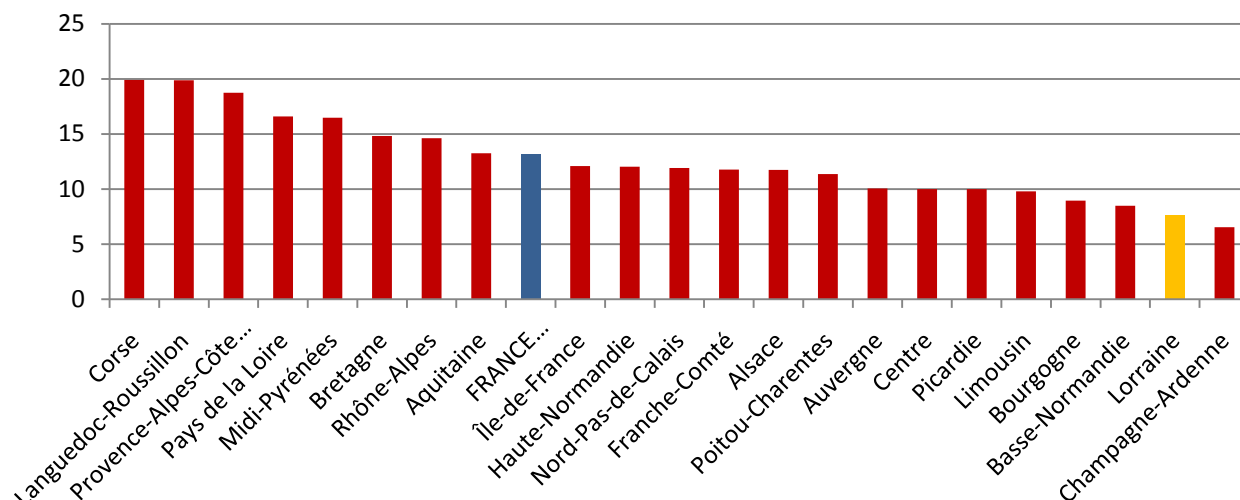
Nombre d'emplois dans les services en Lorraine (source INSEE et mise en forme CESL)

Secteurs des services <i>Données au 1^{er} janvier</i>	Nombre d'emplois en Lorraine 1/1/2008	Evolution 1990-2008 (%)		Evolution 2000-2008 (%)		Part de la Lorraine (%) 1/1/1990	Part de la Lorraine (%) au 1/1/2008
		Lorraine	France	Lorraine	France		
Transports	33 701	9,3	26,2	2,2	11,4	3,5	3,1
Activités financières	18 004	2,0	7,7	9,0	12,1	2,5	2,4
Activités immobilières	6 935	52,8	6,5	28,3	11,1	1,6	2,3
Services aux entreprises	94 135	71,9	75,1	18,6	22,4	2,8	2,7
Postes et télécommunications	14 429	-9,2	2,6	-7,3	-1,5	3,3	3,0
Conseils et assistance	27 595	96,0	81,9	39,3	28,4	1,9	2,0
Services opérationnels	49 037	125,9	132,1	19,1	28,6	3,5	3,4
Recherche et développement	3 074	-0,6	28,9	8,2	13,3	2,5	1,9
Services aux particuliers	59 837	83,8	85,7	19,6	22,3	2,9	2,8
Hôtels et restaurants	23 132	56,9	59,7	21,0	23,4	2,8	2,7
Activités récréatives, culturelles et sportives	6 800	1,8	62,6	-0,2	11,3	2,9	1,8
Services personnels et domestiques	29 905	168,7	136,1	24,1	26,4	2,9	3,3
Education - santé - action sociale	159 623	13,3	22,8	1,2	6,2	4,2	3,9
Education	61 917	-6,8	2,8	-10,0	-7,0	4,3	3,9
Santé, action sociale	97 706	31,3	39,8	9,8	16,6	4,1	3,9
Administration	103 102	24,2	34,4	4,2	9,9	3,8	3,5
Administration publique	94 092	20,9	31,0	4,4	10,2	4,0	3,7
Activités associatives et extra-territoriales	9 010	75	65	3	8	2,4	2,5
Total	475 337	31	41	8	13	3,5	3,2

(source INSEE et mise en forme CESL)

Notons qu'il sera important de rester attentif aux évolutions futures de l'emploi public dans les services au vu des réformes en cours (réduction d'effectifs dans la fonction publique étatique, réforme de la carte militaire, réforme des collectivités territoriales).

Au final, dans la comparaison avec les autres régions sur la période 2000-2008, la Lorraine figure à l'avant-dernier rang des régions pour la progression des emplois dans le secteur des services.



Evolution des emplois dans les services de janvier 2000 à janvier 2008 (source INSEE et mise en forme CESL)

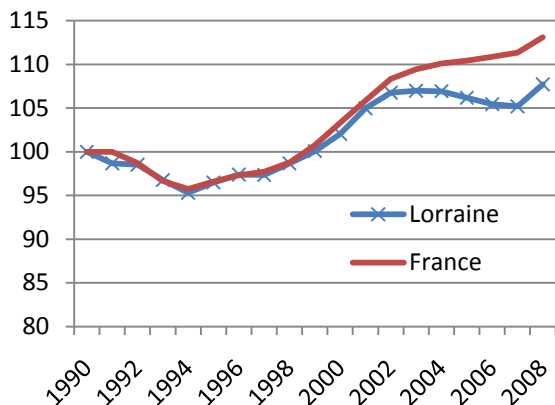
2.3 Commerce : reprise de la création d'emplois en 2007

Avec 101 638 emplois, le secteur du commerce lorrain représente 3,3 % des emplois de la France métropolitaine. Une fois de plus, cette représentation est inférieure au poids démographique de la région (3,76%). Sa progression, quelle que soit la période prise en compte, reste inférieure à la progression observée au niveau national, et sa dynamique de création est à la baisse sur le long terme.

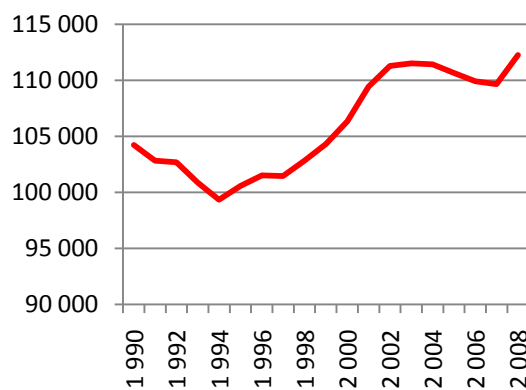
Une note positive réside dans une croissance notable des emplois de commerce courant 2007, avec la création de 2 615 emplois du 1^{er} janvier 2007 au 1^{er} janvier 2008, malgré les effets du choc de 2001 qui a aussi touché le secteur du commerce.

Secteurs du Commerce Données au 1 ^{er} janvier	Nombre d'emplois en Lorraine 1/1/2008	Evolution 1990-2008 (%)		Evolution 2000-2008 (%)		Part de la Lorraine (%) 1/1/1990	Part de la Lorraine (%) au 1/1/2008
		Lorraine	France	Lorraine	France		
Commerce et réparation automobile	14 693	24,3	12,1	0,1	3,6	3,1	3,5
Commerce de gros, intermédiaires	24 932	-9,3	5,9	0,8	4,0	2,9	2,5
Commerce de détail, réparations	62 013	26,5	36,0	10,4	16,3	4,0	3,7
Total emplois commerce	101 638	15,1	21,4	6,3	10,2	3,5	3,3

(source INSEE et mise en forme CESL)



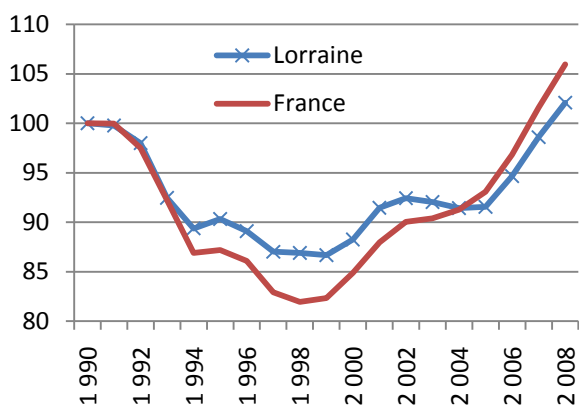
Evolution de l'emploi dans le commerce - Base 100 au 1/1/1990 (source INSEE et mise en forme CESL)



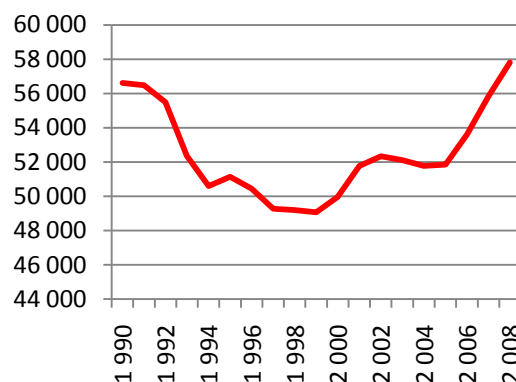
Nombre d'emplois dans le commerce en Lorraine (source INSEE et mise en forme CESL)

2.4 Construction : une dynamique intéressante malgré un mauvais positionnement national

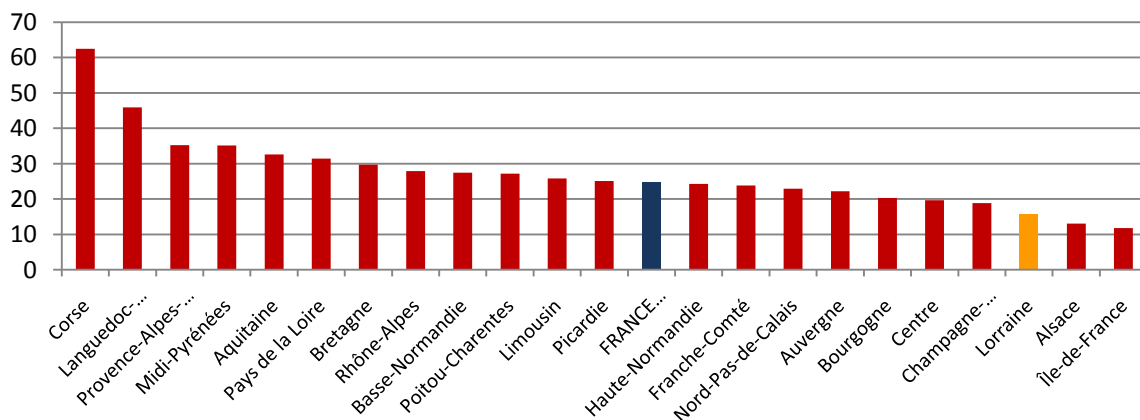
Les évolutions dans le secteur de la construction se font de manière assez irrégulière comparativement aux autres secteurs. Toutefois, on note une tendance à la hausse très intéressante depuis 2004 des effectifs lorrains de la construction. Par rapport à la dynamique nationale, la Lorraine affiche un retard que l'on peut expliquer par le ralentissement de la création d'emplois dans la construction entre 2001 et 2004, ralentissement vraisemblablement dû au « choc industriel de 2001 ».



Emploi dans la construction, base 100 au 01/01/1990 (source INSEE et mise en forme CESL)



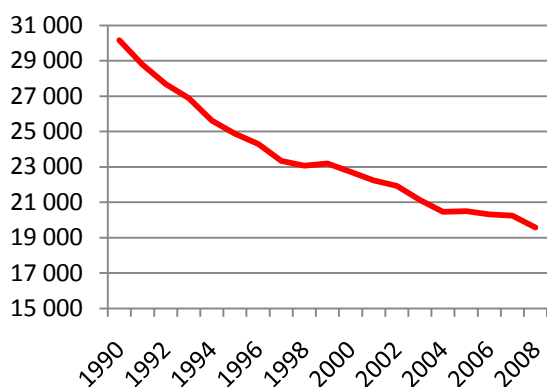
Effectifs de la construction en Lorraine (source INSEE et mise en forme CESL)



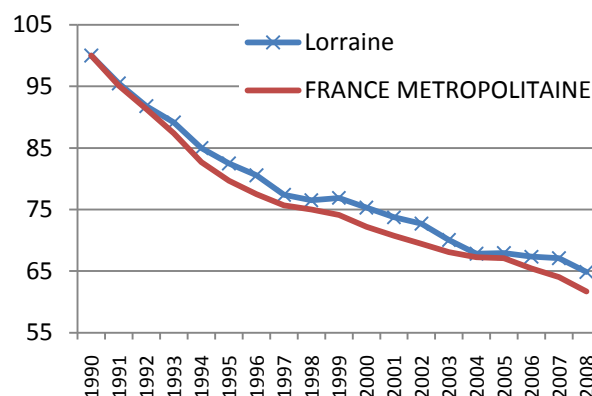
Evolution (%) de l'emploi dans la construction entre janvier 1990 et janvier 2008 (Source INSEE et mise en forme CESL)

2.5 Agriculture : la Lorraine suit la tendance nationale

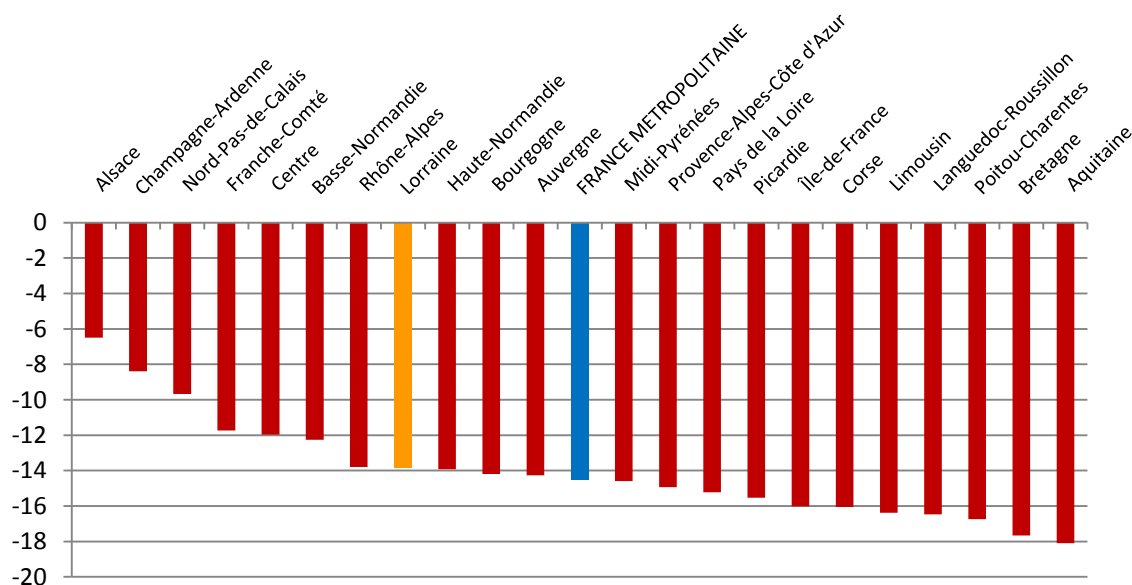
Malgré une érosion moins marquée que la moyenne française ces dernières années, la Lorraine s'inscrit dans la dynamique française de destruction des emplois agricoles. Depuis 1990, la région a perdu 35% des emplois, soit environ 10 600 personnes. Au final, ce sont un peu moins de 20 000 postes qui subsistent dans l'agriculture lorraine. La Lorraine se situe au 8^{ème} rang des régions au niveau des pertes d'emplois dans l'agriculture. Ces évolutions risquent d'être amplifiées au vu des difficultés que connaît le secteur actuellement.



Effectifs de l'agriculture lorraine (source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de l'emploi agricole en France et Lorraine base 100 au 01/01/1990 (source INSEE et mise en forme CESL)

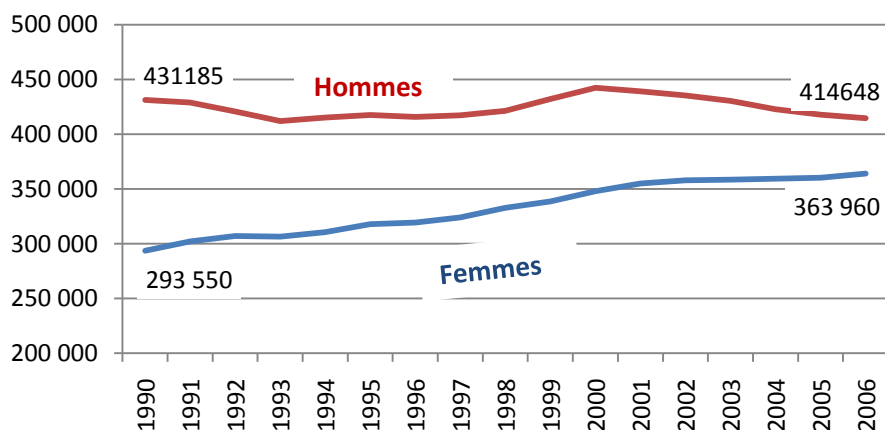


Evolution de l'emploi agricole entre le 01/01/1990 et le 01/01/2008 (source INSEE et mise en forme CESL)

3. Les femmes et l'emploi en Lorraine

Progression de 24 % des femmes salariées depuis 1990 en Lorraine (alors que l'emploi salarié a progressé de 11% sur la même période).

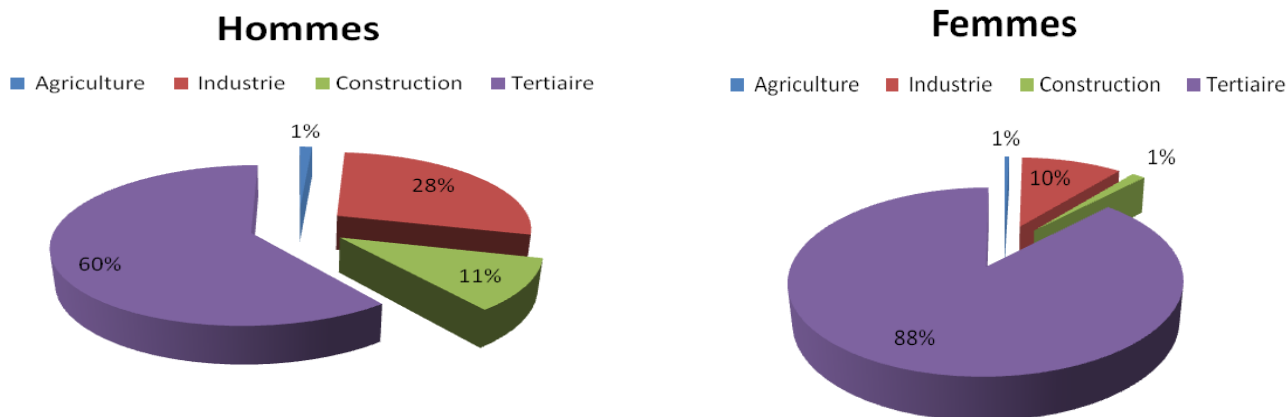
Alors que le nombre d'hommes salariés est stable depuis 1990, voire même en légère diminution, la part des femmes salariées passe de 293 000 à 364 000 et représente désormais 47 % des emplois salariés contre 40% en 1990. Cette progression des femmes salariées marque une évolution structurelle importante, qui devrait progressivement amener à une proportion des femmes dans les emplois salariés identique à celle des hommes.



Evolution de l'emploi salarié en Lorraine (Source INSEE et mise en forme CESL)

Près de 90 % des femmes salariées dans le secteur tertiaire en 2006

Alors que près de 30% des hommes sont salariés dans l'industrie, secteur qui n'emploie que 10% des femmes salariées, le tertiaire emploie 90% des femmes contre seulement 60% des hommes.



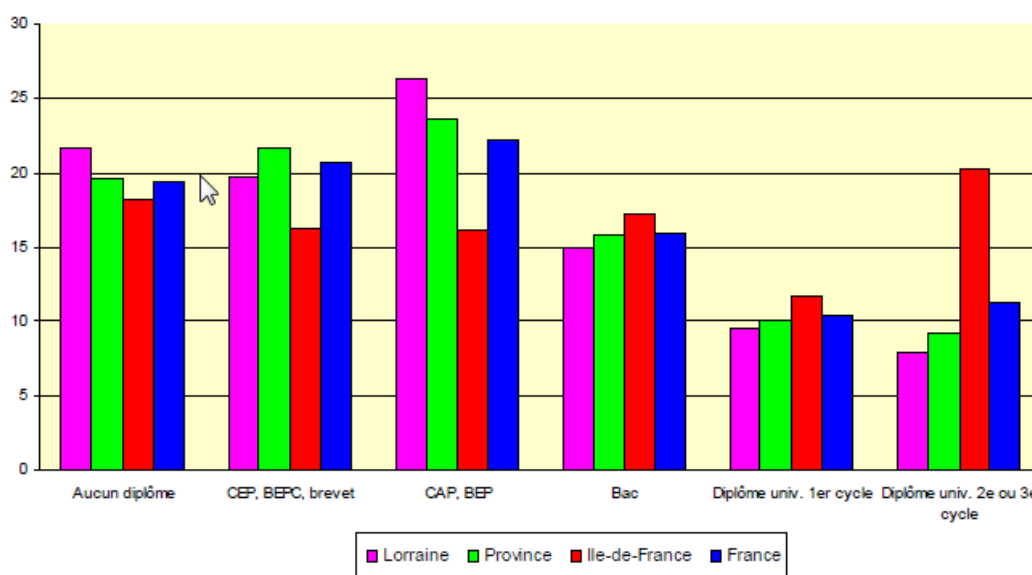
Part des femmes et des hommes dans l'emploi salarié en Lorraine (%) (Source INSEE et mise en forme CESL)

Les femmes tiennent une place de plus en plus importante dans l'économie. Cependant l'emploi féminin continue d'être caractérisé à la fois par une situation de sous-emploi et par une surreprésentation d'emplois précaires. En comparaison à la moyenne française, les femmes en Lorraine sont défavorisées sur le marché du travail avec un taux moyen d'emploi de 56%, ce qui place la région au 18^{ème} rang français en 2005. Autre phénomène fort, 45% des femmes en CDD occupaient en 2003, un emploi à temps partiel. Compte tenu de leur poids sur le marché du travail, il apparaît aujourd'hui indispensable de pouvoir disposer de façon systématique des données sexuées dans l'ensemble des indicateurs économiques.

4. Augmenter notre attractivité pour les jeunes actifs qualifiés : un enjeu décisif pour l'avenir de la région

La Lorraine présente un profil des formations de la population plus faible que celui observé au niveau national. Cette différence est liée aux besoins des activités économiques sur le territoire régional avec un taux d'encadrement de 13%, l'un des moins élevés de France métropolitaine qui place la Lorraine au 13^{ème} rang des régions. Cette faiblesse dans le taux d'encadrement peut contrarier les futurs besoins de développement économique qui nécessiteront des niveaux de formation plus élevés.

Au recensement 2006, par rapport au national, la Lorraine présente une part plus importante de personnes sans diplôme et de formations CAP-BEP, et une part inférieure pour les populations avec un diplôme d'études supérieures notamment ceux du 2^{ème} et 3^{ème} cycle.



Population des 14 ans et plus selon le dernier diplôme obtenu en % (Source INSEE RP2006)

Fort déficit migratoire pour les diplômés du supérieur

Comme le souligne une récente publication de l'INSEE Lorraine¹², la moitié du déficit migratoire de notre région est due aux sorties de deux catégories sociales : les cadres et les professions intermédiaires. Les cadres ne représentent que 5 % de la population lorraine, mais ils sont responsables de 26 % du déficit migratoire total, du fait des départs non compensés par des arrivées.

Catégories socioprofessionnelles	Part dans la population (%)	Part dans le déficit migratoire (%)
Agriculteurs	0.7	0.3
Artisans, commerçants	2.1	2.4
Cadres	5.1	26
Professions intermédiaires	15.1	23.8
Employés	14.6	9
Ouvriers	8.8	8.5
Elèves, étudiants	8.8	4.8
Retraités	21.3	11.8
Autres inactifs	21.2	13.4
Ensemble	100	100

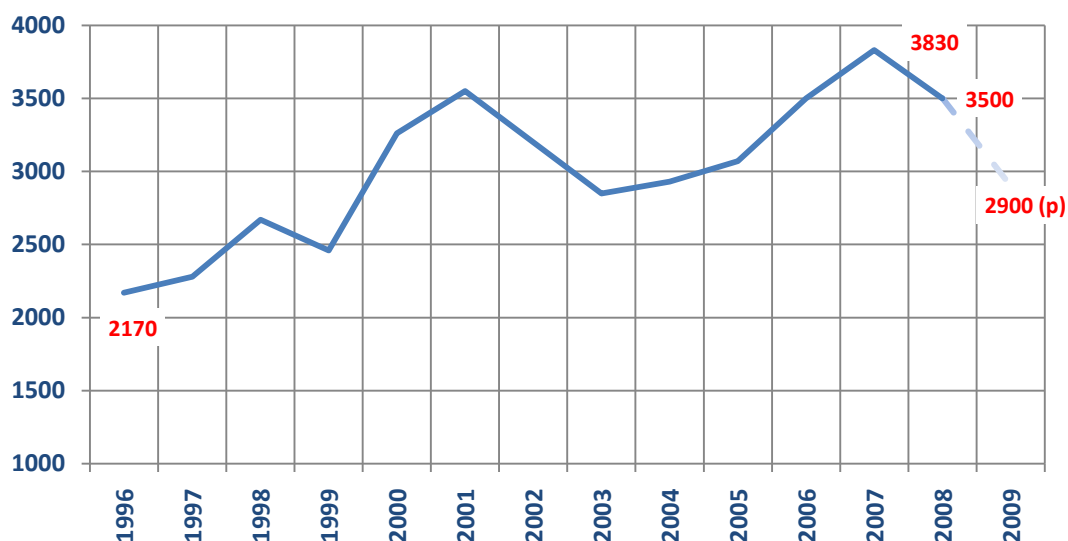
Part des catégories socioprofessionnelles dans le déficit migratoire Source INSEE Lorraine juillet 2009

¹² INSEE Lorraine n° 179 juillet 2009 – Migrations résidentielles : la Lorraine peu attractive pour les jeunes actifs qualifiés

Progression du recrutement de cadres mais qui reste inférieure à la moyenne nationale

Sur la période 2003-2008, les effectifs cadres ont progressé de 5,7 % en Lorraine (contre 9 % en moyenne pour la France et la Province) alors que les effectifs salariés enregistraient une baisse de 1 %. Selon les indicateurs de l'APEC, *depuis plus de 20 ans, l'évolution de l'emploi cadre est en général plus favorable que celle de l'emploi salarié, mais surtout, l'emploi cadre tend à « tirer » l'emploi salarié*. Les évolutions récentes en Lorraine ont un profil atypique :

- entre 2003 et 2005, l'évolution de l'emploi salarié semble déconnectée de celle de l'emploi cadre,
- entre 2005 et 2007, le lien semble au contraire avéré.
- le brutal retournement de conjoncture courant 2008 a fait régresser l'emploi salarié alors que dans le même temps, l'emploi cadre continuait à croître de 1,3 % en Lorraine.



Evolution du nombre de recrutements de cadres en Lorraine (Source APEC et mise en forme CESL)

Avec la crise les prévisions de recrutement des cadres sont orientées à la baisse en Lorraine (-17 %) et se situent dans le bas de la fourchette des prévisions nationales (de -18 % à +10% pour la France). Pour l'année 2009, le nombre de recrutements serait de 2 900, traduisant une baisse de 600 par rapport à 2008.

4 — L'emploi en Lorraine face à la crise

Le chômage à son plus haut niveau

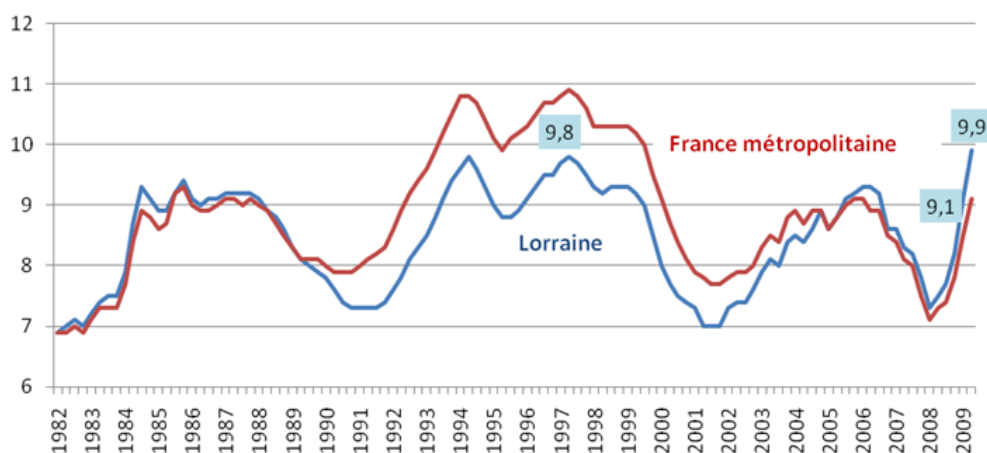
Notre analyse : la Lorraine a été touchée plus fortement que la moyenne nationale par la crise économique. Ce constat se vérifie sur l'emploi, avec un taux de chômage à son plus haut (9,9% en juin 2009 contre 9,1% en France). Phénomène particulier, les jeunes et en particulier les jeunes hommes affichent une évolution du nombre de demandeurs d'emploi de +48,2% de septembre 2008 à septembre 2009 (contre +18,8% chez les jeunes femmes).

L'impact de cette crise profonde va se faire ressentir durablement sur l'emploi avec des perspectives de poursuite de la hausse du chômage dans les prochains mois.

1. Forte progression du taux de chômage lorrain

- **Evolution du taux de chômage : la Lorraine se détache et affiche un taux historique en juin 2009**

Depuis le début des années 1980, la Lorraine a connu différentes périodes dans l'évolution du taux de chômage. De 1982 à 1989 l'évolution a été identique celle du taux national, de 1989 à 2005 l'évolution en Lorraine a été inférieure, de 2005 à la mi 2008 le taux redevient identique, enfin à partir du début de la crise à la mi 2008, le taux de chômage progresse plus fortement pour arriver en juin 2009 à 9,9 % soit une différence de +0,8 % par rapport à la France métropolitaine. A la fin du premier semestre 2009 la Lorraine connaît le plus fort taux de chômage des trente dernières années.



Evolution du taux de chômage (%) (Source INSEE et mise en forme CESL)

- **Un taux de chômage qui devait continuer à augmenter au cours des prochains mois**

Comme il sera très difficile de recréer de l'emploi sans une croissance supérieure à 2%¹³, la tendance à la dégradation de l'emploi devrait continuer à progresser au cours des prochains mois malgré les changements démographique qui voient le nombre de départs à la retraite – papy boom – dépasser les entrées sur le marché du travail. Il faut également noter qu'en Lorraine le choc sur l'emploi n'a pas été d'une ampleur aussi forte que la baisse d'activité des entreprises en raison des nombreux amortisseurs mis en place, notamment l'utilisation du chômage partiel¹⁴ et l'existence d'un délai d'ajustement entre les évolutions de l'emploi et celles de la production. On pourrait donc voir le taux de chômage dépasser

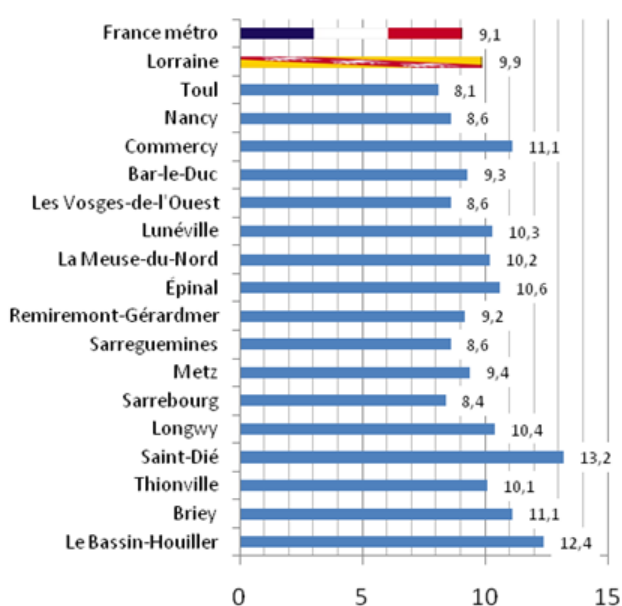
¹³ La croissance fait actuellement l'objet d'un débat alimenté par le rapport Stiglitz sur la mesure statistique de la réalité socio-économique et la perception de cette même réalité par les citoyens.

¹⁴ Pour les 8 premiers mois de l'année 2009, le nombre d'heures autorisées pour le chômage partiel représente 12,6 millions d'heures de travail, ce qui représente plus de 2 % de la population en emploi.

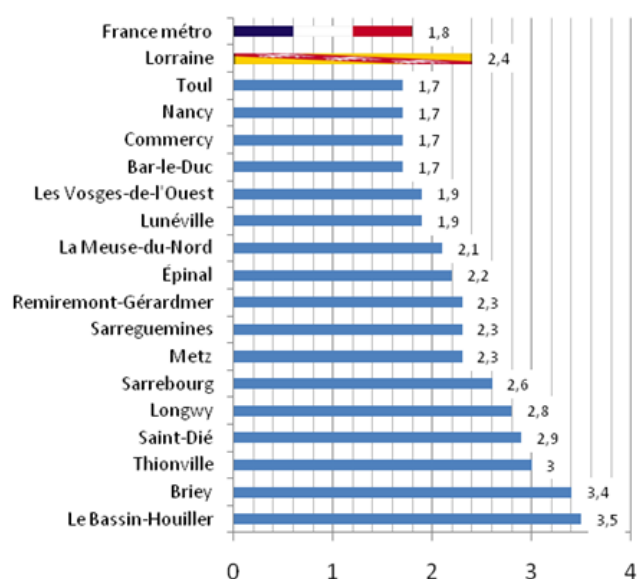
largement les 10 % avec des taux beaucoup plus élevés dans certaines zones d'emplois (Bassin Houiller, Thionville, St Dié, Longwy,...).

2. Forte dégradation de l'emploi dans certaines zones d'emploi : la Lorraine du Sud résiste mieux

La crise semble avoir frappé différemment dans les zones d'emploi en Lorraine, en raison de leur domaine de spécialisation industrielle (biens intermédiaires, automobile,...), et de leur relation avec le Luxembourg. Pour la première fois depuis 1990, la Lorraine n'augmente plus le contingent de ses travailleurs frontaliers au Luxembourg. Il y a même régression de 558 salariés¹⁵. L'évolution la plus forte du taux de chômage se trouve dans le Bassin Houiller, Briey et Thionville avec une progression qui dépasse les 3%. L'évolution la moins importante concerne les zones d'emploi de Toul, Nancy, Commercy et Bar le Duc. Un an après le début de la crise, les zones d'emploi du Sud de la Lorraine semblent mieux résister à la crise parce que moins industrielles et moins dépendantes des emplois frontaliers, notamment du Luxembourg.



Taux de chômage au second trimestre 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

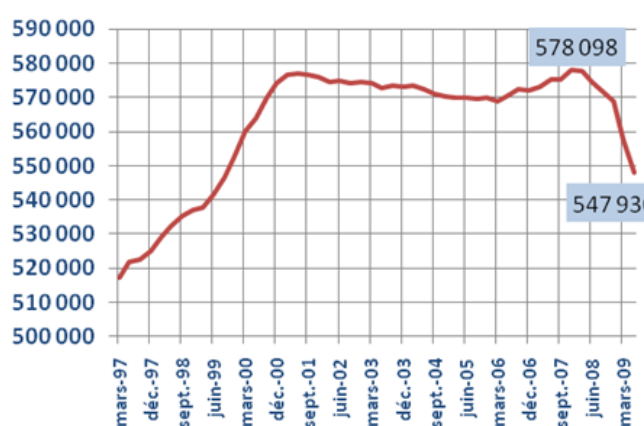


Evolution du taux de chômage en points (T2 2008 – T2 2009) (Source INSEE et mise en forme CESL)

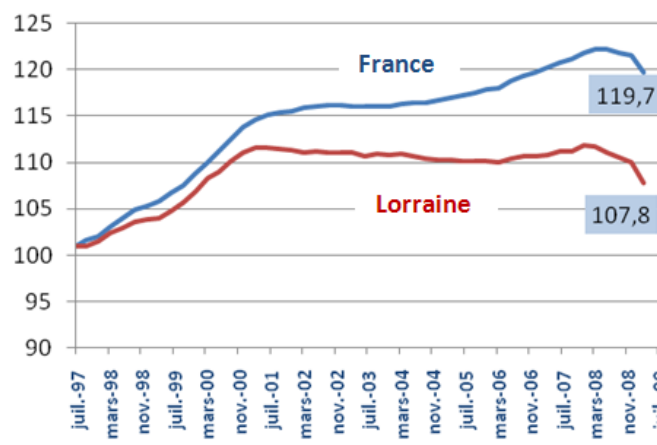
¹⁵ Bulletin Statec indicateurs emplois salariés (juin 2008/juin 2009). En 2008 le Luxembourg a créé 4300 emplois pour les frontaliers français.

3. Secteur marchand : perte de 26 500 emplois en un an

La Lorraine fait partie des régions qui auront été les plus touchées par la crise au niveau des destructions de l'emploi salarié. Sur un an, de juin 2008 à juin 2009, ce sont 26 580 emplois salariés du secteur marchand qui auront été perdus en Lorraine, notamment au cours du premier semestre 2009. Pour la première fois depuis 10 ans, le nombre d'emplois dans le secteur marchand repasse sous la barre des 550 000 emplois.



Evolution des emplois salariés dans le secteur marchand (source URSSAF et mise en forme CESL)



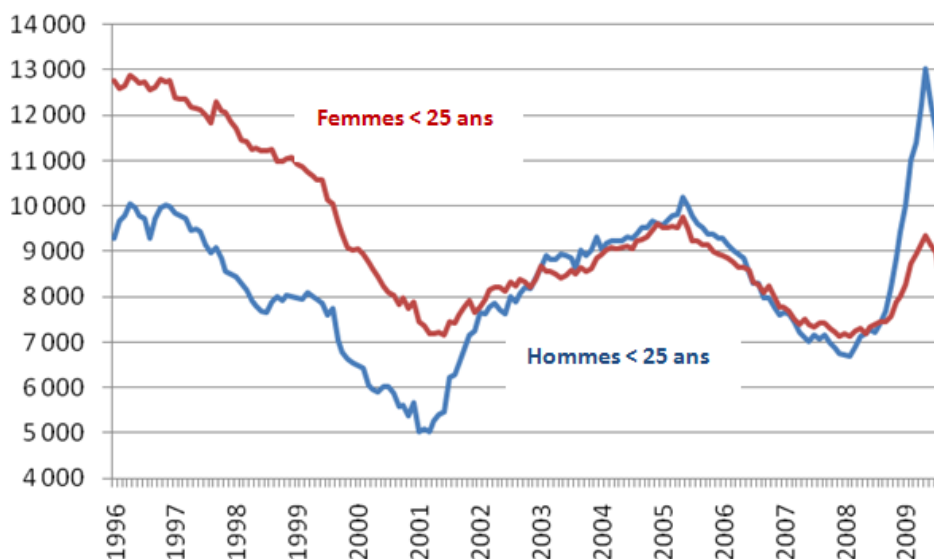
Evolution des emplois salariés – base 100 en 1997 (source URSSAF et mise en forme CESL)

Sur la dernière période (juin 2008 à juin 2009) tous les secteurs ont été impactés par la crise et les emplois industriels ne sont plus les seuls à diminuer. Sur un an, l'industrie lorraine a perdu 5 % de ses salariés ; l'emploi dans la construction est en fort recul avec une baisse de 5,1 %, le commerce perd 2,4 % des emplois et les services baissent de 7,1 % en raison de la forte diminution des emplois dans le secteur de l'intérim, qui se replie de 44,8 % (contre 36,5 % pour la France métropolitaine).

	Meurthe et Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine	Evolution des effectifs salariés (%) 2008-2009	Nombre d'établissements en Lorraine
Industrie	33040	10510	62350	32170	138 100	-5	5832
Construction	14870	3760	21780	8510	48 910	-5,1	6645
Commerce	28970	5760	44700	15150	94 580	-2,4	12169
Services	68600	10290	87090	25090	191 060	-7,1	22038
Administrations publiques, défense, enseignement, santé humaine et action sociale	26500	4400	33990	10000	74 880	1,4	5491
Lorraine	172020	34820	250140	90960	547 930	-4,5	52173

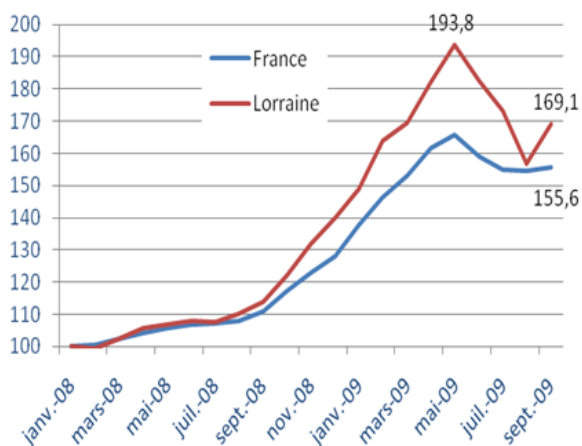
4. Les jeunes hommes lorrains, premières victimes de la crise

Avec la crise, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (20 219 en septembre 2009) a augmenté de 33,8 % en Lorraine contre 30,2 % en France métropolitaine. Cette hausse touche beaucoup plus durement les jeunes hommes (+48,2%) que les jeunes femmes (+18,8%).

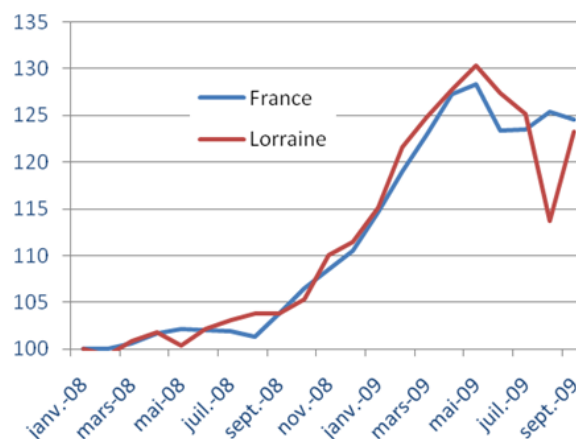


Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A en Lorraine (données CVS)
(Source DRTEFP Lorraine et mise en forme CESL)

En comparaison avec l'évolution nationale, la Lorraine affiche pour les jeunes de moins de 25 ans des évolutions identiques, voire même plus favorables pour les jeunes femmes. Cependant, on observe pour les jeunes hommes une détérioration plus forte dans les premiers mois de crise où le nombre de demandeurs d'emploi a pratiquement doublé pour diminuer à partir du mois de mai, évolution qui semble corrélée avec celle de l'emploi intérimaire.



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi – hommes de moins de 25ans - catégorie A
(Source Pôle emploi et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi – femmes de moins de 25 ans - catégorie A
(Source Pôle emploi et mise en forme CESL)

Plus de 95 000 frontaliers lorrains en 2008, des évolutions à surveiller

Notre analyse: la progression de l'emploi frontalier en Lorraine est sans aucun doute devenue un élément structurel majeur de la mutation du territoire lorrain. En Lorraine, plus d'un salarié sur 10 est un frontalier. Le seuil des 100 000 pourrait bien être franchi à court terme (95 700 au 1er janvier 2009). Dans certaines zones d'emploi, le phénomène est particulièrement important, comme à Thionville, où le nombre de frontaliers a crû en moyenne de 1 600 emplois par an depuis 2000.

Essentiellement tirée par le Luxembourg, cette dynamique mérite une attention toute particulière au vu de la crise récente.

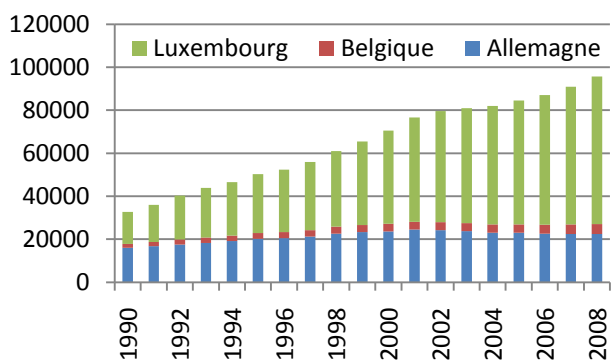
Pour la première fois depuis 1982, le premier semestre 2009 n'a pas vu le nombre d'emplois frontaliers français augmenter au Luxembourg. Si l'on compare les créations d'emplois pour les frontaliers français entre juin 2008 et juin 2009, on observe même un recul de 558 emplois.

Il faudra donc rester extrêmement attentif aux évolutions des économies luxembourgeoise et allemande qui conditionneront certainement les dynamiques futures de l'emploi frontalier lorrain.

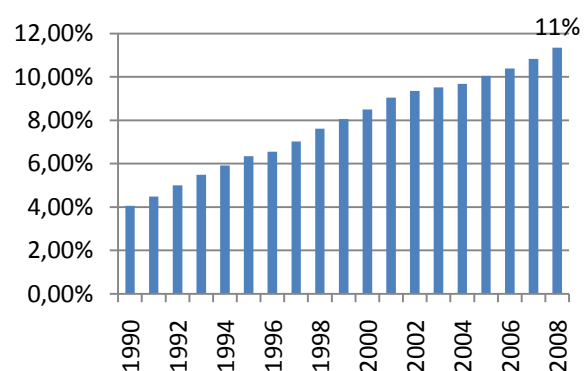
1. Le phénomène frontalier lorrain proche des 100 000 emplois. Une dynamique essentiellement nourrie par le Luxembourg.

En 2008, le nombre de travailleurs frontaliers résidant en Lorraine est estimé à près de 95 700. Ce chiffre a presque triplé depuis 1990 pour représenter aujourd'hui l'équivalent de 11% de l'emploi résident lorrain. Malgré le ralentissement économique ressenti dès 2008, il n'est pas encore possible de constater un fléchissement de tendance de la dynamique frontalière lorraine dans ces données.

Le contexte économique généralement peu favorable à la Lorraine depuis 2000, n'a d'ailleurs pas entaché la forte progression de l'emploi frontalier. Ce phénomène s'explique essentiellement par le dynamisme du Luxembourg avant la crise, qui, fort d'une croissance de l'emploi d'environ 5% par an, concerne en 2008 quelque 68 600 Lorrains.

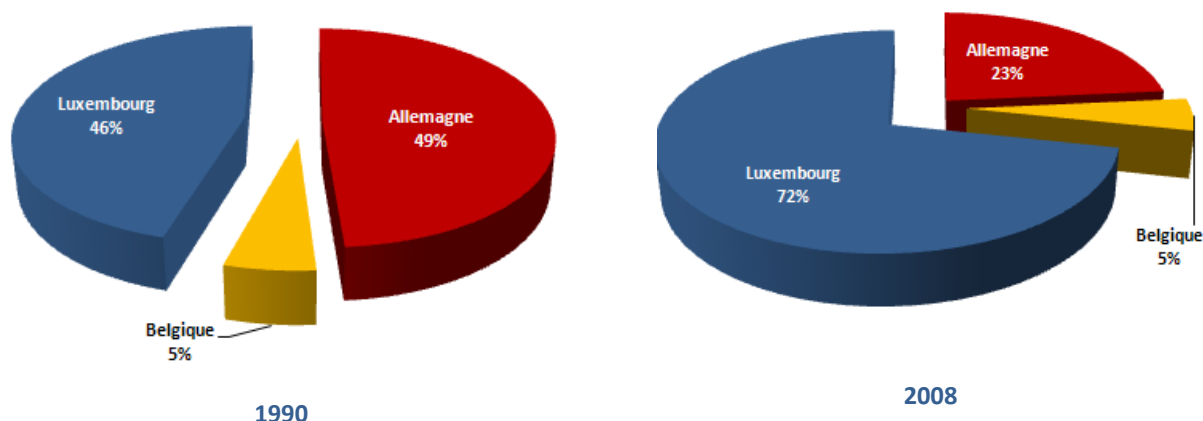


Evolution de la structure de l'emploi frontalier en Lorraine (Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du poids de l'emploi frontalier lorrain par rapport à l'emploi résident en Lorraine (Source INSEE et mise en forme CESL)

C'est essentiellement le Luxembourg qui explique l'évolution à la hausse de l'emploi frontalier. En effet, l'emploi des Lorrains en Allemagne semble stagner autour de 20 000 personnes. La Belgique, quant à elle, connaît une croissance de son attrait pour l'emploi des Lorrains (+34,9% entre 2000 et 2008).



Répartition par pays de destination des frontaliers lorrains (Source INSEE et mise en forme CESL)

En 8 ans, le nombre de frontaliers nouveaux s'élève à 25 000. Entre 2007 et 2008, ce sont 4 789 personnes supplémentaires qui ont occupé un emploi à l'étranger, parmi lesquelles la quasi-totalité (4 592) a trouvé son emploi au Luxembourg.

	Allemagne	Belgique	Luxembourg	Total
Nombre de frontaliers en 2000	23682	3445	43421	70548
Nombre de frontaliers en 2008	22464	4646	68606	95716
Evolution 2000-2008 (%)	-5,1%	+ 34,9%	+ 58,0%	+ 35,7%

2. Une nouvelle répartition sur le territoire lorrain

Le phénomène frontalier lorrain a tendance à s'étaler progressivement sur le territoire régional. Il ne concernait en 1990 que 4 zones d'emploi (Thionville, Longwy, Le Bassin Houiller, Sarreguemines) alors qu'on retrouve aujourd'hui une présence significative des frontaliers dans 8 zones d'emploi.

En 8 ans, les zones d'emploi de Briey, Metz, Nancy et Meuse-du-Nord ont vu le nombre de frontaliers augmenter de 5 530. Pour Metz, la croissance sur cette période s'élève à +87,7% au total.

	Nombre de frontaliers		évolution en nombre d'emplois	évolution en %	Part dans l'emploi frontalier total (2008)
	2000	2008			
Thionville	26501	40804	14303	54,0%	42,6%
Longwy	12671	17076	4405	34,8%	17,8%
Bassin-Houiller	15713	16295	582	3,7%	17,0%
Sarreguemines	7135	6867	-268	-3,8%	7,2%
Metz	3146	5906	2760	87,7%	6,2%
Briey	2611	4070	1459	55,9%	4,3%
Meuse du Nord	1622	2618	996	61,4%	2,7%
Nancy	477	792	315	66,0%	0,8%
Total	70548	95716	25168	35,7%	

Répartition des emplois frontaliers par zone d'emploi de résidence et évolution 2000-2008 (Source INSEE)

La proximité avec la frontière ne semble plus être l'unique élément déterminant.

Les spécificités de l'emploi frontalier lorrain chez les voisins luxembourgeois et sarrois laissent penser que les évolutions infléchies par la crise économique et financière ne vont pas épargner les frontaliers. Cependant il est encore pour l'heure difficile d'analyser avec certitude ces effets, ce qui nécessite une vigilance particulière sur les évolutions de l'emploi dans les mois à venir.

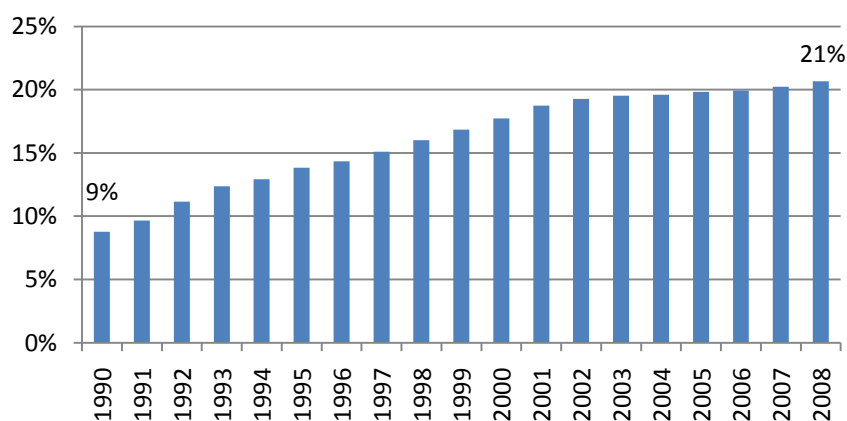
3.1 - La Sarre

La forte spécialisation industrielle de l'emploi frontalier en Sarre pourrait expliquer que la tendance à la stagnation du phénomène ne va être qu'amplifiée. En effet, tout comme en Lorraine, c'est l'industrie en Sarre qui a subi et continue à subir avec le plus de force les effets du ralentissement économique. On peut même penser qu'un déclin conjoncturel du nombre de navetteurs pourrait apparaître dans les prochains mois. Sur le long terme cependant, les évolutions démographiques outre-Rhin pourraient constituer un facteur d'opportunité pour la main d'œuvre industrielle lorraine, si toutefois le modèle industriel fortement exportateur de l'Allemagne survit aux mutations actuelles et que la qualité de la ressource humaine lorraine s'adapte en amont aux caractéristiques de la demande du marché du travail.

3.2 – Le Luxembourg

Avec une élasticité de l'emploi frontalier lorrain au Luxembourg par rapport à l'emploi salarié luxembourgeois supérieure à l'unité (pour une progression de 1% de l'emploi au Luxembourg, l'emploi frontalier lorrain progresse de plus de 1%), la place des Lorrains dans l'emploi luxembourgeois a augmenté sans cesse depuis 1990 pour s'établir en 2008 autour de 21% (contre 9% en 1990).

L'emploi frontalier lorrain au Luxembourg marque cependant un fléchissement, sans que l'on puisse pour le moment se voir dessiner un retournement massif de la tendance.



Part des Lorrains dans l'emploi salarié total au Luxembourg
(Source INSEE et STATEC, mise en forme CESL)

Emploi intérimaire. Comme le rappelle l'INSEE¹⁶, l'emploi frontalier lorrain au Luxembourg souffre d'une fragilité au travers de la croissance de l'intérim. Les emplois servent plus ou moins facilement de variable d'ajustement en fonction de leurs statuts juridiques. L'intérim est à ce titre le premier levier d'ajustement de la masse salariale à une conjoncture économique particulière, suivi par les contrats à durée déterminée. Or, depuis les dernières années, les intérimaires ont représenté une part de plus en plus importante dans

¹⁶ INSEE Lorraine, *Bilan économique 2008 de la Lorraine*, juin 2009

l'emploi frontalier lorrain. **Ainsi, quand le taux moyen de recours à l'intérim dans l'emploi résident lorrain est de 4%, il s'élève à 7,5% pour les frontaliers du Luxembourg. Cette part a très rapidement crû les mois précédant la crise économique et est caractérisée par un âge médian de 33ans et une part des hommes de 80%**, contre, pour l'ensemble des frontaliers, un âge médian de 37 ans et une représentation masculine de 63%.

Une économie en mutation. « **Le Luxembourg est à présent à la croisée des chemins** », pour reprendre les termes de la BCL¹⁷. Alors que ce pays était accoutumé à des taux de croissance du PIB annuels d'environ +4,5%, 2008 marque une première récession (-0,9%) qui devrait s'établir autour de -4,5% en 2009. Les spécificités du marché du travail luxembourgeois font que le pays a besoin de taux de croissance élevés pour continuer à créer de l'emploi. **Les effets du ralentissement se font donc ressentir sur l'emploi.** Son taux de croissance annuel qui atteignait encore +5% en septembre 2008 s'élève à +0,9% en juillet 2009. Les frontaliers semblent être relativement plus touchés par ce ralentissement de la dynamique d'emploi du fait de leur surreprésentation dans les secteurs particulièrement affectés par la décélération de l'emploi, comme les services aux entreprises, la construction et les services financiers. Par ailleurs, l'inflation structurellement élevée dans le pays nuit selon les analystes à la politique de diversification de l'économie car elle pénalise la compétitivité des secteurs de l'industrie et des services aux entreprises. Les marges de manœuvre de l'Etat ont tendance à se réduire au vu d'un taux de chômage exceptionnellement élevé (5,9% en juillet 2009) et surtout d'un déficit budgétaire estimé à 4,3% en 2009, qui conduirait, à politique inchangée, à une dette budgétaire de 40% en 2014.

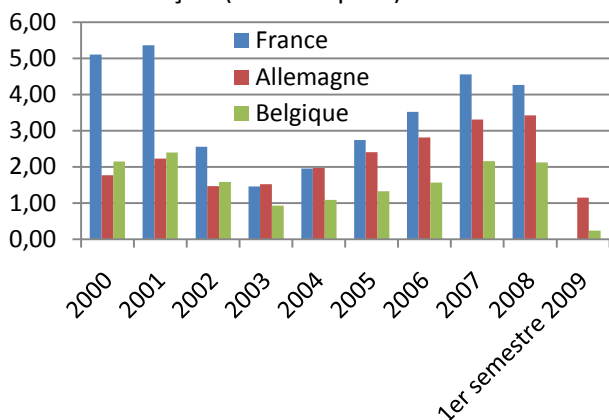
La Banque Centrale du Luxembourg rappelle que cette situation exige l'élaboration d'une stratégie cohérente de sortie de crise, reposant notamment sur des réformes structurelles et sur un effort accru de diversification économique. Comme le rappelle régulièrement le CES de Lorraine¹⁸, le Luxembourg a entrepris un vaste projet de mutation vers « l'économie de la connaissance » dans le cadre des objectifs de Lisbonne mais aussi de diversification de ses services. Cette politique est clairement identifiée au travers notamment du « *Projet Belval* », et peut être appréhendée à la lecture des évolutions des effectifs de R&D. Ainsi, entre 2003 et 2005, les effectifs de la R&D ont augmenté de plus de 20%.

¹⁷ Banque Centrale du Luxembourg, *Présentation du bulletin BCL 2009 T2*, Septembre 2009

¹⁸ *Rapport de Situation Economique et Sociale*, octobre 2008 & *Rapport Belval*, 2007.

Une première depuis 1982 : pas de création d'emploi au cours du 1^{er} semestre 2009 pour les frontaliers français au Luxembourg

Si le rythme de création d'emploi au Luxembourg a beaucoup diminué au cours du 1^{er} semestre 2009, le solde de création reste légèrement positif avec 1 590 créations d'emplois, mais c'est près de six fois moins que pour la même période 2008. **Constat nouveau : au cours de cette période, la progression est nulle pour les salariés français alors qu'elle reste positive pour l'Allemagne (+ 500) et en recul pour la Belgique (-500).** Pour la première fois sur la période de juin 2008 à juin 2009, le solde est même négatif pour les frontaliers français (-558 emplois).



Evolution (%) des frontaliers par nationalité (source STATEC et mise en forme CESL)

Les derniers chiffres de l'évolution du nombre de frontaliers français incitent à une réflexion sur les raisons de cette évolution spécifique à la France (problème d'usage des langues étrangères, formation, secteur en difficultés avec une forte présence de salariés français, faible présence dans les secteurs en expansion,...). Si le nombre de frontaliers français reste toujours largement supérieur aux Belges et Allemands, depuis 2000 ce sont les frontaliers allemands qui affichent la dynamique la plus importante avec +122% contre + 56,7% pour les frontaliers français. La question de la création d'opportunités de formations en adéquation avec le marché du travail luxembourgeois est ici posée (langues, passerelles, équivalences de diplômes).

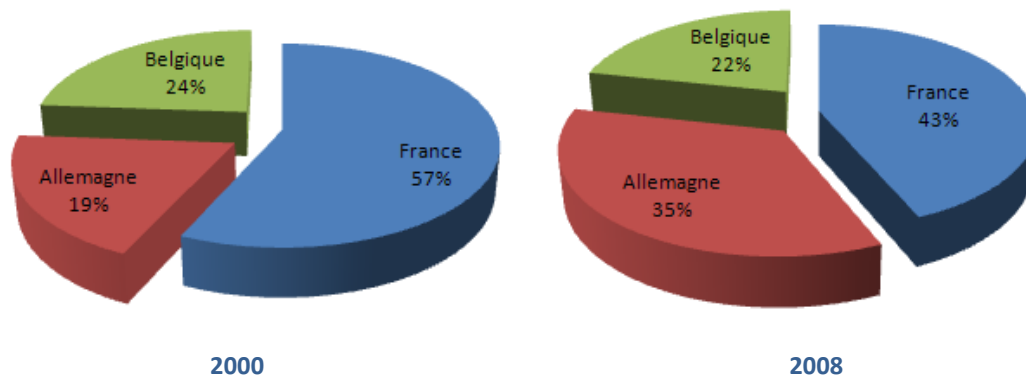
	Total frontaliers	Allemagne	Belgique	France
Total frontaliers en 2000	87400	16 500	24 300	46 500
Total frontaliers en 2008	146 000	35 700	37 500	72 900
Total frontaliers en Juin 2009	147 400	36 800	37 700	72 900
Evolution des frontaliers de janvier 2000 à juin 2009	68,70%	122,70%	55,10%	56,70%

Source STATEC

A noter qu'en juin 2009, 36 % des frontaliers français sont des femmes, c'est-à-dire 6 points de plus que l'Allemagne et la Belgique.

Evolution des frontaliers au Luxembourg par nationalité

La comparaison de la part des différentes nationalités dans l'emploi frontalier de 2000 à 2008 montre un recul de la part des salariés français (-14 pts) et une progression de 16 pts des frontaliers allemands.



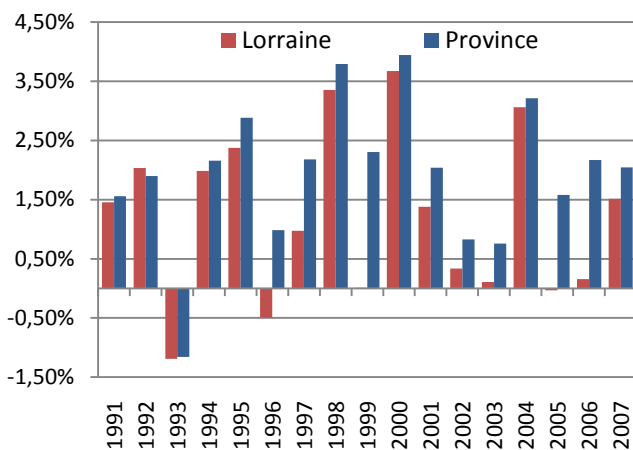
Représentation des nationalités dans l'emploi frontalier au Luxembourg (Source STATEC et mise en forme CESL)

6 — PIB et contributions à la valeur ajoutée

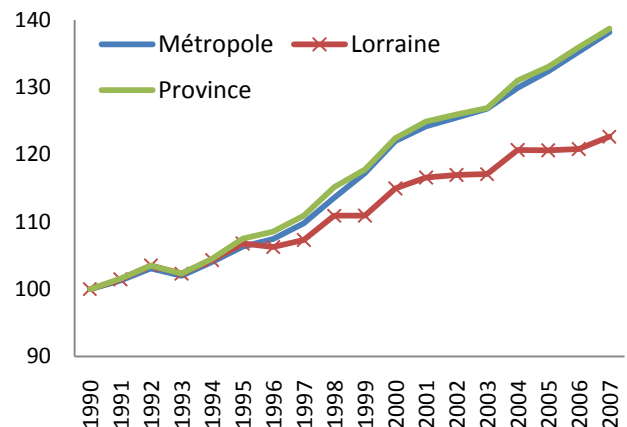
Recul continu de la Lorraine dans la contribution à la valeur ajoutée nationale

Notre analyse : le PIB de la Lorraine a connu une croissance de 1,15% en 2007 en progression par rapport à 2005 (-0,03%) et 2006 (+0,16%). Cette amélioration est cependant inférieure à la tendance des autres régions (+2,04% pour la métropole hors Ile-de-France). La contribution de la Lorraine à la création de valeur ajoutée est en baisse constante (de 3,41% en 1990 à 3,03% en 2007), ce qui renvoie la région au 19ème rang des régions de métropole au classement des PIB par habitant. La structure de la valeur ajoutée industrielle révèle deux éléments majeurs : la spécialisation dans la production de biens intermédiaires et le recul très prononcé de la valeur ajoutée du secteur automobile depuis 2002.

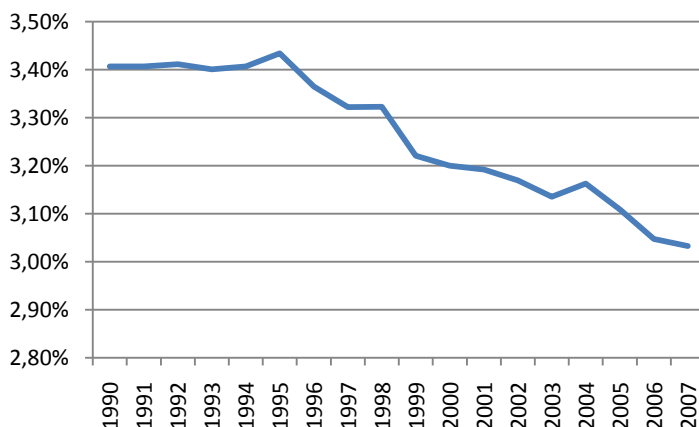
Au moment où la mesure de la croissance économique est en débat, le PIB reste un indicateur important dans l'analyse de la performance économique d'un territoire. Le regard sur la dynamique de création de richesse en Lorraine laisse paraître un nouveau décrochage avec la tendance nationale, y compris lorsqu'on analyse la France hors Ile-de-France uniquement. En 2007, la Lorraine affiche un taux de croissance de +1,15% contre +2,04% pour la France hors Ile-de-France. Depuis 1991, la croissance lorraine n'a dépassé qu'une seule fois la croissance française en 1992. En 2002, 2003, 2005 et 2006, l'écart entre les taux de croissance lorrains et français est particulièrement important.



Taux annuels de croissance du PIB brut en volume, prix chaînés base 2000
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du PIB brut en volume, prix chaînés base 2000, base 100 en 1990
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la contribution de la Lorraine à la Valeur Ajoutée Métropolitaine
(Source INSEE et mise en forme CESL)

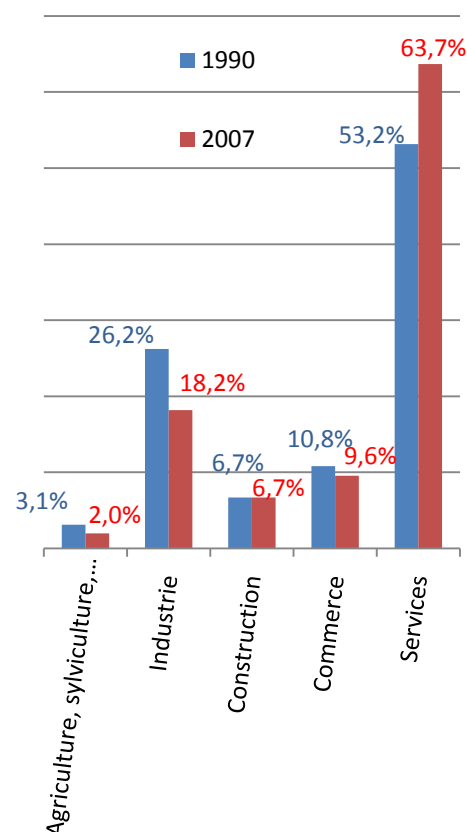
La contribution de la Lorraine à la valeur ajoutée totale est en constante baisse. Ainsi de 1990 à 2007, elle passe de 3,41% à 3,03%, ce qui est nettement inférieur à son poids démographique actuel : 3,76%.

La Lorraine se classe au 19^{ème} rang des régions en termes de PIB par habitant (brut, 2007). Il s'élève à 24065€ (contre 30 140€ en France métropolitaine ou 26 471€ en province). En 1990, la Lorraine se plaçait encore au 14^{ème} rang des régions pour cet indicateur.

De 1990 à 2007, la valeur ajoutée lorraine s'est accrue de 63,7% quand les régions de province ont en moyenne augmenté la création de richesse de 84,5%. Les secteurs ayant connu les plus fortes évolutions sont les services, avec en tête les activités financières et immobilières. Parallèlement, les industries de biens de consommation connaissent un net recul sur la période.

Evolution de la valeur ajoutée de 1990 à 2007		
Secteurs d'activité	Lorraine	Province
Agriculture, sylviculture, pêche	2,23%	7,50%
Industrie	Industries agricoles et alimentaires	15,52%
	Industries des biens de consommation	-28,80%
	Industrie automobile	17,46%
	Industries des biens d'équipement	29,68%
	Industries des biens intermédiaires	11,82%
	Energie	46,27%
Construction	63,22%	103,20%
Commerce	44,72%	66,91%
Services	Transports	31,69%
	Activités financières, activités immobilières	134,08%
	Services aux entreprises	96,62%
	Services aux particuliers	99,43%
	Education, santé, action sociale, administration	88,43%
Valeur ajoutée totale	63,71%	84,48%

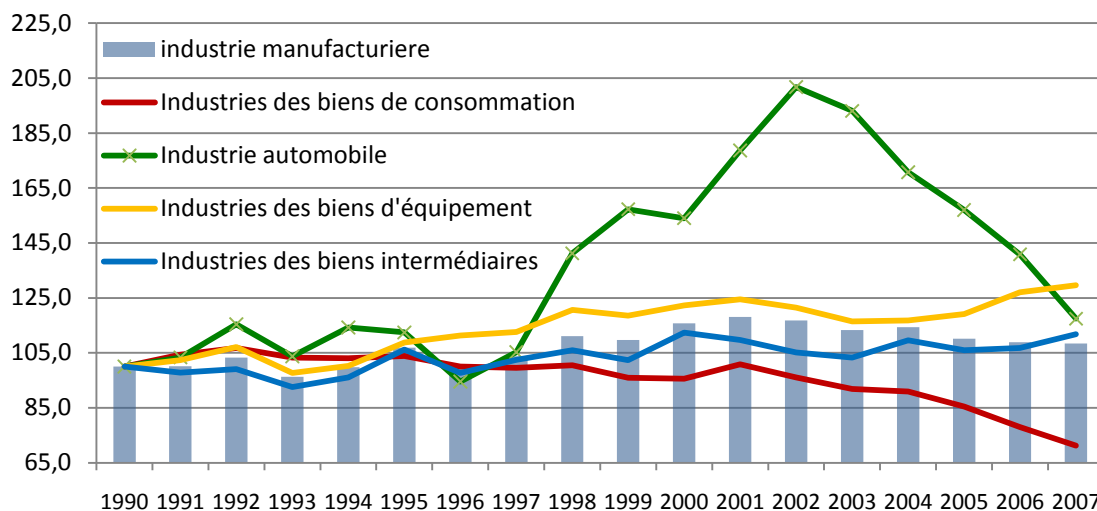
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Poids des secteurs dans la valeur ajoutée Lorraine (Source INSEE et mise en forme CESL)

Le recul du poids de l'industrie dans la création de valeur ajoutée reste à nuancer dans la mesure où de nombreuses activités industrielles ont été externalisées dans les services aux entreprises.

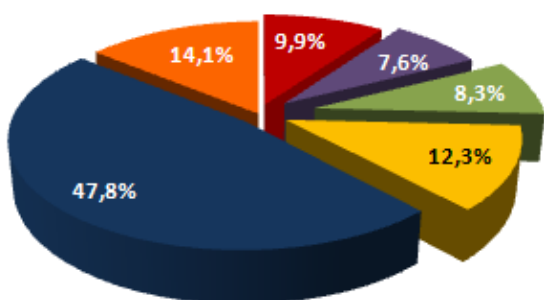
Au niveau de l'emploi, le détail de la valeur ajoutée illustre, une fois de plus, les inquiétudes exprimées sur le secteur automobile en Lorraine qui affiche une baisse très importante de sa valeur ajoutée. Cet indicateur est d'autant plus inquiétant que le poids de l'industrie automobile est relativement plus important que dans les autres régions hors Ile de France (voir schéma page suivante)



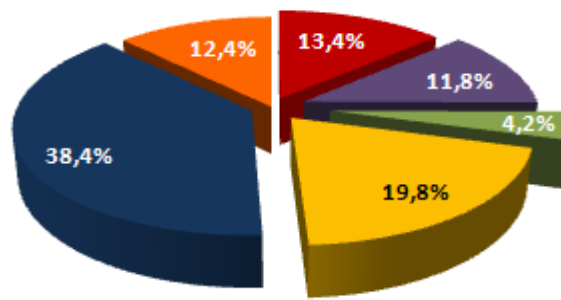
Evolution de la VA dans les secteurs de l'industrie manufacturière base 100 en 1990
(Source INSEE et mise en forme CESL)

L'industrie de la Lorraine reste très clairement identifiée par sa spécialisation dans la production de biens intermédiaires (sidérurgie, textile, bois, chimie). C'est d'ailleurs cette spécialisation qui explique en partie que la région soit surexposée à la crise actuelle.

- Industries agricoles et alimentaires
- Industries des biens de consommation
- Industrie automobile
- Industries des biens d'équipement
- Industries des biens intermédiaires
- Energie



Lorraine



France hors Ile-de-France

Poids des secteurs dans l'industrie (Source INSEE et mise en forme CESL)

7 — Démographie des entreprises

La Lorraine sur une forte dynamique de création

Notre analyse : donnée vitale du renouvellement et du développement du tissu économique d'un territoire, la création d'entreprises en Lorraine affiche des dynamiques à la hauteur des évolutions nationales sur les dernières années. Malgré un léger fléchissement de la tendance en 2008 (-1,9% par rapport à 2007 qui plaçait la Lorraine dans les régions pionnières de la création), le nombre de nouvelles entreprises créées est significatif : 8 179.

Depuis 2009, l'approche de la création d'entreprises est rendue difficile par la croissance des aides et régimes de création qui ne permettent pas une analyse globale de la dynamique (la Lorraine affiche au 30 septembre 2009 une hausse de la création d'entreprises de +76% si l'on prend en compte le régime de l'autoentrepreneur, et une baisse de -21,9% si l'on ne le prend pas en compte). Le régime de l'autoentrepreneur est à surveiller, tant au travers de la réalisation réelle des activités que de la pérennité des créations.

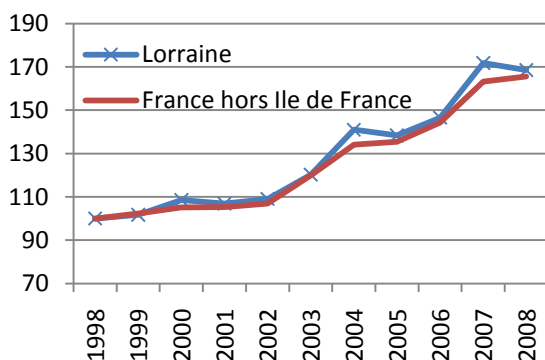
En termes de stock, la Lorraine compte 76 755 entreprises au 1er janvier 2008, ce qui représente 2,6% du tissu français.

L'impact du ralentissement économique s'est fortement fait ressentir sur la démographie des entreprises. L'analyse des défaillances montre à ce titre que la Lorraine a été plus rapidement touchée par la crise, celles-ci ayant augmenté de 23% en 2008 par rapport à 2007 alors que la moyenne nationale faisait état d'une progression de +13% sur la même période. Ce phénomène illustre la sur-réactivité de l'économie lorraine à la conjoncture nationale et internationale, du fait notamment de la structure de son commerce extérieur et de sa spécialisation industrielle. Aux premiers mois de 2009, les défaillances lorraines semblent à nouveau se rapprocher de la dynamique nationale, qui touche plus particulièrement l'industrie et les PME de plus de 50 personnes.

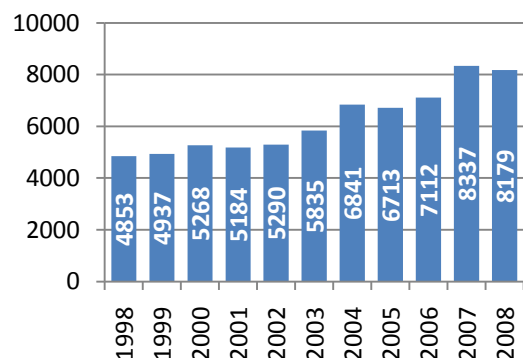
1. La création d'entreprises très dynamique en France et en Lorraine

- Un phénomène très dynamique depuis 10 ans et un bon positionnement de la Lorraine

Après un bond remarquable de la création d'entreprises en Lorraine en 2007, les chiffres 2008 sont plutôt encourageants. En effet, ils constituent un deuxième record avec 8 200 nouvelles entreprises. Le constat au niveau national est identique avec plus de 327 000 créations.



Evolution de la création d'entreprise base 100 en 1998 (Source INSEE et mise en forme CESL)



Volume annuel d'entreprises créées en Lorraine (Source INSEE et mise en forme CESL)

La Lorraine, malgré des taux annuels de croissance de la création d'entreprises légèrement supérieurs à la moyenne française, ne représente que 2,5% des créations totales en 2008 (2,4% en 1998). Au total, en

termes de volume de création, la Lorraine se place au 11^{ème} rang des régions métropolitaines. C'est donc une dynamique très conforme à la moyenne nationale que présente la région dans ce domaine, la part des entreprises créées en Lorraine étant équivalente à la part des entreprises lorraines au plan national (respectivement 2,5% et 2,6%).

- **Répartition par secteur et par département de la création d'entreprise en 2008**

Le constat 2007 faisait état d'une progression supérieure à la moyenne nationale dans quasiment tous les secteurs. Les chiffres 2008 sont plus nuancés avec cependant des données intéressantes dans le domaine de l'agroalimentaire (+62% en un an contre + 53% en France), et des activités financières (+11,8% contre - 1,8% en France), pour lesquelles il s'agit essentiellement d'auxiliaires en assurance. On remarque également une baisse significative des nouvelles entreprises industrielles (-18,3% contre -2% en moyenne en France).

Secteur d'activité	Lorraine			France hors Ile-de-France	
	nombre 2008	Evolution 2007-2008 (%)	Poids de la Lorraine (%)	nombre 2008	Evolution 2007-2008 (%)
Industrie agroalimentaire	158	62,9	2,6	5 973	53
Industrie hors IAA	352	-18,3	3,1	11 179	-2
Construction	1 548	-5	3,6	43 087	-3,2
Commerce	2 037	-0,5	3,3	61 534	-0,6
Transports	172	-4,4	3,4	5 079	-3,4
Activités financières	133	11,8	3,6	3 702	-1,8
Activités immobilières	473	-2,7	3,1	15 083	-2,2
Services aux entreprises	1 367	-0,7	3,0	45 972	4,8
Services aux particuliers	1 150	-7,2	3,3	35 354	-0,9
Education, Santé, Action sociale	789	7,8	3,4	22 901	12
Total	8 179	-1,9	3,3	249 864	1,5

Les créations d'entreprises par secteur d'activité (Source INSEE – 3i Lorraine et mise en forme CESL)

La répartition géographique de la création d'entreprise illustre la prépondérance des départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle qui cumulent à eux seuls 77% des créations de 2008, chiffre que l'on pouvait déjà constater en 1998. Ces deux départements font également état des taux de création les plus importants en 2008.

	Total créations			Part en Lorraine en 2008	Evolutions (%)		Parc d'entreprises 01/01/2008	Taux de création en 2008
	1998	2007	2008		1998-2008	2007-2008		
Meurthe-et-Moselle	1519	2526	2429	30%	60%	-3,8%	23216	10,5%
Meuse	321	519	488	6%	52%	-6,0%	5811	8,4%
Moselle	2195	3861	3857	47%	76%	-0,1%	32930	11,7%
Vosges	818	1431	1405	17%	72%	-1,8%	14818	9,5%
Lorraine	4853	8337	8179	100%	69%	-1,9%	76775	10,7%

Les créations d'entreprises et taux de création par département (Source INSEE - 3i Lorraine et mise en forme CESL)

- **L'artisanat dans les créations d'entreprises**

L'artisanat est un levier significatif dans la dynamique de création d'entreprises et d'emplois. **En 2008 sur les 8 179 créations d'entreprises en Lorraine, le secteur de l'artisanat a représenté 39,1 % des créations.**

Secteurs d'activités	Nombre	%	Evolution 2008/2007 (%)
Alimentation	4 069	12,7	4,63
Travail des métaux	1 868	5,8	3,49
Textile/Habillement	327	1	-9,67
Bois-Ameublement	1 309	4,1	-2,75
Autres fabrications	2 309	7,2	4,95
Bâtiment	12 887	40,1	6,75
Réparation/Transport/Services	9 376	29,2	4,42
Total	32 145	100	4,86%

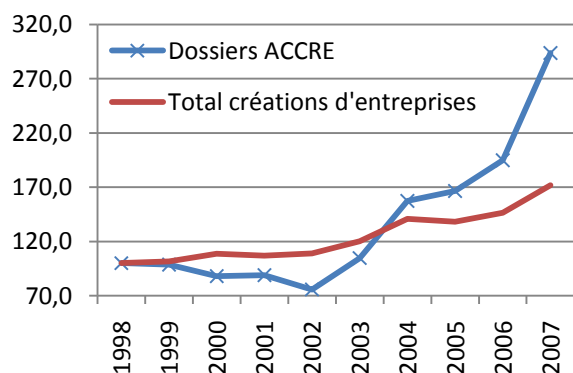
Créations d'entreprises dans le secteur de l'artisanat lorrain en 2008
(Source Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat)

2. La création d'entreprises : boom des créations en 2009

En prenant en compte les créations sous le régime de l'autoentrepreneur, le nombre d'entreprises créées entre janvier et septembre 2009 est en hausse de 76,1% en Lorraine par rapport à la même période un an auparavant, et affiche +64,9% en France.

	sept-08	sept-09	Janvier - septembre 2008	Janvier - septembre 2009	Evolution
Lorraine	687	1529	6 534	11 507	76,10%
France	26 221	52 650	258 166	425 769	64,90%

Entreprises créées de janvier à août 2008 et 2009 (Source APCE et mise en forme CESL)



Evolution de la création d'entreprise et du dispositif ACCRE base 100 en 1998
(Source INSEE et mise en forme CESL)

ACCRE : Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises

En 2007, 3 146 dossiers ACCRE ont été enregistrés sur 8 337 créations au total, soit une part de 37,7%. On note une très forte progression de la part de dossiers ACCRE dans la dynamique de création d'entreprises. Ce constat pose la question de l'analyse qualitative de la création.

Le régime de l'autoentrepreneur, interrogations sur les limites qualitatives des créations

L'entrée en vigueur du régime de l'autoentrepreneur début 2009 soulève un certain nombre de questions sur l'analyse tant quantitative que qualitative de la création d'entreprise. Les premiers chiffres de 2009 sont en augmentation de 76,10% en Lorraine pour la période de janvier à septembre par rapport à l'année passée. Parallèlement, de janvier à septembre 2009, on note 6 403 autoentrepreneurs en Lorraine, nouveaux entrepreneurs dont 65% ont déclaré un chiffre d'affaires à l'heure actuelle.

Outre cette rupture statistique, le suivi de ces créations va poser des problèmes qualitatifs car les moyens financiers, humains, ainsi que les compétences requises ne reflètent a priori pas le même niveau d'exigence selon les régimes de création. Suite au succès inattendu de cette mesure, le problème de la pérennité ainsi que de la réalisation effective de l'activité doivent dans ce cadre faire l'objet d'un suivi spécifique.

	Moselle	M&Moselle	Meuse	Vosges	Lorraine
Nombre d'autoentrepreneurs	3 046	1 848	474	1 035	6 403
Nombre d'autoentrepreneurs ayant déclaré un chiffre d'affaires	1 893	1 309	324	623	4 149
% d'AE ayant déclaré un chiffre d'affaires	62%	71%	68%	60%	65%

Entreprises créées sous le régime de l'auto-entrepreneur au 30 septembre 2009
(Source URSSAF et mise en forme CESL)

	Janvier - septembre 2008	Janvier - septembre 2009	Evolution
entreprises créées hors régime de l'autoentrepreneur en Lorraine	6 534	5 104	-21,89%

Entreprises créées hors régime de l'auto-entrepreneur au 30 septembre 2009
(Source URSSAF, APCE et mise en forme CESL)

3. Un phénomène qui reste fortement créateur d'emploi

Malgré les limites de l'indicateur, il convient de noter que la dynamique de création d'entreprise est au cœur d'un processus de renouvellement du tissu économique d'un territoire, comme en témoigne l'analyse des emplois créés par les entreprises nées en 2004 en Lorraine. Ces entités ont survécu, à la fin 2006, à hauteur de 70% d'entre-elles. **Les entreprises subsistantes ont créé au final, en trois ans, près de 11 500 emplois**, ce qui correspond à une hausse de leur effectif total de 16%, et même de +121% d'emploi salarié. La création d'entreprise reste donc bien une donnée vitale au développement de l'activité économique.

secteur d'activité	créations en 2004 nb entreprises	Emploi en 2004		entreprises de la génération 2004 pérennes au 31/12/2006		Emploi au 31 décembre 2006		Evolution 2004-2006 de l'emploi	
		Total	Dont salarié	nombre	%	Total	Dont salarié	Total	Dont salarié
industrie	455	1093	638	342	75,2%	1624	1282	48,6%	100,9%
construction	1382	2038	656	1029	74,5%	2534	1505	24,3%	129,4%
commerce	1798	2421	623	1116	62,1%	2353	1237	-2,8%	98,6%
services	3206	4312	1106	2257	70,4%	4917	2660	14,0%	140,5%
total	6841	9864	3023	4744	69,3%	11428	6684	15,9%	121,1%

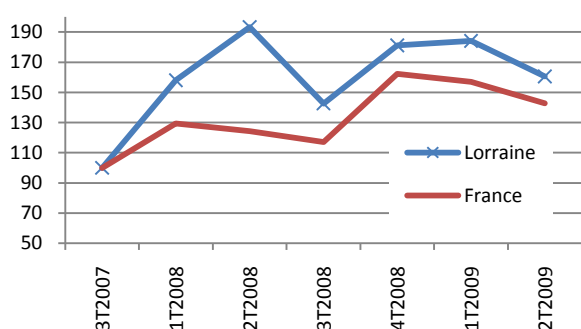
Le développement de l'emploi salarié par les créations d'entreprises en Lorraine : exemple de la « génération 2004 » (Source INSEE et mise en forme CESL)

4. Les défaillances d'entreprises en France et en Lorraine en 2008 et au premier semestre 2009 : un choc plus précoce en Lorraine

La Lorraine touchée dès 2008.

En 2008, la Lorraine affiche le deuxième plus fort taux de défaillances d'entreprises régional, avec un ratio de 2,5% (rapport entre les défaillances enregistrées en 2008 et le stock d'entreprises connu en 2007).

D'après une étude réalisée par Euler Hermes SFAC, les défaillances d'entreprises en cumul sur 12 mois à fin juin 2009 sont en progression de +17% en France et +15% en Lorraine (avec 2 126 procédures enregistrées) par rapport au premier semestre 2008. Cette progression, bien que très importante, place la Lorraine au 17^{ème} rang des régions en termes d'évolution annuelle. Notons cependant que la région a été touchée plus fortement par le phénomène en 2008 (au premier semestre 2008, les défaillances progressaient 5 fois plus vite que la moyenne nationale sur un an) pour se rapprocher en 2009 de la tendance nationale.



Les défaillances d'entreprises, base 100 au T3 2007
(Source Altarès et mise en forme CESL)

	Evolution des défaillances 2007-2008
Meurthe-et-Moselle	+17,9%
Meuse	+31,3%
Moselle	+15,8%
Vosges	+54,5%
Lorraine	+23,4%
France	+13,4%

Evolution 2007-2008 des défaillances d'entreprises
(Source INSEE et mise en forme CESL)

Des défaillances qui touchent essentiellement l'industrie et les PME au premier semestre 2009.

Au niveau national, on constate que la crise impacte la solvabilité des entreprises qu'elle qu'en soit la taille. On note une très forte augmentation des défaillances dans les PME de plus de 50 salariés (+75% au premier semestre 2009 par rapport à l'année précédente). Plus spécifiquement, au cours du premier semestre 2009, l'accélération des défaillances dans l'industrie fait suite au phénomène noté dans la construction, l'immobilier et le commerce dès le début de la crise. Ainsi, dans l'industrie, le 1^{er} semestre 2009 affiche une progression de 31% par rapport au 1^{er} semestre 2008.

5. Le tissu des entreprises lorraines

Au 1^{er} janvier 2008, la Lorraine compte 76 775 entreprises, ce qui représente 2,6% du stock d'entreprises en France. Si l'on compare les données lorraines aux données nationales, les principales caractéristiques sont une représentation inférieure dans les services (52,2% en Lorraine contre 53,9% en France hors Ile-de-France), ainsi qu'un poids des industries (hors IAA) légèrement supérieur à la moyenne nationale (7,2% contre 6,3%), malgré les phénomènes de « rattrapage » que l'on constate dans les dynamiques de création de ces secteurs. Par ailleurs, les entreprises de plus de 100 salariés ne représentent que 0,9% du stock (contre 0,8% en France).

		Lorraine		France		Part de la Lorraine	France de province	
		nb d'entreprises	%	nb d'entreprises	%		nb d'entreprises	%
Industries agroalimentaires		2 017	2,6%	63 774	2,1%	3,16%	57 116	2,5%
Industrie hors IAA		5 544	7,2%	183 089	6,2%	3,03%	144 378	6,3%
dont	Biens de consommation	1 592	2,1%	73 800	2,5%	2,16%	49 072	2,1%
	biens d'équipement	1 335	1,7%	42 541	1,4%	3,14%	36 995	1,6%
	biens intermédiaires	2 379	3,1%	60 913	2,0%	3,91%	53 719	2,4%
Construction		11 152	14,5%	396 490	13,3%	2,81%	330 555	14,5%
Commerce		17 976	23,4%	666 206	22,4%	2,70%	521 270	22,8%
dont	commerce et réparation automobile	2 650	3,5%	79 332	2,7%	3,34%	68 580	3,0%
	commerce de gros	3 856	5,0%	174 107	5,9%	2,21%	118 504	5,2%
	commerce de détail, réparations	11 470	14,9%	412 767	13,9%	2,78%	334 186	14,6%
Transports		2 060	2,7%	89 439	3,0%	2,30%	63 731	2,8%
Activités immobilières		4 574	6,0%	190 344	6,4%	2,40%	145 611	6,4%
Activités financières		1 541	2,0%	52 201	1,8%	2,95%	38 232	1,7%
Services aux entreprises		10 301	13,4%	537 583	18,1%	1,92%	340 598	14,9%
dont	conseil et assistance	7 248	9,4%	384 773	12,9%	1,88%	232 414	10,2%
	services opérationnels	2 713	3,5%	137 739	4,6%	1,97%	98 337	4,3%
Services aux particuliers		11 137	14,5%	426 765	14,3%	2,61%	342 934	15,0%
dont	hôtellerie, restauration	5 736	7,5%	220 676	7,4%	2,60%	179 302	7,9%
	Education, santé, action sociale	10 473	13,6%	368 903	12,4%	2,84%	298 213	13,1%
(total services)		40 086	52,2%	1 665 235	56,0%	2,41%	1 229 319	53,9%
TOTAL		76 775		2 974 794		2,58%	2 282 638	

Répartition par secteur des entreprises lorraines, françaises et part de la Lorraine,
Données au 1^{er} janvier 2008 (Source INSEE et mise en forme CESL)

8 Construction

Recul des mises en chantier et de l'emploi

Notre analyse : le secteur du BTP en Lorraine regroupe 6 485 entreprises pour un chiffre d'affaires de 5 370 millions d'euros¹⁹. Les effectifs salariés lorrains représentent 3,4 % des effectifs nationaux au 1er janvier 2009. Sur la période 2000 – 2008 ils n'ont progressé que de 10,9 % contre + 26 % pour la France métropolitaine, la Lorraine n'a donc que faiblement bénéficié du boom des créations d'emplois dans la construction.

Bien que les effectifs de la construction aient connu une hausse depuis 2000, la crise a eu un impact sur les emplois du secteur qui ont perdu 5,1% en un an.

Le nombre de logements autorisés et commencés est également diminué en 2007 et 2008 après un pic important en 2006.

Les enjeux du secteur sont importants. Ils concernent principalement l'adéquation entre l'offre et la demande dans le logement²⁰ ainsi que les perspectives d'évolutions qualitatives du parc immobilier en termes de maîtrise d'énergie notamment.

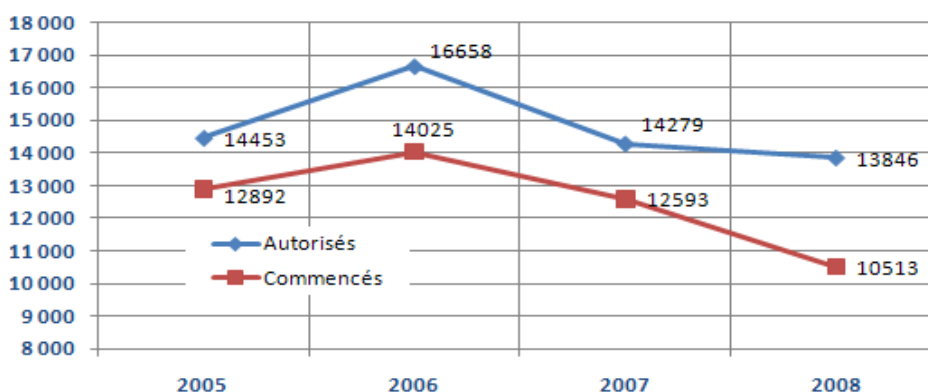
Effectifs salariés Construction	Salariés en Lorraine	Salariés en France	Part Lorraine (%)
1 ^{er} janvier 2000	46 441	1 203 442	3,9
1 ^{er} janvier 2009	51 512	1 516 491	3,4
Evolution (%)	10,9	26	

Source Pôle emploi

Selon l'URSSAF, à la fin juin 2009, les emplois salariés dans la construction repasseraient sous la barre des 50 000 salariés en Lorraine (48 910 emplois), soit une baisse de 5,1 % en un an.

Recul des mises en chantier et des autorisations de construction

Fin 2008 le secteur de la construction en Lorraine accuse un recul pour la deuxième année consécutive, 13 846 logements étaient autorisés et 10 513 commencés en Lorraine. Par rapport au pic observé en 2006, les pertes sont de 17 % pour les logements autorisés et de 25 % pour les logements commencés. Cette baisse frappe à la fois la construction de logements collectifs et de pavillons individuels.

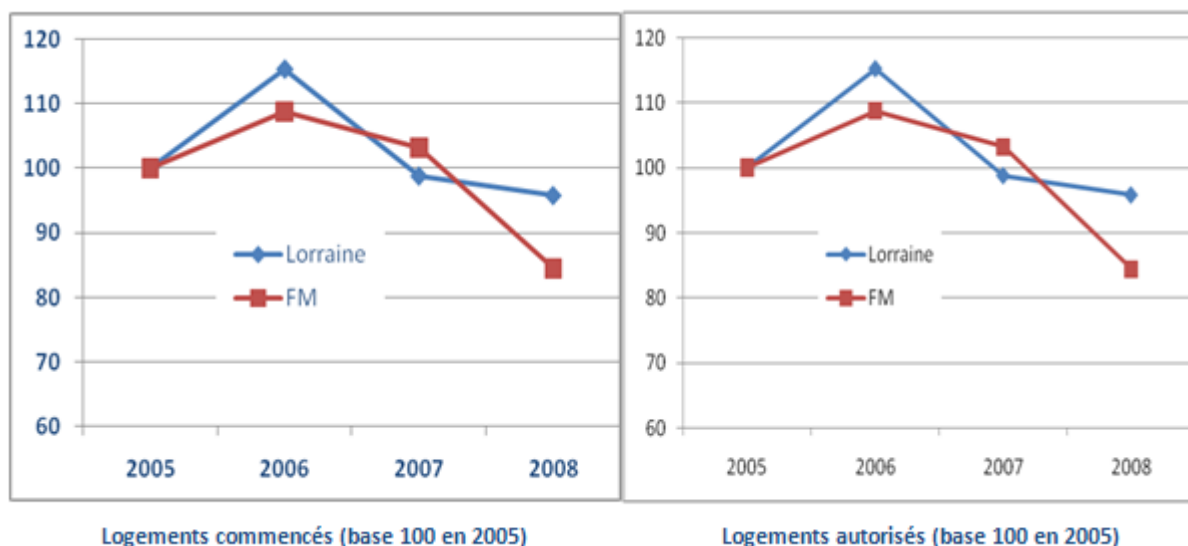


¹⁹ Sources : Observatoire du bâtiment en Lorraine - décembre 2008

²⁰ Voir rapport du CES « Le logement en Lorraine : un levier du développement économique et social régional », 26 septembre 2006

Comme le rappelle l'INSEE Lorraine²¹, le repli dans la construction est sans doute à rapprocher de la tendance au resserrement du crédit, intervenu progressivement au cours de l'année 2008. Selon les chiffres de la Banque de France, les encours de crédit à la clientèle non financière augmentent (+4,7%) mais de façon beaucoup moins marquée qu'en 2007 (+12,7%). Cette moindre progression des encours reflète sans doute la politique d'octroi de prêts plus sélective de la part des banques, échaudées par la crise financière mondiale.

En comparaison avec les résultats nationaux, la Lorraine reste globalement dans les tendances nationales avec cependant une progression plus importante en 2006 et une baisse moins forte en 2008.



Pour les premiers mois de l'année 2009, la France pourrait passer sous la barre des 300 000 mises en chantier contre 368 000 en 2008 et 435 000 en 2007, ce qui fait revenir ce chiffre au niveau de l'année 1998. La Lorraine semble présenter des résultats moins catastrophiques avec une stabilité dans les logements commencés mais une baisse de 12,9 % dans les logements autorisés (-18,8 % pour la France).

Logements commencés	oct-07 à sept-08	oct-08 à sept-09	Variation en %
Lorraine	10 773	10 897	1,20%
France Métropolitaine	401 321	318 606	-20,6
Part Lorraine %	2,70%	3,40%	

²¹ Economie Lorraine : bilan économique 2008 de la Lorraine - juin 2009

9 Commerce extérieur

Spécialisation industrielle et concentration des débouchés peu favorables en période de crise

Notre analyse : le commerce extérieur, traditionnellement un atout lorrain, voit ses indicateurs se dégrader nettement.

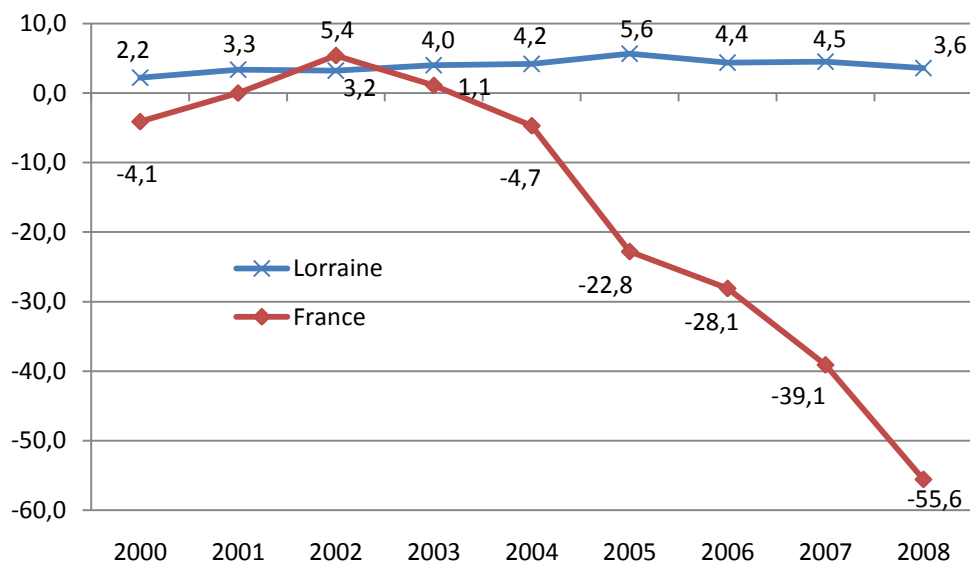
En baisse de 20% en 2008, puis de 30% au premier semestre 2009, le solde des échanges extérieurs s'élève à 3,6 milliards d'euros en 2008 (à comparer au point haut de 5,6 milliards d'euros de 2005). Le taux de couverture est revenu à son niveau de 2002.

Au-delà des effets dépressifs de la crise mondiale et de l'appréciation continue de l'euro face au dollar (+17% de janvier à octobre 2009), ceci révèle la forte réactivité à la conjoncture du commerce extérieur lorrain, caractérisée par :

- un contexte très difficile pour l'industrie automobile et des biens intermédiaires, fortes composantes de son tissu productif (80% des exportations),
- une concentration de l'échange avec les pays d'Europe aux marchés matures (84% des exports et 79% des imports en 2008), et une insuffisante diversification vers les pays émergents.

1. Solde des échanges lorrains : première année de baisse des exportations depuis l'an 2000

Au plan national, le solde extérieur français poursuit sa plongée, amorcée depuis octobre 2004.



Evolution du solde du commerce extérieur lorrain et français (milliards €)
(Source DRCE et mise en forme CESL)

Le déficit atteint un chiffre record de 55,6 milliards d'euros, contre 39,1 milliards enregistrés en 2009. Il est alimenté par la chute des ventes de l'automobile et des biens intermédiaires et la hausse de la facture énergétique, pétrole et gaz. Comparé au premier semestre 2008, le premier semestre 2009 est marqué par une baisse de l'ordre de 20% des échanges, et un déficit de 28,3 milliards.

Malgré la conjoncture, le solde extérieur lorrain, reste, quant à lui, positif et atteint encore 3,6 milliards d'euros, contre 4,5 l'année précédente. La Lorraine représente 4,5% des exportations françaises (environ 3% du PIB) et 3,4% des importations.

Le solde commercial accuse tout de même un recul de 20% sur un an, certes moins prononcé que le recul français (-42%). Les importations continuent de croître (+4,3%), mais à un rythme moins soutenu que précédemment. Pour la première fois depuis 2000, les exportations connaissent un repli (-1,5%) par rapport à l'année précédente. Le taux de couverture descend à 123%, son plus mauvais chiffre depuis 2002.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
exportations	17337	18205	17171	17633	18585	18049	18293	19580	19292
importations	-15118	-14860	-13936	-13608	-14405	-12407	-13899	-15062	-15699
solde	2219	3345	3235	4025	4180	5642	4394	4518	3593
taux de couverture	115	123	123	130	129	145	132	130	123

Evolution du solde et du taux de couverture du commerce extérieur lorrain (millions €)
(Source DRCE et mise en forme CESL)

La région passe entre 2005 et 2009²² du 6^{ème} au 9^{ème} rang des régions exportatrices françaises.

La part respective des 4 départements reste parfaitement stable en 2008, tant pour les exportations que pour les importations : la Moselle, avec près des 2/3 du volume des échanges, tire avantage de la structure industrielle de son commerce et de sa position frontalière. La Meurthe-et-Moselle représente 17% de ce volume, la Meuse arrive en dernière position, avec moins de 6%. Les Vosges totalisent toujours 10% des imports et 13% des exports, comme en 2007.

A la mi-2009, la Direction Régionale du Commerce Extérieur constate que le solde des échanges lorrains, toujours en excédent, continue de se dégrader. Une comparaison entre le 1^{er} semestre 2008 et le 1^{er} semestre 2009 révèle un repli d'environ 30% des importations comme des exportations, supérieur de 7 points à la baisse enregistrée au niveau national. Une légère amélioration est néanmoins perceptible en fin de période grâce à la forte baisse des importations de produits énergétiques (chute des cours du baril et ralentissement de la consommation).

2. Une spécialisation sectorielle pénalisante

La structure sectorielle des échanges lorrains reste très concentrée sur l'automobile et les biens intermédiaires, qui représentent 70% des exportations en 2008 (source INSEE). Or, ces secteurs sont lourdement impactés par la crise mondiale, à compter du dernier trimestre 2008.

	Exportations (Mds€)		Part (%) 2008
	2007	2008	
Produits de la construction automobile	3452519	3035023	15,6%
Equipements pour automobiles	1521357	1482101	7,6%
Equipements mécaniques, électrique, électronique	3814916	3703655	19,0%
Produits sidérurgiques et 1ère transformation de l'acier	2776527	2905315	14,9%
Machines et équipements d'usage général	1676545	1684817	8,7%
Produits chimiques	992376	924737	4,8%
Produits de la culture et de l'élevage	568739	793918	4,1%
Pâte à papier, papier, carton	805013	791199	4,1%
Autres	4067424	4131571	21,2%
	évolution des 8 premiers postes de 2007 à 2008		-1,84%

Principales exportations de la Lorraine en 2008 par produits (Source Douanes et mise en forme CESL)

Les **exportations** lorraines sont à 79% réalisées par 8 secteurs d'activité.

Ces 8 premiers postes d'exportations (cf ci-dessus) accusent une baisse globale modérée de 1,8%. par rapport à l'année précédente. Hors culture et élevage, cette baisse est plus sensible :-3,4%. Des régressions importantes sont observées dans l'automobile (-10%), la chimie (-7%), les équipements mécaniques,

²² Rang 2009 observé fin du premier semestre, sur un an, en termes glissants

électriques électroniques (-3%). A noter, signe encourageant, le poste culture et élevage - 4% des exports- est quant à lui en hausse de près de 40%, après avoir augmenté de 14% en 2007. Il traduit une montée en puissance de spécialisation (bois notamment) à destination de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Belgique.

Globalement, **les importations** provenant des 8 premiers secteurs représentant plus de 81%, sont aussi en quasi-stagnation. L'analyse par poste révèle des évolutions très différenciées :

- une croissance de plus d'un tiers de la facture énergie, par effet coût des matières premières,
- une chute du poste équipements (-15%) et du poste machines (- 6%) résultant d'une moindre demande d'investissement.

	Importations (Mds€)		Part (%) 2008
	2007	2008	
Equipements mécaniques, électrique, électronique	4251652	3590291	22,7%
Produits de la construction automobile	1184517	1306438	8,3%
Equipements pour automobiles	1161206	1223786	7,8%
Machines et équipements d'usage général	2116662	1992798	12,6%
Produits sidérurgiques et 1ère transformation de l'acier	1696031	1807950	11,5%
Hydrocarbures, électricité, déchets	804998	1074773	6,8%
Produits chimiques de base	799014	846964	5,4%
Produits pétroliers raffinés et coke	462333	519269	3,3%
Meubles	417708	476679	3,0%
Autres	2710777	2949752	18,7%
Evolution des 8 premiers postes de 2007 à 2008			-0,43%

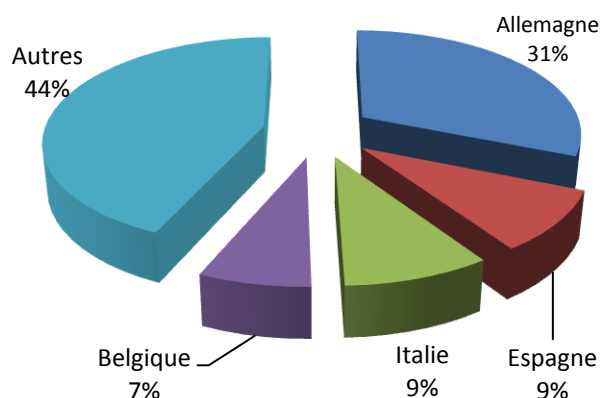
Principales importations de la Lorraine en 2008 par produit (Source Douanes et mise en forme CESL)

3. Une concentration des débouchés en Europe

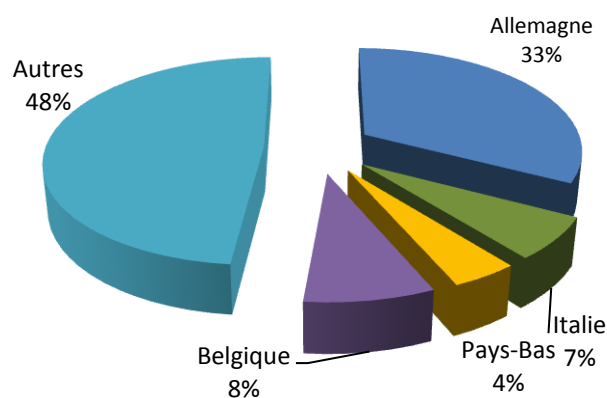
En 2008, le constat dressé un an plus tôt demeure inchangé : **le commerce extérieur lorrain reste avant tout un commerce européen**, dominé par les échanges avec le voisin allemand (31% des exports et 33% des imports).

La Lorraine réalise ainsi 84% de ses exportations et 79% de ses importations avec l'Union Européenne (source : Douanes).

Les 4 premiers pays clients-fournisseurs de la Lorraine concentrent 56,5% des exports et 51,5% des imports. L'Espagne, l'Italie, la Belgique, le Royaume Uni ou les Pays-Bas se positionnent très loin derrière l'Allemagne.



Principaux clients de la Lorraine en 2008 (Source Douanes et mise en forme CESL)



Principaux fournisseurs de la Lorraine en 2008 (Source Douanes et mise en forme CESL)

La région est donc particulièrement handicapée en 2008 par la conjoncture défailante de ses principaux partenaires. Elle ne peut pas s'appuyer sur la croissance des pays émergents du commerce mondial, comme le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, avec lesquels les échanges restent marginaux. En illustration, sur un total d'environ 70 000 PME/TPE lorraines, on compte seulement 3 000 à 4 000 entreprises exportatrices, dont 69 échangent avec le Brésil, 117 avec la Russie, 51 avec l'Inde, et 77 avec la Chine (source DRCE).

Au premier semestre 2009, la baisse de la demande européenne continue à affecter les résultats des échanges, en baisse de 820 millions d'euros (comparaison 1^{er} semestre 2009 et 1^{er} semestre 2008). La contraction des marchés externes s'en ressent particulièrement pour les premiers exportateurs régionaux et leurs filiales : Saint-Gobain, Continental, Arcelor-Mittal, Thyssen Krupp, Norske, Pompes Grundfos, Cokes de Carling, France Transfo, Corus, TRW... (source DRCE).

La France, comme la Lorraine, subit en particulier le fort ralentissement de l'économie allemande.

Si **le commerce bilatéral France-Allemagne** continue à croître en 2008, pour atteindre près de 18 milliards d'euros, c'est au détriment de la France à hauteur de 500 milliards. Le déficit extérieur français est imputable à 32% à l'Allemagne.

Si **la Lorraine maintient son solde positif vis-à-vis de l'Allemagne** en 2008, celui-ci est en repli de 17%, évoluant de 1,074 milliard d'euro à 888 millions en un an.

	exports	imports	solde	variation exports	variation imports	taux de couverture
France	58 871 000	77 300 564	-18 429 564	2,88%	2,93%	76,16%
Lorraine	6 051 431	5 163 259	888 172	0,83%	4,80%	117,20%

Echanges commerciaux avec l'Allemagne en 2008 (Source Douanes et mise en forme CESL)

Au 1^{er} semestre 2009, le solde des échanges lorrains avec l'Allemagne se dégrade à un rythme deux fois plus soutenu qu'en 2008. Au 30 juin 2009, il s'élève seulement à 310 millions d'euros (-36% par rapport au 1^{er} semestre 2008).

Au-delà des effets conjoncturels de la crise mondiale et de l'appréciation continue de l'euro face au dollar, ceci illustre bien **les faiblesses structurelles des commerces extérieurs français et lorrain.**

Le commerce extérieur français persiste à souffrir d'une faible ouverture extra européenne et d'une baisse continue du nombre d'entreprises exportatrices.

Entre septembre 2008 et août 2009, l'Union européenne a absorbé 62 % des exportations françaises, contre 26% pour l'Asie, 25% pour l'Amérique, 19% pour l'Europe hors UE, 18% pour l'Afrique et 10% pour le Proche et Moyen Orient. Parallèlement le nombre d'entreprises exportatrices est en recul constant : de 110 000 en 2001, elles ne sont plus que 95 500 en 2008.

En Lorraine, le commerce international reste surexposé à la conjoncture dépressive de son voisin allemand et trop axé sur les biens intermédiaires et la sous-traitance, à l'image du tissu productif. Les entreprises lorraines restent insuffisamment ouvertes à l'exportation : les 4% d'entreprises exportatrices qui y travaillent en 2009 sont majoritairement mono-exportatrices, à destination de marchés matures et, pour un tiers d'entre elles, pour la première et la dernière fois (source DRCE).

Le Conseil Régional s'emploie pourtant à faire franchir le pas de la primo-exportation à ces PME, et à conforter leurs parts de marchés à l'étranger. Le Plan Export mis en place à la mi-2006 a permis d'intensifier ce soutien : de 39 à 79 dossiers aidés par an de 2005 à 2008 pour des montants croissant de 800 000 à 2 370 000 euros.

10 Investissements internationaux

Avec plus d'un emploi industriel sur trois, la Lorraine reste une terre d'accueil des capitaux étrangers

Notre analyse : malgré une conjoncture internationale défavorable, la Lorraine a enregistré en 2008 une hausse des investissements internationaux entrants. La France connaît une baisse de 7,5% des emplois créés ou maintenus par les IDE²³, alors que la Lorraine affiche une hausse de près de 30% de ces emplois²⁴.

Au total, la région se classe au 8ème rang en nombre d'emplois créés ou maintenus.

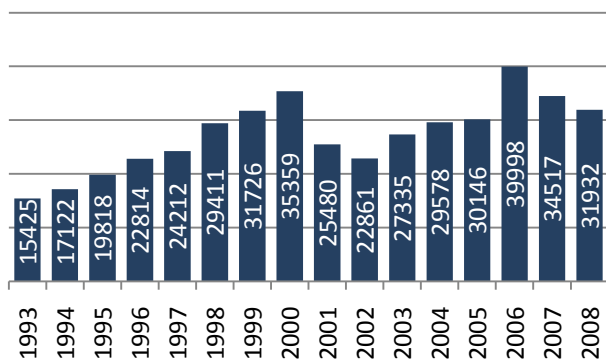
En termes de stocks d'entreprises à capital majoritairement étranger, la Lorraine se caractérise par une forte présence étrangère dans son tissu économique, notamment industriel. L'Allemagne représente près du tiers des IDE en nombre d'emplois. Dans certaines zones d'emploi, les entreprises étrangères absorbent 20% de l'emploi salarié et sur l'ensemble de l'industrie lorraine, 36% des salariés dépendent d'IDE.

Cependant, le contexte économique actuel impose une vigilance accrue dans le suivi de ces dossiers, le risque de désinvestissement pouvant être important. Les mois à venir seront donc déterminants pour observer dans quelles conditions les engagements pris se concrétisent et si la crise n'aura pas aussi un impact sur les délais de maturation des projets, toujours aussi difficiles à quantifier de manière fiable.

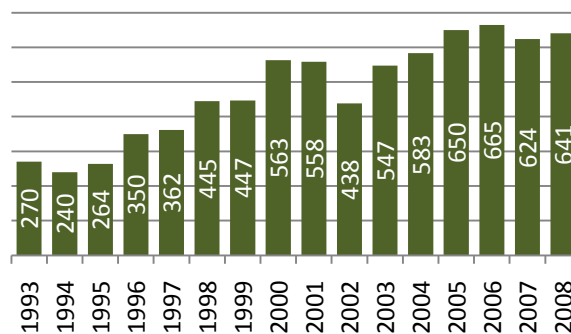
1. Une dynamique française qui se maintient

Dans l'économie internationale, la captation d'investissements à capitaux étrangers est un enjeu important et un indicateur indéniable de compétitivité territoriale. Dans cette compétition, la France est assez bien positionnée. Ainsi, selon l'enquête « Choix concurrentiels 2008 » de KPMG, elle est au premier rang européen et au quatrième rang mondial pour la localisation des entreprises étrangères en termes de coûts d'implantation. Dans la R&D elle est le premier pays européen à égalité avec les Etats Unis.

Le bilan 2008 des investissements internationaux est en demi-teinte. La conjoncture globale a pesé sur les IDE dont le volume mondial est en baisse de 21% par rapport à 2007. La France, bien qu'elle ait connu une baisse en 2008 de ses investissements entrants (de 158 à 114 Mds€), résiste plutôt bien avec une diminution moins importante que le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou l'Allemagne. Elle accueille 20,5% des IDE entrants dans l'Union Européenne contre 19,6% en 2007, ce qui conforte sa part de marché.



Nombre d'emplois créés ou maintenus par les IDE en France (Source AFII)



Nombre de projets d'IDE en France (Source AFII)

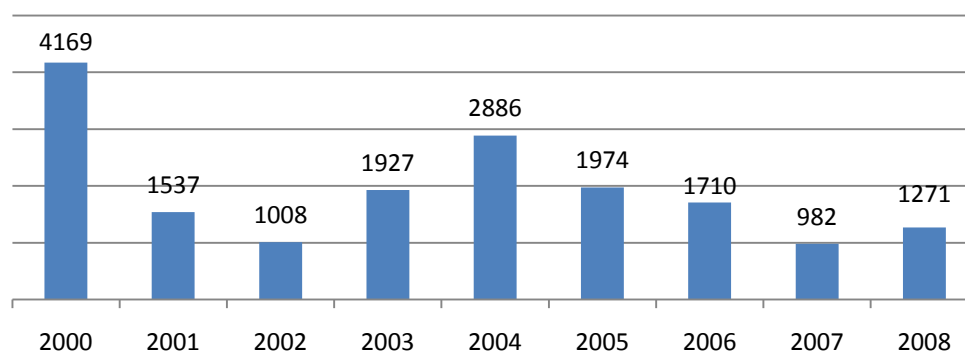
En nombre d'emplois, les IDE entrants en France ont créé ou maintenu près de 32 000 emplois en 2008, le tout par l'intermédiaire de 641 projets. **Au total, 68,6% de ces emplois concernent le secteur manufacturier et 31,4% les activités de services.** Il convient toutefois de préciser que ces chiffres représentent des projets de création d'emplois à trois ans, dont le taux de réalisation effectif, notamment en cette période de crise, reste à surveiller.

²³ Investissements Directs Etrangers

²⁴ Les emplois créés ou maintenus par les investissements internationaux correspondent à des intentions de création sur trois ans et non à des emplois déjà créés.

2. Hausse des investissements internationaux en Lorraine en 2008

Après avoir reculé au 11^{ème} rang des régions, la Lorraine est revenue à la 8^{ème} place des régions françaises accueillant des investissements internationaux en termes d'emplois.



Emplois créés ou maintenus par les investissements étrangers en Lorraine
(Source AFII - Adielor et mise en forme CESL)

Après trois années de baisse consécutives, la Lorraine profite en 2008, à contre courant des évolutions nationales, d'une hausse du nombre d'emplois liés aux investissements internationaux. Par rapport à 2007, cela représente une **augmentation de près de 30% du nombre d'emplois créés ou maintenus**. En 2007, la Lorraine représentait 2,8% de ces emplois au niveau national. Elle repasse à 4% en 2008. La région se classe également au 8^{ème} rang (ex-æquo avec l'Île de France) au niveau du nombre d'emplois créés ou maintenus par l'investissement étranger pour 1 000 actifs en 2008, avec un ratio de 1,5.

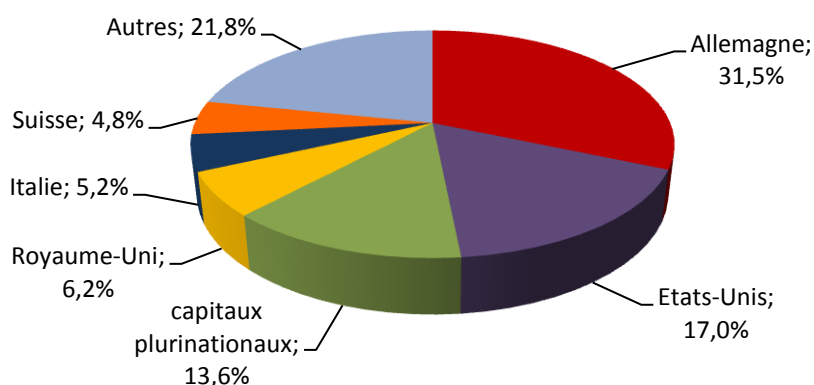
Cependant, il conviendra d'être particulièrement attentif à la concrétisation de ces investissements, dont une partie a vraisemblablement été reportée en raison de la crise.

3. La Lorraine, terre d'accueil des entreprises étrangères

En octobre 2009, les entreprises lorraines à capitaux majoritairement étrangers représentent près de 800 établissements et emploient environ 70 000 personnes, soit 10% du stock d'entreprises et près de 9% de l'emploi salarié total.

• L'Allemagne, premier investisseur étranger en Lorraine

Fort d'une présence historique des investisseurs allemands sur notre territoire, le poids des investissements allemands dans les entreprises étrangères en Lorraine est de 32% en termes d'emploi, ce qui représente près de 22 000 postes.



Estimation de la répartition (en nombre d'emplois) dans les entreprises à capitaux majoritairement étrangers en octobre 2009
(Réalisation à partir de la base de données Valoris Lorraine)

- **L'industrie en tête des IDE : 53 300 emplois concernés, 36% de l'emploi industriel lorrain**

Sur les 70 000 emplois dépendant de capitaux étrangers, les 3/4 sont des emplois industriels, avec une prépondérance dans la métallurgie et les équipements. Même si la part des activités de service semble augmenter dans les flux d'IDE des dernières années, la capacité de la Lorraine à attirer des industriels étrangers reste une des caractéristiques de son attractivité économique.

- **Forte concentration géographique des entreprises étrangères**

Même si cette tendance tend à s'atténuer progressivement, l'emploi lié aux investissements étrangers en Lorraine continue à être fortement marqué par la proximité géographique de l'Allemagne. En effet, dans les zones d'emploi du Bassin Houiller, de Sarreguemines et de Sarrebourg, il représente respectivement 15%, 20% et 14% de l'emploi salarié de ces zones.

	Zone d'Emploi	Nombre d'établissements	Part de l'emploi dans les entreprises étrangères en Lorraine	Part dans l'emploi salarié total de la zone d'emploi*
Moselle	Thionville	104	19,07%	14,76%
	Metz	91	6,39%	3,48%
	Le Bassin-Houiller	140	14,45%	15,14%
	Sarreguemines	88	8,91%	20,38%
	Sarrebourg	31	5,76%	14,33%
Total département		454	54,58%	11,09%
Meurthe et Moselle	Longwy	25	2,32%	8,86%
	Briey	14	1,17%	4,31%
	Nancy	112	13,80%	5,69%
	Toul	12	1,38%	4,68%
	Lunéville	9	1,47%	5,25%
Total département		172	20,15%	5,70%
Vosges	Saint-Dié	18	3,07%	8,00%
	Remiremont-Gérardmer	33	3,22%	7,60%
	Épinal	41	9,07%	11,50%
	Les Vosges-de-l'Ouest	19	4,13%	12,66%
Total département		111	19,49%	10,14%
Meuse	Commercy	6	0,80%	4,74%
	Bar-le-Duc	17	3,24%	9,69%
	La Meuse-du-Nord	20	1,74%	4,93%
Total département		43	6%	7%
TOTAL		780	100%	9%

* calculé par rapport à l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008 (source insee)

Répartition du nombre d'établissements et de l'emploi liés aux principaux investissements étrangers en Lorraine.

(Réalisé à partir de la base de données Valoris Lorraine)

11 ——— Economie de la connaissance

Des signes positifs

Notre analyse : l'effort de R&DI (Recherche & Développement-Innovation) lorrain se situe autour de 1,1% du PIB régional, soit la moitié du niveau national (2,2%). Les inscriptions des étudiants ont tendance à diminuer (76 713 en 2006-7 à 75 014 en 2007-8) et les brevets connaissent le même fléchissement.

La Lorraine se place aujourd'hui parmi les grands pôles d'enseignement supérieur français. Elle se distingue par la présence de 4 universités formant un grand nombre de doctorants, de 8 Instituts Universitaires de Technologie (8ème rang national) et de ses 16 écoles d'ingénieurs (avec 5 814 élèves en 2007, au 7ème rang national).

La faiblesse de la recherche dans le secteur privé et le manque de synergie avec la recherche publique restent des éléments importants de notre handicap. Par ailleurs, avec les projets « Plan Campus », « Université de Lorraine » et « Université de la Grande Région », l'enseignement supérieur de la région est confronté à un défi de changement structurel majeur qui suppose que l'on se donne les moyens de la réussite dans un contexte économique en pleine mutation.

1. Effectifs et moyens de l'enseignement supérieur en Lorraine

Après cinq ans de baisse prononcée des effectifs universitaires (-10%), les universités françaises « n'accusent qu'une baisse de 0,5 % » en moyenne cette année (septembre 09). **La Lorraine est quant à elle plus touchée par le phénomène de diminution des effectifs : Universités et assimilés (-3,77 %), ensemble (-2,21 %)**, le niveau des sections de techniciens supérieurs est stable ; **on note une augmentation constante des classes préparatoires aux grandes écoles (+3,3%) ; chiffre identique pour les IUT : 2,99 % et en revanche une augmentation forte pour les écoles de commerce (13,91 %).**

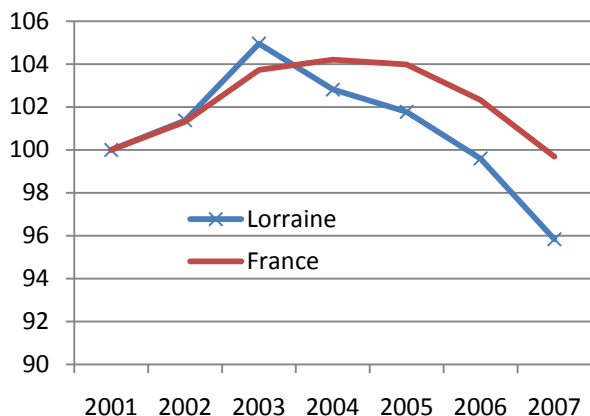
- Evolution des effectifs étudiants

	Lorraine		Evolution (%)	Part de la Lorraine en 2007-2008	France entière 2007-2008
	2006-2007	2007-2008			
Universités et assimilés (1)	49 061	47 207	-3,8%	3,5%	1363750
dont IUT	5 283	5 441	3,0%	4,7%	116223
dont IUP	105	2	-98,1%	0,1%	1929
Grands établissements	0	0	0,0%	0,0%	29726
IUFM	2 736	2 651	-3,1%	3,8%	70100
Sections de techniciens supérieurs	8 420	8 426	0,1%	3,6%	230877
Classes préparatoires aux grandes écoles	2 251	2 326	3,3%	3,0%	78072
Formations comptables non universitaires	242	254	5,0%	3,2%	7871
Préparations intégrées	79	0	-100,0%	0,0%	3835
Universités de technologie hors formations d'ingénieurs	0	0	0,0%	0,0%	7931
Instituts nationaux polytechniques	3 554	3 525	-0,8%	45,5%	7743
Formations d'ingénieurs	5 779	5 814	0,6%	5,3%	108773
dont Universitaires, UT, INP	4 824	4 732	-1,9%	12,5%	37853
dont Autres	955	1 082	13,3%	1,5%	70920
Ecoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	1 157	1 318	13,9%	1,4%	95835
Ecoles paramédicales et sociales	6 317	6 353	0,6%	4,8%	131100
Autres établissements d'enseignement supérieur	1 941	1 872	-3,6%	1,7%	108203
Etablissements universitaires privés	0	0	0,0%	0,0%	22225
Ensemble (2)	76 713	75 014	-2,2%	3,4%	2228188

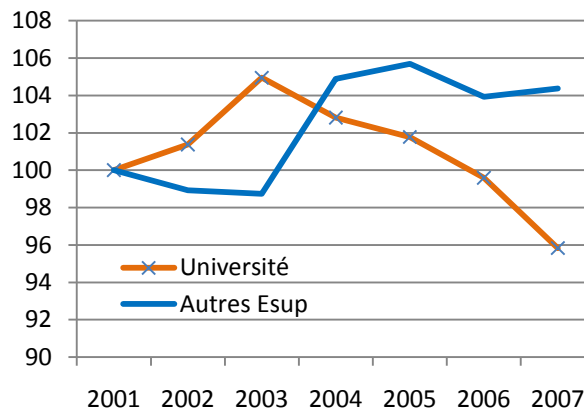
(1) y compris les formations d'ingénieur en partenariat

(2) ne correspond pas au total du tableau car sans double comptes

Effectifs de l'enseignement supérieur (Source : direction de l'évaluation de la Prospective et de la Performance)



Evolution des effectifs étudiants en France et Lorraine Base 100 2001 (Source MEN-MESR et mise en forme CESL)

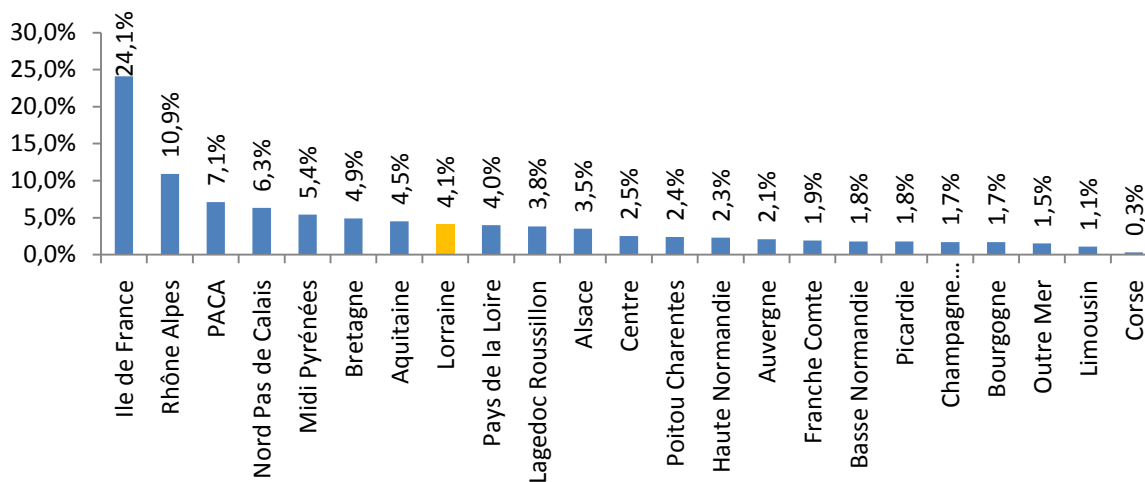


Evolution des effectifs en Lorraine dans l'Université et les autres établissements d'enseignement supérieur (Source MEN-MESRet mise en forme CESL)

En évolution dynamique, la Lorraine a tendance sur la période 2001-2007 à perdre plus d'étudiants que la France (tous secteurs confondus). L'université perd 4,2% de ses effectifs alors que les autres établissements de l'enseignement supérieur gagnent 4,4%.

- Evolution des effectifs enseignants universitaires et chercheurs

La Lorraine se classe au 8^e rang des régions avec 2903 enseignants-chercheurs soit 4,1 % des effectifs nationaux.



Répartition par région des enseignants en activité dans l'enseignement supérieur (Source GESUP, mai 2008 et mise en forme CESL)

En 2006, la Lorraine compte 1 734 étudiants inscrits en doctorat sur 68 000 au niveau national, soit 2,6% du total français. Parmi ces doctorants lorrains, 40,2% sont d'origine étrangère.

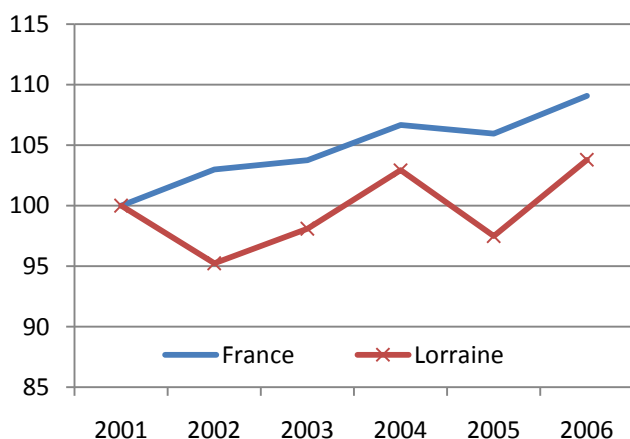
- Moyens

Les moyens de l'Université en Lorraine d'un montant total de 419 M€, se décomposent comme suit : UPV-Metz (105 M€ soit +23,4% par rapport à 2008), UHP-Nancy (223 M€ soit +35,7% par rapport à 2008), Nancy II (91 M€ soit +14,2% par rapport à 2008). L'Université en Lorraine bénéficie d'une augmentation de ses moyens de fonctionnement et d'investissement liée à l'autonomie financière des Universités.

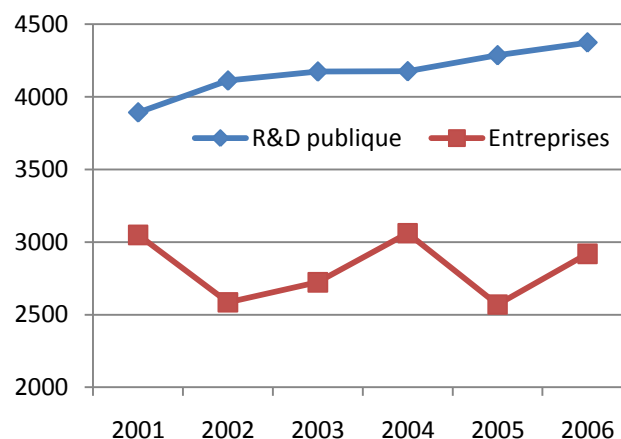
2. Recherche et Développement - Innovation (R&DI) : plus de 4 000 chercheurs en Lorraine

- **7 300 personnes dans les activités de recherche en Lorraine dont plus de 4 000 chercheurs**

Les effectifs totaux de R&DI sont de 7 298 personnes en 2006 et représentent 2 % des effectifs nationaux, la Lorraine se situant au 12^{ème} rang des régions. Sur la période 2000-2006 la croissance des emplois en Lorraine a été en deçà de l'évolution nationale.



Evolution historique comparées des effectifs totaux de R&DI (Lorraine et référence nationale) – indice base 100 en 2001 (Source MEN-MESR et mise en forme CESL)



Répartition des emplois dans la recherche en Lorraine selon les secteurs (Source MEN-MESR et mise en forme CESL)

Parmi les 7 298 chercheurs et personnels de soutien dans la R&DI, les effectifs de la recherche publique représentent 4 376 personnes (60%), et les effectifs du secteur privé 2 922 personnes (40%). Cette prépondérance du public est très largement supérieure à celle observée au niveau national.

- **Augmentation du nombre de chercheurs en Lorraine : +500 de 2001 à 2006**

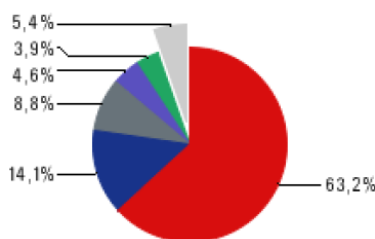
Le nombre de chercheurs est en évolution constante depuis 2001 (+ 500 chercheurs, soit +14%) avec une progression de 24,5 % pour le nombre de chercheurs en entreprises et de +8,7 % pour les chercheurs de la recherche publique. La Lorraine est au 12^{ème} rang pour le nombre de chercheurs. Si cette évolution reste légèrement inférieure à la tendance nationale, la Lorraine affiche toutefois une dynamique intéressante sur cette période.

En ce qui concerne le personnel de soutien technique et administratif, la Lorraine, avec 3 231 personnes, se situe au 14^{ème} rang des régions et voit ses effectifs diminuer de 200 personnes sur la période 2001-2006. Cette baisse se retrouve également au niveau national.

2.1 - Recherche publique : progression des dépenses

L'Université représente plus de 60% des chercheurs publics en Lorraine, le CNRS 14%. La recherche publique finalisée (CEA, CNES, ONERA, ...) est très faiblement représentée en région Lorraine.

organismes (par ordre décroissant d'effectif de chercheurs rémunérés en ETP recherche)	effectif de chercheurs	poils national ⁱ
Etablissements d'enseignement supérieur sous tutelle du MESR	1 699,5	3,7%
CNRS	380,0	2,0%
INRS	238,0	100,0%
INRIA	124,1	10,3%
INRA	104,4	3,2%
Autres organismes	145,2	
Total	2 691,2	2,8%



Source : MEN/MESR-DEPP, référence nationale : ⁱ France entière

Les 5 principaux acteurs dans la recherche publique lorraine en 2006

	Volume (M€)	Part France (%)	Evolution 2000-2006 (%) Volume	Ratio au PIB (%)	Rang de la Lorraine
Lorraine	311	2,2	18,2	0,55	14
France	13 993	100	15,6	0,71	

Dépenses intérieures de R&DI exécutées par le secteur public (DIRDA civile)
(Source MEN MESR et mise en forme CESL)

Avec 311 M€, la recherche publique représente 52,6 % des dépenses totales en recherche en Lorraine contre 37% pour la France, ce qui situe la Lorraine au 14^{ème} rang des régions françaises. Notons que l'évolution 2000-2006 des dépenses publiques de R&DI affiche une hausse de 18,2% en Lorraine contre 15,6% en France.

Au niveau des dépenses intérieures de R&DI exécutées par le secteur public, la recherche académique (3,3% de l'effort national) ainsi que les télécommunications et l'informatique (4,7% des dépenses nationales) affichent une part importante dans les dépenses totales françaises.

	Recherche académique	Recherche biomédicale	Sur les cultures et les sociétés	Sur les milieux et les ressources	Liées aux énergies et matières premières	Liées aux équipements, transports et infrastructures	Télécommunication et informatique	Pour le développement et les pays du sud	Liées au spatial et à l'aérospatial	Actions publiques de soutien à l'innovation	Ensemble
Part de la Lorraine (%)	3,3	2,6	1,1	1,7	0,6	0,8	4,7	< 0,1	< 0,1	0,1	2,4

Dépenses intérieures de R&D-I exécutées par le secteur public civil (DIRDA civile) – part nationale selon les principales finalités ou orientations de recherche (2005) Source OST 2008

2.2 - Recherche privée : progression des dépenses, mais inférieure au niveau national

La métallurgie, avec notamment le centre de R&DI d'ArcelorMittal à Maizières-les-Metz, est la plus forte concentration de chercheurs du secteur privé en Lorraine.

branches de recherche	effectif de chercheurs		poids national ⁱ
Autres extractions et métallurgie	256,1		24,1%
Fabrication de machines et équipements	172,2		2,8%
Industrie automobile	160,9		1,1%
Autres branches y compris celles soumises au secret statistique	781,2		1,2%
Total	1 370,4		

Les 3 principaux secteurs dans la recherche privée lorraine en 2006 (source MEN, MESR)

	Volume (M€)	Part France (%)	Evolution 1999-2006 (%) Volume	Ratio ou PIB (%)	Rang de la Lorraine
Lorraine	280	1,17	+23,4	0,47	15
France	23 915	100	+28,2	1,33	

Dépenses intérieures de R&D-I exécutées par le secteur privé en 2005 (Source DRIRE et mise en forme CESL)

Les dépenses de la recherche privée représentent 280 M€, soit seulement 1,17% des dépenses françaises, ce qui place la Lorraine au 15^{ème} rang des régions dans ce domaine. Cependant, on note une progression importante de ces dépenses entre 1999 et 2006 : +23,4% en Lorraine et +28,2% pour la France.

La Lorraine affiche une faiblesse dans les dépenses de l'industrie en R&DI. Par ailleurs, les secteurs de haute technologie (aérospatial, électronique, pharmacie-chimie) sont très peu présents dans la région.

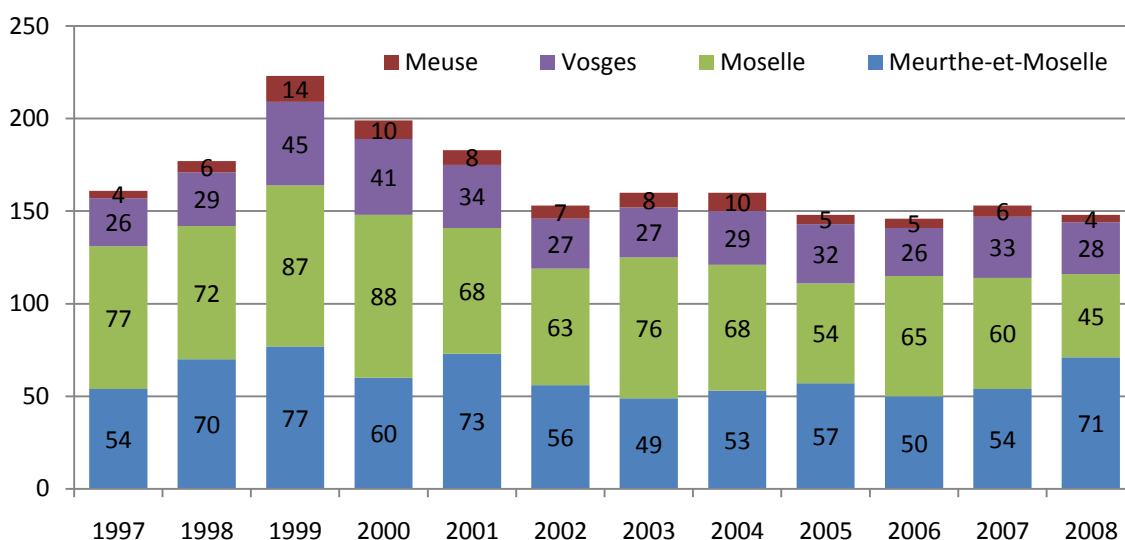
Les entreprises financent leur R&DI à hauteur de 68,5 % sur leurs fonds propres et le secteur public en finance 9,2 % (dont 8 % sur contrats et 1,2 % via des financements incitatifs).

2.3 - Innovation, publications, diplômes et brevets

Publications : quatre des onze premières régions de publication ont enregistré, entre 2001 et 2006, une baisse de leur part nationale de publications. **Ce sont l'Alsace (-10%), l'Île-de-France (-4%), le Nord-Pas-de-Calais (-3%) et la Lorraine (-1%).** La part des autres régions s'accroît ; cette hausse est forte pour la Bretagne (+10%) et les Pays de la Loire (+9%) (Rapport OST 2008). **La Lorraine, en 2006, est au 11^e rang des régions pour la part des publications.**

Diplômes (en 2005) : diplômes d'ingénieur (4 % de la part nationale soit - 9 % depuis 2000), **Master (3,1% soit -21%), Doctorat (2,9% soit -28%).** **Seules deux régions** (Lorraine et Basse-Normandie) ont vu leur part de diplômes délivrés baisser très nettement.

Brevets : **la Lorraine se positionne au 14^e rang** des régions quant à la production technologique mesurée par les brevets mais elle est passée de (part en %) 2,3 en 2001 à 1,7 en 2006 soit -26% et sa densité technologique par rapport à la population active qui était de 56 % en 2001 est passée à 46% en 2006 soit -17%.



Répartition par département des demandes de brevets publiés par an par la voie nationale selon l'origine de la résidence des déposants – (Sources : OPI et mise en forme CESL)

2.4 – Forte progression des dépenses consacrées à la recherche et à l'innovation par la Région Lorraine

Les dépenses consacrées au développement, à la recherche et à l'innovation par le Conseil Régional n'ont cessé de progresser au cours des dernières années pour représenter 24,1 millions d'euros et 3,1 % du budget primitif en 2006, ce qui place la Lorraine au 5^{ème} rang des régions (16^{ème} rang en 2001).

	millions €	en % du budget primitif de la région	Rang de la région dans la part du budget consacré la recherche et à l'innovation
2001	7,5	1,7	16 ^{ème} rang
2002	9,4	1,9	
2003	7,4	1,3	
2004	12,4	2	
2005	15,8	2,4	
2006	24,1	3,1	5 ^{ème} rang

Source MEN/MESR.DEPP – janvier 2009

L'évolution des dépenses marque un engagement fort de la part du conseil Régional vers la société de la connaissance à partir des engagements pris notamment dans le SRDE (Schéma Régional de Développement Economique). Une évaluation plus précise des retombées économiques et sociales reste d'actualité.

12 ———— Pauvreté, précarité, exclusion

Plus de 300 000 Lorrains sous le seuil de pauvreté

Notre analyse : la Lorraine se caractérise par la faiblesse du revenu moyen par habitant et la dispersion plus faible des revenus. Ses indicateurs de pauvreté-précarité ne sont pas supérieurs à la moyenne nationale.

Plus de 302 300 Lorrains, 15.4% des moins de 65 ans, vivent sous le seuil de pauvreté monétaire, soit avec moins de 845€ par mois. 45 % sont des enfants (garçons et filles), 32% des femmes et 23% des hommes.

En ce qui concerne le RMI, la Lorraine connaît une évolution plus défavorable que celle enregistrée au plan national. Le RSA entré en vigueur cette année, concerne 58 242 Lorrains en juin 2009.

Le surendettement est en hausse de 23% en 2009 par rapport à 2008, soit près 1 000 personnes en plus.

Vu ces évolutions, le CESL attire l'attention des décideurs publics, des représentants des entreprises, des collectivités sur les effets de la crise sur les populations les plus fragiles.

Note préalable : à la différence de la plupart des statistiques à vocation économique, les données relatives à la pauvreté et à la précarité ne donnent pas lieu à des mises à jour annuelles et régulières. Le CES de Lorraine regrette à ce titre que ces données essentielles à une meilleure mesure de la performance économique et sociale ne soient publiées de manière régulière et accessible.

C'est pourquoi le présent document reprend les données afférentes à la pauvreté monétaire relative telles qu'elles figuraient dans le rapport relatif à la situation 2007.

La pauvreté peut être analysée selon différentes méthodes, l'INSEE en retient généralement deux pour la réalisation de ses tableaux de bord :

- la pauvreté monétaire relative : elle représente les ménages dont les **revenus sont inférieurs à un seuil défini statistiquement** en fonction de l'ensemble des revenus de la population ;
- la pauvreté institutionnelle : elle consiste à considérer un ménage pauvre s'il bénéficie **des aides institutionnelles réservées aux bas revenus**.

1. La pauvreté monétaire relative²⁵ : 2006, dernières données disponibles

Plus de 302 300 Lorrains, 15.4% des moins de 65 ans, vivent sous le seuil de pauvreté monétaire, soit avec moins de 845€ par mois. Le taux de pauvreté reste stable (15.5% en 2004) mais l'intensité de la pauvreté²⁶ augmente (de 1.63% en 2004 à 1.69%).

²⁵ Préambule concernant la modification des modes de calcul : le seuil de bas revenus était fixé par l'INSEE jusqu'en 2007 à 50 % du revenu médian (revenu qui partage la population en deux groupes de même taille : 50% des ménages percevant un revenu supérieur à ce seuil et 50% un revenu inférieur). Pour le **tableau de bord 2006 de la pauvreté-précarité**, dans un souci de conformité avec les pratiques nationales et internationales, l'INSEE a retenu **le seuil de 60% du revenu médian**. Les données sont toujours tirées des fichiers CAF, CRAM et CRAV, mais proviennent d'une autre enquête « Revenus fiscaux » et ont été ajustées dans le temps par l'indice des prix, elles ne sont donc pas comparables avec celles des années précédentes.

Ces changements réguliers de méthode, s'ils sont indispensables à l'amélioration de la fiabilité et de la pertinence des données, perturbent malheureusement les comparaisons d'année en année.

²⁶ Définitions : Taux de pauvreté = population couverte sous le seuil de pauvreté rapportée à la population de moins de 65 ans.

Intensité de pauvreté = taux de pauvreté où chaque individu pauvre est pondéré par le carré de l'écart entre le revenu et le seuil de pauvreté (indicateur de Foster de degré 2). Il est nul si tous les allocataires ont des revenus juste au niveau du seuil et maximal si tous les allocataires à bas revenus n'ont aucun revenu. Il donne du poids aux personnes dont les revenus sont proches de zéro.

Le plus alarmant : 45 % sont des enfants, 32% des femmes ... La pauvreté est d'ailleurs fortement liée non seulement à la situation professionnelle mais aussi à la composition du ménage.

Les personnes **sans emploi ou isolées** sont plus fortement touchées, de même que les personnes au **début et en fin de vie active** (20-29 ans et 50-59 ans). En 2006, on constate une augmentation des ménages pauvres de + 2,6% et une augmentation des travailleurs pauvres.

	2006	%	2004-2006
Isolés	50 804	40%	6,20%
Famille monoparentale	35 164	28%	4,20%
Sans revenu du travail	71623	57%	4,20%
Travailleurs pauvres	54 380	43%	0,70%
Total ménages à bas revenus	126 003	100%	2,60%

Population à bas revenus selon le type de ménages et la situation professionnelle (Source INSEE)

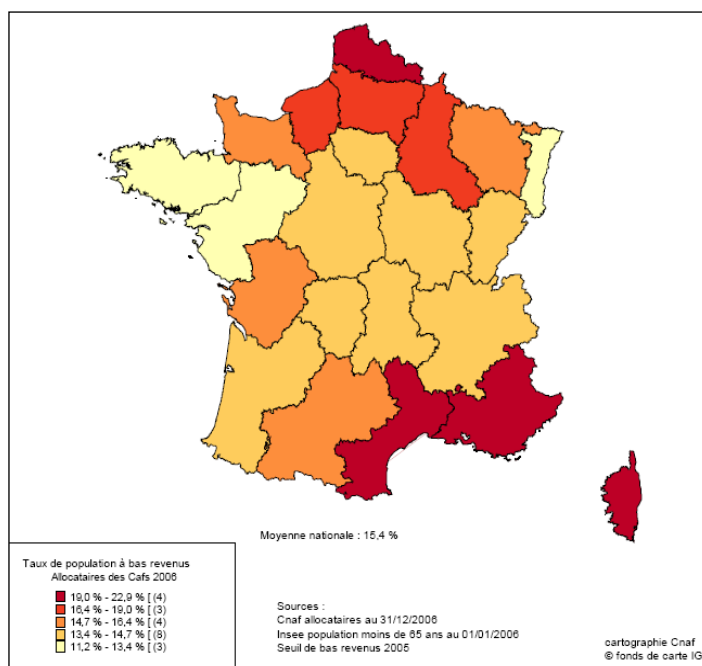
Les inégalités infrarégionales se creusent davantage.

Le taux de pauvreté diminue le plus dans les Vosges (-0.6%) et en Meurthe-et-Moselle (-0.4%) alors qu'il augmente le plus en Moselle (+0.4%). Mais c'est encore **le département de la Moselle où il est le plus bas (15.1%), et dans celui de la Meuse où il est le plus haut (16.6%).**

Les **disparités de revenus** (écarts de revenus entre les plus riches et les plus pauvres) **s'accroissent** là où elles sont déjà les plus fortes, en Meurthe-et-Moselle et en Moselle : **les revenus des plus aisés sont 5 fois supérieurs à ceux des plus pauvres.**

« Comparaison nationale des taux de bas revenus²⁷ : la Lorraine 15^{ème} »

	Taux Bas revenus 60%	Personnes sous seuil
BRETAGNE	11,20%	281 044
PAYS DE LOIRE	12,20%	344 881
ALSACE	12,90%	199 940
RHONE ALPES	13,40%	678 456
CENTRE	13,70%	280 233
BOURGOGNE	13,90%	182 625
LIMOUSIN	13,90%	77 680
FRANCHE COMTE	14%	134 268
ILE DE France	14%	1 402 260
AQUITAINE	14,30%	357 537
AUVERGNE	14,40%	153 152
POITOU CHARENTES	14,70%	201 096
BASSE NORMANDIE	14,90%	176 692
MIDI PYRENEES	14,90%	331 616
LORRAINE	15,50%	302 964
CHAMPAGNE ARDENNES	16,40%	185 028
HAUTE NORMANDIE	16,50%	254 647
PICARDIE	17,20%	276 977
CORSE	19%	42 830
PACA	19,30%	749 147
LANGUEDOC ROUSSILLON	21,80%	444 374
NORD PAS DE CALAIS	22,90%	794 027
Total		7 851 474



Année de référence pour les revenus : 2005 / Année de référence pour les prestations CAF : 2006

²⁷ Ces données sont extraites du dossier d'étude du Réseau Perspicaf « Pauvreté, bas revenus » Dossiers d'études N° 107 – 2008 CAF – CNAF – INSEE – MSA. Il s'agit d'un travail sur le concept de seuil et de taux de bas revenus, dans le prolongement des différentes réflexions sur la mesure de la pauvreté. La méthodologie étant très proche de celle employée par l'INSEE Lorraine pour le tableau de bord 2006, nous pouvons utiliser les résultats collectés afin de situer la position de la Lorraine dans l'ensemble des régions.

2. La pauvreté institutionnelle

- **Première analyse sur 4 minima sociaux**

Pour des questions méthodologiques (fichier source et population couverte identiques), quatre principaux minima sociaux sont retenus : RMI, API, AAH, Minimum vieillesse.

Entre 2004 et 2006, la pauvreté institutionnelle passe de 5.7% à 6.1% de la population totale, soit 141 500 Lorrains.

Cette hausse de la pauvreté est principalement induite par la forte progression du nombre de personnes bénéficiaires du RMI, qui concerne 1 allocataire sur 2 des minima sociaux.

La Lorraine a connu une des plus fortes hausses du RMI entre 2004-2006 : **+10.2%** (contre **+3.8% au national**). Le maintien de l'augmentation (**+ 2.5%**) **en 2005**, alors qu'on assistait à une baisse au plan national (**-1%**), est particulièrement symptomatique de la fragilité de la situation en Lorraine.

	2004		2006		%	évolution 2004-2006
	allocataires	population couverte	allocataires	population couverte		
RMI	35 233	69 996	38 921	77 637	55%	11%
<i>dont 25-64 ans</i>	33 957	66 303	37 581	73 647	52%	11%
<i>dont 15-24 ans</i>	1 276	3 693	1 340	3 990	3%	8%
API	6 956	19 101	7 323	20 217	14%	6%
<i>dont 15-49 ans</i>	6 881	18 911	7 225	19 965	14,10%	5,60%
<i>dont 50-64ans</i>	75	190	98	252	0,20%	32,60%
AAH	24 935	36 034	24 990	36 056	25%	0%
Minimum vieillesse	7 803	7 803	7 639	7 639	5%	-2%
<i>dont femmes</i>	4 545	4 545	4 265	4 265	3%	-6%
<i>dont veufs et veuves</i>	1 845	1 845	1 677	1 677	1%	-9%
Total	74 927	132 934	78 873	141 549	100%	6%

Des chiffres plus récents concernant le nombre d'allocataires extraits des fichiers CNAF livrent les éléments d'évolution ci-dessous.

A l'exception de l'API, ces chiffres confirment que la Lorraine enregistre, sur la période récente 2007-2008, une évolution plus défavorable que celle constatée au plan national.

	Lorraine		évolution 2007-2008		part Lorraine/
	2007	2008	Lorraine	France Métropolitaine	France 2008
RMI	37 036	37 130	0,25%	-2,51%	3,78%
API	7 029	6 747	-4,01%	-2,81%	3,94%
AAH	28 291	29 696	4,97%	4,61%	3,76%

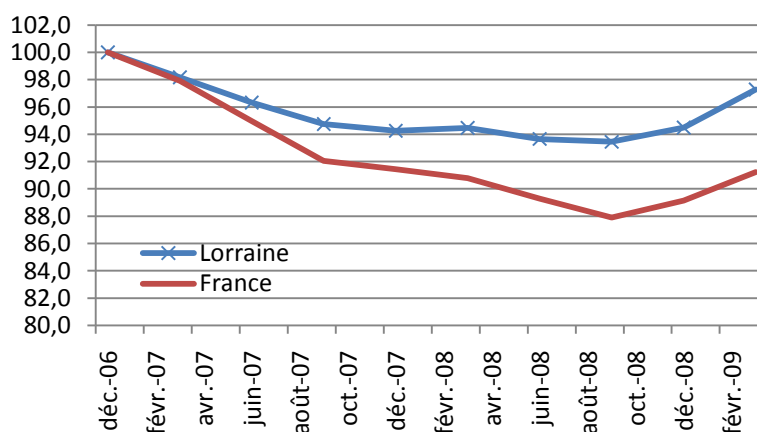
- **Zoom sur le RMI en Lorraine : situation par département**

RMI	2007	2008	évolution 2007-2008	Part dans le nombre d'allocataires 2008
Meurthe -et- Moselle	13 751	13 754	0,02%	37%
Meuse	3 323	3 233	-2,71%	8,70%
Moselle	14 448	14 601	1,06%	39,30%
Vosges	5 514	5 542	0,51%	15%
Lorraine	37 036	37 130	0,25%	100%
France Métropolitaine	1 007 117	981 807	-2,51%	
Lorraine / France Métropole	3,68%	3,78%		

Nombre d'allocataires du RMI au 31/12 de 2007 à 2008 (Source CAF)

Le décalage de la Lorraine se confirme avec l'accroissement de +0,25 % (contre -2,51% au niveau national) du nombre de bénéficiaires du RMI.

Le graphique ci-dessous représente les évolutions comparées du nombre de bénéficiaires du RMI en Lorraine et en France du 31 décembre 2006 au 31 mars 2009. Cette courbe confirme qu'en Lorraine, l'évolution des indicateurs sociaux, à l'instar des indicateurs économiques, est toujours plus défavorable que les tendances nationales : lorsque le RMI diminue dans le reste de la France, il diminue moins en Lorraine et lorsqu'il augmente en France il augmente plus en Lorraine.



Evolution du nombre d'allocataires du RMI, base 100 décembre 2006 (source CAF)

- **Les premiers pas du RSA**

Le revenu de solidarité active (rSa) est entré en vigueur le 1er juin 2009

- Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.
- Il est également versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités.

Au 1^{er} juin 2009, on note 58 242 bénéficiaires du RSA en Lorraine, dont

- 41 643 bénéficiaires du « rSa socle seul » (n'ont pas de revenus d'activité, ou bien au moins un de leurs membres est en période de cumul intégral) ;
- 4 991 bénéficiaires du « rSa socle et activité » (ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est inférieur au montant forfaitaire)
- 11 608 bénéficiaires du « rSa activité seul » ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est supérieur au montant forfaitaire.

3. Le surendettement

Depuis début 2009, le nombre de dossiers de surendettement a bondi en Lorraine de 23 %. Cet indicateur ne saurait à lui seul symboliser l'impact de la crise sur notre région, mais il en est le reflet ; en effet le chômage se trouve être l'une des causes les plus fréquentes de cette spirale infernale dans laquelle de nombreux foyers se trouvent entraînés.

Evolution sur 1 an (même mois)			Evolution depuis le début de l'année (janvier à septembre)		
sept-09	sept-08	D %	Cumul 9 mois 2009	Cumul 9 mois 2008	D %
724	593	22,09 %	5456	4546	23,09%

Evolution des dossiers de surendettement en Lorraine
(Source Banque de France)

4. La CMU en Lorraine²⁸

En 2008 et, pour la première fois, le nombre de Lorrains bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) est en diminution (-5,20% contre -4,80 % pour la France métropolitaine). 121 076 personnes ont bénéficié de la CMUC, soit 5,1 % de la population régionale contre 5,8 % au plan national. Les bénéficiaires lorrains de ce régime représentent 3,3% des bénéficiaires de la France métropolitaine, soit une proportion inférieure au poids démographique de la Lorraine vis-à-vis de la France métropolitaine (3,8%), et ce à la différence de 7 régions métropolitaines.

A la veille de 2010, année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ces données devraient inciter les décideurs, tant lorrains que nationaux, à réagir devant cette dégradation du tissu social en prenant des mesures adéquates. Cette prise de conscience est d'autant plus nécessaire au regard des perspectives inquiétantes que laissent notamment entrevoir les chiffres de l'emploi mentionnés dans ce rapport.

²⁸ Source : fonds de financement de la protection complémentaire de la couverture universelle du risque maladie

13— Situation environnementale de la Lorraine

Alerte à l'artificialisation des sols :
une accélération préjudiciable à la biodiversité

Notre analyse : l'artificialisation croissante des sols nuit à la biodiversité : 600 hectares de zones agricoles et naturelles disparaissent chaque année en Lorraine, au profit de l'urbanisation, des infrastructures de transport, des zones d'activités et des carrières extractives. 3 600 hectares de territoires agricoles et naturels ont été artificialisés entre 2000 et 2006. En parallèle à l'artificialisation des sols, on observe aussi la conversion massive des prairies en terres arables, phénomène fort de perte de biodiversité.

Même si elle parvient à plus de 20% des capacités françaises de valorisation des déchets ménagers secs recyclés, la Lorraine doit encore poursuivre et confirmer son effort sur le recyclage des déchets ménagers, la priorité demeurant de les réduire à la source.

La Lorraine consomme 80% de l'énergie qu'elle produit, illustrant ainsi la forte singularité que lui confère son activité industrielle. Région pionnière dans l'éolien, elle se classe au premier rang des régions françaises en capacité de production d'électricité d'origine éolienne.

Mesurée grâce à des outils de plus en plus performants et efficaces, la qualité de l'air s'améliore en Lorraine. Une amélioration qui est cependant tempérée par la pollution par l'ozone qui continue de progresser régulièrement, en Lorraine comme sur l'ensemble du territoire européen.

Dans les emplois français liés aux secteurs de l'environnement la Lorraine représente 4% et affiche une forte dynamique de création. La mise en application du Grenelle de l'environnement et les projets de nouveaux pôles de compétitivité doivent être des opportunités de création d'emplois dans les secteurs dédiés à l'environnement.

1. Occupation des sols en Lorraine : l'augmentation de l'artificialisation des sols²⁹ nuit à la biodiversité

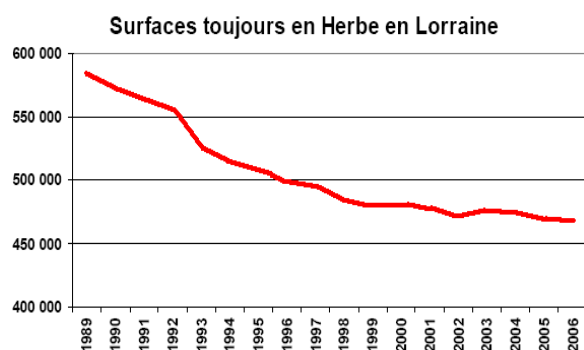
Le sillon lorrain et particulièrement les Vosges et la Meurthe-et-Moselle, subit une artificialisation en constante augmentation, au détriment des zones agricoles et des milieux naturels. Avec **cet accroissement de l'artificialisation des sols en Lorraine depuis 2000, on constate une régression des habitats naturels, préjudiciable à la biodiversité, avec une véritable fragilisation des espèces.**

Par rapport à la moyenne métropolitaine (5,1% incluant l'Île-de-France), la Lorraine se présente comme une région au territoire plutôt artificialisée avec une moyenne de 5,7% (la Moselle se classant parmi les départements à plus fort taux d'artificialisation : près de 10%). La présence de la forêt vosgienne, malgré les tempêtes de 1999, permet néanmoins à la Lorraine de présenter une part assez importante de zones naturelles : 38% de son territoire contre 34% en France. **Le rythme d'artificialisation des terres s'est accéléré entre 2000 et 2006** (3 000 hectares de territoires agricoles disparus et 800 hectares de zones naturelles et forestières représentant une progression de +0,26% par an entre 1990 et 2000 à + 0,45% par an entre 2000 et 2006).

Le tissu urbain discontinu représente la majorité des zones artificielles (entre 2000 et 2006, 1 200 hectares ont été urbanisés en Lorraine). Cependant, **l'urbanisation de la Lorraine est peu efficace en termes de population nouvelle accueillie** : le ratio nombre d'habitants supplémentaires par hectare de superficie urbanisée est de 66 pour la France métropolitaine contre 21 pour la Lorraine.

²⁹ L'artificialisation des sols résulte de l'urbanisation au sens large (habitat mais aussi infrastructures de transports et locaux d'entreprises), qui entraîne une destruction des sols en les imperméabilisant. L'imperméabilisation des sols est une des 8 principales menaces identifiées par la Commission européenne dans sa "stratégie thématique pour la protection des sols".

Source : Diren-Insee, Economie Lorraine n° 177, *La Lorraine vue par Corine Land Cover : poussée récente de l'artificialisation des sols*, Juillet 2009.



(Source DRAF Lorraine 2007)

En parallèle à l'artificialisation des sols on observe aussi la conversion massive des prairies en terres arables. C'est également un élément fort de perte de biodiversité.

La Moselle au 10^{ème} rang des départements les plus artificialisés

Occupation du sol en 2006 Part (en %)	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine	France
Superficie du territoire en ha	524 591	621 144	621 627	587 378	2 354 740	54 396 535
dont :						
part en territoire artificialisé	6,8	2,4	9,0	4,6	5,7	5,1
part en territoire agricole	59,2	59,7	58,5	44,8	55,6	59,8
part en milieu naturel	33,2	37,5	31,1	50,5	38,1	34,0
part en eau	0,8	0,4	1,2	0,1	0,6	0,7
part en zone humide	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,3

Source : MEEEDAT (CGDD/SOeS), Corine Land Cover

Artificialisation des sols en Lorraine (Source INSEE)

Zoom sur l'agriculture bio en Lorraine : de véritables marges de progrès

En Lorraine, l'agriculture biologique représente en 2008³⁰ 2,1% de la SAU (surface agricole utile), s'inscrivant en parfaite cohérence avec la moyenne nationale de 2,1%, mais en dessous de pourcentages de régions voisines telles l'Alsace (3,6%) et la Champagne-Ardenne (4,1%). En revanche, en matière d'évolution du nombre d'exploitations consacrées à l'agriculture biologique en 2008 par rapport à 2007, la Lorraine affiche un taux inférieur au chiffre national : + 3,5% contre + 11%.

Pour mémoire, le Grenelle de l'Environnement prévoit, en matière de protection de la biodiversité, que 6% de la surface agricole doit être consacrée à l'agriculture biologique en 2013, et 20% en 2020.

La Biodiversité : Première région de France à créer ses Réserves Naturelles Régionales (4 effectives fin 2009 et 2 en préparation) dans le cadre de la nouvelle compétence (facultative) acquise en 2002 par le Conseil Régional (loi démocratie de proximité). Il faut également souligner l'engagement du Conseil Régional dans le dispositif NATURA 2000, son implication dans la mise en oeuvre de la Trame Verte et Bleue issue du Grenelle de l'Environnement, le soutien accordé aux actions du Conservatoire des Sites Lorrains (220 espaces naturels remarquables protégés sur 3800 hectares), et aux Parcs Naturels Régionaux (un lorrain PNRL et deux interrégionaux PNRVN et PNRBV)

La gestion de nos forêts, en revanche, prend mal en compte leur valeur en tant que réserve de biodiversité, avec seulement 0,04% de la surface forestière mise en réserve intégrale.

³⁰ Source : Agreste Lorraine – Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – Annuaire 2009 de la statistique agricole.

2. Indicateurs énergétiques en Lorraine

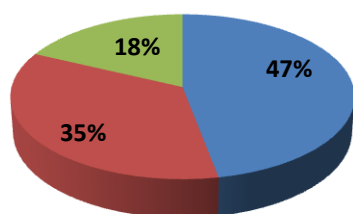
Les filières du bois énergie, de la micro-hydraulique, de la cogénération et des réseaux de chaleur représentent en Lorraine 5% de l'énergie produite, une donnée qui n'est pas négligeable car en 2003, les énergies renouvelables thermiques ne représentaient que 4,2% de la production d'énergie primaire recensée en Lorraine.

La Lorraine, première région en capacité de production dans l'éolien³¹

La Lorraine se classe au premier rang des régions françaises en capacité de production d'électricité d'origine éolienne avec 453MW au 30 juin 2009 (contre 3 967MW en France, soit 11,4%), la Meuse représentant le premier département français en capacité de production éolienne installée.

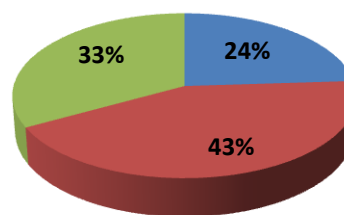
- **La consommation d'énergie en Lorraine : le poids de l'activité industrielle**

La Lorraine consomme 80% de l'énergie qu'elle produit. En 2005, la région présente un niveau de consommation de 3,7 tep par habitant, soit plus que la moyenne française qui est de 2,5 tep par habitant. Tout comme en 2002 où la Lorraine se classait cinquième région française en termes de consommation d'énergie finale, c'est l'activité industrielle qui lui confère cette position dominante au sein des grandes régions consommatrices d'énergie. En effet, l'industrie représente près de la moitié de la consommation d'énergie lorraine.



■ Industrie
■ Ménages - tertiaire
■ Transports

Répartition de la consommation énergétique en Lorraine en 2005, Source : DRIRE



■ Industrie
■ Ménages - tertiaire
■ Transports

Répartition de la consommation énergétique en France en 2005, Source : DRIRE

Les émissions de gaz à effet de serre en Lorraine

En 2005, la Lorraine a émis 35 millions de tonnes équivalent CO2 dont 63 % liées à la consommation d'énergie dans l'industrie, le secteur industriel représentant le plus gros émetteur avec 42% des rejets totaux d'origine énergétique et le secteur des transports constituant le second poste le plus émetteur.

3. L'eau en Lorraine

En matière de qualité des milieux aquatiques et des ressources en eau, il faut se tourner vers l'avenir et prendre comme référence le « bon état des eaux » que fixe la directive cadre sur l'eau comme objectif à atteindre en 2015.

Ce changement de « thermomètre » par rapport aux objectifs fixés dans l'actuel Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), accompagné d'une obligation de résultats et non plus seulement de moyens, donne une ambition nouvelle aux politiques de l'eau.

³¹ Notons qu'il existe actuellement un débat sur le développement du secteur éolien, et plus particulièrement sur les installations de grandes éoliennes. Un schéma régional pourrait permettre la coordination et la cohérence des projets, afin de réfléchir à une répartition concertée des parcs éoliens.

Malgré une situation géographique favorable, la fragilité de la ressource en eau dans notre région est avérée à la fois qualitativement et quantitativement.

Ainsi, plus de la moitié des rivières et des eaux souterraines ne répondent-elles pas actuellement aux critères de ce bon état.

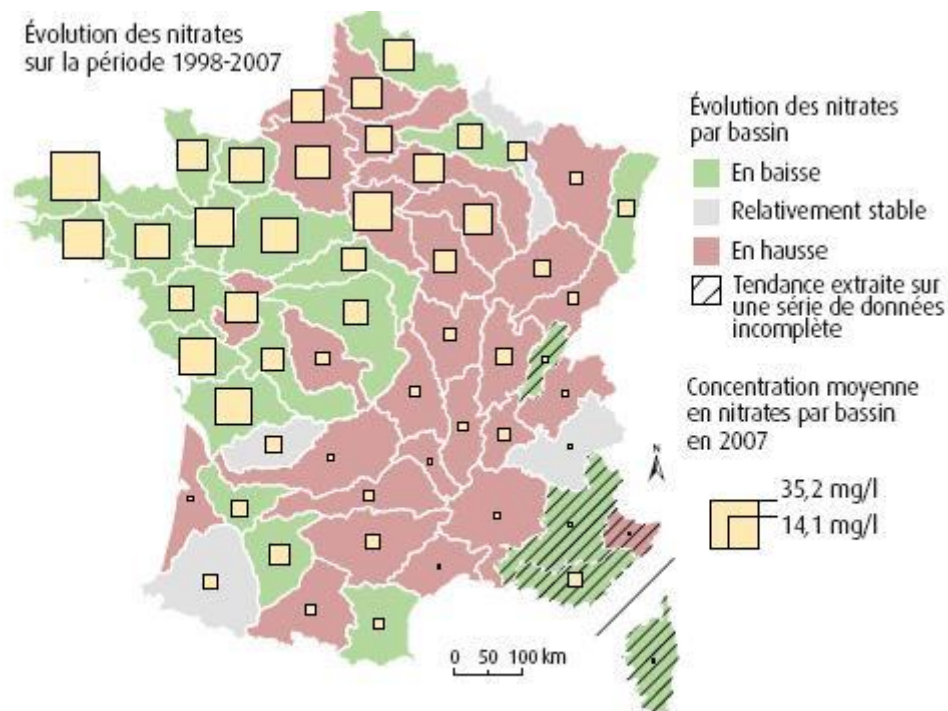
Pour autant, les évolutions constatées sont positives :

- Environ 70% des sites de surveillance avaient atteint, en 2008, une qualité conforme aux objectifs fixés en 1996 par le SDAGE actuel. Pour certaines pollutions, comme par exemple le phosphore, les progrès sont évidents, grâce aux stations d'épuration des eaux usées qui éliminent aujourd'hui près de 80% du phosphore présent dans les eaux usées.

Les efforts doivent donc être poursuivis et amplifiés.

- L'assainissement des grandes agglomérations est pratiquement achevé, même s'il reste encore quelques travaux pour consolider les acquis. Mais pour viser le bon état des rivières, la dépollution des rejets d'eaux usées doit se poursuivre et s'étendre aux rejets des collectivités de plus petite taille, tout en tenant compte des difficultés techniques et économiques rencontrées dans ce domaine. Il est évident que les actions de prévention des rejets à la source, évitant les pollutions, seraient préférables à la mise en place d'équipements de traitement coûteux et souvent énergivores.
- Les émissions de substances toxiques et les dépassements constatés des normes de qualité requises pour protéger les milieux et la santé humaine, alors même que la connaissance en est encore très partielle. La mise en évidence de nouveaux polluants au fil du temps est un facteur d'inquiétude à ne pas négliger.

Pour les eaux souterraines, force est de constater que les améliorations sont plus rares et prennent du temps. Ainsi la présence encore importante de substances phytosanitaires interdites d'utilisation depuis près de cinq ans atteste que même une fois les actions mises en place, le temps de réaction du milieu se chiffre en années, voire en décennies.³²



Source : agences de l'Eau - MEEDDM, traitements SOeS, 2009.

Evolution des pollutions aux nitrates dans les régions (Source : Ministère)

³² Source : agence de l'eau Rhin-Meuse

4. La gestion des déchets : fléchissement des ordures ménagères collectées en 2008

Même en augmentation (hausse de plus de 10 kg par habitant par an par rapport à 2005 pour la collecte des recyclables secs), le taux de valorisation des déchets en Lorraine est encore loin d'atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement pour 2012.

Selon l'étude réalisée en 2009 par l'ADEME Lorraine et le réseau SINOE³³, le taux de valorisation des déchets (recyclage matière ou organique) dans notre région est de 27%. Or, les objectifs du Grenelle de l'Environnement sont fixés à 35% en 2012 et 45% en 2015, objectifs auxquels il convient encore d'ajouter un objectif de réduction de la production d'ordures ménagères de 7% par habitant par an pendant 5 ans (soit une diminution de 28kg par habitant par an).

En Lorraine, une augmentation significative est constatée entre 2005 et 2007 concernant principalement les recyclables et les flux collectés en déchèteries, même s'il faut nuancer ce bon résultat en raison du faible recul enregistré en quantité d'OMR (Ordures ménagères résiduelle) au sens large sur la même période (736 914 tonnes en 2005 contre 734 512 tonnes en 2007).

L'étude révèle également une légère augmentation de la masse des déchets prise en charge par les collectivités (558 kg par habitant par an contre 544 kg en 2005). Une petite partie de cette augmentation peut être néanmoins imputée à une amélioration de la précision de cette étude entre 2005 et 2007 et des méthodes de consolidation des données.

A noter qu'un grand nombre d'exploitants d'installation de traitement évoque un net fléchissement des ordures ménagères collectées en 2008.

Source : étude ADEME Lorraine / Réseau SINOE

	54	55	57	88	Lorraine	
					en 2007	en 2005
Collecte des OMR au sens large	221 038	58 942	340 619	113 913	734 512	736 914
kg / hab. total	306	305	328	297	315	319
Collecte en déchèterie	97 507	20 255	174 198	62 890	354 850	322 223
kg / hab. total	135	105	168	164	152	139
Collecte des recyclables secs	54 720	14 570	74 636	29 804	173 731	162 807
kg / hab. total	76	75	72	78	74	70
Collecte des encombrants ménagers *	6 290	909	8 026	3 073	18 298	18 554
kg / hab. total	9	5	8	8	8	8
Collecte des biodéchets et déchets verts **	15 288	0	5 444	423	21 155	16 051
kg / hab. total	21	0	5	1	9	7
Total	394 843	94 676	602 923	210 103	1 302 545	1 256 550
kg / hab. total	547	491	581	549	558	544

* hors déchèteries ** hors déchèteries / sont inclus les apports directs sur les sites de compostage de proximité (service équivalent à une collecte en PAV)

Quantité de déchets collectés en 2007 et 2005 (en t) par service et ratio en kg/hab

En 2007, le mode de traitement, tous services et déchets confondus (à l'exception des déchets inertes) demeure majoritairement l'enfouissement (46,8% des quantités), puis le traitement thermique avec valorisation énergétique (23%), 18,7% pour le tri et 8% pour le traitement biologique (exclusivement du compostage en Lorraine).

³³ Avec la participation des Conseils Généraux de la Meuse, la Moselle, des Vosges et du SOVOTOM sous la coordination régionale de l'ADEME Lorraine

Chaque Lorrain présente à la collecte 315 kg par an d'ordures ménagères résiduelles, ratio relativement stable par rapport à 2005 et très proche de la moyenne nationale : 316 kg collectés par habitant. Avec 328 kg par habitant par an, la Moselle affiche le ratio le plus important de Lorraine, les autres départements affichant environ 300 kg par habitant par an.

Grâce à la répartition géographique des installations de traitement des ordures ménagères (ITOM) répondant majoritairement à une logique de proximité des exutoires³⁴, au moins **64% des quantités sont collectées et éliminées dans leur département d'origine (en Meuse) et ce taux atteint même 99% en Moselle, révélant une relative autonomie en termes d'exutoire.**

L'optimisation du transport des ordures ménagères et de son coût est obtenue en Lorraine par le biais de son réseau de centres de transit qui lui assure cette amélioration.

La collecte sélective des recyclables secs s'opère aujourd'hui sur l'ensemble du territoire lorrain. Près de 99 800 tonnes d'Emballages Ménager Recyclables et Journaux Revues Magazines et 73 938 tonnes de verre d'emballage ont été dirigées vers le recyclage (sortie centre de tri).

59% des quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées ne font pas l'objet d'une rupture de charge (regroupement sur une station de transit). Le département lorrain le moins équipé reste celui des Vosges (90% des quantités acheminées avec transit), le transit étant indispensable du fait de la localisation géographique des unités de traitement des déchets au Nord-Est du département.

Les déchets verts et biodéchets (la fraction biodégradable).

En 2007, les collectivités ayant collecté (hors déchèteries) près de 21 155 tonnes et les déchèteries 74 996 tonnes, en majorité des déchets verts, **96 150 tonnes de déchets biodégradables ont alimenté les sites de compostage lorrains.**

D'après des recherches effectuées par le bureau d'études Awiplan (sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de la Moselle et du Syndicat Mixte départemental des Vosges/SOVOTOM), les quantités de déchets recyclables encore collectés en mélange avec les OMR restent très conséquentes et mettent en exergue **l'insuffisance en Lorraine des équipements actuels de valorisation dans l'hypothèse où la totalité de ces deux fractions (sèche et biodégradable) viendraient à être collectées séparément.**

Les déchèteries

En 2007, la Lorraine compte 151 déchèteries (et centres d'apport volontaire offrant un service équivalent). Ces équipements ont desservi 92% de la population, soit plus de 2,15 millions d'habitants (contre 94% de la population desservie au niveau national).

Les 151 déchèteries ont collecté 354 850 tonnes dont les trois catégories regroupant 85% des tonnages sont les suivantes :

- encombrants (35%)
- déchets verts (21%)
- déchets inertes –déblais et gravats- (29%)

³⁴ L'exutoire est la destination finale des déchets, l'installation où ils sont traités ou mis en décharge.

5. Qualité de l'air : vers une amélioration de la qualité de l'air pondérée par le changement climatique

Janvier 2009 : alerte en Lorraine avec des niveaux historiques de particules fines

Le programme européen « Air pur pour l'Europe » a démontré que la pollution atmosphérique de fond liée aux particules abrège l'espérance de vie en moyenne de 10 mois et est à l'origine de 348 000 morts anticipées par an en Europe.

En Lorraine, en raison du caractère régional des pollutions par les particules fines, les procédures sont déclenchées simultanément dans les quatre départements lorrains dès que deux stations de la région dépassent les seuils. En janvier 2009, **les conditions climatiques hivernales, défavorables à la dispersion des polluants**, ont abouti à la mise en œuvre de procédures d'information avec des jours de procédure d'alerte.

Depuis 2007, une plate-forme interrégionale de modélisation (Prév'Est), développée par des associations de l'Est de la France, permet d'améliorer la prévision des phénomènes de pollution et de mieux appréhender les déplacements des épisodes de pollution sur l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté.

L'ensemble de ces dispositifs de surveillance de la qualité de l'air implique à la fois **réactivité et information du public**, la pollution atmosphérique représentant un facteur de risque conséquent pour la santé humaine.

Les pollutions proviennent majoritairement de l'industrie et du transport. La carte des émissions de particules en Lorraine démontre l'importance des industries et du transport

Vers une amélioration de la qualité de l'air pondérée par le changement climatique

Selon l'indice Atmo, la qualité de l'air est considérée comme bonne sur environ 85% de l'année 2008, représentant une amélioration sensible de la situation par rapport aux années antérieures, conséquence notamment des conditions climatiques de faible ensoleillement de l'été. Même si des sources de pollution parmi les plus importantes en Lorraine (secteurs du transport, de l'énergie et du traitement des déchets) sont à la baisse, et que la contraction des déplacements automobiles explique cette amélioration de la qualité de l'air, la pollution par l'ozone continue de progresser régulièrement, en Lorraine comme sur l'ensemble du territoire européen. Cette progression régulière des concentrations en ozone dans toute l'Europe est encore mal expliquée mais la prépondérance des conditions météorologiques dans ce phénomène est à mettre en parallèle avec le réchauffement climatique aujourd'hui avéré.

Indice ATMO : jours de bonne qualité (%)	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Forbach	63	79	nd	nd	76	74
Metz	70	80	81	78	80	86
Nancy	67	86	84	80	71	87
Thionville	77	80	82	77	76	85

Evolution de la qualité de l'air

(Source : INSEE & Réseaux de mesure de la qualité de l'air en Lorraine)

6. L'emploi dans l'environnement : forte croissance en Lorraine et en France

La Lorraine représente près de 4% des emplois dans les secteurs de l'environnement en France, ce qui est légèrement supérieur à son poids démographique. Elle se situe dans la dynamique de la création d'emploi dans ces secteurs au niveau national.

			Lorraine	France métropolitaine	Part de la Lorraine
Secteur de la récupération de matières métalliques	2007	nb	747	15081	4,95%
	Evolution 1998-2007	%	11,2	32,2	
Secteur de la récupération de matières non métalliques	2007	nb	723	16239	4,45%
	Evolution 1998-2007	%	-9,7	32,1	
Secteur du captage, du traitement et de la distribution de l'eau	2007	nb	995	33980	2,93%
	Evolution 1998-2007	%	55	22,7	
Secteur de l'assainissement	2007	nb	551	10862	5,07%
	Evolution 1998-2007	%	231,9	76,4	
Secteur de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères	2007	nb	1893	45434	4,17%
	Evolution 1998-2007	%	63,6	48,3	
Secteur de l'élimination et du traitement des autres déchets	2007	nb	381	11783	3,23%
	Evolution 1998-2007	%	6,1	49	
Total dans les secteurs considérés	2007	nb	5290	133339	3,97%
	Evolution 1998-2007	%	39,3	38,8	

Evolution de l'emploi dans quelques secteurs de l'environnement en France et en Lorraine (Source UNEDIC)

Le contexte du Grenelle de l'environnement est favorable au développement des emplois dédiés à l'environnement. La Lorraine dispose dans ce cadre d'atouts à faire valoir (proposition de nouveaux pôles de compétitivité sur l'eau et le cycle de vie des produits).

Notre analyse : La région lorraine se situe au premier rang des régions agricoles françaises avec près de 50 000 emplois liés à sa présence sur le territoire régional. Avec une baisse de 20 % du revenu agricole moyen en 2008, le secteur agricole est confronté à une crise majeure affectant tous les secteurs économiques de l'agriculture. Pour l'avenir, les enjeux pour les agriculteurs et pour la société sont la régulation, l'innovation et la solidarité des peuples face aux besoins alimentaires.

Les entreprises agricoles devraient connaître un nouveau recul de leurs revenus en 2009, compris entre -10% et -20%, après une baisse de plus de 20% en 2008. Depuis dix ans, mis à part les exercices exceptionnels de 2006 et 2007 liés à l'explosion des cours des céréales, ces revenus n'ont fait que diminuer.

1. L'agriculture et l'agroalimentaire : un secteur important

1-Equilibre des revenus, plus-value régionale

L'agriculture lorraine se caractérise par des exploitations agricoles qui produisent à la fois des cultures de vente (colza, blé, orge pour l'essentiel) et de l'élevage (production de lait, de viande bovine ou ovine, dans une moindre mesure, production porcine).

Cette spécificité régionale dans le paysage français est une force majeure pour la région lorraine :

- elle participe à l'**équilibre des revenus** des agriculteurs (à l'inverse des agricultures très spécialisées avec une seule production sur l'exploitation. Face aux variations de marché et de volumes de récolte ou de production dues aux aléas climatiques ou sanitaires, la difficulté d'une production peut être pour partie équilibrée par une autre)
- l'élevage constitue **une plus-value** économique aux productions végétales lorraines : les animaux élevés pour les productions laitières (11 % du lait français) et de viandes bovine, ovine valorisent les céréales et l'herbe (moitié du territoire agricole lorrain)

2- La Lorraine au premier rang des régions agricoles françaises.

Les chiffres clés de l'agriculture et des productions lorraines en 2008 :

- **13 014 exploitations (2.4 % des 320 558 exploitations professionnelles que compte la France)**
- **11 917 salariés dans les entreprises agroalimentaires de plus de 20 salariés**
- **Blé : 1 686 085 T (4.5% de la production nationale)**
- **Orge : 247 780 T (7% de la production nationale)**
- **Colza : 437 635 T (9.3 % de la production nationale)**
- **Lait de vache : 1,231 milliard litres (5.3%)**
- **Fromage : 183 031 T(11 % de la production nationale) et 27 % de la production de fromages à pâte molle (93% du munster, 69 % des bries sont fabriqués en Lorraine)**
- **Viande bovine : 86 095 T (5.7% de la production nationale)**
- **Forêt : 3, 187 millions de m3 rond (8.4 % de la récolte nationale de bois et 11.6% de la récolte nationale de feuillus)**

3- 84 % du territoire lorrain est valorisé, entretenu par l'agriculture et la forêt

- Superficie de la région : 23 547.36 km² (4.3% de la France)
- Surfaces agricoles (1 132 953 ha) et forestières (841 108 ha): 84% du territoire lorrain.

2. Situation économique : l'agriculture lorraine en crise

Un revenu net par entreprise par unité de travail non salariée en 2008 en net recul

Milliers d'euros	2006	2007	2008	2008/2007
Lorraine	18.46	26.58	21.54	-20%
France	21.82	26.46	21.57	-20%

Source : Revenu net par entreprise par Unité de travail non salariée en termes réels, comptes de l'agriculture provisoires 2008.

Le revenu agricole moyen accuse en 2008 une baisse de 20%, en Lorraine comme en France

	Lorraine			France		
	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur
Production (hors subventions)	7,60%	-2,90%	4,50%	3,10%	0,10%	3,20%
dont céréales	23,50%	-26,10%	-8,70%	19,20%	-21,30%	-6,20%
dont oléagineux	-0,80%	3,80%	3,00%	6%	-1,30%	4,60%
dont gros bovins	-2,30%	6,00%	3,50%	-1%	3,30%	2,30%
dont lait	4,50%	16,90%	22,20%	4,50%	16,10%	21,40%
Consommations intermédiaires	4,40%	11,60%	16,50%	2,90%	10,10%	13,30%
Aides directes			4,30%			2,20%
Revenu net d'entreprise agricole par actif et en termes réels			-20,90%			-20,40%

Evolution 2007-2008 (%) des comptes provisoires de l'agriculture Lorraine & France
(Source Ministère de l'alimentation de l'agriculture et de la pêche)

2008 est pourtant marquée par une progression de 4% de la production lorraine en valeur, résultante de grandes disparités entre les produits.

Ainsi, la forte croissance en volume des récoltes de céréales (de l'ordre de 20%), favorisée par les conditions climatiques et la suppression des jachères obligatoires, a été plus que compensée par l'effondrement des cours mondiaux (-26%) Il en a découlé une diminution sensible de la valeur de la production, en recul de 8,7% en Lorraine par rapport à 2007. En revanche la production d'oléagineux a continué de croître, tout comme la valeur des productions animales, mais de façon plus modérée (autour de 3%). D'autre part, la production laitière a connu une progression exceptionnelle, supérieure à 20%.

Pour autant, la très forte hausse des coûts de production (+ de 16%) s'est répercutée sur le résultat des exploitations.

Les variations des prix de l'énergie, des engrais (+27%), des carburants (+24%), ou de l'alimentation pour le bétail (+14%) ont entraîné une augmentation globale des charges, bien supérieure à celle de la valeur de la production. La dégradation du revenu qui s'en est suivie a affecté les exploitations de façon différente, suivant leur spécialisation dominante.

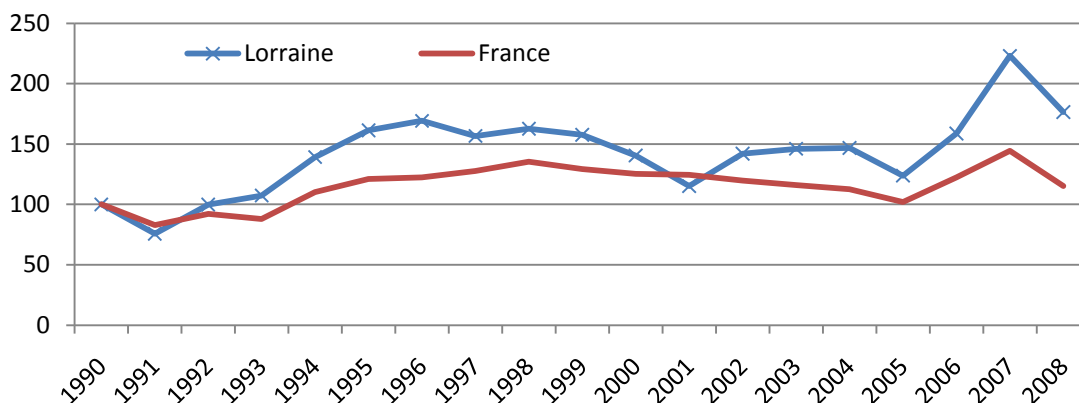
Les exploitations lorraines spécialisées en grandes cultures ont particulièrement souffert de cette évolution, conjuguée à la spéculation financière sur les marchés mondiaux. Leur résultat a chuté de 26%. La filière bovins-viande a subi de plein fouet l'augmentation du prix des aliments pour le bétail, et les exploitants combinant élevage laitier et élevage bovins-viande s'en sont trouvés pénalisés dans leur résultat (-1%).



Evolution du prix du lait en Lorraine (€/1000L)

Après avoir traversé 4 années consécutives difficiles (2004 à 2007), les éleveurs laitiers sont en 2009 confrontés à des niveaux de prix qui ne leur permettent plus de vivre décemment de leur production (sur une exploitation type lorraine, la rémunération du travail est divisée par 2 entre 2008 et 2009, source : Réseaux d'Élevage, Institut de l'Élevage).

Sur le long terme, en près de 20 ans, de 1990 à 2008, l'agriculture lorraine a vu son revenu augmenter de plus de 76% en termes réels, ce qui correspond à une croissance de 3,2% par an, contre 0,8% par an au plan national. Ce différentiel de croissance est plus favorable encore sur les seules 9 dernières années, où le revenu lorrain augmente en moyenne de 2,9%, alors que le revenu national recule de 1% en termes réels. Le revenu moyen de la ferme lorraine s'établit en 2008 à 21 540 €, à comparer au revenu moyen français, 21 430 €.



Evolution du revenu réel moyen par actif non salarié - base 100 en 1990 (source Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – mise en forme CESL)

Notons qu'une des principales causes de la situation actuelle dans l'agriculture réside dans le désengagement croissant de l'Union Européenne dans la régulation des marchés.

3. enjeux d'une agriculture durable : politique agricole, innovations, autonomie alimentaire

1- En février 2010 à l'occasion des débats préparatoires de la Politique Agricole Européenne : opérer un véritable virage

La politique agricole de 2013 devra répondre à quatre principes : préserver la préférence européenne, stabiliser les marchés, maintenir un budget ambitieux pour la Politique Agricole Commune, et assurer une action ciblée en faveur d'une agriculture durable.

2- Localement : favoriser l'implantation, développer les capacités d'investissement des entreprises de collecte et transformation en faveur des filières organisées

Les entreprises agroalimentaires lorraines se sont modernisées, elles traversent une période de crise qui les conduira à renouveler leurs investissements en région à condition d'une perspective du maintien de l'offre agricole locale et d'un accompagnement dans leurs investissements. La Lorraine doit rester une terre attractive pour les entreprises agroalimentaires qu'elles soient de dimension nationale ou PME.

3 - Le développement durable

De nombreuses actions sont engagées en matière de performance énergétique, d'autonomie, et de contribution aux énergies renouvelables et en accentuant tous les efforts environnementaux pour la préservation du patrimoine naturel. Cet effort est considérable et parfois très difficile à conjuguer avec la rentabilité compte-tenu des connaissances actuelles.

En ces temps de crise, la souveraineté alimentaire est plus que jamais d'actualité. L'indépendance alimentaire est progressivement fragilisée au niveau européen, en même temps que l'on assiste à un développement insupportable de la faim dans le monde (1 habitant sur 6 souffre de la faim).

Quels que soient les enjeux portés par les puissances économiques de ce monde, la durabilité tant évoquée actuellement devrait commencer par le droit de tous à se nourrir.

L'agriculture et l'agroalimentaire lorrains s'organisent pour trouver les réponses à ces nouvelles attentes par la valorisation de l'offre locale alimentaire (notamment restauration hors foyer et marchés publics, mais aussi comités d'entreprise, marchés locaux, points de vente de produits locaux...). **Il convient d'accentuer l'effort de diversification, de participer à la qualité de l'offre touristique régionale** et de satisfaire ainsi le **regain d'intérêt des Lorrains et des visiteurs en région** pour les loisirs et accueils à la ferme et la consommation de produits fermiers.

Toujours dans une dynamique de croissance

Notre analyse : ce secteur d'activités, qui place l'homme au cœur de son projet de développement, se répartit entre trois grandes familles aux statuts juridiques identifiés : les coopératives, les mutuelles et les associations.

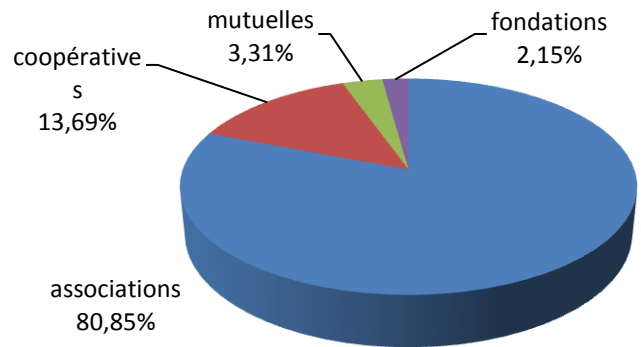
Avec 6 408 établissements employeurs, 64 697 emplois équivalents temps plein (+ 7,4 % entre 2005 et 2007), l'économie sociale connaît une dynamique de croissance essentiellement due à la hausse de l'emploi associatif (+7,45 %).

Nombre d'employeurs

	2005	2006	2007	Evolution 2005/2007
Coopérative	838	822	845	0,83%
Mutuelle	250	247	258	3,20%
Association	5065	5029	5273	4,11%
Fondation	29	29	32	10,34%
Total	6182	6127	6408	3,66%

(Source INSEE et mise en forme CESL)

Répartition des effectifs par type de structure



Effectifs en ETP

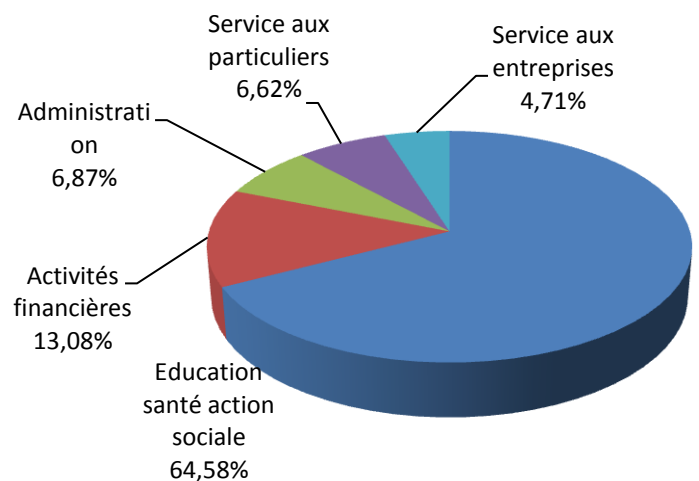
	2005	2006	2007	Evolution 2005/2007
Coopérative	8255	8696	8855	7,27%
Mutuelle	2035	2077	2141	5,21%
Association	48682	50395	52307	7,45%
Fondation	1272	1308	1394	9,59%
Total	60244	62476	64697	7,39%

(Source INSEE et mise en forme CESL)

Le poids de l'économie sociale en Lorraine en ETP (au 31/12/2007) se situe à 10,09 % (contre 9,31 % en France). La Lorraine se classe au 11^e rang des régions métropolitaines. Les 78 224 emplois totaux de l'ES lorraine représentent 3,56% de l'effectif national ainsi que 10,76 % de l'emploi total lorrain, soit une part similaire à celle de l'emploi frontalier.

Effectifs par secteur d'activité

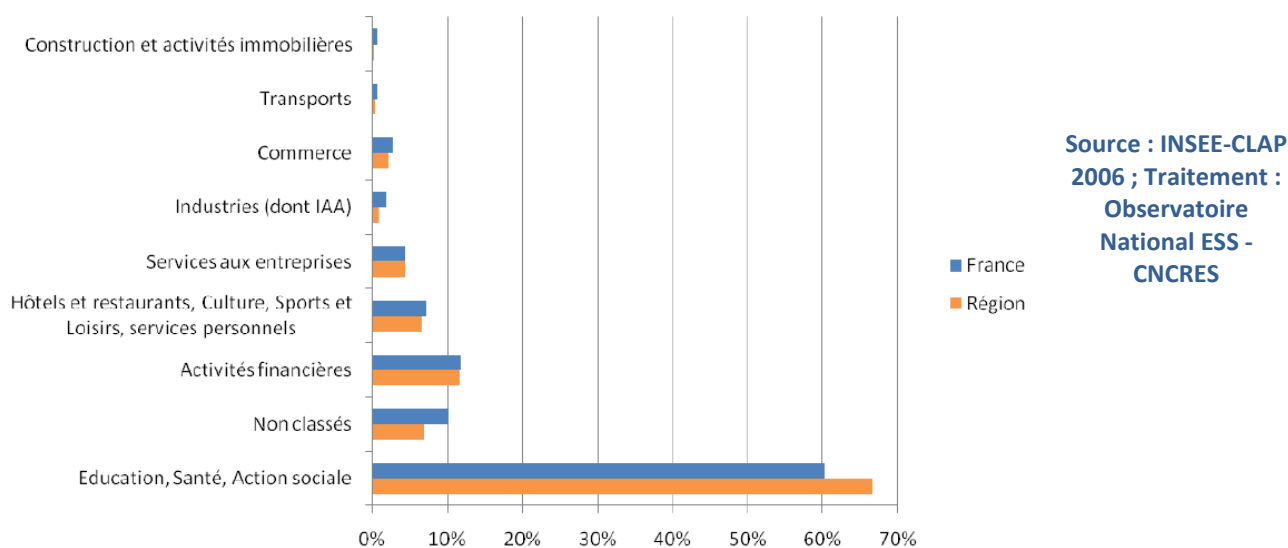
	Nombre d'emplois (ETP)	%
Education santé action sociale	41780	64,58%
Activités financières	8463	13,08%
Administration	4446	6,87%
Service aux particuliers	4280	6,62%
Service aux entreprises	3048	4,71%
Commerce	1548	2,39%
Industrie	673	1,04%
Transports	291	0,45%
Construction et activité immobilière	168	0,26%
Total	64697	100,00%



Source INSEE CLAP

Dans la grande diversité des métiers et des secteurs d'activités, l'économie sociale totalise 64 697 ETP. Comme le montre le graphique ci-dessus ce sont l'éducation, la santé et l'action sociale qui concentrent le plus d'emplois en volume (64,6%)

Répartition des effectifs salariés par domaine d'activité dans la région en 2006



Si les activités et services relevant de l'économie sociale en Lorraine sont sensiblement équivalents aux moyennes nationales, on peut toutefois remarquer que les activités d'éducation, de santé et d'action sociale sont largement majoritaires, dépassant de plus de 5 points la moyenne nationale. Ces domaines d'activités se présentent donc comme de véritables moteurs de l'économie lorraine.

Outre l'impact en termes d'emplois, l'économie sociale a, en 2006, distribué 1,645 Md d'euros en salaires versés :

Rémunérations brutes versées en euros dans la région en 2006

En millions d'€	
Meurthe-et-Moselle	568,7
Meuse	111
Moselle	755,2
Vosges	210,6
Lorraine	1645,5

Source INSEE-CLAP 2006 ; Traitement : Observatoire National ESS - CNCRES

Le rôle majeur du secteur associatif

Le secteur associatif au 31 décembre 2008

	Employeurs	Salariés	Part du salariat privé
Meurthe et Moselle	1902	22150	12,50%
Meuse	472	4440	11,30%
Moselle	1738	28680	10,90%
Vosges	934	9030	9,00%
Lorraine	5052	64300	11,10%

Source ACOSS-URSSAF et MSA – traitement R&S

Plus de 30 000 associations actives en Lorraine

Estimation du nombre d'associations vivantes	
Meurthe et Moselle	10 000 à 11 000
Meuse	2 500 à 3 000
Moselle	10 000 à 11 000
Vosges	5 000 à 6 000
Lorraine	30 000 à 32 000

Source : Enquêtes MATISSE et enquêtes R&S – traitement R&S

L'importance du bénévolat : sur la base du nombre d'associations actives dans la région (entre 30 000 et 32 000), le nombre total de bénévoles lorrains peut être estimé aux environs de 400 000, soit presque un Lorrain sur cinq.

Le nombre de bénévoles réguliers (c'est à dire assumant une fonction précise tout au long de l'année) peut être estimé entre 150 000 et 180 000.

Le bénévolat dans les petites associations¹. Les femmes agissent plus volontiers dans les petites associations (33% de femmes bénévoles et 21% d'hommes). De même, plus on est jeune et plus on a de chance de se trouver dans une association : 34% des 18-25 ans, proportion faiblissant jusqu'à 15 % seulement chez les plus de 65 ans.

Les responsabilités associatives sont davantage exercées par les hommes : 40 % d'entre eux sont membres d'un bureau (28 % des femmes), 50 % sont responsables d'une activité (40 % de femmes), 34 % encadrent des bénévoles ou des salariés (19 % des femmes).

Contrats aidés : une inversion de tendances

Alors qu'en 2008 il avait chuté de - 27,61 % en Lorraine par rapport à 2006, en 2009 le nombre de contrats aidés (CIE, CAV, CAE) enregistre une hausse globale de 28,20 % par rapport à 2008, sans pour autant rejoindre le niveau de l'année 2006.

Cette hausse bénéficie principalement au secteur marchand, puisque le contrat initiative emploi voit sa dotation augmenter de + 55,09 % en Lorraine, cet effort supplémentaire traduisant la prise en compte par l'Etat des effets de la crise.

En revanche, les dispositifs spécifiques au secteur non marchand (CAV, CAE) bénéficient d'un effort moindre avec une hausse de seulement +17,9 %, qui se traduit par un écart de -15,30 % par rapport à 2006.

	2009		Evolution 2008-2009	
	Lorraine	France métropolitaine	Lorraine	France métropolitaine
CIE	3 640	99 140	102,20%	74,74%
CAV + CAE	15 242	380 247	17,91%	20,32%
Total	18 882	479 387	28,21%	28,60%

Source DRTEFP Lorraine et mise en forme CESL

Evolution des contrats aidés 2006-2009 :

CIE +55,09% (Lorraine) + 28,22 % (France)

CAV+CAE -15,30% (Lorraine) +0,40 % (France)

Dans ce contexte, il convient de saluer l'accroissement de l'action du Conseil Régional en faveur de la vie associative, comme en témoignent les dispositions du Budget Supplémentaire 2009 consistant en des abondements de 1,9 M€ à destination de Lorraine Emploi et de 800 k€ pour les dispositifs IRELIS et le chèque Initiative Lorraine.

Lorraine Emploi : nombre d'emplois soutenus (en ETP)

2006	2007	2008	2009 (au 30/11/2009)	Evolution 2006-2009
198	199	376	449	+127%

(Source Conseil Régional : Direction du Développement Local et de la Vie Associative)

¹ Source : Baromètre d'opinion des bénévoles (BOB)

Un enjeu central d'attractivité et d'image de la région

Notre analyse : vecteur d'image et d'attractivité du territoire, le tourisme lorrain est un secteur qui présente des fortes opportunités de développement. L'inauguration du centre Pompidou-Metz en mai 2010 est par exemple un des éléments marquants qui devrait renforcer la visibilité de la région dans ce domaine.

La Lorraine est la 15ème destination des touristes français avec 2,8% des « courts voyages » figure au 16ème rang pour la consommation touristique régionale. La région se situe au 14ème rang national en termes de dépenses moyennes par touristes et par nuitées, soit 60 € contre 95 € en région parisienne.

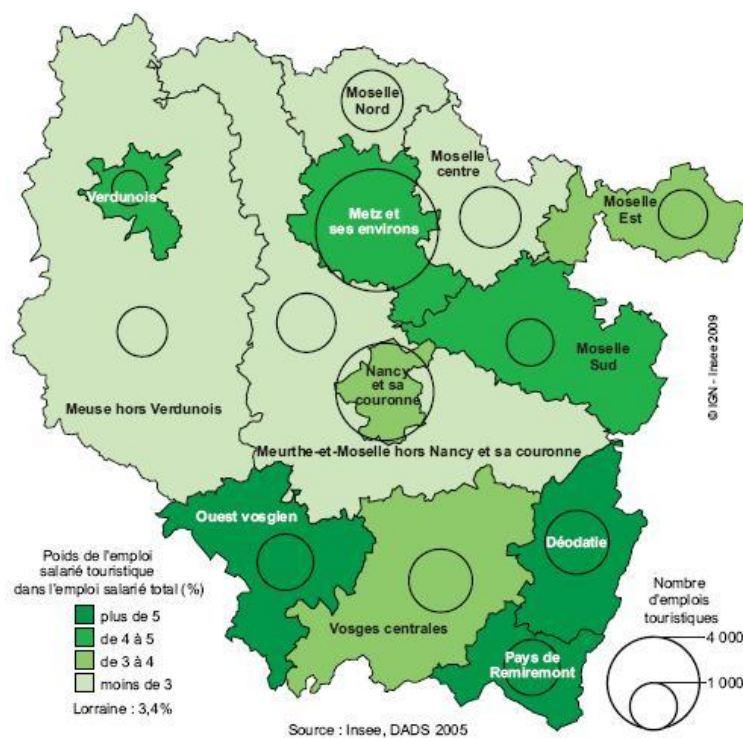
En termes d'emploi, la Lorraine compte 24 160 salariés et 6 840 non salariés (indépendant, commerce, artisan), ce qui représente pas moins de 31 000 emplois dans notre région.

1. Une réelle prise en compte du rôle de l'activité touristique dans l'économie

La Lorraine n'était pas jusque dans les années 2000, une région porteuse en matière d'implantations touristiques, à l'exception notable des Vosges et d'Amnéville. Elle pouvait cependant s'enorgueillir de sa diversité, même si les « grosses locomotives » connues dans d'autres régions n'étaient pas présentes.

En quelques années, la mise en chantier du Centre Pompidou à Metz (culture et tourisme), celle du Center Parcs près de Sarrebourg, les développements d'Amnéville, ceux envisagés pour le Parc Walygator, le développement de Chambley et de Madine, sans oublier le Massif des Vosges, apportent un nouveau souffle. Les investissements touristiques en Lorraine voisinent le milliard d'euros.

La création d'une direction du tourisme, l'adoption d'un schéma régional du tourisme et la volonté de soutenir ce secteur permettent au tourisme lorrain de se développer dans un environnement très concurrentiel, mais qui n'est pas délocalisable. Il n'en reste pas moins vrai qu'il n'existe toujours pas de filière de formation universitaire et BTS spécialisés.



L'emploi salarié touristique en Lorraine en 2005
(Source INSEE, *Economie Lorraine n°164*)

Le tourisme en France : une activité à 150 milliards d'euros :

Les comptes français du tourisme (addition de nombreux paramètres touchant à la consommation et aux dépenses des touristes sur le territoire) font apparaître en 2008 un poids économique de cent cinquante milliards d'euros.

En termes d'emplois, cela représente en France près de 894 000 emplois (plus de 20% d'augmentation depuis 2000).

Une modification en profondeur du tourisme en France :

La Lorraine s'est dotée en juin 2007 d'un schéma régional du tourisme. Dans cette région, comme partout en France, chaque collectivité, de la commune à la région, déploie sa propre stratégie touristique, secteur qui reste sous la haute coupe de l'Etat. En 2009, le gouvernement a souhaité refondre complètement la tutelle touristique pour « lui assurer plus de lisibilité ». Il n'en reste pas moins vrai que le tourisme n'a plus de secrétaire d'Etat ou de ministre attribué. C'est le secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation qui est en charge de ce secteur.

La loi de développement et de modernisation des services touristiques a donc été adoptée le 7 juillet dernier. Ce texte est constitué de quatre réformes majeures : la réforme du système de classement des hébergements touristiques, celle sur la réglementation des chèques vacances, la création d'Atout France (nouvelle agence de développement touristique de la France, opérateur unique de l'Etat), et enfin la modernisation et la simplification de la réglementation de la vente de voyages.

2. L'économie touristique face à la crise : essoufflement en 2008-2009

Crise mondiale :

Depuis 2008 et après quatre années historiques de croissance, le secteur stagne. Au plan mondial, les arrivées de touristes s'élèvent à 925 millions, ne progressant en 2008 que de 2% (par rapport à 2007). Une stagnation due en grande partie à la crise économique, au prix du pétrole. Une situation qui semble se poursuivre en 2009.

L'O.M.T (Organisation Mondiale du Tourisme) parie néanmoins sur 1,6 milliard de touristes en 2020 avec la progression de la Chine qui passerait au premier rang mondial des destinations touristiques (devançant la France qui reste encore aujourd'hui la première destination). Elle estime que va se développer le recours aux compagnies « low-cost », aux courts séjours et aux destinations plus proches.

Conséquence directe de la crise économique, en 2008 et 2009, les touristes et les Lorrains notamment, sont partis moins loin et plus souvent (courts séjours). Premiers secteurs touchés, l'hôtellerie (à l'exception des trois étoiles) et la restauration. Grands vainqueurs : les campings et l'hôtellerie de plein air, résidences de tourisme et villages de vacances. Et une très forte progression de la fréquentation des parcs et des festivals en tous genres.

Et même si la saison 2009 a été meilleure que celle de 2008 (en termes notamment de météorologie), la destination Lorraine n'est pas encore celle qui est privilégiée, à la différence de l'Île de France, de Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes. Près de 82 millions de touristes viennent en France (dont 86,6% en provenance d'Europe). Mais le taux de progression (entre 2000 et 2007) ne représente que 6,1% pour la France, contre 9,3% aux Etats Unis et 75% en Chine.

En Lorraine, un secteur porteur ? ...

L'hôtellerie subit une baisse de 3% des nuitées, tandis que l'hôtellerie de plein air enregistre une augmentation de 3,9%. Les lieux de visite progressent de 5%, le tourisme hivernal reste difficile malgré un meilleur enneigement ; forte augmentation du tourisme de congrès avec un effet TGV évident (47% de l'impact économique avec 654 manifestations) et une érosion du tourisme fluvial (- 10%).

Ce sont 26 millions de nuitées que la Lorraine a enregistrées avec des provenances de visiteurs qui se répartissent entre la Champagne Ardenne (6,7%), l'Île de France (17,6%), Rhône Alpes (9,1%), la Lorraine (18,5%) et l'Alsace (9,6%). On note plus de jeunes de 25 à 34 ans et de cadres que la moyenne française.

Site	Ville	nombre d'entrées totales 2008
Cathédrale de Metz	Metz	548 100
Abbaye des Prémontrés	Pont-à-Mousson	37 850
Château de Malbrouck	Manderen	62 336
Château des Ducs de Lorraine	Sierck-les-Bains	17 165
Fort de Douaumont	Verdun	102 461
Citadelle Souterraine de Verdun	Verdun	103 950
Parc Archéologique Européen	Bliesbruck-Rheinheim	40 244
Musée Lorrain	Nancy	57 147
Musée des Beaux Arts	Nancy	118 701
Ossuaire de Douaumont	Douaumont	206 530
Mémorial de Verdun	Fleury-devant-Douaumont	118 156
Parc Zoologique d'Amnéville	Amnéville	591 962
Parc de loisirs Walygator	Maizières-les-Metz	402 544
Lorraine Mondial Air Ballons	Chambley	343 470 *
Nancy Jazz Pulsations	Nancy	100 000
Cité de l'Image	Epinal	43 556

(*Chiffres 2007)

Quelques sites touristiques en Lorraine, et leur fréquentation en 2007
 (Source CRT Lorraine, consultez « les chiffres clés 2008 » pour l'ensemble des sites lorrains)

3. Les collectivités territoriales multiplient les aides au tourisme

L'observatoire des aides aux entreprises et du développement économique a publié en septembre une intéressante étude sur les aides financières publiques en faveur du tourisme. Celle-ci démontre que les collectivités multiplient depuis peu les dispositifs spécifiques pour soutenir ce secteur. Le financement public a représenté en 2007, près de 795 millions (89 millions pour l'Etat, 86 M € pour les autres organismes publics, 248 M € pour les fonds européens, 371 M € pour les collectivités territoriales (126 M € pour les régions, 107 M € pour les départements et 138 M € pour les communes et intercommunalités. A cela s'ajoute depuis 2007, diverses aides fiscales, soit près de 2 milliards d'euros (5,5% TVA hôtellerie et restauration, réduction d'impôts pour les investissements touristiques, etc.)

Et ces dépenses ne comprennent pas les secteurs qui bénéficient au tourisme (restauration de monuments, festivals, etc.).

Les aides mises en œuvre par les collectivités territoriales sont au nombre de 575 dispositifs d'aide spécifique identifiés dont 521 correspondent à des dispositifs d'aide financière, regroupés en 21 grandes catégories. Ces aides se sont fortement accrues, avec une progression de 61%.

Ce sont les chambres d'hôtes, gîtes ruraux et meublés de tourisme qui en sont les grands bénéficiaires, notamment dans les départements ruraux. Deuxième bénéficiaire, la création, la modernisation, l'extension ou la reprise d'hôtels et autres entreprises touristiques. La 3^{ème} catégorie concerne l'aide aux projets touristiques structurants. La 4^{ème} place est occupée par les aides aux hébergements de groupes, gîtes d'étape, village de vacances et parcs résidentiels de loisirs. Et enfin la 5^{ème} place revient à l'hôtellerie de plein air.

Les autres groupes d'aides concernent la certification, le conseil, les études, l'agritourisme, écotourisme, le fluvial, le thermalisme et surtout l'accessibilité des personnes handicapées.

Notre analyse : située au croisement des eurocorridors Nord-Sud et Est-Ouest, la Lorraine dispose d'un réseau d'infrastructures de transport fret et voyageurs bien développé et organisé en étoile autour de Metz et Nancy.

La part lorraine dans les différents réseaux d'infrastructures nationaux dépasse son poids démographique, et en atteint même le double sur le total des trafics de marchandises français. La région se distingue particulièrement sur le mode fluvial et le ferroviaire, qui représentent, en 2006, respectivement 15% et 22% des flux totaux français (en tonnes). La Lorraine se démarque également sur la part modale de ces flux : en 2006 elle se classe région « la plus ferroviaire », sur le total des trafics et « la plus fluviale » sur la partie du trafic international. Le mode routier serait plus sensible à la crise que le fluvial et le ferroviaire. La région a donc une carte à jouer sur ces deux modes qui s'inscrivent dans la logique du Grenelle de l'environnement, même si les perspectives de report modal ne bouleverseront pas, à court terme, la répartition actuelle. La complémentarité entre les modes peut amener la Lorraine à devenir une région exemplaire dans le domaine de la logistique multimodale notamment, comme l'illustre le projet de plateforme trimodale rail-route-fluvial.

Sur le transport de voyageurs, le moindre recours à la route demeure un enjeu considérable. La Lorraine a depuis longtemps misé sur le réseau TER, dont le rythme de progression exceptionnel atteste d'une adéquation avec la demande. Les démarches favorisant l'intermodalité entre l'ensemble des transports collectifs à l'échelle des villes et de la région restent à poursuivre pour créer une réelle alternative aux déplacements individuels sur le territoire.

Les transports en Lorraine, principales caractéristiques

- **Les principales infrastructures en Lorraine : un poids important dans le réseau ferré français et fluvial**

	Ferroviaire	Routier			Fluvial	Aéroportuaire
	Km de voies ferrées	Autoroutes (km)	RN (km)	RD (km)	Km de voies navigables	
Lorraine	1850	465 dont 200 non concédées	453	14 103	696 Dont 154 Moselle à grand gabarit	1 aéroport régional MNL (+ Nancy-Essey Epinal Mirecourt)
% Lorraine / France	5.8 2 ^{ème} rang	4.3 7.7 (non concédées)	4.6	3.7	8.2 - Metz 1 ^{er} port céréalier Fr +UE - Illange 1 ^{er} port métallurgique Fr	MNL : 28 ^{ème} aéroport de province (2009)
Orientation Nord-Sud	2 axes dont un dédié au fret vers le sillon rhodanien	A31 et A30-N52 vers Belgique A33	N57		Moselle reliée au Rhin : débouché vers le port de Rotterdam	
Orientation Est-Ouest	LGV Est + ligne classique Paris-Alsace et, Paris-Allemagne	A4	N4 N59 N66			

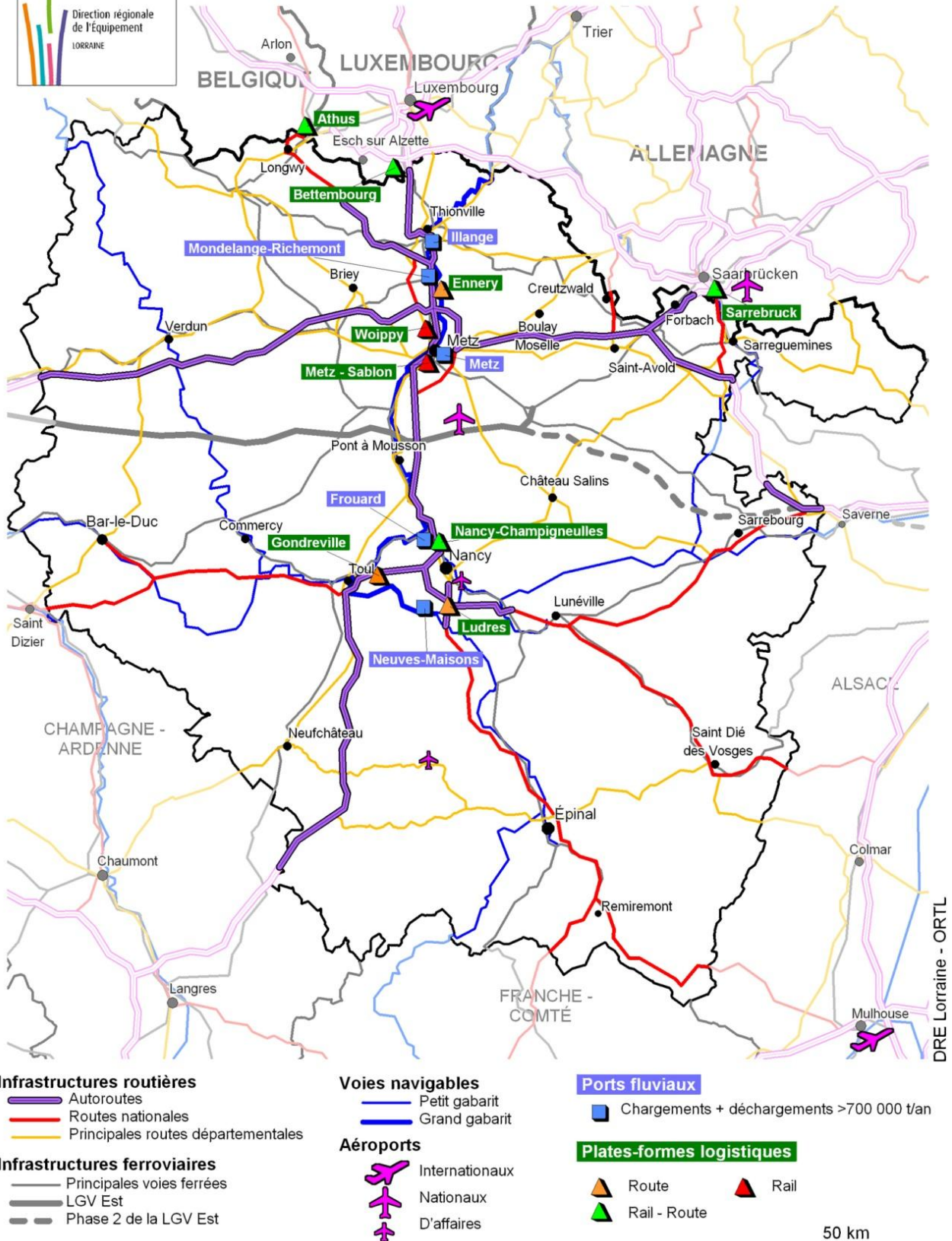
Sources : ORT2L Observatoire Régional des Transports et de la Logistique de Lorraine (SETRA/SESP/SNCF/VNF) ; ACI traitement aéroport (revue des aéroports francophones).

Les infrastructures en Lorraine : un maillage fort organisé en étoile à partir des grandes villes du sillon lorrain



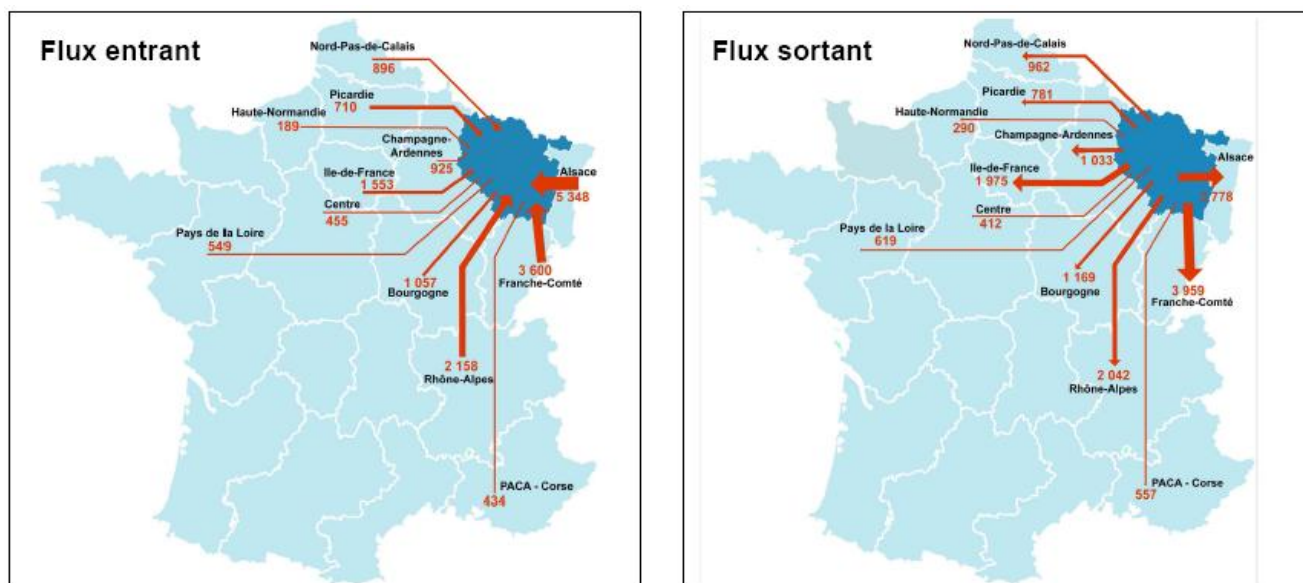
Lorraine

Infrastructures de transports et logistiques

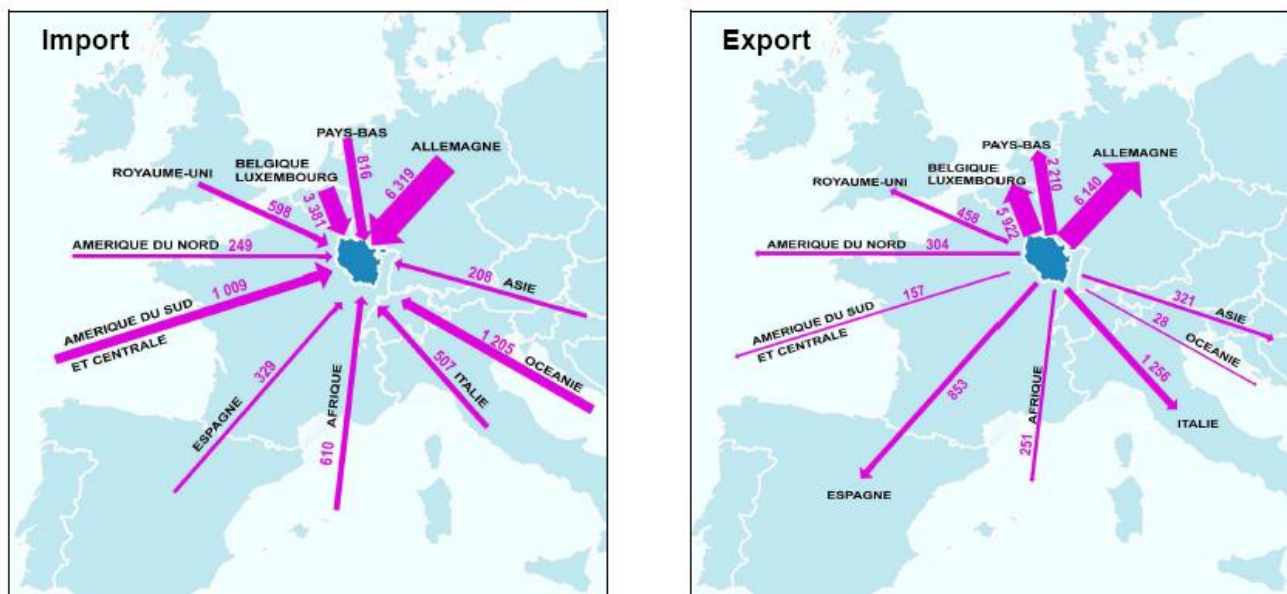


- La Lorraine terre d'échanges interrégionaux et internationaux

Cartes des principaux flux interrégionaux routiers et fluviaux en milliers de t en 2007



Cartes des principaux échanges internationaux en milliers de t en 2007 (échanges tous modes : fluvial, fer, mer, air, route)



Source des deux cartes : ORTZL, SOeS/ SITRAM (VNF, SNCF-VLFI, CGDD)

1. Analyse des flux de marchandises : la Lorraine une région logistique forte e

Les données disponibles sur la période 2000-2006 confirment la **spécificité transport-logistique de la Lorraine** : son poids dans le total des trafics nationaux et internationaux atteint **7%**, soit près du double de son poids démographique. Cette proportion régionale est plus proche de la part du **mode routier** (6%), puisqu'il demeure prépondérant en termes de quantités transportées.

La région se démarque particulièrement dans le **mode ferroviaire et le fluvial** avec respectivement plus de **22%** et près de **15%** des trafics. Cette évolution permet à la Lorraine de **gagner des points au plan national** avec **+1,8** et **+4,1** sur de ces deux segments.

Evolution des flux de marchandises et du poids de la Lorraine par rapport à la France entre 2000 et 2006

Mode de transport	Indicateur	Trafic national (1) (2)	Trafic international (3)	Tous trafics
Ferroviaire	tonnage Lorraine (kT)	15 702,36	3 501,39	19 203,75
	Evolution tonnage Lorraine 2000-2006	-18,56%	-30,13%	-20,95%
	Évolution tonnage France 2000-2006	-23,57%	-40,33%	-27,42%
	Part Lorraine/France en %	22,55%	21,62%	22,38%
	Évolution 2000-2006 part Lorraine/France (points)	1,4	3,2	1,8
Routier	tonnage Lorraine (kT)	115 142,98	22 615,04	137 758,02
	Evolution tonnage Lorraine 2000-2006	11,73%	17,91%	12,70%
	Évolution tonnage France 2000-2006	14,64%	19,63%	15,08%
	Part Lorraine/France en %	5,45%	10,46%	5,91%
	Évolution 2000/2006 part Lorraine/France (points)	-0,14	-0,15	-0,12
Voies navigables	tonnage Lorraine (kT)	1 269,21	5 132,09	6 401,31
	Evolution tonnage Lorraine 2000-2006	95,56%	15,61%	25,81%
	Évolution tonnage France 2000-2006	7,88%	-34,64%	-9,78%
	Part Lorraine/France en %	4,15%	39,04%	14,65%
	Évolution 2000/2006 part Lorraine/France (points)	1,9	17	4,1
Total	tonnage Lorraine (kT)	132 114,56	31 248,52	163 363,08
	Evolution tonnage Lorraine 2000-2006	7,43%	9,15%	7,75%
	Évolution tonnage France 2000-2006	12,77%	7,71%	12,24%
	Part Lorraine/France en %	5,97%	12,72%	6,64%
	Évolution 2000-2006 part Lorraine/France (points)	-0,3	0,2	-0,3

Source : retraitement ORT2L / SOeS, SITRAM ; Les Cahiers de l'environnement en Lorraine (DIREN Lorraine, 2003)

(1) trafic national (Lorraine) = trafic interne + trafic entrant + trafic sortant de Lorraine

(2) trafic national (France) = somme des trafics internes aux régions + trafics échangés entre régions.

(3) trafic international = somme des flux entrants en région depuis l'étranger et sortants de région vers l'étranger.

Le poids de la région double pour les trafics internationaux et atteint près de 13%, dont 40% pour le fluvial et plus de 10% pour le routier.

Du côté des évolutions, les flux de la Lorraine ont **progressé de 7,75 % entre 2000 et 2006, soit 4,5 points de moins que la tendance nationale.**

La forte progression des **trafics routiers de + 12,7%** contribue fortement à cette hausse, bien qu'elle soit inférieure de 2,3 points au total des échanges des régions françaises (+ 15%).

Là encore, la Lorraine se **distingue sur la partie fluviale** qui connaît une **croissance de ses flux de près de 26% quand le reste de la France perd 10%.**

Enfin, les pertes **de trafics ferroviaires en Lorraine sont inférieures à celles constatées au plan national : -21% contre -27%.**

Globalement, ces évolutions modifient peu la position de la Lorraine qui voit sa part baisser de 0,3 point entre 2000 et 2006, du fait d'une moindre dynamique des échanges interrégionaux. Toutefois, une veille sur l'activité permettra de vérifier si les nouvelles tendances vont dans le sens d'une détérioration des spécificités lorraines et de ses potentiels en matière de transport-logistique.

Dans les années à venir, la région doit tabler sur **le redéploiement du ferroviaire et du fluvial, en interconnexion avec la route**, qui reste indispensable au pré et post acheminement des marchandises.

Quelques données conjoncturelles au plan national et régional indiquent que la crise affecte tous les modes de transport.

Compte tenu de la gravité de la récession économique globale en 2008, le secteur du transport a connu lui aussi un renversement important et rapide et **une baisse de 4,8% de l'activité de transports intérieurs de marchandises (en tonnes-km) est enregistrée en France**, après deux années de hausse. Le « pavillon » français perd 5,1% et le pavillon étranger 4,5%.

Tous les modes de transports sont touchés mais de façon différenciée. Les **plus fortes baisses sont du côté routier : - 4,9 %**. Le **ferroviaire et le fluvial résistent mieux** avec respectivement **-1,9% et -0,5%**, ce qui s'explique par une activité plus dynamique sur les **trafics nationaux : +4% et + 2,3%**.

	Fluvial	Route	Total
Internes à la Lorraine	1 301	69 360	70 661
Entrant en Lorraine	140	18 559	18 699
Sortant de Lorraine	55	16 331	16 386
Total 2008	1 496	104 250	105 746
Total 2007	1 290	112 311	113 601
Total 2006	1 269	115 143	115 143
% Evolution 2007-2008	16,00%	-7,20%	-6,90%
% Evolution 2006-2007	1,65%	-2,46%	-2,41%

Flux nationaux routiers et fluviaux en Lorraine et évolution 2006-2008
Source : ORT2L, SOeS/ SITRAM (VNF, CGDD)

Le Fluvial

Les **trafics fluviaux nationaux** en Lorraine ont **augmenté de 16% entre 2007 et 2008**. Certes, la marge de progrès est plus importante, mais à l'instar du niveau national, les données régionales confirment une **meilleure résistance à la crise du mode fluvial**. Celle-ci peut s'expliquer par une **évolution structurelle vers des produits transportés à plus haute valeur ajoutée** (en majorité containers).

Ainsi **entre 1998 et 2008**, au plan national, les **transports fluviaux ont progressé de 9% et la part de marché de la navigation intérieure de 12,8 %**. Ainsi, bien que sa part modale reste encore modeste, et n'ait que peu progressé sur la période (de 2,7 % à 3,1 %), **le fluvial représente une alternative crédible à la route**.

Quant à **l'activité des ports** entre **2007 et 2008**, on peut noter que les **ports lorrains ont été moins touchés que d'autres grands ports** (à l'exception de ceux de Dunkerque, et Marseille). **Cette position ne semble pas se confirmer en 2009, bien que nous ne disposions pas des données nationales**, mais la comparaison des 1ers semestres 2008 et 2009 fait apparaître une détérioration de la situation¹ des ports lorrains avec une perte globale de 35,6% de l'activité (- 33% pour Thionville-Illange ; -16% pour Metz et -8,7% pour Frouard).

	Port Trafic en millions de tonnes	Variation 2007-2008
Port autonome de Paris	19,36	-9,70%
Port autonome de Strasbourg	8,4	-4,60%
Grand Port Maritime du Havre	4,19	-16,30%
Grand Port Maritime de Marseille	2,18	4,60%
Grand Port Maritime de Dunkerque	2,23	13,90%
Aéroport (Chalon et Mâcon)	1,04	-11,50%
Port de Lyon	0,89	-14,50%
Port de Thionville-Illange	2,5	-0,60%
Port de Metz	2,06	2,00%
Port de Nancy Frouard	1,12	4,60%

Source : VNF

Le ferroviaire

Ne disposant que des données régionales de la SNCF et de sa filiale VLFI, le choix été fait de ne pas les diffuser. La situation des principaux opérateurs de fret ferroviaire nationaux et européens laisse toutefois présager une dégradation du marché régional du même ordre de grandeur, d'autant que les segments les plus touchés sont bien représentés en Lorraine (sidérurgie, minerais, automobile, bois...)

¹ La Lettre d'information de l'ORT2L octobre 2009

La crise s'est particulièrement fait sentir **fin 2008 et début 2009** : sur le 1^{er} semestre 2009, **Fret SNCF** enregistre une chute d'activité de **-33%** (en mds de t-km), ce qui reste largement **supérieur aux pertes des nouveaux entrants (- 8,7%)**.

Fret SNCF conserve encore près de 90% du marché français, la part des nouveaux entrants passe de 8,3% en 2008 à 12% en 2009. La branche Fret SNCF connaît donc de fortes difficultés conjoncturelles qui viennent s'ajouter aux problématiques structurelles plus anciennes. Un nouveau processus de réorganisation de la filière fret, recentrée sur les « domaines de pertinence » (étude Bain & Company), a été initié courant septembre, au moment où l'Etat annonçait son « engagement national pour le fret ferroviaire », en lien avec RFF.

Au plan européen tous les opérateurs historiques sont à peu près également touchés : -25,3% pour la Deutsche-Bahn en Allemagne ; -35,4% pour RENFE en Espagne ; -34% pour FS en Suisse et -37,2% pour PKP en Pologne.

Le routier

Les trafics routiers nationaux en Lorraine sont en baisse de 7% entre 2007 et 2008, soit 2 points de plus que le total des flux en France (-4,8%).

Au 1^{er} trimestre 2009, une nouvelle **chute de 20%** est enregistrée, par rapport au 1^{er} trimestre 2008.

Sur l'A31, en particulier, le trafic poids lourds, qui représente de 10 à 23 % du trafic selon les sections, connaît un fléchissement en 2008, après de très fortes progressions annuelles dans les années 90' (de 7 à 8%), suivies d'augmentations moins importantes mais continues entre 2004 et 2007 (de 1 à 2%).

Il est à noter qu'une partie du trafic peut se reporter, temporairement, sur d'autres réseaux routiers en cas d'encombrements liés à des travaux. C'est ce qui explique pour partie l'augmentation sur la RN 52 (+17% de poids lourds), itinéraire de plus en plus emprunté pour le transit vers le Nord de l'Europe.

Par ailleurs, dans le même temps, le trafic tous véhicules stagne, ce qui constitue un particularisme régional au regard de la situation nationale qui voit la plupart des flux autoroutiers baisser. Aussi les problèmes de saturation, de conflits de trafic sur l'axe nord-sud métropolitain et au droit des agglomérations ne sont pas pour autant résorbés.

2. L'enjeu du report modal :

La part modale de la route n'a cessé de croître depuis les années 80, puisqu'elle est passée de 60% à plus de 80% en l'espace de 25 ans. A l'inverse le fer passait de 23 % à 11% et le fluvial de 3.8 à 2.2%.

Part modale (hors transit) en %	1984	2008	Projection * croissance annuelle 2002-2025
Chemin de Fer	23,9	10,9	+0,7
Routier	60	81,3	+ 1,5
Fluvial	3,8	2,1	+1,9
Oléoducs	12,3	6	
Total en Gt-km	211,7	341,8	+ 1,4

Consommation unitaire d'énergie	
gep/t.km	
véhicules utilitaires légers	138,1
poids lourds	42,0
rail	5,8
navigation fluviale	12,0
aérien	405,9

Sources : Voies Navigables de France, Crédit Agricole S.A.

Gep/t.km : grammes équivalents pétrole pour déplacer 1tonne sur 1 km.

Sources: **comptes des transports juin 2009 SOeS, VNF / *SESP Juin 2007**

L'enjeu du report modal s'impose comme une évidence au regard des écarts de besoins énergétiques des différents modes. A noter que les **perspectives de rééquilibrage modal se joueront davantage sur les marges de croissance des flux** que sur une mise en concurrence des différents modes sur les parts de marché existantes. Ce rééquilibrage semble toutefois difficile à atteindre sans **modification de bout en bout de la chaîne logistique**, ce qui implique des changements considérables des comportements des consommateurs et des industriels, l'offre créant la demande et inversement.

Si un potentiel apparaît assez clairement en amont (approvisionnements), c'est en aval que la question reste plus complexe, car les modes de production (flux tendu, stocks « 0 ») et de distribution (commande jour A, livraisons jour B) excluent de fait les autres modes que le routier.

Ainsi, le défi du report modal ne pourra être relevé sans une **nouvelle approche économique globale** combinée avec des **gains de productivité, d'efficacité et de souplesse des autres modes que la route, et sans une perte de compétitivité du routier**, par une augmentation significative des prix des carburants et une meilleure prise en compte de l'impact environnemental (notamment réflexion sur la taxe carbone).

Part de chaque mode de transport dans le total des trafics sur les modes terrestres (hors oléoducs)

Mode de transport	Géographie	Trafic national (1) (2)	Trafic international (3)	Tous trafics
Ferroviaire	Lorraine	11,89%	11,20%	11,76%
	<i>Évolution Lorraine 2000-2006</i>	-3,79	-6,3	-4,27
	France	3,14%	6,60%	3,49%
	<i>Évolution France 2000-2006</i>	-1,5	-5,31	-1,91
Routier	Lorraine	87,15%	72,37%	84,33%
	<i>Évolution Lorraine 2000-2006</i>	3,36	5,38	3,7
	France	95,48%	88,05%	94,73%
	<i>Évolution France 2000-2006</i>	1,56	8,78	2,34
Voies navigables	Lorraine	0,96%	16,42%	3,92%
	<i>Évolution Lorraine 2000-2006</i>	0,43	0,92	0,56
	France	1,38%	5,35%	1,78%
	<i>Évolution France 2000-2006</i>	-0,06	-3,47	-0,43

Répartition modale des régions françaises : la Lorraine est la plus ferroviaire et la moins routière

En 2006, région (hors Corse)...	Trafic national (1) (2)	Trafic international (3)	Tous trafics
La plus ferroviaire	Lorraine (11,89%)	PACA (20,84%)	Lorraine (11,76%)
La moins ferroviaire	Bretagne (1,37%)	Basse-Normandie (0,22%)	Bretagne (1,45%)
La plus routière	Bretagne (98,63%)	Midi-Pyrénées (99,18%)	Bretagne (98,55%)
La moins routière	Haute-Normandie (85,13%)	Lorraine (72,37%)	Lorraine (84,33%)
La plus fluviale	Haute-Normandie (9,49%)	Lorraine (16,42%)	Haute-Normandie (8,86%)
La moins fluviale	Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Limousin, Poitou (0%)	Bretagne (0,01%)	Bretagne (0%)

Sources des 2 tableaux : retraitement ORT2L / SOEs, SITRAM ; Les Cahiers de l'environnement en Lorraine (DIREN Lorraine, 2003)

(1) trafic national (Lorraine) = trafic interne + trafic entrant + trafic sortant de Lorraine

(2) trafic national (France) = somme des trafics internes aux régions + trafics échangés entre régions.

(3) trafic international = somme des flux entrants en région depuis l'étranger et sortants de région vers l'étranger.

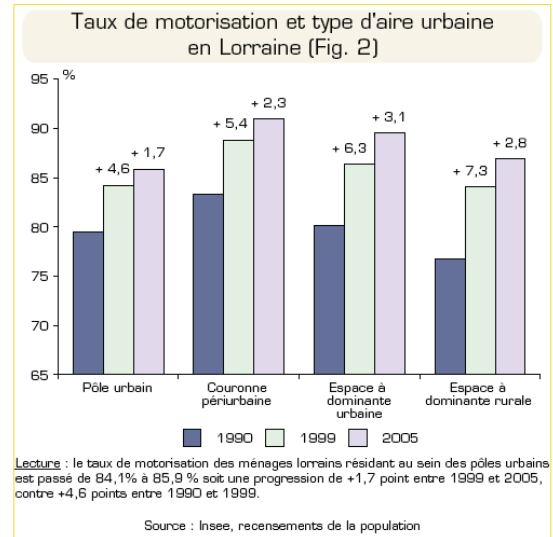
Ces données ne comprennent donc pas le transit, c'est-à-dire les trafics n'ayant pas de point de chargement ou de déchargement sur le territoire français.

3. Transports de Voyageurs

L'enjeu du report modal est également incontournable en matière de transports voyageurs, compte tenu de l'impact des déplacements individuels sur l'environnement. Le développement des transports en commun, du covoiturage ou encore de l'autopartage participe de cet enjeu et contribue par là-même à l'aménagement du territoire.

trafics (Gp.km et Gt.km)	1990	2005	var.	tcam
voyageurs en commun	371	425	14,5%	0,9%
voyageurs individuels	3 195	4 243	32,8%	1,9%
marchandises	936	1 478	58,0%	3,1%
consommation (Ktep)				
voyageurs en commun	3 492	3 485	-0,2%	0,0%
voyageurs individuels	138 894	158 894	14,4%	0,9%
marchandises	69 233	100 755	45,5%	2,5%
total	211 619	263 134	24,3%	1,5%
voyageurs en commun	1,7%	1,3%	-0,3%	
voyageurs individuels	66%	60%	-5,2%	
marchandises	33%	38%	5,6%	
consommation/trafics				
voyageurs en commun	9	8	-12,9%	-0,9%
voyageurs individuels	43	37	-13,9%	-1,0%
marchandises	74	68	-7,9%	-0,5%

Sources : Directorate General Energy & Transport, Crédit Agricole S.A.



Néanmoins, la problématique de l'égalité d'accès aux transports en commun à l'échelle régionale est confrontée à de multiples contraintes géographiques, environnementales, sociales et budgétaires. Elle implique, par ailleurs, une réflexion plus large, intégrant la **question de l'étalement urbain**, induit par les stratégies foncières des ménages, d'une part, et d'attractivité des communes, d'autre part. La **dissociation croissante entre lieu de résidence des actifs et localisation des emplois**, concentrés dans les villes, a pour conséquence **l'allongement des trajets domicile-travail**. Ainsi, en Lorraine¹ près de 77% des hommes et 70% des femmes travaillent hors de leur zone de résidence en 2004, et la **distance moyenne des navettes pendulaires est passée de 15 à 21 km entre 1999 et 2004**. Malgré le développement record de l'offre de transport ferroviaire sur le sillon lorrain notamment, **le mode de déplacement demeure la voiture individuelle dans 80% des cas, voire 90%** pour les travailleurs frontaliers vers le Luxembourg. Cette situation se traduit dans le **niveau du trafic des véhicules légers sur l'A31, qui reste soutenu entre Nancy et Metz et entre Metz et la frontière luxembourgeoise**. Mais ces questions dépassent largement le seul cadre régional et relèvent d'un véritable débat de société, s'agissant de choix sur les modes de vie, sur la localisation des activités, sur les rapports entre public et privé, etc.

Transports express régional : évolution de la fréquentation depuis 2006

		2006	2007 (1)	2008 (2)	2006-2007	2007-2008
Services ferroviaires	Trafic en milliers de voyages x km	481 526	541 452	618 000	12%	14%
	Offre en milliers de trains x km	9 198	9 973	10 600	8%	6%
Services routiers	Trafic en milliers de voyages x km	22 134	9 072	9 000	-59%	-1%
	Offre en milliers de cars x km	2 500	1 200	1 200	-52%	0%
Total	Trafic en milliers de voyages x km	503 660	550 524	627 000	9%	14%
	Offre en milliers de trains ou cars x km	11 698	11 173	11 800	-4%	6%

Sources : Conseil Régional de Lorraine - (1) en 2007, la Région a repris en direct la moitié des lignes de cars, qui ne sont donc plus comprises dans ces chiffres - (2) données provisoires, estimation pour les données de décembre 2008

Dès le transfert de compétence à la collectivité régionale, la Lorraine a misé sur le développement du TER. **La Lorraine se place ainsi au 2ème rang des régions pour l'augmentation de l'offre entre 2006 et 2007 et au 1er rang pour sa régularité.**

¹ INSEE Lorraine n°103 octobre 2007 et n°142 septembre 2008

La hausse exceptionnelle de 50% de la fréquentation TER entre 2004 et 2008 atteste d'une **adéquation de l'offre à la demande, et plus largement d'une adhésion de la population à l'usage des transports collectifs lorsqu'ils sont économiques et pratiques**. En effet, le Conseil régional de Lorraine a su développer une politique volontariste en jouant sur **deux facteurs essentiels que sont l'accessibilité tarifaire et la qualité du service** (effort important de rénovation du matériel roulant pour ce qui relève de la compétence régionale et amélioration du partenariat avec la SNCF pour l'organisation des dessertes et la gestion des trafics). Ces efforts devraient être poursuivis à l'avenir, en lien avec les autres AOT (autorités organisatrices des transports) pour améliorer **l'intermodalité entre les réseaux de transports régionaux, urbains et interurbains**. En effet, malgré l'inscription de cet enjeu au CPER 2007-2013, seule une avancée sur l'interopérabilité des titres de transports peut être mesurée entre le réseau « MixCités » du Grand Nancy et le réseau TER (carte commune SimpliCités rechargeable sur tous les modes).

Evolution récente des types de déplacements dans le trafic et les recettes

Nature du déplacement	Trafic 2009 en voyages	Evolution juin 2008-juin 2009	Poids de chaque catégorie dans le trafic	Poids de chaque catégorie dans les recettes
Domicile - travail	609 193	-0,5 %	48,6 %	31,4 %
Domicile - études	325 904	3,8 %	26%	18,3 %
Produits TER Lorraine	270 048	0,5 %	21,5 %	42,1 %
Jeunes occasionnels	12 380	- 17,4 %	1%	2,1 %
Tout public occasionnels	26 701	- 6,9 %	2,1 %	3,5 %
Billets plein tarif	8 126	-14%	0,6 %	2,5 %
Total	1 254 653	0,4 %	100%	100%

Entre juin 2008 et juin 2009 le nombre de **déplacements a augmenté de 0.4%**. Ce résultat est lié à la diminution du nombre de navettes domicile-travail de 0.5%, sachant que ces types de déplacements représentent près de 50% du trafic. **Il peut s'agir là d'un effet crise, puisque des fléchissements sont recensés y compris sur les lignes habituellement très fréquentées (vers le Luxembourg notamment).**

A signaler cependant, que le trafic exprimé en voyages x km, a augmenté de 1,8% sur la même période, ce qui traduit un accroissement des distances des voyages.

Sources : Conseil Régional de Lorraine

Transport aérien

	2006	2007	2008	2008%	2006 - 2007	2007- 2008
Nombre total de passagers	340 242	344 913	291 006	100%	1%	-16%
Vols réguliers	201 492	183 753	138 001	47%	-9%	-25%
Lyon	55 909	64 446	65 085	47% (1)	15%	1%
Nice	21 505	23 884	26 810	19% (1)	11%	12%
Alger	18 463	21 327	22 874	17% (1)	16%	7%
Marseille	10 817	11 758	10 366	8% (1)	9%	-12%
Toulouse	8 322	8 484	8 383	6% (1)	2%	-1%
Clermont	7 585	7 458	4 483	3% (1)	-2%	-40%
Paris	72 412	32 093	0		-56%	-100%
Vols vacances / Charters	120 340	139 879	128 578	44%	16%	-8%
Transit	16 973	20 150	23 104	8%	19%	15%

Sources : Aéroport Metz-Nancy Lorraine 2007 - (1) % du nombre de passagers sur les vols réguliers

En dehors des vols de transit, les autres indicateurs indiquent un fléchissement de l'activité de l'aéroport régional en 2008. Alors qu'en 2007, la forte progression des vols vacances (+16%) avait compensé la diminution des vols réguliers (-9%), en 2008, leur moindre recul (-8%) permet à peine d'amortir la chute des réguliers (-25%). Le **lancement du TGV Est a eu un fort impact** sur l'offre de MNL : les vols pour Paris ont en effet été supprimés mi 2007, alors qu'ils représentaient la 1^{ère} destination des vols réguliers et près d'un cinquième du total des vols en 2006.

Les zones d'emploi en Lorraine



Profil des zones d'emploi lorraines

Répartitions de l'emploi salarié par secteur

Evolutions de l'emploi par secteur du 01/01/2000 au 01/01/2008

Evolution de la population 1975 – 2006

Impact de la crise sur l'emploi

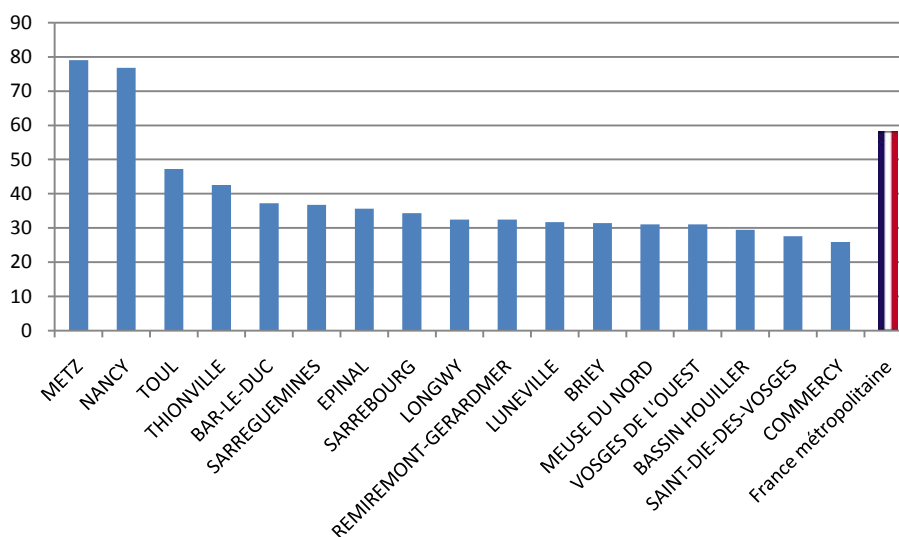
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi juillet 2009 / juillet 2008

Taux de chômage juin 2008 & juin 2009

	Evolution 1999 - 2006		
	Solde naturel	Solde migratoire	Bilan démographique
LONGWY	positif	positif	Croissance
BRIEY	positif	positif	Croissance
THONVILLE	positif	positif	Croissance
LUNEVILLE	positif	positif	Croissance
NANCY	positif	négatif	Croissance
TOUL	positif	positif	Croissance
METZ	positif	négatif	Croissance
BASSIN HOILLER	positif	négatif	Décroissance
SARREGUEMINES	positif	négatif	Décroissance
SARREBOURG	positif	positif	Croissance
MEUSE DU NORD	positif	positif	Croissance
BAR-LE-DUC	positif	positif	Croissance
COMMERCY	positif	positif	Croissance
VOSGES DE L'OUEST	positif	négatif	Décroissance
EPINAL	positif	négatif	Croissance
REMIREMONT-GERARDMER	positif	négatif	Décroissance
SAINT-DIE-DES-VOSGES	positif	négatif	Croissance

Bilan démographique 1999-2006 et évolution des soldes migratoire et naturel
(Source INSEE et mise en forme CESL)

Indice de qualification

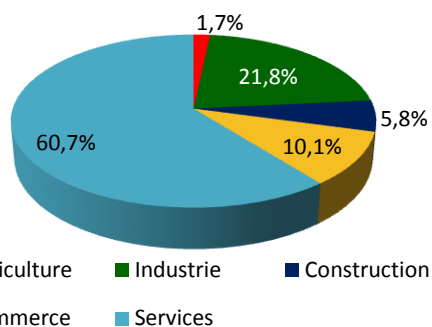


Indice de qualification* en 2006 (Source INSEE et mise en forme CESL)

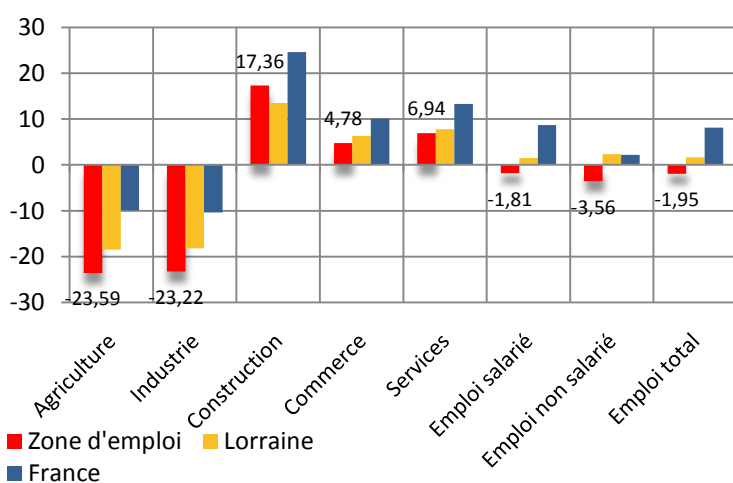
*L'indice de qualification est le rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1er cycle (ou équivalent) (niveaux 5 et 6 de la CITE) et les actifs sans qualification (niveaux 0 à 2 de la CITE). Un indice autour de 100 indique que les personnes qualifiées et celles sans qualification sont à peu près présentes dans les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est élevé, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Bar le Duc

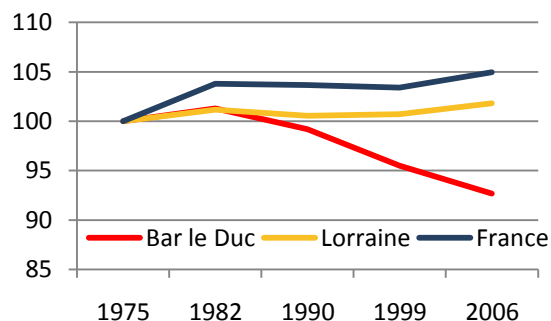
- Population (2006): 62 490
- Taux de chômage (juin 2009) : 9,3%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 3,1%



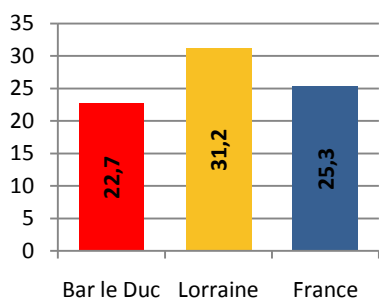
Répartition de l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008
(Source INSEE et mise en forme CESL)



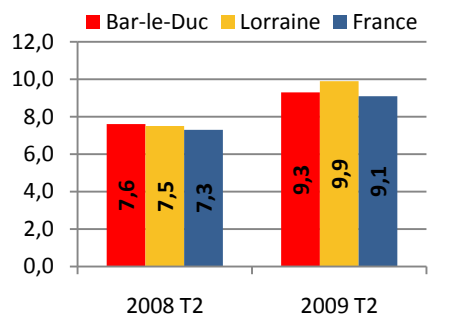
Evolution de l'emploi janvier 2000 – janvier 2008 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la population base 100 en 1975
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de juillet 2008 à juillet 2009 (%)
(Source DRTEFP et mise en forme CESL)

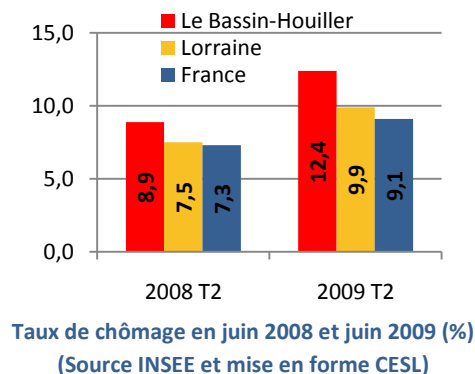
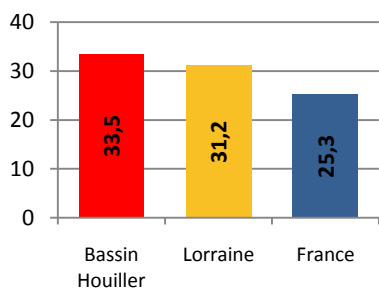
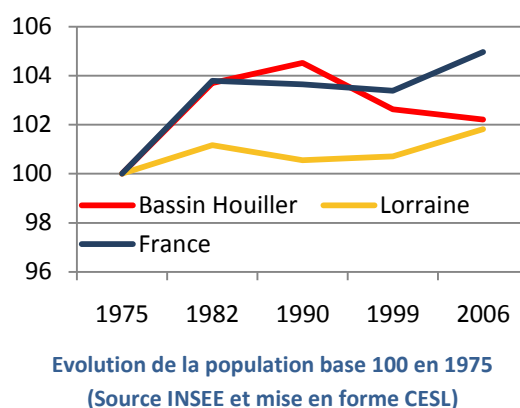
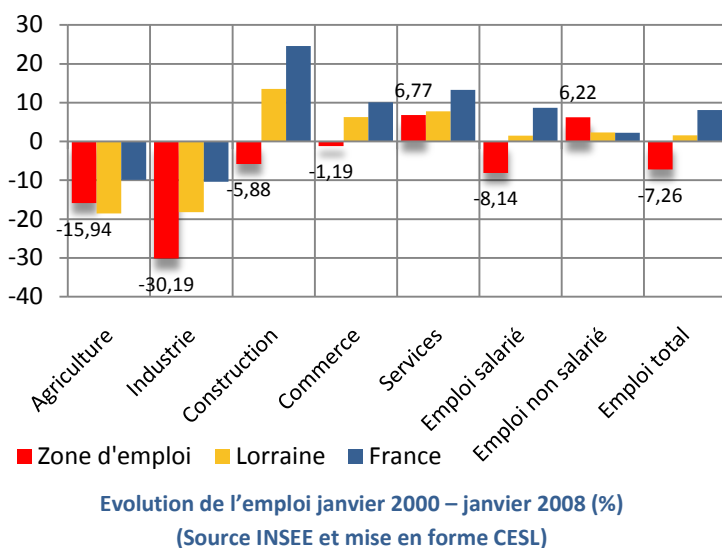
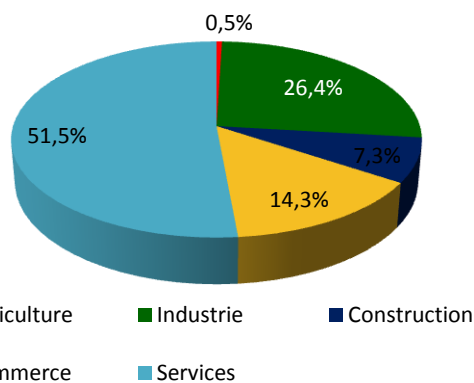


Taux de chômage en juin 2008 et juin 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

La zone d'emploi de Bar-le-Duc est celle qui a perdu le plus de population entre 1999 et 2006 en Lorraine (-3,0%). En 8 ans, ce territoire a détruit 1,95% d'emploi par rapport à son niveau de 2000. Malgré ces évolutions de moyen terme, la zone d'emploi affiche un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale et une relativement plus faible hausse du nombre de demandeurs d'emplois face à la crise.

Le Bassin Houiller

- Population (2006): 264 665
- Taux de chômage (juin 2009) : 12,4%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 8,4%
- Part dans l'emploi frontalier lorrain (2008) : 17% (soit 16 295 frontaliers)



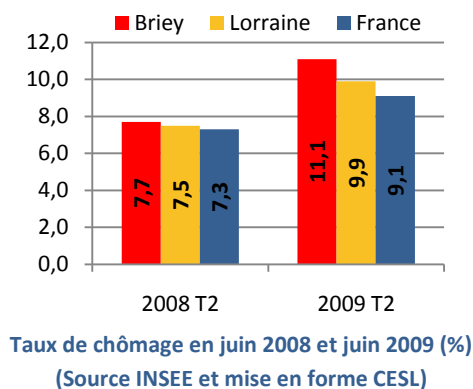
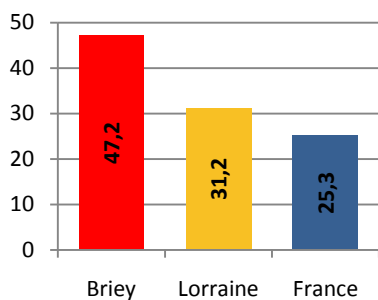
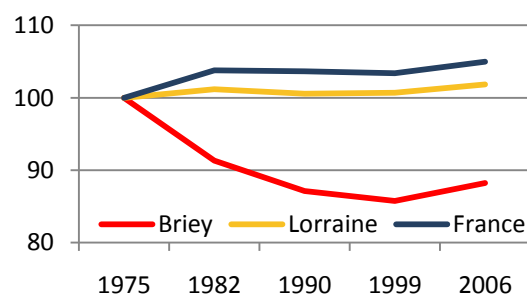
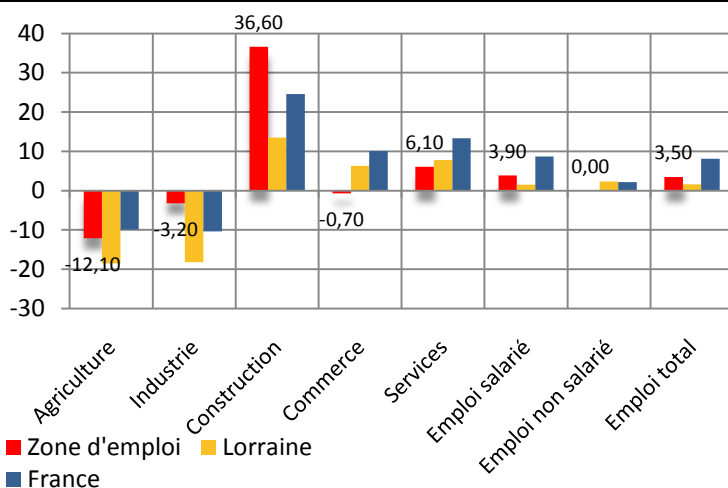
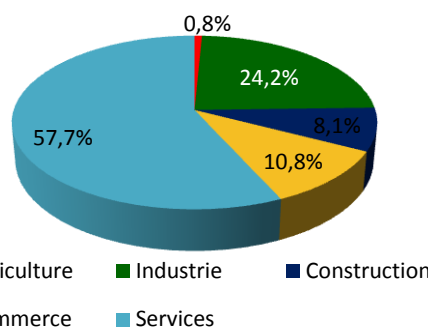
Le Bassin Houiller se classe en deuxième position des plus forts taux de chômage de la Lorraine (11,2% en mars 2009), la destruction de l'emploi industriel en 8 ans est également la deuxième plus forte évolution régionale (-30,2%).

Au total, c'est la deuxième plus forte dégradation de l'emploi total pour la région (-7,26%).

Le Bassin Houiller est la troisième zone d'emploi lorraine en nombre de travailleurs frontaliers.

Briey

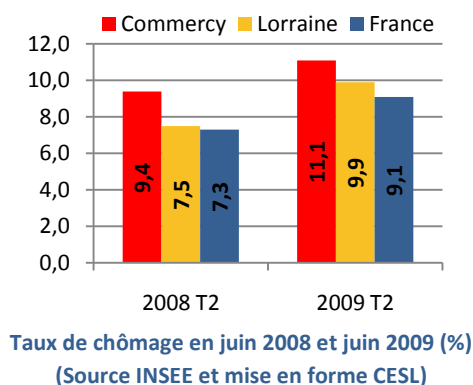
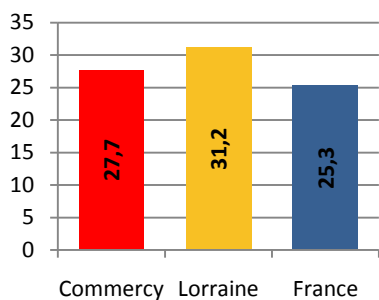
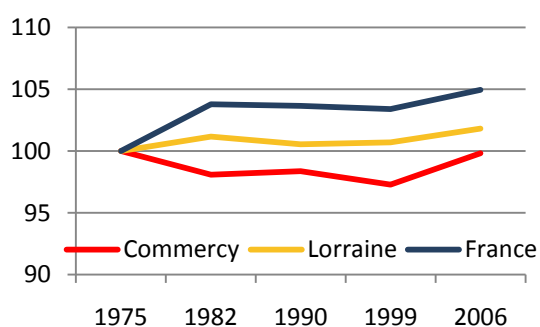
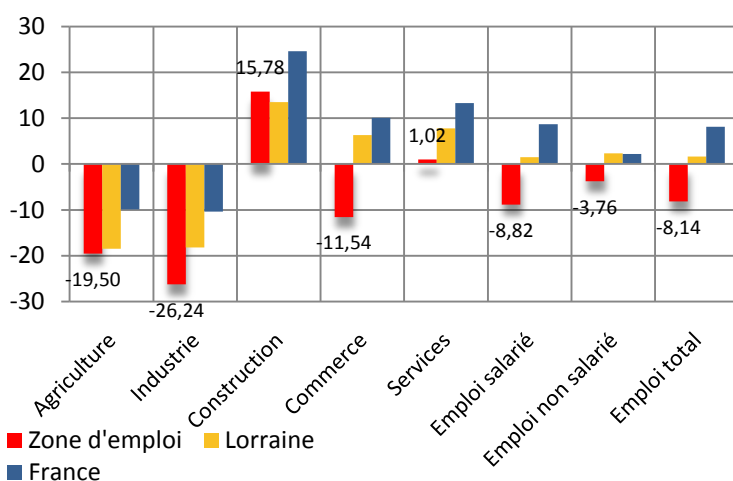
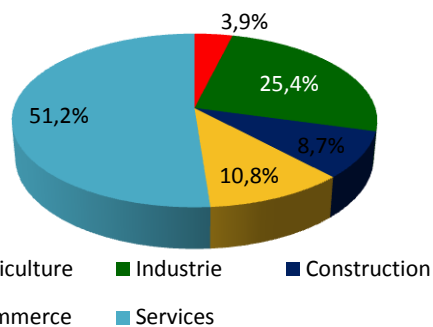
- Population (2006): 76 522
- Taux de chômage (juin 2009) : 11,1%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 2,5%
- Part dans l'emploi frontalier lorrain (2008) : 4,3% (soit 4 070 frontaliers)



Briey se place au 4^{ème} rang des zones d'emploi lorraines en termes de création d'emplois depuis janvier 2000. Les emplois dans la construction semblent être à l'origine de cette dynamique et la désindustrialisation paraît avoir des effets moins forts sur ce territoire. Toutefois, face à la crise, la zone de Briey souffre beaucoup plus fortement que les moyennes nationale et régionale. C'est la plus importante hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A en Lorraine et la deuxième plus forte progression du taux de chômage (+3,4pts).

Commercy

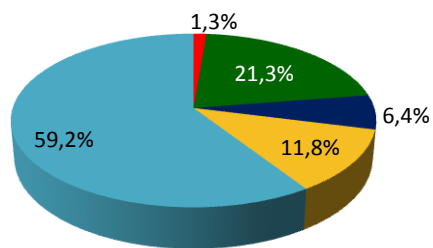
- Population (2006): 44 995
- Taux de chômage (juin 2009) : 11,1%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 1,7%



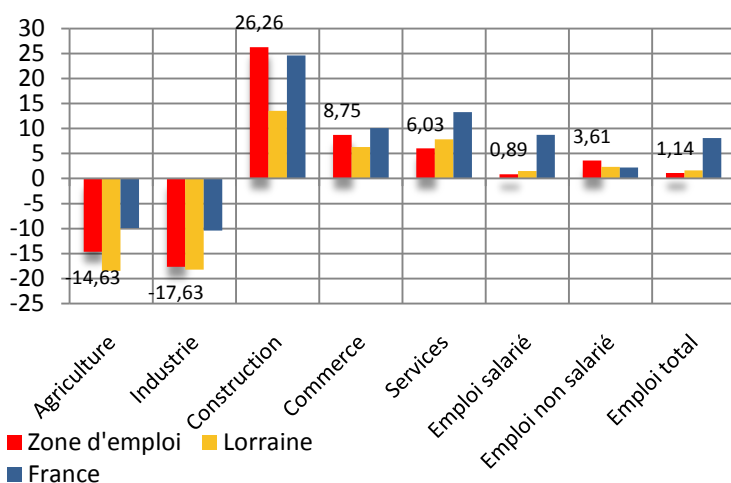
Avec la troisième plus forte perte d'emplois industriels (-26,2% en 8 ans), la zone d'emploi de Commercy affiche la plus lourde perte d'emploi total sur la période 2000-2008. Le territoire connaît le troisième plus fort taux de chômage en Lorraine, bien que la hausse des demandeurs d'emplois de catégorie A reste en dessous de la moyenne régionale.

Epinal

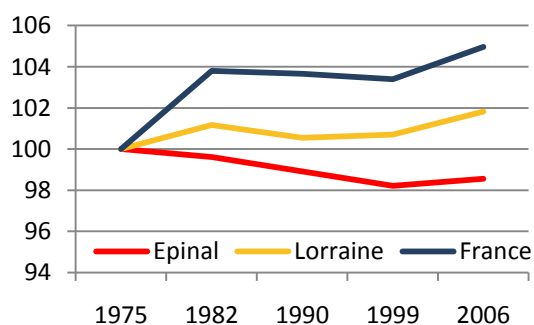
- Population (2006): 156 759
- Taux de chômage (juin 2009) : 10,6%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 7,4%



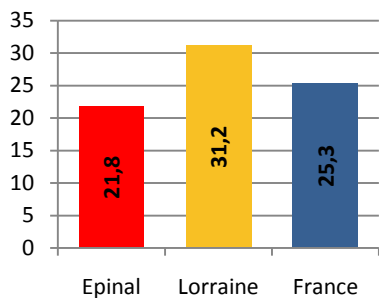
Répartition de l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008
(Source INSEE et mise en forme CESL)



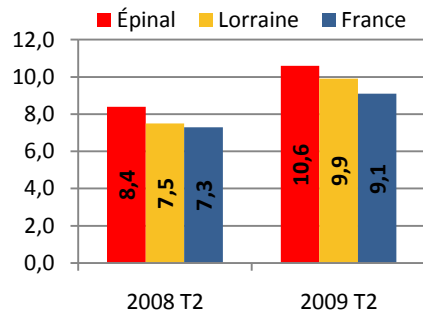
Evolution de l'emploi janvier 2000 – janvier 2008 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la population base 100 en 1975
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de juillet 2008 à juillet 2009 (%)
(Source DRTEFP et mise en forme CESL)

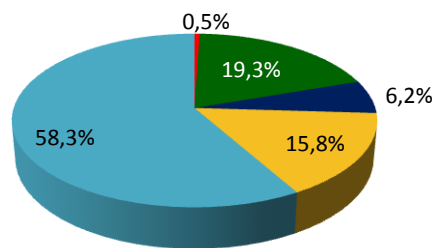


Taux de chômage en juin 2008 et juin 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

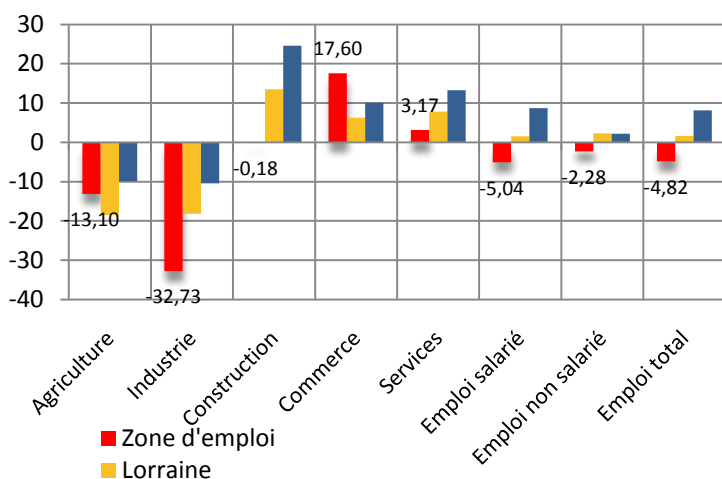
Stimulée par le secteur de la construction, la zone a maintenu son niveau d'emploi jusqu'en 2008. Face à la crise, le taux de chômage dépasse les 10% (10,6%), avec une augmentation de 2,2pts en un an.

Longwy

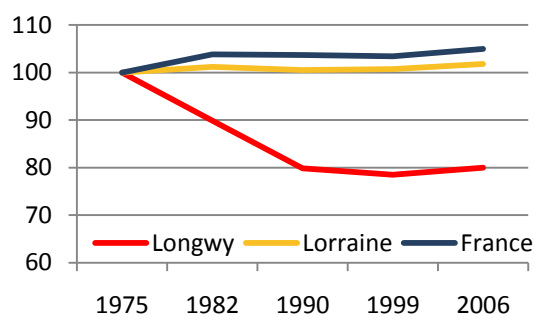
- Population (2006): 84 213
- Taux de chômage (juin 2009) : 10,4%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 2,4%
- Part dans l'emploi frontalier lorrain (2008) : 17,8% (soit 17 076 frontaliers)



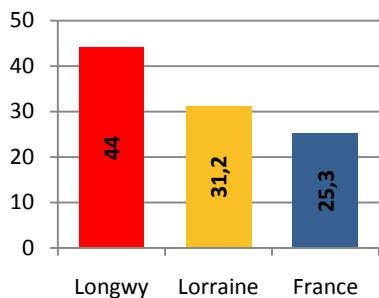
Répartition de l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008
(Source INSEE et mise en forme CESL)



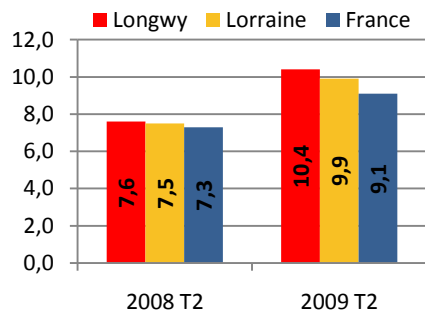
Evolution de l'emploi janvier 2000 – janvier 2008 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la population base 100 en 1975
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de juillet 2008 à juillet 2009 (%)
(Source DRTEFP et mise en forme CESL)



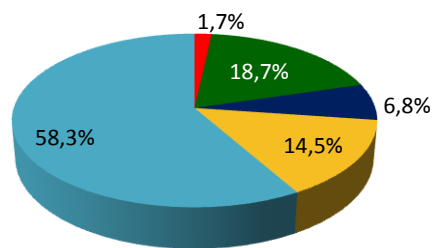
Taux de chômage en juin 2008 et juin 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

Longwy est la zone d'emploi lorraine qui a connu le plus fort mouvement de désindustrialisation avec -32,7% d'emplois dans ce secteur en depuis 2000 mais aussi une intéressante croissance de l'emploi dans le commerce (+17,6%).

En un an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A affiche la troisième place des augmentations lorraines (+44%), le taux de chômage dépasse 10% en juin 2009.

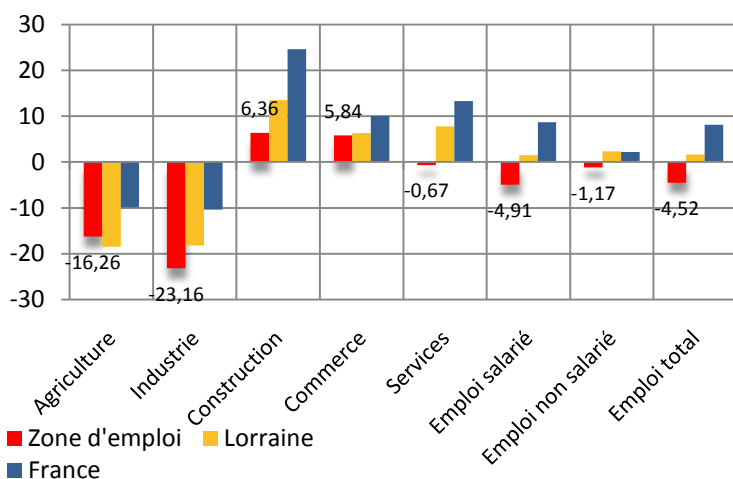
Lunéville

- Population (2006): 78 137
- Taux de chômage (juin 2009) : 10,3%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 2,7%

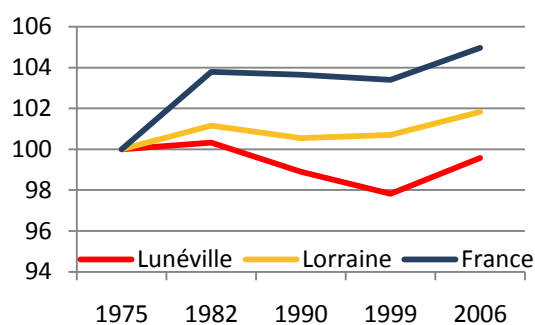


■ Agriculture ■ Industrie ■ Construction
■ Commerce ■ Services

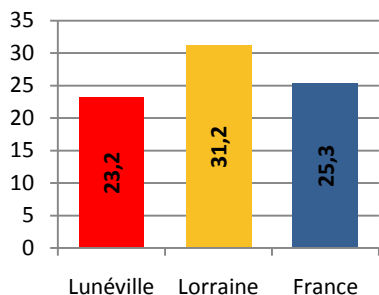
Répartition de l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008
(Source INSEE et mise en forme CESL)



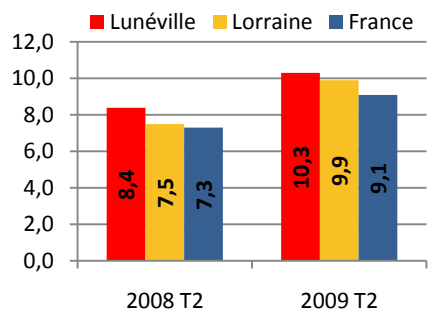
Evolution de l'emploi janvier 2000 – janvier 2008 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la population base 100 en 1975
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de juillet 2008 à juillet 2009 (%)
(Source DRTEFP et mise en forme CESL)



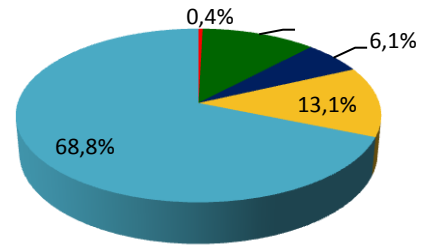
Taux de chômage en juin 2008 et juin 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

Les récentes progressions de l'emploi (2007) dans les secteurs de la construction et du commerce n'ont pas suffi à retourner la tendance à la destruction de l'emploi total (-4,5%) notamment due à une forte désindustrialisation dans cette zone d'emploi (-23,7%) depuis 2000.

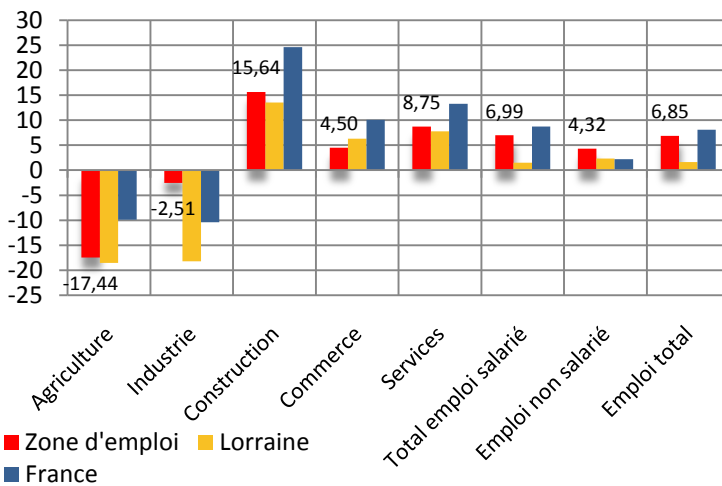
Depuis la crise, le taux de chômage est passé de 8,4% à 10,3%, malgré une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi relativement faible.

Metz

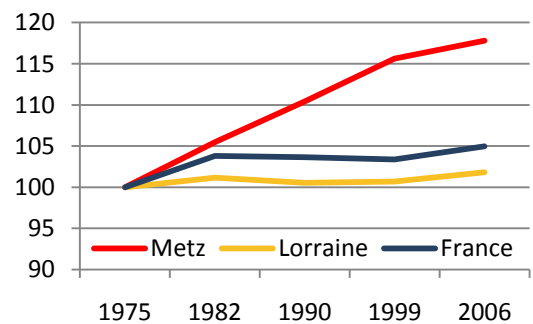
- Population (2006): 277 129
- Taux de chômage (juin 2009) : 9,4%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 16,4%
- Part dans l'emploi frontalier lorrain (2008) : 6,2% (soit 5 906 frontaliers)



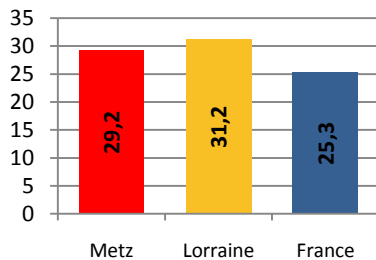
Répartition de l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008
(Source INSEE et mise en forme CESL)



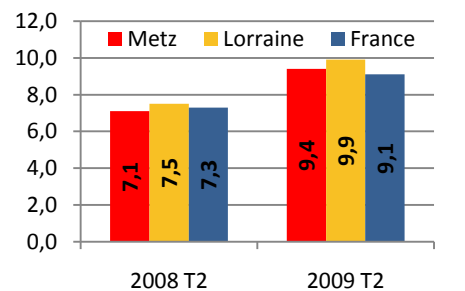
Evolution de l'emploi janvier 2000 – janvier 2008 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la population base 100 en 1975
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de juillet 2008 à juillet 2009 (%)
(Source DRTEFP et mise en forme CESL)



Taux de chômage en juin 2008 et juin 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

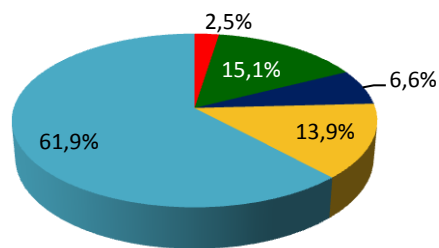
La zone d'emploi de Metz résiste mieux que la moyenne à la chute de l'emploi industriel notamment grâce à une dynamique de création dans les services, le commerce et la construction. L'emploi total progresse de 6,9% depuis 2000, ce qui est la meilleure progression lorraine.

Dynamique très intéressante de croissance de la population (+17,8% entre 1975 et 2006, 2^{ème} rang lorrain).

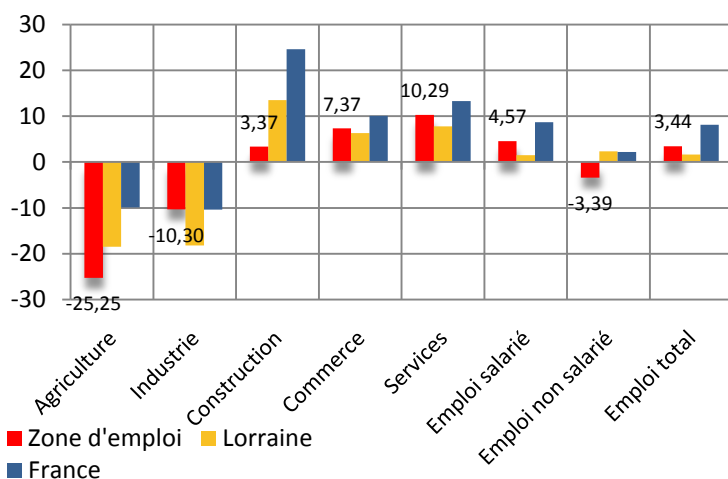
Le taux de chômage (9,4%) reste inférieur à la moyenne régionale (9,9%) mais est plus fort que la moyenne nationale (9,1%).

La Meuse du Nord

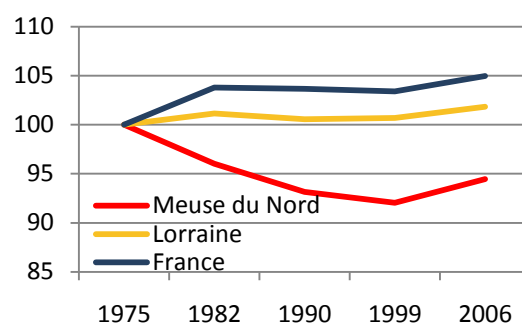
- Population (2006): 86 211
- Taux de chômage (juin 2009) : 10,2%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 3,5%
- Part dans l'emploi frontalier lorrain (2008) : 2,7% (soit 2 618 frontaliers)



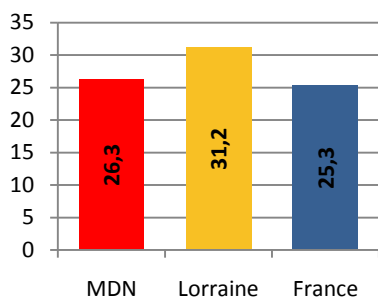
Répartition de l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008
(Source INSEE et mise en forme CESL)



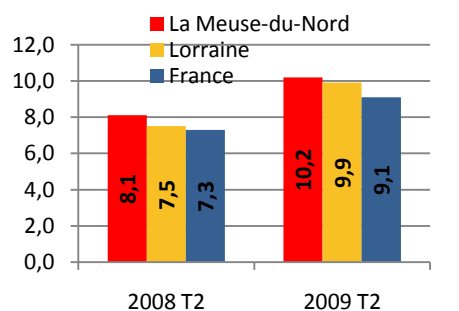
Evolution de l'emploi janvier 2000 – janvier 2008 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la population base 100 en 1975
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de juillet 2008 à juillet 2009 (%)
(Source DRTEFP et mise en forme CESL)

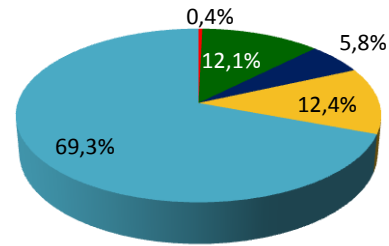


Taux de chômage en juin 2008 et juin 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

L'emploi total présente une relative progression (+3,44%), essentiellement tiré par les services (+10,29% pour un secteur représentant 62% de l'emploi salarié).
Le taux de chômage dépasse les 10% en juin 2009.

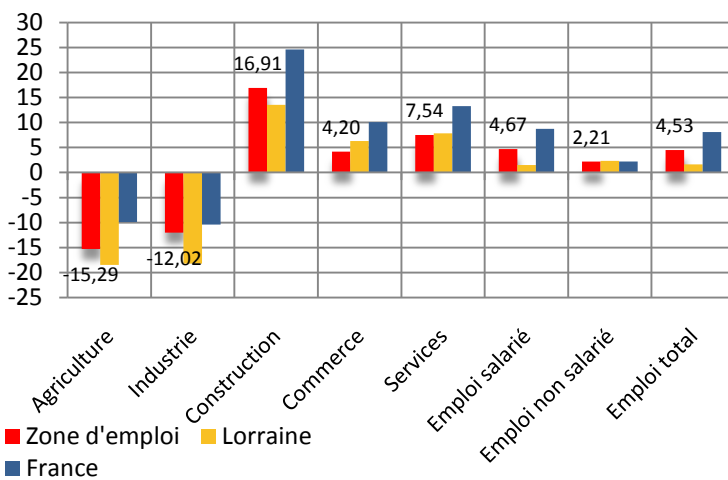
Nancy

- Population (2006): 418 352
- Taux de chômage (juin 2009) : 8,6%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 21,8%
- Part dans l'emploi frontalier lorrain (2008) : 0,8% (soit 792 frontaliers)

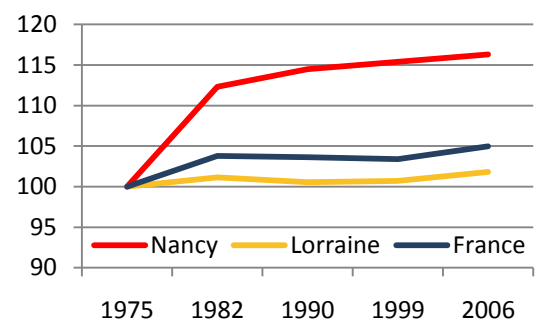


■ Agriculture ■ Industrie ■ Construction
■ Commerce ■ Services

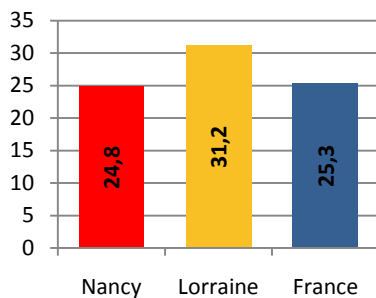
Répartition de l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008
(Source INSEE et mise en forme CESL)



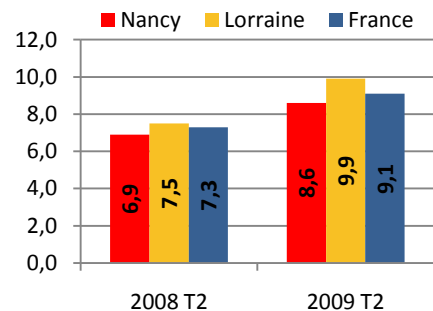
Evolution de l'emploi janvier 2000 – janvier 2008 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la population base 100 en 1975
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de juillet 2008 à juillet 2009 (%)
(Source DRTEFP et mise en forme CESL)



Taux de chômage en juin 2008 et juin 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

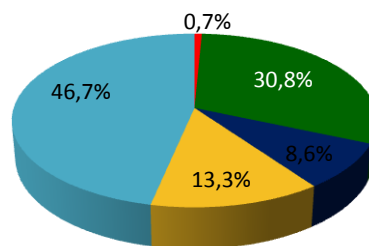
La zone d'emploi de Nancy présente la deuxième plus forte progression de l'emploi total depuis 2000 en Lorraine avec +4,5%.

De 1975 à 2006, la population croît de 16%

L'impact de la crise sur l'emploi est relativement moins fort que la moyenne nationale. On note une forte prépondérance des services dans l'emploi salarié.

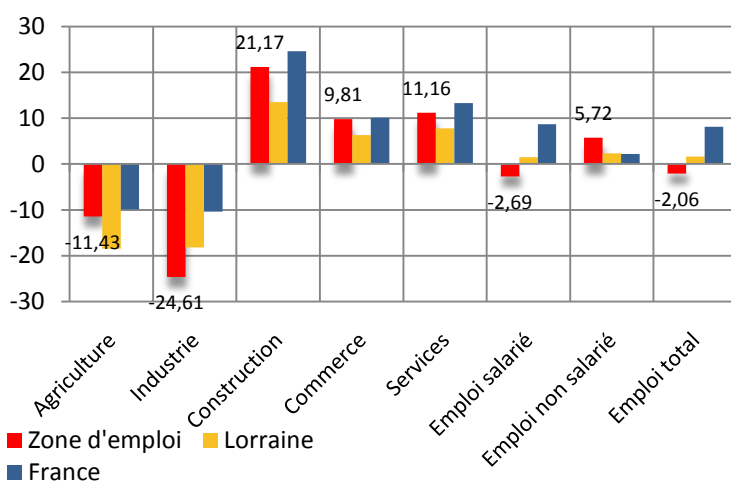
Remiremont-Gérardmer

- Population (2006): 79 395
- Taux de chômage (juin 2009) : 9,2%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 3,6%

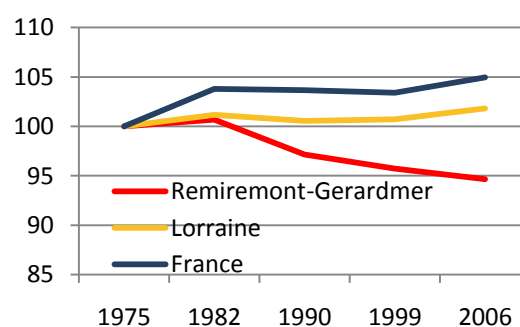


■ Agriculture ■ Industrie ■ Construction
■ Commerce ■ Services

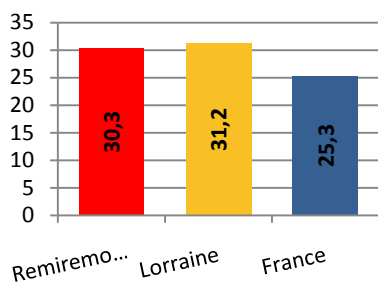
Répartition de l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008
(Source INSEE et mise en forme CESL)



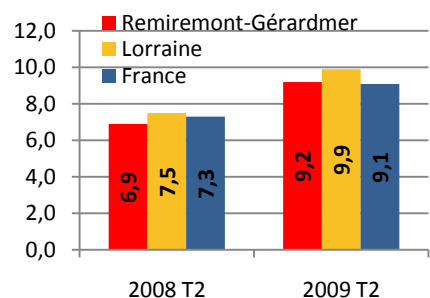
Evolution de l'emploi janvier 2000 - janvier 2008 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la population base 100 en 1975
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de juillet 2008 à juillet 2009 (%)
(Source DRTEFP et mise en forme CESL)

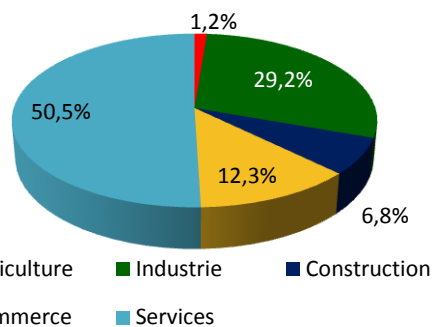


Taux de chômage en juin 2008 et juin 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

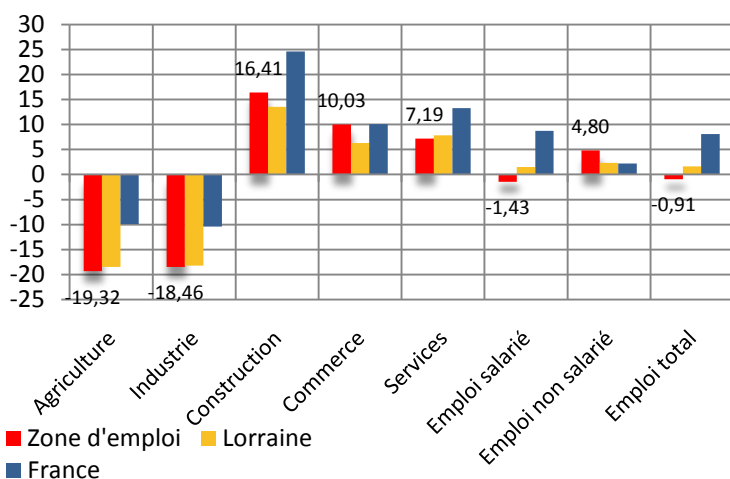
On note d'importantes pertes d'emplois dans l'industrie (-24,6%) et une forte création dans la construction (+21,17%). Au total, la zone a vu son emploi se contracter de -2% depuis 2000.

Saint Dié

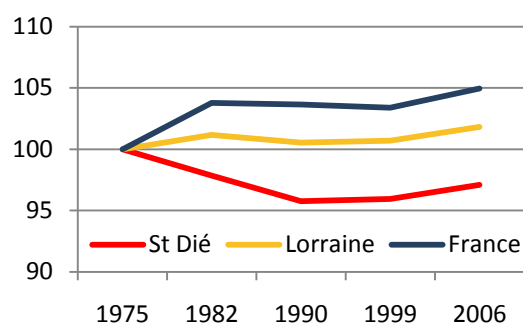
- Population (2006): 83 803
- Taux de chômage (juin 2009) : 13,2%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 3,6%



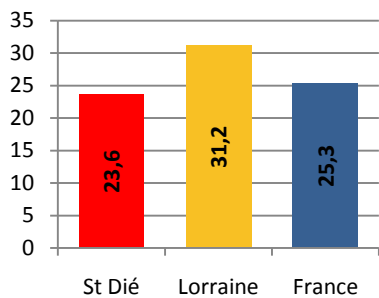
Répartition de l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008
(Source INSEE et mise en forme CESL)



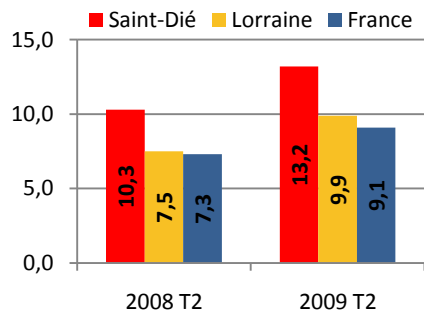
Evolution de l'emploi janvier 2000 – janvier 2008 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la population base 100 en 1975
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de juillet 2008 à juillet 2009 (%)
(Source DRTEFP et mise en forme CESL)

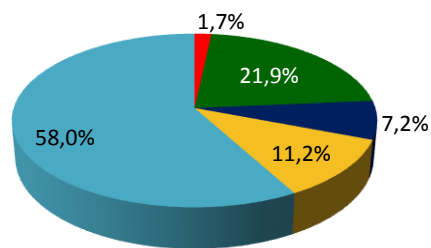


Taux de chômage en juin 2008 et juin 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

Sur la période 2000-2008, l'emploi total baisse de 0,9%, notamment du fait de la désindustrialisation. Le territoire de Saint-Dié présente le plus fort taux de chômage de Lorraine, à savoir 13,2%.

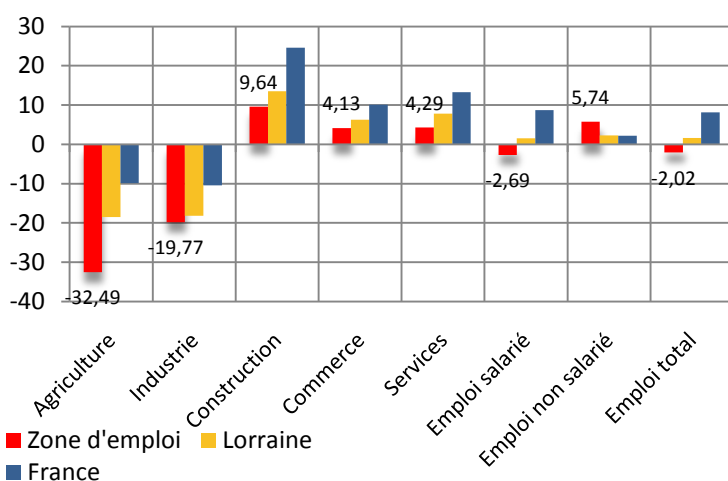
Sarrebourg

- Population (2006): 87 486
- Taux de chômage (juin 2009) : 8,4%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 3,7%

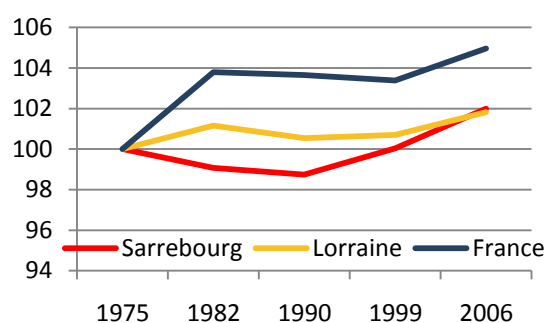


■ Agriculture ■ Industrie ■ Construction
■ Commerce ■ Services

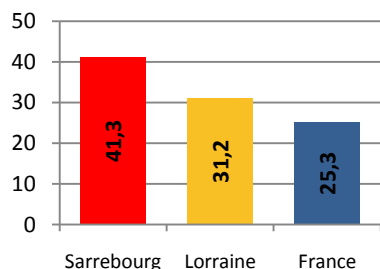
Répartition de l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008
(Source INSEE et mise en forme CESL)



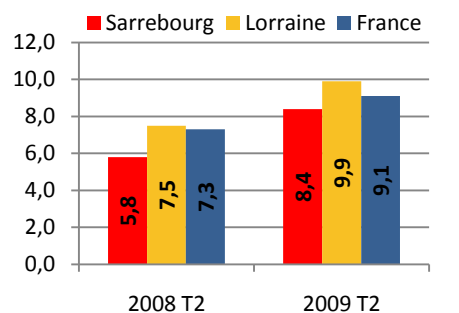
Evolution de l'emploi janvier 2000 - janvier 2008 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la population base 100 en 1975
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de juillet 2008 à juillet 2009 (%)
(Source DRTEFP et mise en forme CESL)



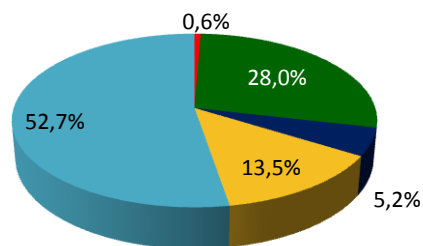
Taux de chômage en juin 2008 et juin 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

L'emploi total souffre d'une désindustrialisation relativement forte.

La zone d'emploi de Sarrebourg connaît l'une des plus fortes augmentations du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A avec +41,3% en un an.

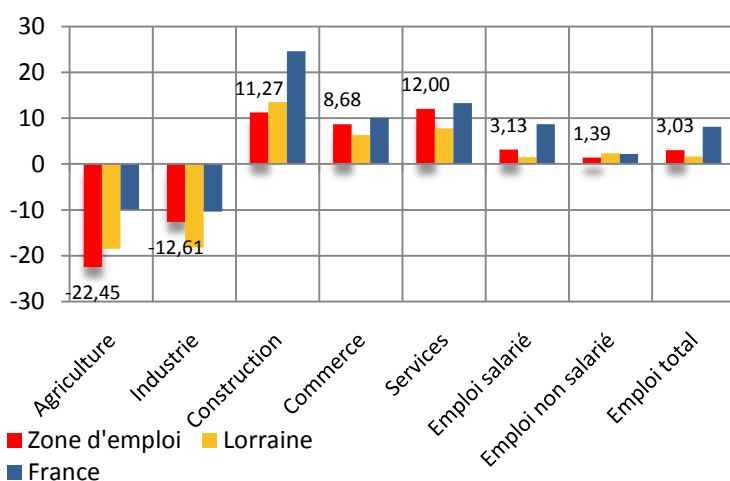
Sarreguemines

- Population (2006): 84 274
- Taux de chômage (juin 2009) : 8,6%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 3,9%
- Part dans l'emploi frontalier lorrain (2008) : 7,2% (soit 6 867 frontaliers)

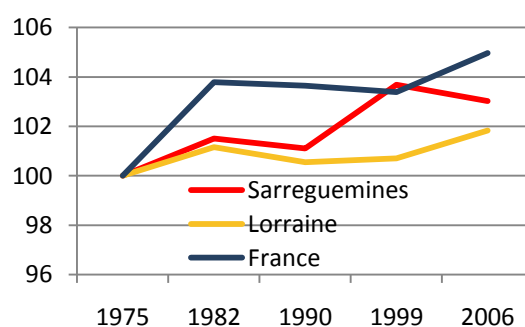


■ Agriculture ■ Industrie ■ Construction
■ Commerce ■ Services

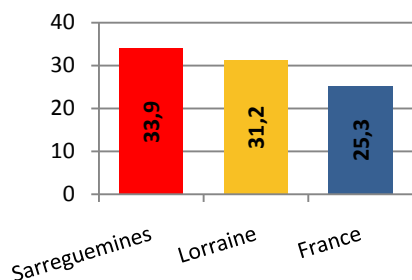
Répartition de l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008
(Source INSEE et mise en forme CESL)



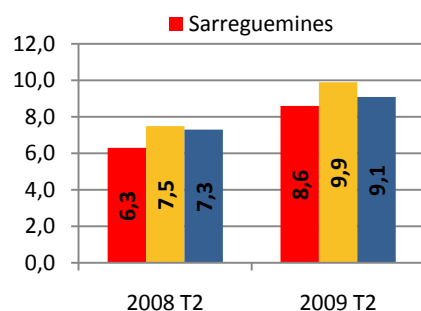
Evolution de l'emploi janvier 2000 – janvier 2008 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la population base 100 en 1975
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de juillet 2008 à juillet 2009 (%)
(Source DRTEFP et mise en forme CESL)

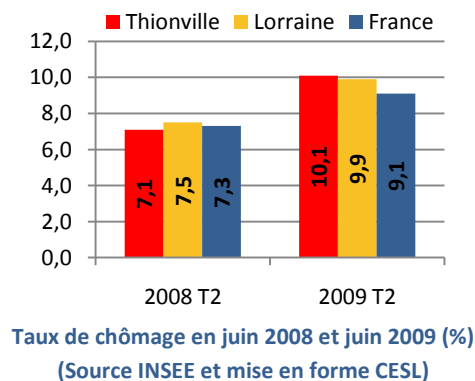
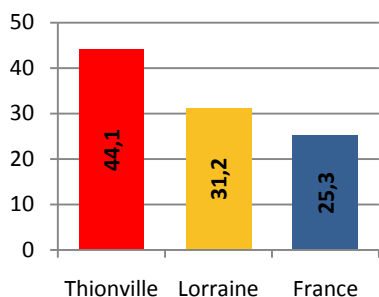
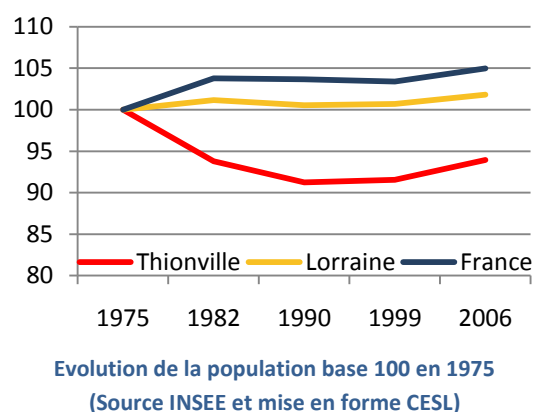
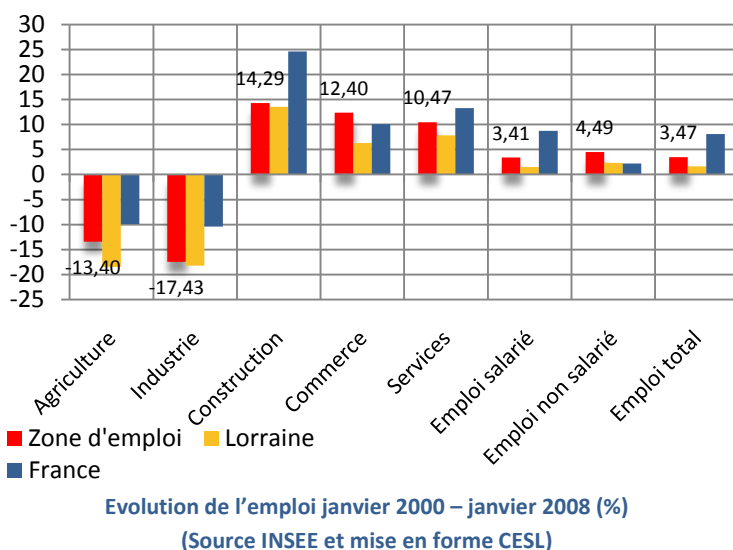
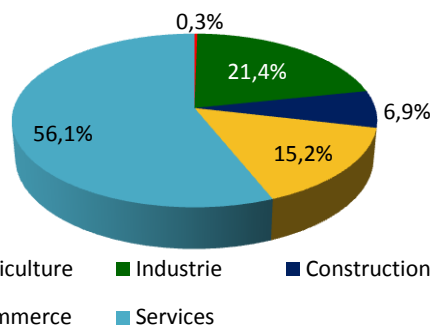


Taux de chômage en juin 2008 et juin 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

La construction, le commerce et les services ont porté l'emploi, qui croît de 3% depuis 2000. La désindustrialisation est relativement moins forte dans la zone que la moyenne lorraine (effet SMART). Le chômage reste en juin 2009 inférieur aux moyennes nationale et régionale, malgré une hausse annuelle de 33,9% en juillet 2009.

Thionville

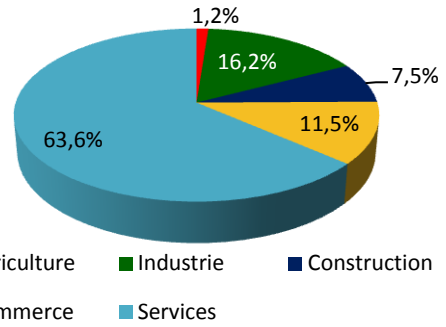
- Population (2006): 323 180
- Taux de chômage (juin 2009) : 10,1%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 11,7%
- Part dans l'emploi frontalier lorrain (2008) : 42,6% (soit 40 804 frontaliers)



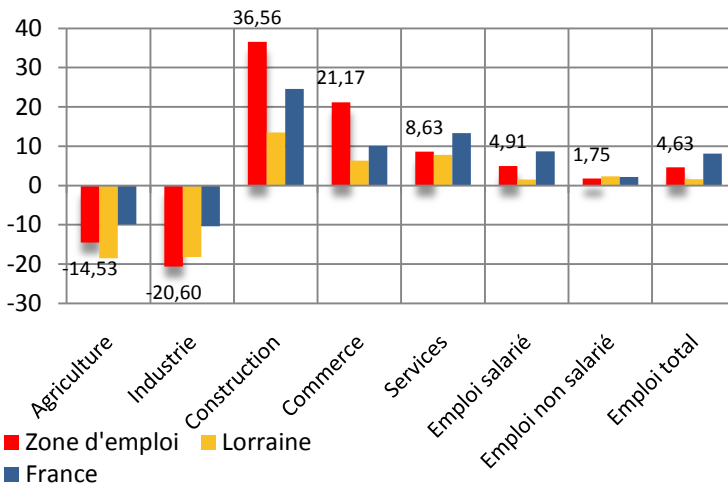
La construction, le commerce et les services ont permis de compenser la désindustrialisation de la zone d'emploi thionvilloise, qui au final, crée 3,5% d'emplois totaux supplémentaires entre 2000 et 2008. De juillet 2008 à juillet 2009, le nombre de demandeurs d'emploi a très fortement augmenté (+44,1%), seconde augmentation des zones d'emploi lorraines.

Toul

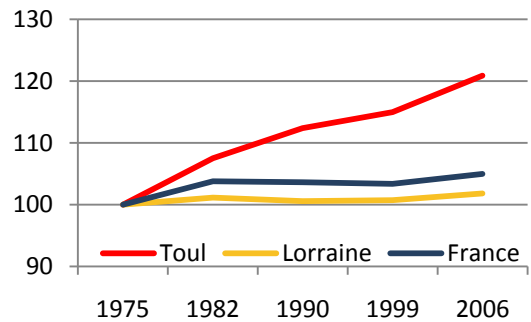
- Population (2006): 68 078
- Taux de chômage (juin 2009) : 8,1%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 2,7%



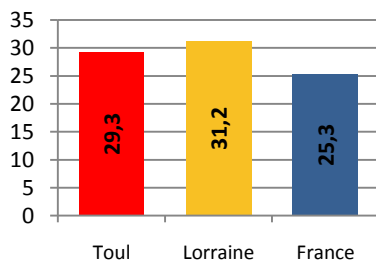
Répartition de l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008
(Source INSEE et mise en forme CESL)



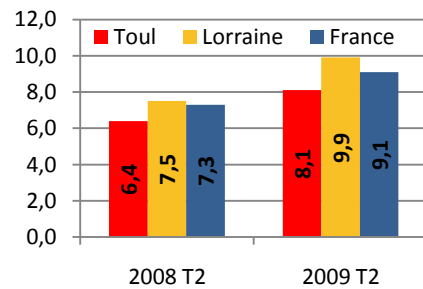
Evolution de l'emploi janvier 2000 - janvier 2008 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la population base 100 en 1975
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de juillet 2008 à juillet 2009 (%)
(Source DRTEFP et mise en forme CESL)



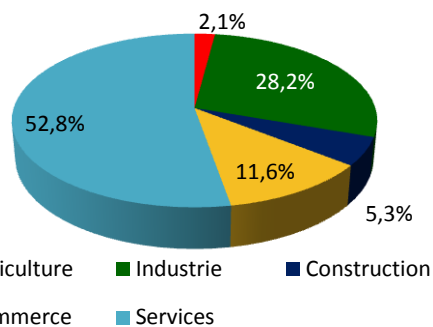
Taux de chômage en juin 2008 et juin 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

La zone d'emploi de Toul enregistre des performances tout à fait intéressantes comparativement aux données moyennes lorraine. La population a augmenté de 21% depuis 1975, l'emploi total de 4,6% (porté par la construction, le commerce et les services).

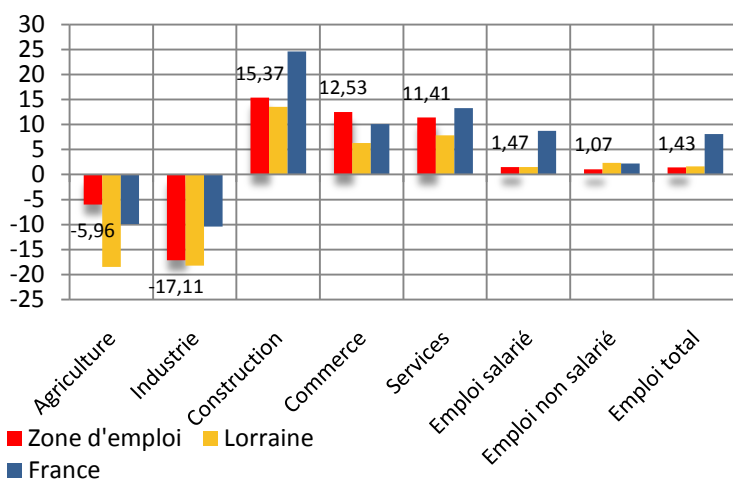
Le taux de chômage reste inférieur aux évolutions nationale et régionale malgré une augmentation à surveiller.

Les Vosges de l'Ouest

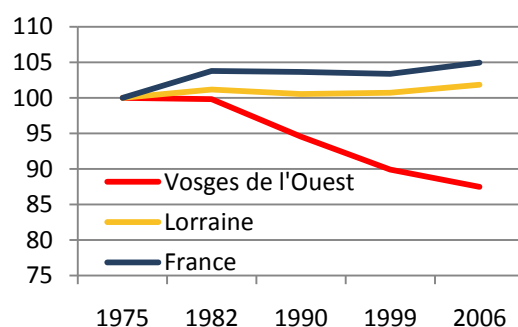
- Population (2006): 60 018
- Taux de chômage (juin 2009) : 8,6%
- Part dans l'emploi lorrain (au 01/01/2008) : 2,1%



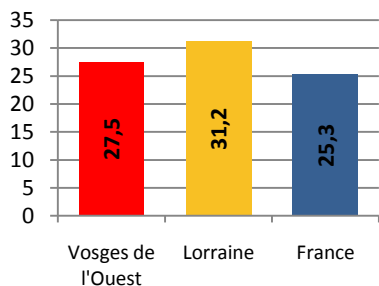
Répartition de l'emploi salarié au 1^{er} janvier 2008
(Source INSEE et mise en forme CESL)



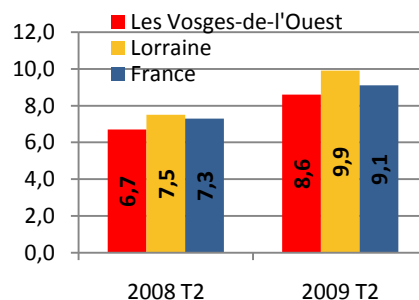
Evolution de l'emploi janvier 2000 – janvier 2008 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution de la population base 100 en 1975
(Source INSEE et mise en forme CESL)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de juillet 2008 à juillet 2009 (%)
(Source DRTEFP et mise en forme CESL)



Taux de chômage en juin 2008 et juin 2009 (%)
(Source INSEE et mise en forme CESL)

L'emploi total progresse très légèrement, notamment grâce aux évolutions de 2007. La création d'emploi dans la construction, le commerce et les services est supérieure à la moyenne régionale. Le taux de chômage reste inférieur aux moyennes régionale et nationale.

III. Cinq leviers pour avancer

Le développement dans la différenciation



1 ————— Le fait métropolitain

Entre utopie et pragmatisme

Les dynamiques spatiales se regardent aujourd'hui avec un intérêt tout particulier en ce qu'elles ouvrent sur les questions de développement, structuration et concurrence entre les territoires. En effet, face à la complexité d'un territoire, qui est tout à la fois proximité mais aussi externalités, ces évolutions se vivent de façon transversale avec les préoccupations d'ordre économique et social, en somme sous l'angle de l'attractivité ou non.

Le penser mondial dans l'agir local

Le monde actuel présente un contexte inédit qui oblige à prendre en compte des dimensions aussi contradictoires qu'imbriquées : le penser mondial dans l'agir local notamment. Cet apparent paradoxe fonde l'approche de la métropolisation. C'est dans ce cadre qu'une réflexion nationale a été lancée sur le sujet et s'est traduite, par exemple, par des propositions de la « commission Balladur » qui, à partir de sa lettre de mission portant sur la réforme des collectivités territoriales, a laissé émerger dans ses préconisations un statut particulier des « métropoles ». Une façon de relancer la réflexion sur le processus même de métropolisation.

Construire la métropole régionale : la Lorraine ne peut plus attendre !

En Lorraine, ce processus fait figure de débat ancien et récurrent dont les dénominations, selon les époques, ont épousé les distinctions d'approches et les visions du moment : « métropoles d'équilibre », « Sillon mosellan et plus tard lorrain », « Espace central », « Espace commun », etc.

Idée en constante mouvance, la problématique qui en découle se pose désormais de manière encore différente, du fait de l'évolution des concepts qui la composent depuis longtemps, comme les notions de gouvernance, de fonctions métropolitaines supérieures ou d'étalement urbain. Dans la mesure où il n'y a pour ainsi dire pas de véritable précédent à la métropolisation en Lorraine, le concept se doit d'être actualisé, car les enjeux se sont modifiés du fait de l'évolution du territoire régional et des hypothèses de travail retenues. **C'est en ce sens que le rapport du Conseil Economique et social de Lorraine présenté le 20 mars 2009 « Construire la métropole régionale : la Lorraine ne peut plus attendre ! » a remis en lumière les enjeux liés à cette question.**

Il faut que la Lorraine prenne sa place dans un nouveau paysage national et international

Cela paraît d'autant plus nécessaire que le constat a été établi suite à un net recul dans le classement national, dans toutes les fonctions économiques identifiées, des aires urbaines de Metz et de Nancy. Nancy et Metz, tout le monde en convient, ne sont pas des métropoles à elles seules.

En tout cas, aucune d'entre elles, n'affiche de véritable dimension européenne. Or l'un des enjeux pour la Lorraine est bien de prendre conscience de l'importance d'une structuration urbaine capable de s'inscrire dans un schéma de compétitivité européenne.

Par ailleurs, la dynamique frontalière et les dynamiques périphériques dans leur ensemble, contraignent les acteurs lorrains à se positionner également sur cette question d'intérêt stratégique évident. Il faut désormais que la Lorraine relève le défi et prenne sa place dans un nouveau paysage territorial national et international.

La métropolisation a de ce point de vue une double vocation : entraîner l'ensemble de la Lorraine vers une dynamique de développement (capable de contenir un éclatement du territoire considéré) tout en s'ouvrant sur l'extérieur et sur les régions voisines (c'est-à-dire en jouant la qualité d'attractivité propre aux fonctions métropolitaines).

La singularité lorraine : pour une stratégie métropolitaine de rayonnement européen

Chercher les voies de son existence dans le potentiel de ses aires urbaines et dans son positionnement transfrontalier

Un territoire est un ensemble de relations très fortement contraintes par sa géographie et son histoire. Peu de recettes toutes faites pour développer un territoire parce qu'à partir d'un diagnostic stratégique qui en repère les forces et les faiblesses, chaque entité territoriale affirme d'une certaine façon sa carte d'identité. **Mémoire de ce qui l'a constitué et miroir de son présent, un territoire comme la Lorraine ne peut donc que chercher les voies de son existence dans son potentiel lié à ses différentes aires urbaines et à son positionnement transfrontalier, ceci au service de tous ses constituants.**

Un véritable axe de différenciation

Plus personne ne cultive l'illusion de pouvoir s'en sortir seul. Toutes les composantes de la Lorraine semblent enfin avoir compris que cette question entraine dans la problématique plus large et pour le moins vitale de l'attractivité territoriale, par delà les approches très différentes ou les divergences d'appréciation voire les évocations conflictuelles sur le fond de la question. **En effet, même si tous les acteurs ne partagent pas le contenu du concept, chacun a désormais compris que ce sujet était crucial pour l'avenir, et en tout cas qu'il constitue l'une des clés du développement. Ce sont l'image, la notoriété et le rayonnement de la Lorraine qui sont en jeu.** Et le CESL n'est pas étranger à cette évolution : son rapport adopté en mars 2009 a très largement participé à remettre ce sujet sous les feux de l'actualité.

Une singularité lorraine : la métropole multipolaire

Même le Président de la République a évoqué l'exemple lorrain dans une partie de son discours de Saint-Dizier d'octobre 2009 sur le « fait métropolitain ». Il a notamment précisé que « la démarche doit reposer sur des acteurs locaux qui veulent s'unir pour mettre en œuvre un projet commun. (...) Il pourra y avoir des métropoles dites multipolaires. L'enjeu est de permettre à des villes pas nécessairement limitrophes, non pas de gérer un territoire en commun dans toutes ses dimensions, mais de mutualiser des moyens et des compétences pour le développement économique et l'attractivité du territoire. C'est par exemple le projet de Nancy, Metz, Thionville et Epinal : mutualiser ce qu'elles ont de meilleur, universités, (...), laboratoires, infrastructures, services, pour peser dans la compétition européenne, aux frontières de l'Allemagne ou du Luxembourg. C'est la métropole en réseau. »³⁸.

Ainsi, les différentes lectures de la métropolisation en Lorraine se retrouvent toutes sur un certain nombre de dénominateurs communs :

- La nécessité d'une identité régionale commune que le processus de métropolisation pourrait permettre de contribuer à créer ; ce serait le vecteur d'une identité territoriale susceptible de régler la question de la gouvernance en région ;
- Les concurrences exacerbées entre territoires sont dispendieuses en fonds publics, en efficacité et en énergie. Elles ont empêché pour partie la Lorraine de réussir sa reconversion contrairement à d'autres régions aux passés similaires ;
- La métropolisation contribuerait à positionner correctement la Lorraine dans une Grande Région qui ne dispose pas plus qu'elle de grande métropole de taille européenne, atout indispensable pour rayonner au-delà de ses propres frontières ;
- Elle n'est ni contraire ni contradictoire avec le devenir des territoires ruraux puisqu'elle agit sur l'homogénéité du territoire concerné.

³⁸ Nicolas Sarkozy, extraits du discours de Saint-Dizier - octobre 2009

Des rapprochements semblent donc désormais pouvoir et vouloir s'opérer, concourant petit à petit, par la voie du pragmatisme, à la construction du fait métropolitain, même si ces faits se bousculent parfois un peu, pour des raisons d'approches à géométries variables.

La bousculade des « faits » : vers une nouvelle forme de « vivre ensemble »

Enfin, face à un consensus assez récent sur l'importance de la question métropolitaine, reste la multiplicité des approches. L'idée de métropolisation est toujours différente selon le lieu d'où elle s'exprime. De manière schématique, il existe en fait deux approches : celle qui s'appuie sur la mise en réseau des villes ; celle qui s'appuie sur un périmètre plus large et fait référence à tout le territoire régional.

*Agir à la fois sur
le régional,
l'urbain et
l'aggloméré*

La difficulté essentielle réside dans le fait qu'il faut « tout faire en même temps » : il faut tout à la fois agir sur le régional, l'urbain et l'aggloméré. En la matière, force est d'admettre que le « fait urbain » le dispute au « fait aggloméré » qui lui même bouscule le « fait régional ».

Il est urgent d'agir car les populations sont en attente, les entreprises aussi. Rien ne se résoudra de manière spontanée. La société lorraine dans son ensemble reste encore en recherche de conseils maïeutiques nécessitant l'identification de tous les points de résistance (institutionnels, partisans...).

Même si c'est bel et bien la dynamique des villes qui est créatrice d'emplois et de richesses, tout comme elle est constitutive et créatrice d'aménités, il faut encore apprendre à agréger les populations car la France est en retard en matière de réseaux de ville. Cette agrégation a trouvé une première réponse dans la mise en œuvre de nombreuses communautés d'agglomérations ou de communes. Le nouveau maillage territorial qui en est issu a permis de créer une nouvelle façon de vivre autour de la notion d'intérêt communautaire et a développé un nouvel état d'esprit, une nouvelle forme de « vivre ensemble ». Mais cette démarche est encore insuffisante. Elle ne va pas assez loin et se doit d'être approfondie pour déboucher sur de véritables démarches de coopérations intégrées.

Par conséquent, il faut ré-imaginer le développement lorrain, ré-imaginer différemment l'espace, penser la place des villes et l'articulation de celles-ci avec les autres territoires. Les questions d'aménagement cohérent du territoire et de réponses aux différentes fonctions opérationnelles essentielles doivent être soulevées rapidement. Mais il faut passer du fait aggloméré, c'est à dire de la simple gestion des besoins et des services, à l'approche métropolitaine, c'est à dire à un niveau de service supérieur.

Il faut envisager des fonctions urbaines fortes, redessiner l'espace lorrain autour des villes, notamment à partir des infrastructures, en confortant une métropole multipolaire polycentrique.

C'est bien cette approche qui a permis, dans des domaines spécifiques, des avancées notables et significatives au cours des derniers mois.

Les premiers pas de la métropolisation : s'appuyer sur la culture pour exister

La Lorraine est partie prenante de nombreux programmes partagés sur son propre territoire et dans son articulation avec le Grand-Est et la Grande région. C'est le cas, par exemple, sur le plan universitaire (Université lorraine) et sur le plan hospitalier et médical (Oncolor), mais aussi et surtout pour la culture.

La cohésion spatiale apparaît clairement comme un des enjeux du projet lorrain

Il ne faudrait toutefois pas réduire le débat de la métropolisation à la constitution d'une collectivité territoriale de plus, mais plutôt viser la construction d'une « communauté d'acteurs » comme le soulignait le « rapport sur la Métropolisation » présenté par le Président du Conseil général de Meurthe et Moselle lors de la session du 22 juin 2009.

Le travail de conviction sur cette matière reste à mener. Au-delà d'un simple propos militant, il faut désormais expliquer très clairement quels niveaux de services sont attendus pour toute la Lorraine grâce à la métropole. **Que ce soit au plan économique, de la santé, de l'université, du tourisme, des nouvelles technologies, de l'innovation, des transferts de la recherche etc., la cohésion spatiale apparaît clairement comme un des enjeux du projet lorrain. C'est en ce sens qu'il est nécessaire de faire partager une analyse commune.**

La culture se présente de ce point de vue comme un vecteur particulièrement intéressant à examiner dans ses manifestations récentes.

Au titre de la prise en compte du fait métropolitain en matière culturelle, il convient en effet de saluer les efforts de rapprochement effectués par les opéras de Metz et de Nancy.

Après une longue période de cohabitation indifférente sinon de concurrence, des efforts méritoires de coordination ont, depuis plusieurs années, été réalisés de part et d'autre.

2009 marque une étape décisive avec la mise en place d'un abonnement DUOPERA METZ-NANCY permettant, à des tarifs raisonnables, d'assister à cinq spectacles dans chaque établissement.

Cette coopération ne s'arrêtera pas là, puisque la saison 2010/2011 verra, avec la *Carmen* de Bizet, la réalisation d'une production commune, qui sera donnée dans chacun des deux opéras avec l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy en fosse et les chœurs des deux maisons sur scène.

L'Opéra de Nancy bénéficiant depuis 2006 du label d'Opéra National de Lorraine, cette mise en synergie ne peut être que bénéfique aux deux institutions.

Il est à espérer que sans dépouiller ni affaiblir les deux établissements, cette collaboration pourra aboutir à terme à la mise en place d'un Opéra National de Lorraine comparable à l'Opéra National du Rhin (Strasbourg, Colmar, Mulhouse) et doté des moyens lui permettant d'acquérir une véritable dimension nationale voire européenne.

Valoriser les potentiels culturels et trouver des synergies partagées

Dans un autre domaine, il convient que l'ensemble des Lorrains s'approprie le Centre Pompidou Metz, dont le caractère remarquable ne devrait pas manquer de battre en brèche les clichés négatifs dont la Lorraine fait encore trop souvent l'objet et lui permettre d'acquérir un pouvoir de rayonnement exceptionnel.

Comme les travaux débutés à l'automne 2009 dans le cadre de la Conférence métropolitaine sur le Sillon lorrain le mettaient en lumière, la culture, en tant que composante indéniable de la construction de la métropole et d'attractivité du territoire, est un puissant facteur d'appropriation pour les populations. Le but est bien de valoriser les potentiels culturels, de trouver des synergies partagées, dans une logique de complémentarité et de mutualisation des équipements. Si les moyens suivent, c'est toute l'identité de la Lorraine qui en sortira renforcée, tant vis-à-vis des Lorrains eux-mêmes que des personnes extérieures à la région.

L'Etat doit prendre sa part dans cette mise en œuvre concrète et doit faire entendre son appréciation sur cette question par une action incitative forte.

La Lorraine n'a que trop souffert d'avoir été et d'être écartelée par des forces centrifuges. Il faut maintenant une mise en coordination des forces.

*Porter
collectivement le
schéma
stratégique de
développement*

En conclusion, il faut consolider le dialogue entre toutes les collectivités au sein des lieux de concertation déjà existants, déterminer qui a la légitimité et porter collectivement le schéma stratégique de développement dans le cadre d'une ambition partagée.

Dès janvier 2005, le Conseil Economique et Social de Lorraine, dans son travail de prospective à 20 ans, avait identifié comme l'un des piliers fondamentaux de l'avenir de la Lorraine l'enjeu d'une "aire métropolitaine intégrée". Allant jusqu'à lui dédier la description d'un scénario, le rapport avait délibérément retenu une réalité à 2025 d'une métropole lorraine enfin aboutie... "par la force des choses". Puisse la volonté politique accélérer ce processus pour contribuer pleinement au développement régional le plus rapidement possible.

2 ————— L'enjeu transfrontalier

Au cœur du développement de la Lorraine

Le nombre de travailleurs frontaliers ne cesse d'augmenter, essentiellement grâce au développement du Luxembourg. En Allemagne, ce sont plus de 20 000 Lorrains qui sont concernés par ce phénomène. A côté de ces emplois frontaliers, le positionnement de la Lorraine dans la Grande Région est également caractérisé par de fortes relations avec son voisin allemand (Commerce extérieur, investissements étrangers, échanges universitaires, culture ...). Ces constats, qui sont des enjeux forts pour notre région, font actuellement l'objet d'un groupe de travail sur les relations entre la Lorraine et l'Allemagne au CESL. Dans ce cadre, l'enseignement de l'allemand en Lorraine est un enjeu fort de la prise en compte de la situation du marché du travail de la Grande Région (Poids des entreprises allemandes dans le tissu économique lorrain, développement des compétences des travailleurs frontaliers, y compris au Luxembourg).

Le Luxembourg : une urgence pour la Lorraine

Le titre de notre rapport sur la question transfrontalière est explicite : nous considérons ce sujet comme **essentiel**.

En effet, en **juin 2007**, nous écrivions : "A trop vouloir, parfois, nous abriter derrière les effets de masse, derrière notre poids économique et démographique nous n'avons pas pris la mesure de **l'impact potentiel du Luxembourg** dans la définition d'un nouveau territoire économique, de **notre nouveau territoire économique**. Le Luxembourg est devenu un des paramètres des mutations de la société lorraine par **la fonction métropolitaine du Grand Duché** qui opère bien au-delà de ses frontières".

Nous revenons sur **trois caractéristiques essentielles** :

- 1. Le Luxembourg est un Etat Métropole.** Il s'est développé quasiment tout entier au cours des dernières années sur des fonctions dites métropolitaines, ces mêmes fonctions qui sont identifiées dans toute l'Europe comme les moteurs premiers de la dynamique économique et de la création d'emploi, ces mêmes fonctions encore qui n'ont pas suffisamment porté le renouveau économique de la Lorraine.
- 2. Dans le même temps, l'économie luxembourgeoise vise sans cesse à se diversifier** au-delà du secteur bancaire. **La recherche-développement** apparaît ainsi de plus en plus comme faisant partie d'un axe stratégique.

Les résultats de la recherche privée luxembourgeoise réalisent en effet une forme de performance : un effort financier comme en effectif : l'effort de Recherche et Développement privé du Grand Duché est supérieur à celui de la Lorraine.

Plus généralement **le Grand Duché poursuit aujourd'hui sa diversification économique autour de cinq grands axes** de développement, exposés ici sur la base de références transmises par PricewaterhouseCoopers Luxembourg :

- **les sciences et technologies de santé (cluster BioHealth)** sont un secteur dans lequel le Luxembourg a investi depuis 2008, et pour les cinq prochaines années, 140 millions d'euros (en établissant notamment un partenariat stratégique avec trois instituts de recherche américains).

Le Luxembourg poursuit aujourd'hui sa diversification économique

- **les écotechnologies et le développement durable**, à travers le **cluster EcoDev** destiné à soutenir les entreprises du pays en matière de développement durable.
- **les technologies de l'information et de la communication (cluster InfoCom)**, qui sont depuis plusieurs années un secteur important de l'économie luxembourgeoise avec des réseaux à larges fibres optiques, connectés aux principaux pôles économiques européens.
- **Le traitement de surfaces et nouveaux matériaux (cluster SurfMat)**
- **Les technologies aéronautiques et spatiales (cluster AeroSpace)**

En outre, le Grand Duché vient de créer **la première université du XXI^{ème} siècle**. Elle ne compte pour l'instant que 4 517 étudiants³⁹, mais ce nombre est en progression constante. Les sciences, les technologies de communication, la finance, le droit, l'économie, les sciences humaines et les sciences de l'art sont au cœur de sa croissance.

Enfin, comment ne pas citer une fois encore **Belval**, cette ville nouvelle construite *ex abrupto* sur un ancien site sidérurgique à deux pas de la frontière française et qui prévoit d'ici 2014 d'associer, selon un concept très écologique, l'Université, la recherche, des zones résidentielles et des immeubles d'affaire, ce qui en fait l'une des principales initiatives urbanistiques européennes.

3. Toute cette mutation économique contribue à dessiner le contour d'un nouveau bassin de vie transfrontalier.

Au plan démographique d'abord avec **une dynamique démographique luxembourgeoise** qui repose essentiellement sur l'immigration et qui bouleverse la pyramide des âges. Le Grand Duché est désormais le territoire de la Grande Région dans lequel la part des jeunes de moins de vingt ans est la plus forte. Quant aux projections, elles sont en progression constante jusqu'en 2030 (619 000 habitants) et même au-delà (740 000 en 2050).

Cette dynamique démographique nourrit et se nourrit d'une poussée continue de l'emploi. **Même si celle-ci se ralentit**, elle reste impressionnante et s'appuie sur un développement considérable des travailleurs frontaliers lorrains. **Un phénomène qui reste massif.**

La Lorraine doit-elle s'appuyer sur la formidable opportunité que constitue le développement luxembourgeois ? A l'évidence oui. En juin 2007 déjà nous proposons plusieurs axes de travail :

- La construction de **l'affichage d'une gouvernance transfrontalière** qui soit réellement opérationnelle.
- La mise en œuvre d'une **stratégie formation – enseignement supérieur – recherche** pour créer l'image d'un bassin transfrontalier de compétence.
- **Un Contrat Particulier Etat-Région** doublé d'un projet européen : "Lorraine-Luxembourg : un territoire à enjeu en Europe".
- L'émergence **en Lorraine d'un Etablissement de Recherche** à caractère industriel et commercial.
- Le développement dans le Nord lorrain **d'un trait d'union entre Lorraine et Luxembourg.**
- **La mise en synergie de l'opération "Sillon lorrain" avec le développement métropolitain luxembourgeois** et transfrontalier. Cette construction métropolitaine doit devenir la colonne vertébrale du développement lorrain mais aussi de la Grande Région.

*Un nouveau
bassin de vie
transfrontalier*

³⁹ Source : Rapport annuel 2008 de l'Université du Luxembourg. *Nombre d'étudiants inscrits au semestre Hiver 2008/2009.*

Un an plus tard (novembre 2008) dans notre rapport sur la situation économique et sociale, nous insistions sur la nécessité **de faire de l'axe Lorraine-Luxembourg une priorité dans un environnement Grande Région.**

Dans la continuité de notre réflexion, nous formulons **quatre axes de réflexion complémentaires** :

- **Exigence de l'engagement de l'Etat** à travers, par exemple la nomination d'un « **Haut Délégué aux affaires transfrontalières** » et **cellule opérationnelle** Etat-Région.
- La nécessité d'une **stratégie d'échelle régionale** en cohérence avec le projet économique, le projet de territoire et le projet métropolitain.
- **Le soutien aux territoires de proximité** (aménagement du territoire et cadre de vie).
- **Le développement d'une stratégie métropolitaine** (cf 1^{er} enjeu).

La Lorraine aujourd'hui face à l'enjeu transfrontalier

La Lorraine a-t-elle tout mis en œuvre pour faire face et maîtriser ce qui apparaît pourtant comme un enjeu essentiel ? A l'évidence non, et ce pour au moins quatre raisons :

1. Nos propres divisions et les faiblesses de notre architecture institutionnelle
2. Une approche ambiguë de la réalité luxembourgeoise
3. La faiblesse des relations entre les élus
4. L'obsolescence des institutions de la Grande Région

Dans ce contexte des évolutions sont malgré tout à l'œuvre. Elles sont des signaux qu'il faut repérer, de nouveaux leviers dont il faut se servir :

- Une mobilisation plus active des élus du Nord lorrain
- Des initiatives en matière de transport
- Un programme Interreg transfrontalier
- Le projet Métroborder
- La nomination d'un Ministre luxembourgeois à la Grande Région
- Une opération d'intérêt national sur Belval annoncée par le Président de la République, qui vise à engager un travail sur l'aménagement du territoire Nord lorrain, en intégrant la mise en œuvre d'une éco-cité.

3 — Développement économique et industriel

La Lorraine face au défi de ses mutations

Dans le domaine des mutations économiques, la Lorraine est dans une **situation paradoxale**. Elle a été affectée depuis 2002 par un **deuxième choc industriel** avec 40 000 emplois supprimés au cours des 10 dernières années (janvier 2000 à décembre 2009), avec des services trop peu créateurs pour combler les pertes d'emplois dans l'industrie.

Dans le même temps **plusieurs projets d'envergure** sont annoncés qui pourraient être susceptibles de **modifier en profondeur l'économie régionale et de lui redonner souffle et visibilité**. Le CES rappelle en effet depuis plusieurs années que la question de la spécialisation industrielle est centrale. **Elle doit être revendiquée par notre région peut être encore plus aujourd'hui qu'hier**.

Dans notre rapport de novembre 2008, nous avons noté quelques lignes de forces et rappelé que des incitations étaient susceptibles de faire bouger les lignes et surtout de faire **émerger un visage plus identifié de l'économie lorraine**. Les projets envisagés vont dans ce sens.

Ils doivent être accompagnés, coordonnés, impulsés par **une action publique puissante et déterminée**.

Des pistes pour agir

Une politique de reconversion économique et industrielle doit d'abord s'appuyer sur un **constat partagé**. Celui-ci est connu : il révèle une **surexposition lorraine à la crise due à une forte spécialisation dans deux secteurs** (les biens intermédiaires et l'industrie automobile, 60% des emplois, 75% de la Valeur ajoutée, soit 20 points de plus que la moyenne française) et un **relais insuffisant des activités de services à l'industrie**, qui n'offrent pas les mêmes débouchés que dans d'autres régions. La forte **dépendance de centres de décisions extérieurs**, génératrice de vulnérabilité accentue ce phénomène.

Réussir la transformation de son industrie

Il est dès lors essentiel d'agir sur les bons leviers pour créer des capacités de **rebond** et développer des **facteurs d'attractivité**. Il faut concevoir un **environnement plus favorable à l'entrepreneuriat**, au développement des entreprises petites et moyennes et à la création d'activités nouvelles. Dans le même temps il est indispensable **d'accompagner les mutations des filières traditionnelles lorraines**, en tirant parti des nouveaux enjeux liés au développement durable, afin de faire émerger des gisements de valeur ajoutée et d'emplois.

Organiser une identité industrielle lisible pour la Lorraine sur des activités de différenciation

Celle-ci se construit aujourd'hui autour de **l'émergence de quatre pôles de différenciation, dont deux en phase de projet** :

Organiser une identité lisible pour la Lorraine

- **Les matériaux** avec le **pôle Matéria** leader national dans le domaine des matériaux structurants et fonctionnels, avec l'idée force de faire de la Lorraine la **Matéria's Valley**. Dans ce domaine la Lorraine a incontestablement des atouts (recherche industrielle avec le centre de R&D-I d'ArcelorMittal, la recherche publique autour de Jean Lamour, l'UPVM, l'ENSAM, l'ENIM,..., et des grandes et petites entreprises qui sont clairement identifiées sur cette thématique (ArcelorMittal, Saint-Gobain PAM, Carbone Lorraine,...)).

Il faut également **soutenir le projet Lafayette** sur l'optoélectronique, et le pôle sur les matériaux composites en Moselle Est.

- **Les matériaux fibreux** autour du **Pôle Fibres** qui trouve un écho de plus en plus favorable auprès des PME-PMI et qui s'engage dans le développement d'une plateforme de recherche sur **la chimie verte**, avec l'ambition de concevoir **les matériaux bio-renouvelables de demain** (fibres, résines, traitements). C'est au travers de ce pôle de compétitivité une valorisation qualitative du bois dont il est question.

- **Le pôle de l'eau**, qui différencie la Lorraine dans un secteur stratégique à l'échelle planétaire, devrait logiquement faire partie des nouveaux pôles de compétitivité éco-tec qui seront connus en fin d'année. C'est autour du pôle de l'eau que doit se développer en Lorraine un ensemble de compétences dans la recherche et l'industrie.

- **La gestion industrielle du cycle de vie des produits** est une manière originale et innovante de créer une filière nouvelle d'activités industrielles autour de la valorisation des déchets. Le projet **Ecorévia** en cours de montage pourrait être également reconnu dans le cadre de l'appel à projet éco-tec.

Il est également important de développer la **mise en réseaux des pôles de compétitivité lorrains avec les clusters existants dans la Grande Région**, afin d'accentuer la lisibilité des compétences technologiques de notre territoire.

Soutenir les grands projets industriels

- **Le projet ULCOS** est sans doute l'opération la plus ambitieuse techniquement mais aussi financièrement avec un coût total estimé à plus de 550 millions d'euros. Il pourrait donner à la Lorraine une avancée mondiale dans les technologies de captage du CO₂ à la sortie du Haut-Fourneau et faire de la région une vitrine technologique de référence, avec une sidérurgie compétitive dans un contexte de hausse du prix de la tonne de CO₂. ULCOS est en ce sens un des moyens de pérennisation d'une activité sidérurgique propre en Lorraine. **Il est donc impératif de soutenir ce projet de recherche européen** engagé en 2004 et conduit par 48 partenaires de 14 pays, sous le leadership d'ARCELOR MITTAL et qui aboutirait en 2014-2016 à l'installation d'un démonstrateur industriel de captage du CO₂ sur le haut fourneau P6.

La construction de **nouveaux moteurs à l'usine PSA de Trémery** est, dans un secteur particulièrement chahuté par la crise, un engagement fort de PSA envers un savoir-faire et des compétences lorraines dans la construction de moteurs. L'investissement d'un montant de 255 millions d'euros est programmé pour 2011.

L'étude de la réalisation d'un **pipe-line** pour pérenniser et développer l'industrie chimique en Moselle-Est. Pour le CES, préparer un avenir pour la chimie en Lorraine c'est finaliser rapidement la réalisation de cette étude au niveau européen afin de faire un choix stratégique en toute connaissance de cause.

Dans le domaine de l'énergie, il existe également un certain nombre de projets facteurs de différenciation à soutenir. On peut à ce titre citer le projet **CEA-AREVA à Bure** (démonstrateur semi-industriel de production d'agrocarburant de 2^{ème} génération, investissement de 120 millions d'euros, traitement annuel prévu de 170 000 tonnes, création de 90 à 100 emplois), le projet **NOVACARB-POWEO** (biomasse), le projet **UEM** (une des plus importantes chaudières à bois jamais réalisées en France), les nombreuses opportunités **d'utilisation de l'énergie solaire** (soutenir le projet d'usine de fabrication de panneaux solaires First Solar).

Renforcer l'expertise et la coordination régionales

*Renforcer
l'expertise et la
coordination
régionales*

Dans son rapport de 2008, le CES demandait la mise en place d'une **cellule plus opérationnelle Etat-Région** en matière économique et d'industrie pilotée par un commissaire au développement économique et à l'emploi. Si les relations Etat-Région semblent réelles sur certains dossiers, des marges de progrès existent encore sur d'autres dossiers.

Concernant notre proposition d'un **commissaire au développement économique et à l'emploi**, on peut dire que l'idée n'a été que très partiellement reprise avec la nomination fin juillet 2009 d'un commissaire à la réindustrialisation chargé plus particulièrement par le secrétaire d'Etat à l'Industrie du Bassin Houiller et des Vosges. Les restructurations actuelles semblent élargir le périmètre d'action du commissaire à la réindustrialisation.

Améliorer les dispositifs économiques structurants

*Améliorer les
dispositifs
économiques
structurants*

Avec la création de l'**AME (Agence de Mobilisation Economique)**, le Conseil régional met en place un nouveau dispositif visant à détecter, évaluer et proposer aux collectivités des programmes de R&D-I et assurer une expertise dans le montage des dossiers. Le CES propose que l'**AME serve d'appui aux dispositifs structurants actuels** avec une redéfinition des moyens (3i Lorraine, ADIELOR, aides à l'export, appui PME-PMI) afin de donner une vraie dimension aux outils régionaux de développement économique et de prospection.

Soutenir les entreprises

*Soutenir les
entreprises*

Création et accompagnement des entreprises avec le renforcement de la structuration du tissu économique (taille des entreprises, mise en réseau, innovation).

Anticiper les mutations économiques

*Anticiper les
mutations
économiques*

La Lorraine a déjà une longue histoire dans les restructurations et les mutations économiques et la crise actuelle semble de nouveau accélérer ces mutations. Les Ateliers Régionaux des Mutations et Anticipations Economiques qui se sont achevés début novembre 2009 à Metz doivent impérativement améliorer les dispositifs existants et leur fonctionnement, notamment au travers de l'ORME (Observatoire Régional des Mutations Economiques).

4 ————— Université de Lorraine en marche

Une construction pour de nouvelles dynamiques

Le rôle de la recherche et de l'enseignement supérieur dans le développement économique des régions s'est considérablement renforcé au cours des dernières années. D'après la Commission Européenne, il est estimé qu'une augmentation de 0,1% dans l'intensité de R&D-I fait croître le PIB/habitant de 0,3 à 0,4%. C'est en particulier à partir de ce constat que la Commission a fixé pour l'Union européenne un objectif de 3 % du PIB consacré à la R&D à l'horizon de 2010, objectif dit de Lisbonne. S'il est clair que ce but est pour la Lorraine hors d'atteinte dans l'immédiat, son objectif avec un horizon plus lointain, reste cependant souhaitable.

En Lorraine, le taux de dépenses de R&D-I s'est élevé à 1,1% du PIB en 2006, dont 0,5 % pour les dépenses des entreprises, et parmi les 7 298 chercheurs et personnels de soutien à la R&D-I, les effectifs de recherche publique représentent 60% et les effectifs du secteur privé 40%. Cette prépondérance du public est très largement supérieure à celle observée au niveau national.

La Lorraine se place aujourd'hui parmi les grands pôles d'enseignement supérieur français. Elle affiche, sur la période récente, une progression de 500 chercheurs dans la recherche publique et dans les entreprises⁴⁰, avec une augmentation de 24,5% pour la recherche privée, qui reste cependant encore au 15^{ème} rang des régions. Les dépenses consacrées à la recherche et à l'innovation par le Conseil Régional représentent 3,1 % du budget primitif et placent désormais la région **au 5^{ème} rang des régions** (16^{ème} rang en 2001).

Il convient donc de faire croître à un rythme beaucoup plus rapide l'investissement encore insuffisant des entreprises en R&D-I et d'améliorer les partenariats entre les entreprises et les centres de recherche publics, les Universités et grandes écoles.

Les prochaines années ne manqueront pas d'être décisives pour l'avenir des universités lorraines avec la création de l'Université de Lorraine en 2012, le plan Campus, et l'Université de la Grande Région. En plus de ses évolutions importantes, il convient de soutenir fortement les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche dans leur mission pour qu'ils puissent **assurer la formation du plus grand nombre, garantir l'insertion professionnelle de ses diplômés, contribuer au rayonnement et à l'attractivité de la Lorraine, tout en devenant un acteur majeur du développement économique et du lien social.**

Vers une université lorraine

Le CES a soutenu dès l'origine le projet de création d'une Université de Lorraine en 2012. L'annonce le 29 octobre 2009 du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) de l'Université de Lorraine est officialisée et le préalable à la construction de l'Université de Lorraine enfin obtenu. Reste maintenant à finaliser les bases de fonctionnement et de gouvernance de l'Université de Lorraine.

La construction de l'Université de Lorraine a nettement évolué au cours de l'année écoulée, ce qui donne une image forte de la volonté lorraine de s'appuyer sur l'enseignement supérieur et la recherche dans cette période de crise.

Université de la Grande Région

C'est dans le cadre d'un projet Interreg IVa sur la période 2007-2013, qu'il s'agit de jeter les bases d'un espace commun de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans les universités de la Grande Région afin d'augmenter **la lisibilité, la mobilité des**

*L'Université
lorraine pour
contribuer au
rayonnement et
à l'attractivité
de la région*

⁴⁰ Chiffres MEN-MESR, période 2001-2006

étudiants et des enseignants, de développer des cursus communs et d'amplifier la coopération dans la formation doctorale et la recherche.

C'est une étape importante dans le processus de construction de la Grande Région, que le CES soutient fortement.

Le projet CAMPUS

Le projet Campus est l'opportunité donnée à la Lorraine de la rendre attractive et de lui permettre de renforcer ses capacités à développer ses sites universitaires. Cet enjeu prioritaire, qui s'inscrit dans une réflexion globale (université de Lorraine et Grande Région), doit aboutir à la création d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Lorrain (PRES) efficient capable de lutter contre l'échec des étudiants lorrains en 1^{er} cycle mais aussi apte à élever le pourcentage des inscriptions dans l'enseignement supérieur. Car non seulement la démographie est un souci majeur qui obère l'avenir de la Lorraine, mais elle est également la clef de voûte d'une stratégie régionale globale tournée résolument à l'international. Campus doit être le levier majeur au service d'une attractivité lorraine et de son rayonnement. Son organisation est un aspect positif qui instaure une dynamique positive.

Rassemblant **quatre universités** (Université Henri Poincaré - Nancy, Université Nancy II, Université Paul Verlaine de Metz et Institut polytechnique de Lorraine), l'opération "**Campus lorrain**" vise à financer la rénovation et l'amélioration des projets immobiliers autour des trois pôles structurants de l'université de Lorraine : la biologie et la santé à Nancy, les sciences, techniques et le management à Metz, la gestion et le management à Nancy.

Elle prévoit ainsi :

- la création **d'un pôle Biologie-Santé à Nancy** visant à regrouper les différentes composantes aujourd'hui dispersées et qui se traduira par la construction de locaux mutualisés d'enseignement et de recherche ;
- la création d'un **pôle science, technologie et management à Metz**, avec la création d'un technopôle des sciences dures ;
- la création d'un pôle Gestion-Management à Nancy, avec l'implantation **des services administratifs** et de l'équipe pédagogique dans les anciens locaux de la présidence de Nancy 2, la rénovation de l'amphithéâtre de 7 000 places commun droit-gestion, la restructuration des locaux de l'AES ;
- la création de **nouvelles chambres à Metz** à destination des étudiants aux revenus les plus modestes ; la création d'un restaurant universitaire sur le site du technopôle ; la réhabilitation des chambres universitaires à Nancy et le renforcement de l'offre de restauration sur le site de Brabois.

5 ————— Transports, logistique

Multimodalité et intermodalité, affirmer la performance

La géographie et l'histoire de la Lorraine en font historiquement un espace de croisements et d'échanges des hommes et des marchandises de tous pays et principalement de l'Union européenne. Fortement dotée en infrastructures de transport, la région possède **les atouts et potentiels** pour **affirmer sa vocation de transport - logistique multimodale et construire une identité intermodale**, tant sur le plan du **trafic des marchandises** que de celui des **voyageurs**. C'est à cette condition d'intégration du **double enjeu du rééquilibrage modal et de l'intermodalité**, que le **défi de la valorisation de la filière transport - logistique** pourra s'inscrire dans une **logique de développement durable**. Dans le même esprit que celui instauré par le Grenelle de l'Environnement, il serait sans doute possible d'imaginer, au plan régional, un système de mesure de l'impact environnemental de chaque mode de transport ainsi que de chaque projet d'infrastructure, afin de guider l'action politique en la matière.

Ces enjeux du **rééquilibrage modal et de l'intermodalité restent** largement tributaires des fluctuations monétaires et des réglementations internationales et nécessitent des **investissements** considérables pour entretenir et développer les réseaux d'infrastructures. Mais ils impliquent aussi, et parfois surtout, de la **créativité et une gouvernance partagée** des projets pour **réinventer de nouveaux modèles économiques** dans des secteurs en pleine mutation.

En effet, à l'instar d'autres piliers de la reconversion industrielle de la région, la **filière transport-logistique** reste fragilisée par son caractère fortement concurrentiel et **doit donc sans cesse innover** pour renouveler ses avantages comparatifs. Fortement lié au tissu industriel local, le secteur subit de plein fouet les impacts conjoncturels qui affectent les échanges internationaux. Il se maintient néanmoins grâce au dynamisme des marchés nationaux. Malgré ces difficultés, il constitue un **véritable secteur d'avenir** et la Lorraine détient un fort potentiel grâce à la richesse et à la diversité de ses réseaux d'infrastructures. **Il est important de revenir sur ce diagnostic avant de détailler les projets qui apparaissent prioritaires pour le CES de Lorraine.**

Quel diagnostic ?

Tout d'abord, les caractéristiques du tissu économique et social de la Lorraine ont favorisé le développement de la **logistique endogène** pour répondre à des besoins de **consommation**, (concentrations démographiques et urbaines importantes : zone de distribution logistique de 70 millions de consommateurs dans un rayon de 400 km du barycentre régional) et de **production** (forte identité industrielle : sidérurgie, métallurgie, automobile, chimie etc.). La région a acquis de fortes **spécificités sur les modes ferroviaires et fluviaux**, qui restent compétitifs sur les segments de marché de pondéreux ou de matières dangereuses.

Un réel potentiel en matière de logistique

Ensuite, la Lorraine possède un réel **potentiel** en matière de **logistique exogène** du fait de son positionnement au **cœur des eurocorridors Est-Ouest et Nord-Sud**, de son maillage d'infrastructures diversifiées et de son attractivité foncière. La Lorraine occupe ainsi une part importante des **trafics internationaux** français (13%, dont 21% pour le ferroviaire, 40% pour le fluvial et 10% pour le routier) et des flux importants de **transit international** passent par ses différents réseaux d'infrastructures régionales, routier en particulier.

Malgré une dotation en infrastructures de transports conséquente, la Lorraine doit encore améliorer son potentiel.

✓ Renforcer les mobilités et les fluidités régionales en augmentant la qualité des réseaux

Ainsi, le **réseau routier** connaît des difficultés de sécurité et de fluidité, en particulier sur certaines portions de l'A31 entre Nancy et Metz et au Nord de Metz jusqu'à la frontière luxembourgeoise.

Le CES de Lorraine prône une **approche globale et cohérente du traitement de cet axe autoroutier** du nord au sud, et soutient le scénario d'**optimisation de l'A31** mariant **création de barreaux de contournement des agglomérations saturées et aménagements sur place**.

Notre Assemblée espère que le projet lorrain sera retenu dans sa totalité (élargissement et contournements de Nancy et Thionville) par le **futur Schéma National des Infrastructures de Transport** dont la sortie ne semble pas s'annoncer avant le printemps 2010 alors qu'il était attendu au plus tard pour la fin de cette année. **Trop de temps a été perdu** sur ce dossier. Toutes les **études** préalables à ces travaux doivent pouvoir être **lancées dès 2010** : 2X3 voies Bouxières-Fey ; contournement de Thionville par l'Ouest ; contournement Ouest de Nancy/Toul-Dieulouard). D'autre part, le **débat public** sur le dossier du **contournement Sud de Nancy**, soit sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) soit sous forme d'une consultation locale si la CNDP renvoie ce débat à ce niveau, doit pouvoir être mis en œuvre **dès l'an prochain également**. Il va sans dire que ce débat devra s'inscrire selon les nouvelles règles et exigences du Grenelle de l'Environnement.

Optimiser l'A31

En complément de l'axe autoroutier nord-sud, le CES estime nécessaire d'**achever les travaux** sur les axes structurants que sont la **RN4** et la **RN135** en particulier.

Le **réseau ferroviaire** a de son côté **perdu**, en partie, **son rôle structurant**, l'offre n'irrigue plus le territoire et les difficultés de l'infrastructure (capacités, itinéraire etc.) limitent l'effet réseau à l'échelle régionale et interrégionale.

Les différentes propositions de notre Assemblée traitent à la fois des travaux à réaliser sur l'infrastructure et des possibilités d'optimiser la gestion des flux fret et voyageurs.

Sur l'axe Nord-Sud, le CES de Lorraine estime tout d'abord nécessaire de réaliser d'ici la fin 2010 les différentes **études d'amélioration des débouchés Sud de la Lorraine qui impliquent la réalisation de la branche Sud de la LGV Rhin-Rhône, encore à l'étude, en complément de la branche Est dont la livraison est prévue pour 2011**. Ces études visent à **organiser une nouvelle offre à moyen et long termes** (modernisation-électrification de la ligne Epinal-Lure-Belfort, barreau de raccordement Lure-LGV Rhin-Rhône).

Mais il y a lieu d'**améliorer sur le court terme l'offre existante, d'où les demandes faites** : d'une part recherche de gain temps pour offrir un A/R plus rapide Metz-Nancy-Lyon par au moins un des TGV Lorraine-Méditerranée ; d'autre part création d'au moins un train quotidien A/R Nancy-Belfort sans rupture de charge à Epinal.

La perspective de la réalisation de la gare d'**interconnexion TER/LGV à Vandières**, viendrait encore renforcer la **dynamique métropolitaine** par le fer. En effet, elle mettrait en réseau les grandes gares du Sillon, lesquelles seraient toutes de fait directement reliées **aux gares desservies via la LGV Est et les futures branches de la LGV Rhin-Rhône**. L'effet levier que ce projet d'avenir aura certainement sur le développement du TER impliquera d'ailleurs d'imaginer une forme évoluée de l'offre METROLOR. Cette évolution pourrait mettre en œuvre des trains dits diamétraux évitant la rupture de charge en gares de Nancy et de Metz et faisant de Pont à Mousson une gare départ-arrivée. La question de la capacité dans les gares principales et sur le Sillon pour **un axe ferroviaire métropolitain performant** nécessite d'ailleurs d'accélérer la mise en œuvre des objectifs suivants : travaux d'aménagements capacitaires et de meilleure accessibilité en gares de Metz et Nancy, réalisation du saute-mouton d'Hagondange et travaux d'aménagements sur la branche fret Hagondange- Conflans pour en faire un axe supplémentaire fret de dérivation (mise au gabarit GB1 des tunnels et contournement de Conflans).

Organiser l'offre des débouchés vers le sud de la Lorraine

Structurer la branche fret

Consolider la performance fluviale de la Moselle

Enfin, sur **l'axe Est-Ouest**, si l'on peut se réjouir du lancement des travaux de la **2^{ème} phase TGV Est Européen**, il est néanmoins indispensable de continuer les négociations pour obtenir **l'arrêt des trains internationaux en gare Lorraine TGV** en provenance et en direction d'Allemagne et de Suisse.

Quant au **réseau fluvial**, parmi les plus étendus de France, il souffre d'une absence d'interconnexion sur la partie à grand gabarit qui implique une logistique de « terminus ». Aussi, notre Assemblée se satisfait-elle de **l'inscription des études permettant une liaison fluviale complète à grand gabarit entre la Mer du Nord et la Mer Méditerranée dans la loi Grenelle 1 du 22 juillet 2009**. Les annonces du Président de la République confirmant la réalisation du débat public sur le barreau Saône-Moselle d'ici début 2012 constituent une avancée majeure pour ce dossier. Il sera nécessaire de franchir une autre étape complémentaire pour consolider la **performance fluviale** sur la Moselle par la gestion dynamique et en réseau des ports de la Moselle.

Construire une logique de complémentarité

✓ **Construire l'identité logistique intermodale de la Lorraine**

Le mode routier reste prépondérant (80% des trafics en tonnes) et n'a cessé depuis plus de 20 ans de conquérir des parts de marchés au détriment des autres modes, moins souples et moins concurrentiels. Il semble toutefois plus sensible à la crise et les évolutions des réglementations et des prix des carburants vont certainement réduire ses marges de compétitivité face aux autres modes. Une évolution de la répartition modale des flux ne sera toutefois possible sans opérer de changements significatifs des modes de productions et de consommation, mais surtout elle ne se fera **pas dans une logique de concurrence mais de complémentarité entre les modes**.

Accueillir une plateforme trimodale

La Lorraine peut incarner ce changement et devenir une région exemplaire dans le domaine de la logistique moderne en accueillant une plateforme trimodale rail-route-fluvial. La viabilité du projet implique une nouvelle gouvernance des ports, pour un développement complémentaire en plusieurs phasages sur les différentes fonctions logistiques et industrielles. Il est à ce sujet impératif que les enjeux économiques et techniques restent au centre des réflexions en cours sur la stratégie de portage du projet.

Redéployer le fret ferroviaire

De façon concomitante, il s'agira de réfléchir à de **nouveaux modèles économiques** et réglementaires à mettre en œuvre afin de créer les conditions de rentabilité du **fret ferroviaire de proximité**, qui connaît une crise majeure.

Ces réflexions pourront s'enrichir des contributions menées autant au plan européen que national et local, et porteront notamment sur la réactivation des embranchements ferroviaires de proximité visant à **renforcer les dessertes des zones d'activités stratégiques**. La Lorraine doit en effet rester une région de premier plan en matière de fret ferroviaire, il n'est pas envisageable qu'elle perde sa spécificité de région historique en la matière.

Enfin, la construction d'une identité régionale innovante en matière de **logistique-fret** passe par la mise en œuvre d'un **schéma directeur** autour de **deux outils majeurs de l'Espace Commun que sont l'aéroport MNL et la Gare Lorraine de Louvigny** à reconvertir (**recherche des filières possibles fret TGV**).